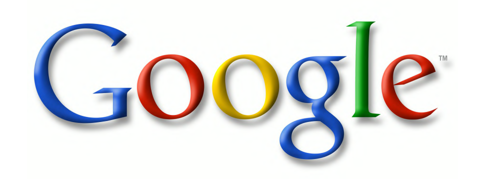
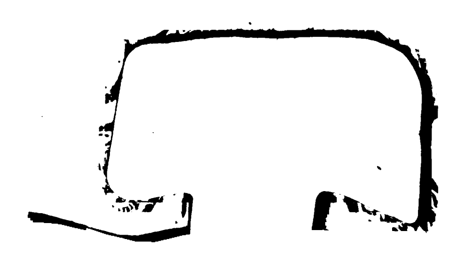




# ANECDOTES ESPAGNOLES ET PORTUGAISES,

*DEPUIS L'ORIGINE DE LA NATION JUSQU'A NOS JOURS.*

## TOME SECOND.

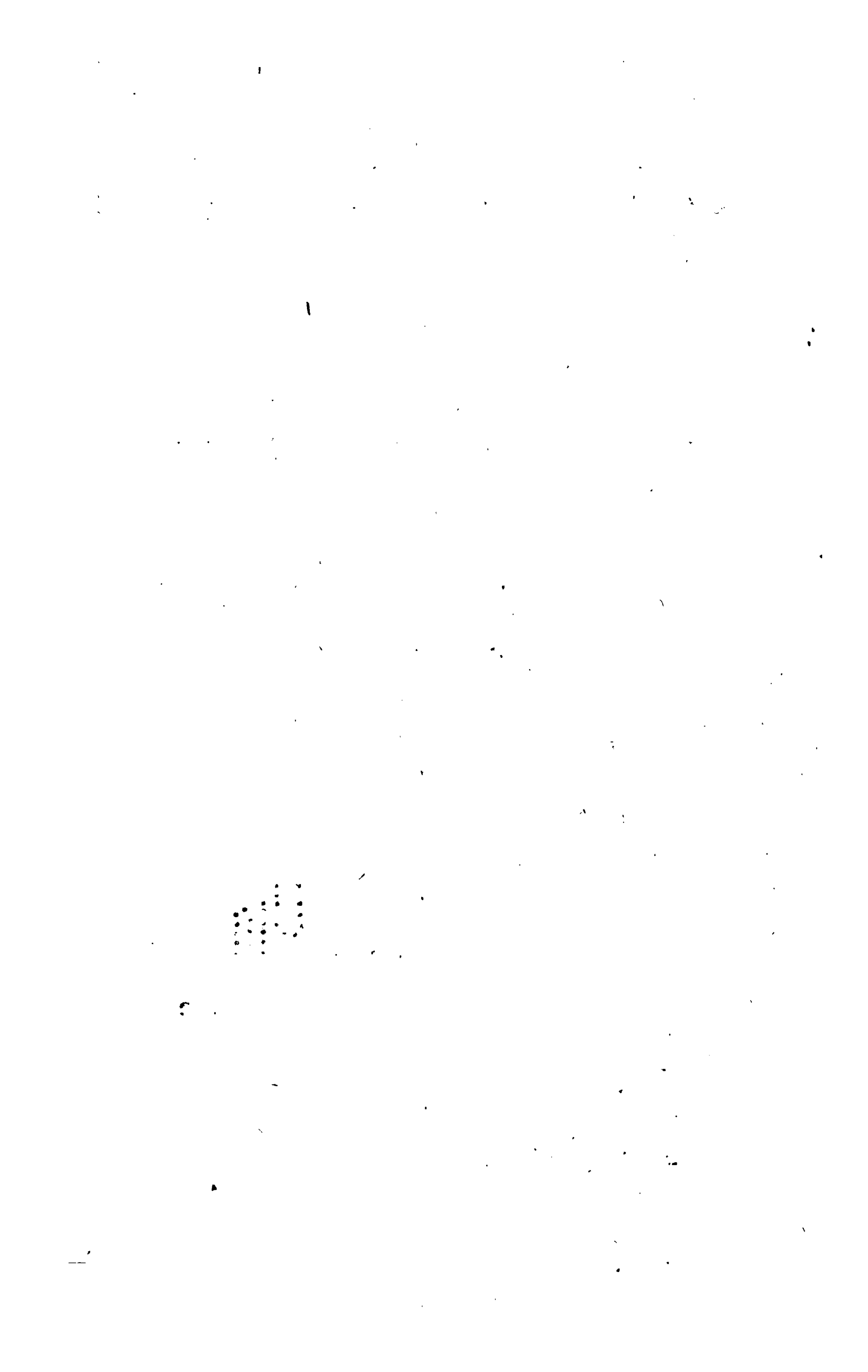
(Par l'abbé Guill. Bertoux)



A PARIS,
Chez VINCENT, Imprimeur-Libraire, rue des Mathurins, hôtel de Clugny.

M DCC LXXIII.

*Avec Approbation, & Privilége du Roi.*







# ANECDOTES ESPAGNOLES,

*Depuis l'Origine de la Nation, jusqu'à nos jours.*

## QUATRIEME ÉPOQUE.

*Domination des Princes Chrétiens, depuis la destruction de l'Empire des Maures, jusqu'au règne de Charles III.*

### FERDINAND V ET ISABELLE, *surnommés* LES ROIS CATHOLIQUES.

[ 1492. ]



OUTE l'Europe, & particuliérement l'Italie, prit part à la joie que l'Espagne faisoit éclater, à l'occasion de tant de conquêtes, si heureusement couronnées par la destruction de

l'empire des Maures. « C'eſt à lui que nous » devons tout : » diſoit Philippe II ; toutes les fois qu'il avoit occaſion de parler de Ferdinand V.

Les rois de Caſtille s'occuperent d'abord à réformer la juſtice ; à faire obſerver les loix ; à renfermer dans de juſtes bornes l'empire que les Grands exerçoient ſur le peuple ; à prévenir les factions & les révoltes qui avoient été autrefois ſi fréquentes ; à relever l'autorité ſouveraine, & à lui rendre tout l'éclat qu'elle doit avoir ; &, afin de réveiller le génie de la nation, ils ſe firent une loi d'avoir égard, dans la diſtribution des graces, non pas ſimplement à la naiſſance & à la faveur, mais uniquement au mérite.

L'Eſpagne ceſſoit enfin d'être un théâtre de troubles & de guerres éternelles qui s'allumoient dans ſon ſein entre tant de vaſſaux puiſſans, & tant de monarques voiſins, rivaux & ennemis. Ferdinand réſolut d'étendre ſa puiſſance en Afrique & en Italie, autant pour augmenter ſes états, que pour occuper la bravoure nationale, qui, ſans cet aliment, pouvoit devenir funeſte à la tranquillité de ſon règne. Le progrès de ſes armes le fit ſoupçonner d'aſpirer à la monarchie univerſelle. « Une » partie de l'Europe ſe ligua contre un » prince qui ſembloit devoir tout enva-

» hir & tout ſubjuguer. D'autres Etats » crurent qu'il y avoit plus à gagner pour » eux, en s'aſſociant avec l'Eſpagne, qui » leur offroit de meilleures conditions » qu'ils n'en pouvoient attendre en ſe li- » guant avec ſes ennemis; car Ferdinand » ſçavoit avancer ſes affaires auſſi-bien par » la voie de la négociation que par celle » des armes. De-là, dans l'Europe, ces » ſyſtêmes de Traités & d'Alliance, de » Balance & d'Equilibre, qui ſont la baſe » de la Politique moderne. » L'aſcendant de la monarchie Eſpagnole en fit naître la néceſſité, & Ferdinand ſçut en faire uſage pour augmenter ſa puiſſance.

[ 1492. ]

Immédiatement après la priſe de Grenade, les rois de Caſtille chaſſerent de leurs états tous les Juifs, au nombre de deux cens mille, d'autres diſent de huit cens mille. Le deſir de ne commander qu'à des Chrétiens, & la douleur de voir des alliances trop fréquentes entre les premieres maiſons Eſpagnoles, & les plus riches familles Juives, furent les motifs d'un édit qu'on blâma, parce qu'il privoit les provinces des tréſors que les Juifs emporterent avec eux en Portugal, en Afrique & dans l'Orient. La nation proſcrite offrit des ſommes immenſes pour

obtenir la révocation de cet édit ; rien ne put en retarder l'exécution. Cent mille familles feignirent de se convertir, & se maintinrent en Espagne, sous le masque du Christianisme. On travailloit en même tems à la conversion des Maures, mais d'une maniere un peu précipitée, & contraire à la foi des traités, qui excluoient toute sorte de violence, même indirecte.

[1492.]

Un grand nombre de gentilshommes avoient perdu leurs titres, pendant les derniers troubles & les guerres contre les Maures. Un édit daté de Cordouë, leur permit de prouver leur noblesse par la preuve testimoniale, faute d'autres titres.

[1492.]

La reine Isabelle fait courir après Christophe Colomb, qui se rendoit en France, pour y proposer le plan de ses découvertes, dont l'Espagne négligeoit l'exécution depuis huit ans. Isabelle avoit épuisé ses finances dans sa nouvelle conquête : elle engagea ses pierreries, & fit armer trois bâtimens qui mirent à la voile le trois d'Août. Après quinze jours de navigation, les Espagnols se crurent perdus : ils étoient à cinq ou six cens lieues en mer, & il n'y avoit point encore d'exemple qu'aucun na-

vire se fût tant éloigné de terre. Colomb fit usage de tous ses talens dans cette occasion, où il n'étoit menacé de rien moins que d'être jetté à la mer. Le 12 d'Octobre il vit la terre ; &, en vertu d'une patente des Rois de Castille, dont il étoit porteur, il se fit saluer en qualité d'Amiral & de *Vice-Roi perpétuel* & *héréditaire de toutes les mers & terres qu'il découvriroit*. La premiere isle où il aborda, étoit une des Lucayes.

Christophe Colomb avoit d'abord proposé son plan à la république de Gènes, dont il étoit né sujet, & qui ne daigna seulement pas l'écouter. Il s'adressa ensuite au roi de Portugal, dans les états duquel il s'étoit établi. On traita son projet de vision : bientôt après on voulut profiter de ses mémoires à son insçu ; ce qui le fit passer en Espagne, où il resta huit ans, sans pouvoir obtenir un vaisseau. Barthelemi, son frere, ne réussit pas mieux en Angleterre, où il étoit allé pour le même dessein. Christophe, ayant enfin perdu patience, étoit en chemin pour se rendre en France, lorsqu'on le fit revenir sur ses pas.

[ 1492. ]

La cour étoit à Barcelone, & le Roi, suivant sa coutume, sortoit de son palais

pour aller rendre lui-même la justice. Un Catalan, nommé Jean Canamarés, lui porte un coup de poignard dont la violence fut heureusement rompue par le collier d'or que Ferdinand portoit, selon l'usage de ce tems-là. On crut d'abord que cet attentat étoit l'effet d'une conspiration, mais on reconnut bientôt que Canamarés avoit la folie de croire que Ferdinand lui retenoit sa couronne, & qu'après la mort de ce prince il seroit reconnu pour légitime roi de Castille. On lui fit subir la peine des Parricides. Il fut tenaillé vif, brûlé après sa mort, & ses cendres jettées au vent. Ferdinand, guéri de sa blessure, vouloit qu'on fît grace à son assassin.

[1493.]

On réunit dans la seule personne du Roi, la grande-maîtrise de l'ordre de Saint-Jacques; celle de Calatrava l'étoit déja; bientôt après celles d'Alcantana & de Montèse eurent le même sort. Les chevaliers de ces différens ordres militaires, s'engageoient d'obéir en tout à leurs grands-maîtres, qui par-là se trouvoient en état de donner la loi au Souverain. Le Roi y cherchoit un autre avantage, celui de récompenser ses sujets sans toucher aux revenus de sa couronne, en disposant à son gré d'un grand nombre de Commen-

deries qui dépendoient de ces différens ordres.

[1493.]

Christophe Colomb rentre, le 15 de Mars dans le port de Palos en Estramadure, d'où il étoit sorti l'année précédente. Leurs Altesses, lui écrivirent de se rendre à Barcelone, (*les Rois d'Espagne ne portoient encore alors que le titre d'Altesses.*) L'adresse de la lettre étoit ; « A dom Christophe Colomb, notre amiral sur la mer » Océane, vice-roi & gouverneur des isles qui ont été découvertes dans les » Indes. » Le nom d'Indes étoit donné par émulation contre les Portugais, qui avoient déja conquis une partie des Indes orientales, & parce que Colomb avoit persuadé aux Espagnols que les isles d'où il venoit, en étoient l'extrémité la plus reculée vers l'est.

L'entrée du nouvel amiral à Barcelone fut un vrai triomphe. « Tous les courtisans, suivis d'un peuple innombrable, » allerent au-devant de lui fort loin dans la » campagne ; &, après qu'il eut reçu les » complimens qu'on lui fit de la part du » Roi & de la Reine, il marcha jusqu'au » palais en cet ordre : les Indiens qu'il » avoit amenés, dont l'un étoit parent du » Roi de Marien, paroissoient les pre-

» miers, & ornoient d'autant mieux son
» triomphe, qu'eux-mêmes ils y prenoient
» part, au lieu que les triomphateurs Ro-
» mains fondoient la gloire du leur, sur
» la misere de ceux qu'ils traînoient en-
» chaînés à leur char. On voyoit ensuite
» des couronnes & des lames d'or qui
» n'étoient point le fruit de la violence
» & de la rapacité du soldat victorieux :
» des balles de coton, des caisses remplies
» d'un poivre qu'on croyoit au moins égal
» à celui de l'Orient, c'étoit du piment;
» des perroquets qu'on portoit sur des
» cannes de vingt-cinq pieds de haut;
» des dépouilles de Caymans & de La-
» mentins, qu'on publioit être les vérita-
» bles Syrènes des anciens; des oiseaux
» de plusieurs especes inconnues, & quan-
» tité de raretés que la nouveauté rendoit
» précieuses. Tant d'objets étalés aux yeux
» d'un peuple dont l'imagination porte
» ordinairement les choses au-delà du na-
» turel, sembloient le transporter dans ces
» nouvelles régions, d'où il se flattoit de
» voir bientôt couler des richesses inépui-
» sables dans le sein de l'Espagne.» Les
acclamations redoubloient de toutes parts;
& la réception que lui firent Leurs Altes-
ses, répondit parfaitement à cette mar-
che brillante. On le fit asseoir pendant
l'audience qu'on lui accordoit; on con-

firma ses patentes de gouverneur, de vice-roi & d'amiral; on lui donna des armoiries magnifiques, avec cette devise:

POR CASTILLA Y POR LÉON,
NUEVO MONDO HALLO COLON.

» Colomb découvrit le Nouveau-Monde
» pour *Castille* & *Léon.* »

La reine *Isabelle faisoit connoître, par-là*, que les nouvelles découvertes appartenoient à la seule couronne de Castille: c'étoit une suite de la même politique dont elle avoit usé pendant la conquête du royaume de Grenade; au reste, elle avoit droit de recueillir seule tous les fruits d'une entreprise dont elle étoit lame. (Voyez ci-dessus, page 4.) Christophe Colomb partit, peu de tems après, avec dix-huit vaisseaux, quinze cens hommes de guerre, trois cens artisans, des missionnaires, & tout ce que l'Europe pouvoit fournir de plus utile au Nouveau-Monde.

[ 1494. ]

On étoit bien persuadé en Espagne qu'on n'avoit pas besoin de la permission du saint siége pour posséder légitimement les nouvelles acquisitions; on alloit même jusqu'à croire que les isles du Nouveau-Monde étoient une ancienne possession des Espagnols; cependant on donna avis au

pape Alexandre VI de la découverte qu'on venoit d'en faire, & on le supplia d'en accorder le domaine à la couronne de Castille. En conséquence, le pape tira la célèbre ligne de démarcation, qui a fait tant de bruit dans le monde, & qui passoit du Nord au Sud, par le méridien des Canaries. Le roi de Portugal obtint qu'on en tireroit une autre qui lui étoit plus avantageuse.

[ 1495. ]

Isabelle dispose de l'archevêché de Tolède, malgré Ferdinand, en faveur du plus grand homme que l'Espagne eût encore produit, François Ximénès de Cisnéroz, religieux de l'ordre de S. François, & qui étoit le confesseur, le ministre & le conseil de la Reine. Quelques années après, il fut élevé au cardinalat & à la régence de l'Espagne; ce qui lui donna occasion de montrer ces talens qui l'ont mis au nombre des plus grands politiques. Après la prise de Grenade, il entreprit la conversion des Maures, & en vint à bout, quoiqu'à dire vrai, elle ne fut jamais fort sincère : il en résulta plus de facilité à contenir cette nation naturellement portée à la révolte; on ne la vit remuer que dans peu de conjonctures, & les émeutes se calmerent aisément.

[ 1496. ]

Ce n'étoit pas assez pour les rois de Castille, d'avoir élevé la monarchie Espagnole à un degré de gloire fort supérieur à l'état florissant où elle s'étoit vue du tems des rois Goths. Ils s'occupoient du soin de *réunir toute* l'Espagne sous la domination de *leur postérité* ; & les démarches qu'ils firent en conséquence, donnerent lieu de croire qu'ils avoient formé ce projet de la monarchie universelle, dont leurs successeurs s'enivrerent au point de ne pas le dissimuler. Ferdinand & Isabelle fondoient leurs espérances « sur un » fils & quatre filles, dont les établisse» mens ou faits ou médités, étoient l'ef» fet de la plus subtile politique.... Mais » toute la splendeur de vingt-trois cou» ronnes pensa s'évanouir à leurs yeux, & » passa dans une maison étrangere.» Après une longue négociation, confiée au célèbre Jean Manuel, à qui le bon sens, l'expérience, l'esprit d'insinuation, & tous les talens du plus habile courtisan, tenoient lieu d'étude & de lettres, on conclut avec la maison d'Autriche un double mariage, qui mettoit visiblement tout l'avantage du côté de l'Espagne. « En même tems que » Ferdinand tramoit cette intrigue, il as» suroit à sa postérité ses vastes états, en

» remariant Isabelle, sa fille aînée, au roi » de Portugal D. Emmanuel ; de sorte » que doña Jeanne, la cadette des infan- » tes d'Espagne, ne devoit porter à l'uni- » que héritier de la maison d'Autriche, » que la dot d'une princesse cadette ; tan- » dis que Marguerite, riche héritiere de » cette même maison, en transportoit tous » les droits en Espagne, par son mariage » avec D. Juan. »

[1496.]

L'empereur Maximilien érigea l'Autriche en archiduché, à l'occasion du mariage de Philippe, son fils unique, avec doña Jeanne, & les rois de Castille se crurent arrivés au comble de leurs desirs ; mais la mort se joua de tous ces projets. L'Infante Isabelle mourut en couche d'un fils qui ne lui survécut que deux ans. D. Juan, époux de Marguérite d'Autriche, ne passa pas sa vingtieme année, & ne laissa point de postérité. Il ne resta que doña Jeanne, qui avoit épousé l'archiduc Philippe, auquel elle donna, contre toute apparence, l'immense succession qu'on ne lui destinoit pas. « C'est ainsi que la mai- » son d'Autriche fut conduite, comme » par une main invisible, sur les trônes » de Castille & d'Aragon, par les mêmes

» moyens qu'on avoit employés pour l'en » écarter. »

## [1496.]

Le pape Aléxandre VI donne à Ferdinand & à Isabelle le nom de ROIS CATHOLIQUES ; comme Pie II avoit donné, quelques années auparavant, celui de ROI TRÈS-CHRÉTIEN à Louis XI. On commença de mettre sur *tous les Brefs* apostoliques pour l'Espagne, AU ROI CATHOLIQUE DES ESPAGNES, au lieu de ce titre usité jusqu'alors ; AU TRÈS-ILLUSTRE ROI DE CASTILLE. Le roi de Portugal s'en plaignit vivement, & représenta qu'on ne pouvoit pas, sans injustice, donner à Ferdinand le titre de Roi des Espagnes, puisqu'il n'étoit pas maître du Portugal.

Les François auroient été bien plus irrités, s'il est vrai, comme le dit Philippe de Comminès, que le pape avoit résolu de donner à Ferdinand le nom de ROI TRÈS-CHRÉTIEN, dont les rois de France étoient en possession.

Le troisieme concile de Tolède avoit donné le surnom de CATHOLIQUE à Reccarède, lorsqu'il abjura l'Arianisme & ramena tous les Goths, ses sujets, au sein de l'Eglise. L'Espagne le donna aussi à Alphonse I, à cause de son zèle pour la religion ; mais ce surnom ne s'étoit

pas conservé parmi les successeurs d'Alphonse I. Le pape Aléxandre VI le fit revivre en faveur de Ferdinand & d'Isabelle, comme un monument propre à perpétuer la mémoire de l'expulsion des Maures. Depuis ce tems-là, Ferdinand a toujours pris le titre de ROI CATHOLIQUE, & ses successeurs l'ont porté constamment.

[ 1498. ]

D. Juan, prince de Castille, étant mort sans laisser de postérité, les rois Catholiques font venir le roi & la reine de Portugal, Isabelle leur fille aînée, afin de les voir reconnoître, selon l'ancienne coutume, pour les héritiers légitimes de la couronne de Castille. Ils dépêchent aussitôt un courrier en Flandres, vers l'archiduc & l'archiduchesse d'Autriche, pour leur enjoindre de quitter le nom de princes de Castille qu'ils avoient pris, depuis la mort de D. Juan, soit par un pressentiment de ce qu'ils devoient être un jour, soit par quelqu'autre motif.

Les grands du royaume de Castille reconnoissent, sans difficulté, le roi & la reine de Portugal, les proclament princes de Castille, & leur rendent hommage. Les états d'Aragon ne se prêterent pas avec la même facilité aux desirs de Fer-

dinand, & lui opposerent tant de difficultés, que la reine de Castille ne put s'empêcher de dire tout haut : « Il seroit plus » court & plus glorieux de conquérir l'A» ragon, que d'en assembler les Etats, & » de souffrir leur hauteur mal fondée.— » Je ne crois pas, répondit Alphonse de » Fonseca, que Votre Altesse doive trou» ver mauvais que les Aragonois pren» nent la défense de leurs anciens privi» léges : ce n'est pas manquer au respect, » ni à l'obéissance, que de conserver les » droits & les libertés qu'ils ont reçus de » leurs ancêtres. Comme ils ne croient » pas qu'il soit de la prudence de préci» piter un serment ; de même ils sont cons» tans & fermes à observer ce qu'ils ont » une fois juré, & jamais ils ne le céde» ront à nulle autre nation du monde, » pour la fidélité & la soumission qu'ils » doivent à leurs maîtres légitimes. C'est » la premiere fois qu'on a proposé aux Etats » du royaume de déclarer une fille héri» tiere de la couronne. Ainsi il ne faut » pas que Votre Altesse s'étonne & nous » condamne, si nous n'allons pas si vîte, » & si nous avons tant de peine à intro» duire un nouvel exemple, dans la crainte » que cette nouveauté ne cause quelque » préjudice à la nation. »

La reine de Portugal accoucha d'un

prince, & mourut une heure après; ce qui leva toutes les difficultés. Le prince qui venoit de naître fut reconnu héritier de la couronne d'Aragon, dans les mêmes Etats de Sarragosse.

[ 1499. ]

Plus de cinquante mille Maures avoient reçu le baptême, dans le royaume de Grenade; & on traduisit en arabe l'Ancien & le Nouveau Testament, pour en procurer la lecture à ces nouveaux Chrétiens. Ximénès, qui se défioit de la sincérité de leur changement, fit supprimer cette traduction, afin de ne pas exposer les livres saints aux blasphêmes des Musulmans.

[ 1499. ]

Les Maures de Grenade se soulèvent tout-à-coup; & le commandant fait entrer des troupes dans la ville, afin de tenir les Chrétiens & les Infidèles également dans le respect, & d'empêcher les uns & les autres d'en venir aux mains. Ximénès, archevêque de Tolède, envoie un courrier à Séville où étoit la cour; c'étoit un Négre qui avoit coutume de faire, à pied, au moins vingt lieues en un jour. Ce malheureux s'enivra en chemin, & resta vingt-quatre heures dans le même endroit. Les rois Catholiques apprirent, par la voix publique,

publique, la nouvelle de la révolte de Grenade. Ferdinand qui n'aimoit pas l'archevêque, profita de cette occasion pour faire à la Reine des reproches assez vifs sur la confiance qu'elle accordoit à Ximénès. Enfin le courrier arriva, & Isabelle n'en fut pas moins obligée d'interposer son autorité, pour fermer la bouche aux ennemis de *l'archevêque*.

[ 1500. ]

Naissance de Charles-Quint, le 24 de Mars, jour de S. Mathias. Si l'on en croit ses panégyristes, ce jour lui fut toujours heureux. La reine de Castille, en apprenant cette nouvelle, s'écria : *Le sort est tombé sur Mathias !* faisant allusion au jour & à la fête où le jeune prince étoit né. L'événement prouva qu'il devoit réunir sur sa tête les vastes domaines des maisons de Bourgogne, d'Autriche, de Castille & d'Aragon. On lui donna le titre de duc de Luxembourg, quoique, suivant l'ancienne coutume, les enfans des ducs de Bourgogne eussent toujours porté le nom de comté de Charollois. Le jeune infant de Portugal, petit-fils de Ferdinand & d'Isabelle, mourut le 20 de Juillet, & l'archiduc Philippe prit alors, avec son épouse, le titre de Prince de Castille & d'Aragon.

[1500.]

L'Eſpagne commence à prendre part au rétabliſſement des ſciences. Toujours déchirée par des guerres inteſtines, elle ne pouvoit offrir aux Muſes un aſile tranquille, & ce ne fut que dans le ſeizieme ſiécle qu'on vit paroître quelques poétes. Le marquis de Santillanne tint le premier rang; il imita Pétrarque, mais le prix de ſes vers vient d'être ſortis de la plume d'un grand ſeigneur, & dans un tems où c'étoit un mérite que de ſçavoir lire. Jean Boſcan, Diégo de Mendoza, & Garcilaſſo de la Véga, ſurnommé le prince des poëtes lyriques, furent les maîtres de la poëſie eſpagnole. Elle dégénéra peu à peu, parce que l'affectation fit perdre de vue la belle & ſimple nature. Les poétes lyriques s'imaginoient atteindre au ſublime & au beau déſordre de l'ode, en répandant ſur leurs vers une obſcurité myſtérieuſe. La plûpart de leurs ſtances ſont pour les Eſpagnols mêmes, un recueil d'énigmes.

Lope de Véga, génie fécond, heureux & facile, ſecoua le joug des régles preſcrites, pour ſe frayer une route nouvelle: Gongora, plein d'eſprit & avide de gloire, haſarda des ouvrages hériſſés d'antithèſes & d'équivoques. Ces deux auteurs réunirent tous les ſuffrages par des traits char-

mans, & qui portoient l'empreinte de leur génie. Ils eurent bientôt une foule de mauvais copistes sous le beau nom d'imitateurs ; & les jeux de mots, les faux brillans, les écarts de l'imagination défigurerent la Poësie, tandis que le style énigmatique de Gratien gâtoit la Prose : on voulut, *à son exemple, paroître profond*, & l'on devint obscur.

Il est vrai que, dès le treizieme siécle, lorsque les Aragonois eurent secoué le joug des Maures, les lettres se renouvellerent parmi eux, avec le Christianisme, les mœurs & la politesse ; mais leurs sçavans ne s'occuperent alors qu'à composer des traités polémiques contre les Mahométans, & des livres d'instruction à l'usage des Chrétiens esclaves chez les Infidèles.

Ferdinand de Cordouë, qui passoit, vers le milieu du quinzieme siécle, pour le prodige de son tems, ne recueilleroit aujourd'hui que de foibles éloges. Sa science consistoit à posséder les scholastiques, Scot, Aléxandre de Hales & Aristote. C'étoit beaucoup pour ce tems-là ; mais il sçavoit peindre, chanter, danser & jouer des instrumens. Ces connoissances agréables parurent surprenantes dans un homme hérissé de Grec & de Latin. On le regarda comme un sorcier, & même comme l'an-

techrist ; il y donna lieu en se mêlant de faire des prédictions.

## [1500.]

Christophe Colomb & ses deux freres arrivent en Espagne, chargés de fers & condamnés à mort. La cour retentissoit depuis long-tems des plaintes que les ennemis de ces illustres étrangers se plaisoient à répandre ; la seule présence de Colomb auroit pu conjurer l'orage. Il ne suivit pas le conseil qu'on lui donnoit de se rendre auprès de la Reine, & c'est la plus grande faute qu'il ait faite en sa vie. On lui donna pour successeur Bovadilla, homme si violent, qu'on est surpris qu'il se soit contenté d'envoyer en Espagne les prétendus coupables avec les piéces de leur procès. Dès que Colomb fut en mer, on voulut lui ôter ses chaînes, mais il s'y opposa ; & il est vrai que son débarquement à Cadix, dans l'équipage d'un criminel condamné à mort, ne lui fit guères moins d'honneur que son entrée triomphante dans Barcelone, (Voyez ci-dessus, page 7.) Par le cri général qui s'éleva dans le peuple, par l'indignation que conçurent les Rois Catholiques contre Bovadilla, par la maniere dont ils chercherent à le dédommager des ignominies de sa prison, & par les assurances qu'ils lui don-

nerent hautement de le venger. « Il ne » put néanmoins obtenir d'être rétabli » dans ſon gouvernement ; la politique » s'y oppoſoit : à meſure que le Nouveau » Monde ſe découvroit, on s'appercevoit » qu'on lui avoit trop accordé. » Il avoit déja perdu la gloire qu'il méritoit, de donner *ſon nom à l'Amérique*, par la ſupercherie d'un capitaine *Eſpagnol nommé Alphonſe de Ojéda*, & d'un avanturier appellé Améric Veſpuce, géographe ou pilote de Florence. Munis des plans & des mémoires que Colomb venoit d'envoyer à la cour, ils n'eurent pas de peine à réuſſir dans leur voyage qu'ils avancerent fauſſement, dans leur relation, avoir duré vingt-cinq mois, afin qu'on crût qu'ils avoient reconnu la Terre-ferme avant Colomb. Lorſqu'on découvrit l'erreur, on s'étoit déja accoutumé à nommer Amérique la moitié de notre globe.

[ 1501. ]

On dompte les Maures rebelles qui habitoient les montagnes d'Alpuxarra, & on les oblige de recevoir le Baptême, ou de ſe retirer en Afrique. On fait monter à quatre-vingt mille hommes le nombre de ceux qui prirent le parti d'abandonner l'Eſpagne, en payant la taxe impoſée, qui étoit de dix écus d'or par famille.

On porte en même tems un décret qui enjoignoit à tous les Maures de se faire baptiser, ou de quitter le royaume dans trois mois, sous peine d'être mis en esclavage. Ils embrasserent le Christianisme pour la plûpart, mais ils ne renoncerent pas intérieurement à l'Alcoran. A cette nouvelle, le Soudan d'Egypte menace d'exterminer tous les Chrétiens de ses Etats. Ferdinand & Isabelle conjurent cet orage par une célèbre ambassade & de magnifiques présens.

[ 1502. ]

Colomb fait un quatrieme voyage en Amérique. Il lui étoit défendu d'aborder à aucun port de l'isle Espagnole, ( Saint-Domingue; ) forcé d'y relacher, « il se » hâta de sortir d'une isle, qui, après avoir » été le fondement de toute sa gloire & » le commencement de sa grandeur, étoit » devenue le théatre funeste où il avoit » reçu les plus sanglans affronts. » Trente-deux vaisseaux chargés d'or mettoient à la voile pour l'Espagne, & partirent malgré les représentations de Colomb, qui leur annonçoit une tempête prochaine. Vingt-un vaisseaux, chargés de seize millions, furent engloutis sous les eaux.

[ 1502. ]

Les rois de France & de Castille étoient

en guerre depuis long-tems, pour soutenir leurs droits sur le royaume de Naples. L'archiduc d'Autriche, gendre de Ferdinand, conclut un traité avec Louis XII, par lequel on confirmoit le mariage du jeune duc de Luxembourg, (Charles-Quint,) avec la princesse Claude de France, qui *épousa* François I; & on leur cédoit tout ce que la France & la Castille prétendoient sur le royaume de Naples. Tandis que ses ambassadeurs juroient la fidèle observation de ce traité, Ferdinand écrivoit au fameux Gonsalve, si connu sous le nom du GRAND GÉNÉRAL, de n'y avoir aucun égard, & lui envoyoit de nouveaux secours. Louis XII, au contraire, licentia une armée prête à passer en Italie, où sa bonne foi lui fit perdre toutes ses conquêtes. Ce n'étoit pas la premiere fois que les François éprouvoient combien Ferdinand étoit peu scrupuleux sur la fidélité. Louis XII disoit à cette occasion au gendre de Ferdinand: « Si votre » beau-pere a fait une perfidie, je ne veux » pas lui ressembler; & j'aime beaucoup » mieux avoir perdu un royaume que je » sçaurai bien reconquérir, que non pas » l'honneur qui ne peut jamais se recou» vrer. » On sçait que ce Prince refusa d'écouter Pierre Quintana, secrétaire du roi de Castille, alléguant pour raison qu'il

avoit été trompé deux fois, & qu'il ne vouloit pas l'être une troisieme: « Deux » fois, s'écria Ferdinand en jurant, il en » a bien menti l'ivrogne, je l'ai trompé » plus de dix fois. »

Wicquefort, auteur peu favorable au roi de Castille, mais d'ailleurs exact, ajoute à ce fait, « que Ferdinand se servit » de moines dans presque toutes ses affaires; » qu'il en avoit toujours à sa suite, & » dans les intrigues qu'il tramoit chez tous » les Princes, ses voisins; que frere Jean » de Mauléon négocioit continuellement » auprès de Charles VIII, roi de France, » & en obtint enfin la restitution du comté » de Roussillon; que les religieux du » Montserrat y furent employés après la » révolution des affaires de Naples.... » qu'enfin les prélats faisoient l'ornement » de toutes ses ambassades, & les reli- » gieux, le sort de toutes ses négociations, » particuliérement lorsqu'il avoit envie » de tromper; ce qui ne lui étoit pas fort » extraordinaire. » Il avoit toujours à la bouche cette maxime: « Le profit pour » moi, le danger & les dépenses pour » mes alliés. »

Zurita & Mariana ne l'excusent qu'en disant naïvement; l'un, « Qu'il est injuste » d'imputer à un Roi, un vice commun » à tous les Rois; » l'autre, « Que Ferdi-

» nand étoit dans la nécessité de s'accom-
» moder aux mœurs, au langage, & aux
» manieres qui étoient pour-lors en usage.»

[1503.]

La princesse Jeanne, épouse de l'archiduc Philippe, *donnoit de vives inquiétudes aux Rois Catholiques, par des accès de tristesse & de mélancolie qui devinrent plus violens dans la suite*, & lui firent donner le nom de JEANNE LA FOLLE. Jalouse de son époux, jusqu'à la fureur, elle avoit un empressement extraordinaire de se rendre en Flandres, où elle prétendit un jour aller à pied, refusant d'écouter les raisons qui retardoient les préparatifs de son voyage. Les gardes ne trouvoient pas d'autre moyen de la retenir dans Médina del Campo, où on l'avoit renfermée, que de lever le pont levis. Jeanne prit le parti de se tenir continuellement à la porte du château, & il ne fut pas possible de la déterminer à rentrer dans son appartement. La Reine, quoique malade à Ségovie, se rend auprès de sa fille, & mêlant la tendresse à l'autorité, l'engage enfin à tenir une conduite plus raisonnable, jusqu'au moment fixé pour son départ.

[1503.]

La fameuse ordonnance qui accordoit la liberté aux Indiens, & qui obligeoit les Espagnols de verser dans le trésor royal la moitié de l'or qu'ils tiroient des mines, n'avoit pas procuré les avantages qu'on s'en étoit promis. Les Indiens, devenus libres, refusoient de travailler; & les Castillans abandonnoient les mines, parce que le Souverain refusoit d'entrer dans les frais immenses qu'exigent ces sortes de travaux. La Reine se borna au tiers du profit, mais il fallut encore se relâcher; &, par un réglement qui a toujours subsisté depuis, elle se contenta du QUINT des métaux, des perles & des pierres précieuses.

[1504.]

La reine Isabelle meurt le 26 de Novembre, âgée de cinquante-quatre ans. L'histoire reconnoît en elle toutes les vertus qui immortalisent les grands Rois. La jalousie, seule passion dont elle fut tourmentée, lui fit exiger de Ferdinand, le serment qu'il ne passeroit point à de secondes nôces. Elle avoit laissé, dit-on, un testament, par lequel, « sans parler en » aucune maniere de l'archiduc son gen-

» dre, elle ordonna, qu'en cas que sa
» fille doña Jeanne, pour quelque raison
» que ce pût être, ne voulût pas gouver-
» ner par elle-même ses Etats, D. Ferdi-
» nand les gouverneroit, non plus comme
» roi de Castille, mais en qualité d'ad-
» ministrateur, jusqu'à ce que le prince
» Charles eût *atteint* l'âge de vingt ans.
» Elle régla de plus, qu'en reconnoissance
» des services de son mari, il jouiroit,
» tant qu'il vivroit, de la moitié des re-
» venus qu'on tiroit du Nouveau Monde,
» d'un million de ducats par année, &
» des trois grandes maîtrises des ordres
» militaires de Saint-Jacques, d'Alcantara
» & de Calatrava. »

Elle défendit qu'après sa mort, & à ses obsèques, on prit le deuil en habits de grosse serge, suivant l'ancienne coutume. C'est depuis ce tems-là que cette maniere de prendre le deuil en Espagne, à la mort des Souverains, s'est changée en une autre moins grossiere & moins lugubre.

Isabelle révoquoit dans son testament toutes les gratifications qu'elle avoit accordées à son avénement au trône, parce qu'elles « se trouvoient contraires au bien » de l'Etat, & que la nécessité avoit eu » plus de part à ces sortes de graces, que » son inclination. » Elle excepta cependant la donation du marquisat de Moya;

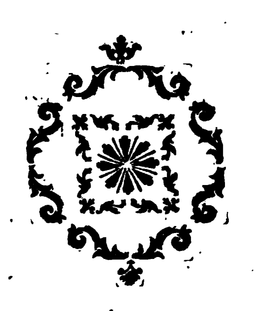
& déclara même qu'elle la ratifioit de nouveau en faveur du fidèle D. André de Cabréra, de sa femme, de ses enfans & de ses héritiers à perpétuité. (Voyez T. I, page 588.)

[1504.]

Le jour même de la mort d'Isabelle, à Médina-del-Campo, Ferdinand fit arborer le grand étendard de Castille, au nom de la princesse Jeanne, sa fille, & de l'archiduc Philippe, son époux, qui furent proclamés & reconnus, la princesse en qualité de Reine propriétaire, & l'archiduc comme époux de la Reine. Dans les autres villes du royaume où la proclamation devoit avoir lieu, on ne fit nulle mention de l'archiduc. Le peuple, avant que de le reconnoître, vouloit qu'il confirmât par serment les droits, les privilèges & les libertés du royaume de Castille, & qu'on ne reçut point d'étrangers dans les CONSEILS & les AUDIENCES. Les Audiences sont des tribunaux assez semblables à ce qu'on appelle en France, Présidiaux, Bailliages ou Justices royales. Elles sont du ressort du conseil suprême, qui tient lieu des parlemens, & qui est unique dans chaque royaume. On dit le conseil suprême de Castille, le conseil suprême d'Aragon, &c.

[1504.]

Ferdinand écrit à ſon gendre « qu'on ne » lui permettroit pas d'entrer en Eſpagne, » s'il n'étoit accompagné de ſon épouſe : » que les peuples vouloient ſe convaincre » par eux-mêmes, ſi ce qu'on publioit de » leur Reine étoit vrai, ſi ſon infirmité » n'étoit point *ſuppoſée*, & ſi la Prin» ceſſe étoit *abſolument* incapable de » gouverner la Caſtille par elle-même. »





# JEANNE, LA FOLLE; & PHILIPPE I, LE BEAU.

[1505.]

ON prétend que Philippe hérita de la couronne de Castille avec tant d'indifférence, qu'il parut balancer entre les Pays-bas & ces nombreux royaumes. Ce Prince, extrêmement bien fait, affable, magnifique & libéral jusqu'à la prodigalité, avoit gagné les cœurs des Grands & du peuple, pendant le séjour qu'il avoit fait en Espagne, lorsqu'il y fut reconnu héritier présomptif de Castille & d'Aragon. Le soupçonneux Ferdinand en avoit pris ombrage, & négotioit à Bruxelles de façon à y retenir son gendre. Un de ses ambassadeurs, nommé Conchillo tire de la reine Jeanne un écrit, par lequel » elle déclaroit approuver le testament de » sa mere, & consentir que Ferdinand » restât maître de la Castille, en qualité » d'administrateur, jusqu'à ce que son fils » Charles eût vingt ans. » L'archiduc saisit cet écrit qui suffisoit pour enlever l'Espagne à la maison d'Autriche, & Conchillo est jetté dans un cachot si horrible, que

tous les cheveux lui tomberent en une nuit. Jeanne fut arrêtée dans son appartement, avec défense d'y laisser entrer aucun Espagnol.

Pendant ce tems-là, Ferdinand formoit le singulier projet d'épouser la fille de Henri IV l'Impuissant ; cette même Princesse qui avoit disputé la couronne à Isabelle, & contre laquelle il avoit employé tant de rigueurs pour lui enlever ses Etats. L'opiniâtreté avec laquelle le roi de Portugal s'opposoit à cette prétention, fit seule échouer l'entreprise.

[1505.]

Ferdinand assemble les Etats de Castille à Toro. Jeanne la Folle y est proclamée Reine, pour la seconde fois, & Ferdinand est déclaré Régent jusqu'à la majorité de Charles son petit-fils : ces Etats sont sur-tout fameux par la promulgation d'un nouveau Code, auquel on travailloit depuis près de vingt ans, & dont l'objet principal étoit d'abréger l'administration de la justice, & de réformer les abus que la confusion des révoltes avoit introduits dans l'Etat. On appella ces loix *LEGES TAURICES*, du nom de la ville de Toro; & elles forment le Code de la Castille.

[1505.]

Philippe n'hésite pas à déclarer que le testament d'Isabelle est supposé. « Il se » persuada si bien cette supposition, qu'il » la fit croire à toute l'Espagne. Les Grands » si long-tems humiliés par Ferdinand, » avoient un vif intérêt de le croire & » de le persuader. » Ferdinand, n'ayant plus d'espérance de priver son gendre de la couronne de Castille, entreprit de lui ôter du moins celle d'Aragon. Il fit demander en mariage Germaine de Foix, niéce de Louis XII, que ce Prince aimoit comme sa fille, & l'obtint à condition » que le royaume de Naples, dont les » Aragonois entroient en possession, seroit » l'appanage des héritiers mâles qu'il se » promettoit d'avoir de son second ma» riage; &, en cas qu'il n'eût que des » filles, ce royaume seroit réuni tout en» tier à la couronne de France. » Le Ciel trompa encore ce nouveau trait de politique : Germaine de Foix n'eut qu'un fils, qui mourut huit jours après sa naissance.

[1505.]

Le comte de Tendilla avoit proposé de faire des conquêtes en Afrique, de prendre Oran, le port de Mazalquivir, nom arabe qui signifie le grand port, & plusieurs autres

autres places voisines. Il demandoit cent mille écus, avec promesse de rendre le reste de la somme, s'il ne la dépensoit pas toute entiere ; &, s'il en falloit davantage, d'y suppléer de son propre fonds. La mort d'Isabelle fit avorter ce projet. Ferdinand l'exécuta, malgré les circonstances critiques où il se trouvoit. Cette guerre fut heureusement conduite par D. Diégue de Cordouë, *Alcayde de Los Donzeles*, « capitaine des Damoiseaux. » On donnoit ce nom à de jeunes gentilshommes qui avoient été Pages à la cour, & qui n'avoient pas encore servi dans les troupes. On en formoit une compagnie, & ils faisoient leur premiere campagne sous un seigneur distingué par son courage & son expérience. Ils étoient dans les armées, ce qu'on appelloit autrefois en France les enfans perdus. On pourroit dire que, dans un sens, ils avoient quelques rapports avec nos mousquetaires, à la réserve que ceux-ci servent, même en tems de paix, au lieu que les autres n'étoient que pour la guerre. Le mot espagnol DONZEL, signifie jeune homme.

[1505.]

Christophe Colomb arrive en Espagne après un voyage malheureux ; &, pour comble de disgrace, la premiere nouvelle

qu'il apprit, fut la mort de la reine Isabelle sa protectrice. Après des poursuites inutiles pour rentrer dans ses droits, il se vit obligé de donner la démission de sa charge, & de se contenter de quelques terres & d'une pension qu'on lui offrit. Il mourut peu de mois après, âgé de soixante-cinq ans.

[1505.]

Au moment où tout sembloit annoncer une rupture entre Ferdinand & Philippe I, on signe à Salamanque un traité, le 24 de Novembre, aux conditions suivantes. » 1° Les deux Rois & la Reine gouverneront ensemble la Castille avec une égale » autorité. 2° Les loix, les ordonnances, les édits, tous les actes publics » seront signés de leurs trois noms, avec » la qualité de Rois. 3° On observera les » mêmes régles à toutes les publications, & » on commencera toujours par ces mots: » PAR ORDRE DE LEURS MAJESTÉS. » 4° Aussitôt que l'archiduc Roi, & la » Reine, son épouse, seront arrivés dans » leurs états, les peuples leur prêteront » serment de fidélité comme à leurs Rois » légitimes; au Roi Catholique, comme à » l'administrateur; & au duc de Luxembourg Charles, comme au prince des » Asturies, au successeur & à l'héritier

» des couronnes de Castille, de Léon &
» de Grenade. 5° Tous les revenus du
» royaume se partageront en deux parties
» égales, l'une pour le Roi Catholique,
» & l'autre pour le nouveau Roi & son
» épouse. 6° On fera le même partage
» à l'égard des revenus de la grande maî-
» trîse des trois ordres militaires de Saint-
» Jacques, de Calatrava & d'Alcantara.
» 7° On partagera de la même maniere
» les charges, les gouvernemens & tous
» les emplois. Le sort en décidera, & le
» roi Ferdinand en aura la moitié; le
» reste appartiendra au roi Philippe & à
» la reine Jeanne. » Le pape, l'empereur, les rois de France, d'Angleterre & de Portugal furent invités à se rendre garants du traité.

[1506.]

Philippe I partit de Flandres, malgré une grossesse avancée de la Reine qui l'accompagna, & arriva en Espagne avec beaucoup d'argent, de nombreux vaisseaux & le titre de Roi de Castille. La politique de Ferdinand en fut déconcertée, & bientôt il se vit abandonné de tous les Grands. Le Connétable, l'Amirante & le duc d'Albe, ses parens, le marquis de Denia son favori, & Ximénès, furent les seuls qui restérent auprès de lui. Il écrivit à D. Ma-

nuel qui avoit toute la confiance du nouveau Roi, & terminoit sa lettre par ces mots : « Pour moi, je suis résolu d'accabler de graces & de bienfaits mes ennemis, & de ne me venger des chagrins qu'on m'a causés, que par de nouvelles faveurs. » D. Manuel lui répondit qu'il n'avoit jamais eu d'autre vue que d'entretenir une intelligence parfaite entre le beau-pere & le gendre, & vantoit la droiture de ses intentions. Il ajoutoit : « La seule grace que j'ose vous demander, c'est que vous ne mettiez pas en oubli les services que j'ai rendus à votre couronne, & mon attention à vous donner des preuves de ma fidélité. Pour moi, en faisant réflexion sur ma vieillesse, & voyant que pour toute récompense de mes services je ne recevois que de mauvais traitemens, je me persuadois que Votre Majesté ne vouloit reconnoître ici bas ma fidélité, que par des prieres qu'elle offriroit ou feroit offrir pour le repos de mon ame quand je serois dans l'autre monde, mais je n'aspire pas encore à cette marque de votre reconnoissance ; car j'ai souvent ouï dire que les Princes ne causent que la damnation de leurs plus fidèles ministres, & que l'enfer est la récompense la plus ordinaire que ceux-ci

» retirent de leur zèle & de leur obéiſ-
» ſance. Je n'ai pas encore lu qu'un
» Roi ait jamais délivré aucun de ſes ſu-
» jets des flammes du purgatoire, je ne
» laiſſerai pas néanmoins de m'acquitter
» de mes devoirs ; & s'il y a dans le traité
» de Salamanque quelques articles qui
» ayent beſoin d'éclairciſſement, je pren-
» drai la liberté de ſupplier Votre Ma-
» jeſté que ſon amour pour la paix, lui
» inſpire cette modération & cette pru-
» dence qui ont toujours éclaté pendant
» tout ſon règne & dans les moindres
» actions de ſa vie. »

[1506.]

Ferdinand prit le parti d'aller lui-même au-devant de ſon gendre, dans l'eſpérance que ce Prince, touché de ſa politeſſe, s'avanceroit à ſon tour vers lui : il fut trompé. Philippe affecta d'aller de Compoſtelle à Burgos par de longs détours. Ximénès qui vouloit ſe ménager avec le nouveau Roi, dont il voyoit que le parti l'emporteroit infailliblement, ſe chargea de négocier une entrevue ; mais il fallut en paſſer par des formalités bien humiliantes. Ferdinand donna des ôtages, & ne reçut point d'autre aſſurance que la parole de Philippe, tant pour ſa perſonne, que pour deux cens hommes à qui on permit de

l'accompagner sans armes. Il demanda beaucoup, & n'obtint presque rien. Il représenta que le royaume de Grenade étant sa conquête, on ne pouvoit l'en priver sans une sorte d'injustice. On lui répondit que ce royaume étoit réuni à la Castille du vivant d'Isabelle; « qu'on ne par» tageoit point un sceptre, & qu'il n'avoit » point d'autre parti à prendre, que celui » de retourner en Aragon. » Il obtint enfin la possession des trois grandes maîtrises, avec une pension de cinquante mille écus, & prit la route d'Aragon, « quit» tant avec douleur la Castille, qui lui » avoit, après tout, d'extrêmes obligations, » & qui le renvoyoit presque aussi seul » qu'il y étoit venu pour en porter la cou» ronne. »

Si l'on en croit quelques historiens, » un motif d'intérêt très-pressant contrai» gnit D. Philippe, le meilleur Prince de » son siécle, d'en user si durement avec » son beau-pere, qui par ce titre seul » méritoit d'être plus ménagé. Il avoit » sçu que Ferdinand rouloit le projet de » lui enlever la couronne de Castille, » d'une maniere qui auroit rendu la Maison » d'Autriche la fable de toute l'Europe. »

[ 1506. ]

Les LAS CORTÈS, ou Etats généraux de

Castille, sont assemblés à Valladolid, Philippe veut leur faire adopter son projet d'interdire la Reine, & même de la renfermer. On en rejette la proposition, & on prête serment de fidélité à Jeanne, comme à la propriétaire de la couronne; à Philippe, comme à l'époux de la Reine; & au Duc de Luxembourg, comme au Prince des Asturies. Les Etats accorderent au nouveau Roi deux *millions* cinq cens *mille livres*.

[1506.]

Les seigneurs Flamands qui avoient accompagné Philippe, prétendirent qu'on ne pouvoit leur refuser le droit de partager avec les Grands d'Espagne la prérogative de se couvrir en présence du Roi; les Grands prouverent que la noblesse Flamande ne devoit pas jouir de cette distinction. Philippe termina la querelle, en ôtant le privilége à la Grandesse. Les murmures ne tarderent pas à éclater. On se plaignit des profusions du nouveau Monarque, de l'espece de prison où il retenoit la Reine, des changemens qu'il venoit de faire parmi les gouverneurs, les ministres & les magistrats que Ferdinand avoit placés; les plus sages craignoient de voir renaître les anciens troubles. Philippe mourut le 25 de Septembre, à l'âge

de vingt-huit ans, après une maladie de six jours, & « nul Prince ne fut pleuré si » universellement, ni si sincérement. » Il laissa deux fils, Charles & Ferdinand, avec une couronne enviée par son beau-pere, qui commença à espérer de la porter une seconde fois. Il confia la tutelle & l'éducation de ses enfans à Louis XII, roi de France, qu'il aimoit particuliérement, & qu'il regardoit comme le plus honnête homme de l'Europe.

[1506.]

La mort de Philippe I acheva de renverser le jugement de doña Jeanne. Elle n'en recouvra l'usage, de tems en tems, que pour se plaindre qu'on lui eût ôté le gouvernement de ses Etats. On eut mille peines à la faire consentir qu'on mit son époux dans un cercueil: « Mais ce cer-
» cueil l'accompagnoit toujours: elle ne
» le perdoit point de vue. Non contente
» de pleurer jour & nuit son époux, elle
» le traînoit dans toutes les villes de Cas-
» tille avec l'appareil lugubre de sa vi-
» duité, ne goûtant d'autre plaisir au
» monde que celui de renouveller éter-
» nellement ses obséques, sans vouloir
» qu'on le séparât d'elle. On la contrai-
» gnit enfin de mettre en dépôt dans une
» église, ce triste aliment de sa douleur;

» mais elle l'en fit tirer ; & ordonna qu'on
» ouvrit le cercueil, pour revoir celui
» dont l'idée étoit toujours présente à son
» esprit. On se lassa de la voir promener
» ainsi dans ses Etats l'étalage d'une mé-
» lancolie qui avoit d'abord excité la pi-
» tié. On la conduisit à Tordésillas, où
» elle s'enferma avec ce qu'elle appelloit
» son trésor, passant toute sa vie, qui fut
» assez longue, à le pleurer, à le contem-
» pler, à ne se nourrir que de ses larmes,
» à se plaindre de son pere & des Castil-
» lans, sans interrompre cet exercice, qu'en
» se délassant à combattre avec des chats,
» qui lui laisserent souvent des marques
» de son extravagance & de leur fureur.»
Elle mourut le 12 d'Avril 1555. On dit qu'elle recouvra la raison quelques jours avant sa mort.

[1507.]

Ximénès signala son zèle pour le bien public, dans un tems où l'Espagne étoit menacée de ces divisions intestines qui l'avoient tant de fois exposée sur le penchant d'une ruine prochaine. Il assembla les Grands qui se trouverent à la cour, & leur fit sentir la nécessité de nommer promptement un administrateur de la couronne. Le choix ne pouvoit tomber que
» sur l'empereur Maximilien d'Autriche,

& sur D. Ferdinand, roi d'Aragon, qui avoient également la qualité d'aïeuls du jeune prince des Asturies. Tout sembloit annoncer que Ferdinand seroit préféré, mais il étoit haï des Grands, & on craignoit le ressentiment des injures dont il croyoit avoir lieu de se plaindre. Ximénès eut le bonheur de sauver la Castille, en forçant les Grands de concourir à un rappel qu'ils ne pouvoient plus empêcher. Ferdinand reprit avec joie une couronne qu'il n'avoit cédée qu'avec un extrême dépit; & la maniere dont il se comporta lui fit honneur. Il prit un systême de gouvernement tout différent du premier, parce que les conjonctures étoient différentes; il devint les délices de la noblesse & du peuple, & fut jusqu'à sa mort, non pas simple administrateur & régent du royaume, mais plus absolu, plus souverain & plus Roi qu'il ne l'avoit jamais été.

[1508.]

Ximénès venoit d'être décoré de la pourpre, & portoit le nom de cardinal d'Espagne. Le desir de venger sa patrie des maux qu'elle avoit éprouvés si longtems de la part des Infidèles, lui inspira le dessein de porter la guerre en Afrique, & d'entreprendre à ses frais la conquête d'Oran, qui offroit un port avantageux au

commerce & à la sûreté des côtes maritimes du royaume. Il s'embarqua avec quatorze mille hommes, commandés par le célèbre Pierre Navarre, & la nécessité d'en venir aux mains, suivit de près la descente en Afrique. Le cardinal se contenta de haranguer les troupes, & alla se mettre en prieres, tandis qu'elles combattoient. Plus de vingt mille Maures laissés sur le champ de bataille, la ville emportée d'assaut, & un butin immense, justifierent à peine cette entreprise aux yeux de la nation, qui la traitoit de projet chimérique. Tandis qu'on se disposoit à de nouvelles conquêtes, Ferdinand écrivoit à Pierre Navarre : « Empêchez le » bon homme (Ximénès) de repasser » sitôt en Espagne. Il faut user autant » qu'on le pourra sa personne & son ar» gent. » Peu de tems après, Ximénès fonda l'université d'Alcala, & suivit toujours dans la suite la loi qu'il s'étoit prescrite de consacrer à la gloire de la religion & à l'utilité publique les grands revenus de son archevêché de Tolède, & des premieres dignités de l'Etat dont il étoit revêtu.

## [1508.]

Le cardinal Ximénès exécute le projet qui l'occupoit depuis plusieurs années, d'assurer

à perpétuité la célébration de l'office Mozarabe, & le pape Jules II confirme un établissement formé en conséquence, & qui subsiste encore aujourd'hui. La liturgie, ou l'ordre des cérémonies ecclésiastiques & de l'office divin, avoit souffert quelques changemens dès les premiers tems de la domination des Gots. Le rit grec s'y étoit introduit peu-à-peu, de maniere qu'avant le septieme siécle, l'Espagne n'avoit plus qu'une seule liturgie, composée de celle des Grecs & de celle des Latins, non point par S. Isidore, mais par de sçavans évêques plus anciens que lui, & par des conciles dont les canons ajoutoient ce qui pouvoit manquer à la décence du culte extérieur, & réformoient les abus qui s'y glissoient de tems en tems. Plusieurs historiens font S. Isidore auteur d'un Bréviaire & d'un Missel qui porte son nom, mais il a seulement contribué plus qu'aucun autre à le réformer, & à le mettre dans un meilleur ordre.

Après l'invasion des Arabes ou Sarasins d'Afrique, les Chrétiens Espagnols, captifs dans leur propre pays, acheterent, par un tribut, la liberté de s'assembler dans quelques églises pour y célébrer les divins mystéres, & continuerent à faire l'office appellé de S. Isidore. Ces Chrétiens, vivans parmi les Arabes, & asservis à

leur joug, furent appellés MOZARABES; cet office commença aussi à porter ce nom qu'il a conservé jusqu'à présent. Dans les siécles suivans, il fut autorisé, confirmé, vivement combattu, & enfin seulement conservé dans six paroisses de Tolède, ce qui lui a fait donner le nom d'office de Tolède. Il étoit presque tombé dans l'oubli, lorsque Ximénès « consi-
» dérant avec douleur qu'un office si res-
» pectable par son antiquité & par le
» mérite de ceux qui l'avoient établi, ne
» se trouvoit plus que dans de vieux li-
» vres gotiques, de difficile usage, em-
» ploya, pour le revoir & l'examiner,
» les gens les plus habiles, » & fit imprimer à grands frais tous ces livres, non pas en lettres gothiques, mais en caracteres romains. Le Missel fut imprimé au mois de Janvier 1500, & le Bréviaire, au mois d'Octobre 1502. Le zélé Cardinal n'en demeura pas là; il fonda treize chapelains pour chanter les heures canoniales & dire la Messe tous les jours, dans la chapelle qu'il leur bâtit auprès de la cathédrale de Tolède. Il ordonna que les curés des six paroisses Mozarabes seroient tirés de ce corps, toutes les fois que les cures seroient vacantes. Bientôt après, le rit Mozarabe fut établi comme à Tolède, à Salamanque & à Valladolid, mais les

exemplaires du Missel & du Bréviaire sont devenus si rares, que, même dans le seizieme siécle, on souhaitoit déja qu'un imitateur du cardinal Ximénès en procurât une édition. On vendit alors à Tolède un de ces Missels, trente pistoles. Le pape Paul III, qui mourut en 1549, » envoya des exprès en Espagne, pour » demander à l'église de Tolède un exem- » plaire de cet office, qu'il obtint, & » qu'il fit mettre dans la Bibliothéque du » Vatican. »

Ceux qui voudront avoir une connoissance plus détaillée de cette ancienne liturgie, & du rit qui s'y observe depuis tant de siécles, prendront la peine de consulter le sixieme volume, du mois de Juillet, des Actes des Saints. Ils y trouveront le traité le plus complet que nous ayons sur cette matiere. Nous nous contenterons d'observer ici, que, dans les six paroisses Mozarabes de Tolède, on ne dit plus aujourd'hui l'office Mozarabe qu'une fois l'an, le jour du patron de l'église; mais, dans la chapelle bâtie & fondée par le cardinal Ximénès, on le dit chaque jour de l'année. Le matin, on célèbre la Messe, après avoir chanté les quatre petites heures, Prime, Tierce, Sexte & None. Après midi, on chante Vêpres, Complies, & ensuite Matines & Laudes de

l'office du lendemain. A Noël, on ne dit qu'une seule Messe, & on jeûne trois jours avant l'Epiphanie. L'ancien calendrier ne contenoit que les dimanches, les féries, les fêtes de Notre-Seigneur, de la sainte Vierge, & seulement des saints Martyrs; celles des Confesseurs & des Vierges y furent ajoutées dans la suite, & en assez grand nombre pour qu'il ne restât presque plus de féries, même pendant le Carême.

Ce seroit une erreur de croire qu'il y ait une différence bien considérable entre le rit Mozarabe & la liturgie Romaine. L'une & l'autre se ressemblent en tout ce qui est essentiel, & ne different que dans la maniere de solemniser les fêtes; dans ce qu'on appelle rubriques & cérémonies; enfin dans le nombre des oraisons, des hymnes, des bénédictions & des prieres particulieres qui sont plus multipliées dans la liturgie Mozarabe que dans la Romaine.

[1510.]

Ferdinand forme le projet de conquérir toute la partie de l'Afrique dont les Romains avoient été autrefois les maîtres. Une seule victoire soumet les royaumes de Bugie & d'Alger; détermine les rois de Tunis & de Trémecen à se rendre vassaux & tributaires de l'Espagne; met

en liberté tous les esclaves Chrétiens, & répand l'épouvante dans toute l'Afrique. Un seul combat, engagé témérairement, & par le desir d'emporter un riche butin, ravit tous ces avantages, & fait périr l'armée Espagnole.

[1512.]

La guerre continuoit dans la Navarre; & le roi Jean d'Albret s'étant laissé prendre au dépourvu par les Castillans, fut contraint de se réfugier en France. Ferdinand s'empara de la Navarre, en vertu d'une bulle du pape, qui en dépouilloit le Souverain légitime, « comme fauteur du » schismatique Louis XII. » C'est sur ce titre imaginaire que les rois d'Espagne ont retenu la haute Navarre. Elle ne leur produit pas plus d'un million chaque année, mais ils y lèvent de bons soldats.

[1512.]

D. Ponce de Léon, infatué de l'opinion ridicule qu'il y avoit dans une des isles Bimini une fontaine dont les eaux avoient la vertu de rajeunir les vieillards qui s'y baignoient, part avec deux vaisseaux bien équipés, pour aller à la recherche de cette fontaine. Il range la côte septentrionale de S. Domingue, traverse les Lucayes, apperçoit le continent, y fait

fait une descente ; &, parce que ce pays étoit tout semé de fleurs, & qu'il y abordoit la semaine de Pâques-Fleuries, il le nomma FLORIDE. Cette découverte inespérée le consola de n'avoir pas trouvé la fontaine de Jouvence.

[1515.]

Ferdinand ne traînoit plus qu'une vie languissante : ne pouvant s'accoutumer à l'idée d'un successeur étranger, il fit un testament par lequel il instituoit « pour » héritier des deux couronnes de Castille » & d'Aragon, Ferdinand d'Autriche, » frere de Charles, parce qu'il étoit né en » Espagne, & qu'ayant été élevé parmi » les Espagnols, il en avoit pris les ma» nieres, & s'en étoit fait aimer. » Le conseil de Castille obtint que cette disposition testamentaire seroit changée en faveur de Charles, afin d'éviter les divisions & les guerres qu'elle alloit occasionner infailliblement.

[1516.]

Ferdinand termine un règne aussi glorieux pour lui, qu'il fut utile à la nation. Il avoit donné dans les visions de l'astrologie judiciaire, qui étoit alors fort à la mode ; & il évita toujours avec grand

foin de paſſer par Madrigal, où on lui avoit prédit qu'il mourroit. Une ſeule ville de Caſtille portoit ce nom. Quand il ſe vit arrêté par la maladie dans un hameau, il en demanda le nom, on lui répondit qu'il s'appelloit Madrigaléjo. Voyant alors comment il s'étoit trompé ſur l'intelligence de ſon horoſcope équivoque, il ſe diſpoſa tout de bon à une mort que ſa mauvaiſe ſanté lui préſageoit depuis quelque tems. « La fameuſe cloche de Villela, qui a dix braſſès de » tour, ſonna, dit-on, d'elle-même, ce » qui arrive quand l'Eſpagne, ſelon la » tradition populaire, eſt menacée de » quelque malheur. » On ne manqua pas de conjecturer alors qu'elle annonçoit la mort du Roi. Ferdinand confia la régence de la Caſtille au cardinal Ximénès, en attendant l'arrivée de Charles, qui venoit d'être déclaré majeur à Bruxelles.

La maiſon d'Autriche, qui a régné en Eſpagne l'eſpace de cent quatre-vingt-ſix ans, alloit ſuccéder à celle de Raymond de Bourgogne, prince du ſang de France, qui régnoit depuis quatre cens quarante-ſept ans, ſoit en Caſtille, ſoit en Aragon.

Pluſieurs hiſtoriens ont obſervé que, » parmi tant de couronnes accumulées

» sur la tête de Ferdinand, il y en avoit
» trois qu'il ne portoit que comme suc-
» cesseur de trois bâtards. Il étoit roi d'A-
» ragon, comme descendant de Ra-
» mire III, fils naturel de Sanche. Il
» étoit roi de Castille, par son épouse
» Isabelle, issue de Henri de Transtamare,
» fils naturel d'Alphonse XI. Il possédoit
» le royaume de Sicile, comme descen-
» dant de Mainfroi, fils naturel de l'em-
» pereur Frédéric II. »



## JEANNE, LA FOLLE; & *son fi*
## CHARLES I.

[1516.]

LEs Aragonois refusent à l'archevêq de Saragosse le titre de Régent, ne lui accordent que celui de curateur la Reine, & de lieutenant du prince Ch: les. Le cardinal Ximénès assemble Etats de Castille, & fait proclamer nouveau Roi, pendant qu'on délibér encore dans l'assemblée sur le titre qu' lui donneroit. Dès qu'il en reçut la n velle, il écrivit au roi de France, Fr çois I: « Pour continuation de la serve » amour que je vous porte, j'ai vo » vous faire part que j'ai été procla » Roi dans mes royaumes de Casti » Léon & Grenade, & que j'espere » tre de même en Aragon. » Il fut trom dans ses espérances; les Aragonois n proclamerent qu'en 1556, l'année près la mort de la reine Jeanne, sa m Charles avoit alors le plus grand int de ménager François I; & ces deux p ces affectoient de se donner les témoi ges de la plus intime confiance. « Je

» rien de plus à cœur que de vous com-
» plaire, comme tout bon fils doit faire
» à son bon pere, » écrivoit Charles, en envoyant à François de beaux chevaux Napolitains. Ces titres de PERE & de FILS étoient fort en usage parmi les Souverains. Les plus âgés prenoient le nom de pere, en écrivant aux plus jeunes.

[1516.]

Jean d'Albret voulut profiter de la circonstance où se trouvoit la Castille, pour recouvrer son royaume de Navarre. Il perd une armée de vingt mille hommes, & revient mourir de douleur à Pau, en Béarn. Catherine de Foix, son épouse, lui dit: « Si vous fussiez né Catherine,
» & moi D. Jean, nous n'aurions jamais
» perdu la Navarre. » Elle ne put survivre à ce malheur.

[1516.]

Les Grands de Castille se liguent contre Ximénès, & viennent en armes, lui demander de quel droit il gouverne le royaume? « En vertu du pouvoir qui m'a
» été confié, répondit-il, par le testament
» du feu Roi, & qui a été confirmé par
» le Roi régnant. — Mais Ferdinand,
» simple administrateur du royaume, pou-
» voit-il conférer la qualité de Régent?

» La Reine seule a ce droit. -- Eh
» bien, reprit le cardinal, en les faisan
» approcher d'un balcon d'où on décou
» vroit une batterie qui fit alors une dé
» charge générale, voilà les pouvoirs ave
» lesquels je gouverne & je gouvernerai.
Ximénès avoit alors près de quatre-ving
ans.

Les mécontens députent en Flandres pour y porter leurs plaintes : le cardin ne se justifie qu'en demandant à Charl des pouvoirs sans bornes; il les obtien & commande en maître qui sçait fai aimer & craindre l'autorité. Il retranch les pensions & les officiers inutiles; ré nit de nouveau au domaine de la co ronne, tout ce qui en avoit été aliéné usurpé; rétablit l'ordre dans les finance & acquitte les dettes de l'Etat.

[1516.]

L'ordre de la Toison d'or passa en Esp gne avec le roi Charles I. Il tient le pr mier rang parmi ceux qui sont conn dans ce royaume; les Rois se font gloi d'en être les chefs, & les grands-maître & de ne l'accorder que difficilement. l duc de Bourgogne, Philippe II, surnom LE BON, avoit institué cet ordre, en 143 à l'occasion de son mariage avec Eli beth de Portugal, & il ne devoit ê

conféré qu'à vingt-quatre chevaliers « nobles & sans reproche. » Dans un chapitre général, tenu à Bruxelles en 1516, Charles fixa le nombre de ces chevaliers à cinquante & un. Ils portoient alors un manteau d'écarlate doublé d'hermine, & un collier d'or émaillé, composé 1° de doubles fusils entrelassés, de façon qu'ils représentent la lettre B initiale du mot Bourgogne; 2° de pierres qui jettent des étincelles; & ces mots lui servent de devise: *Ante ferit quàm flamma micet:* « Il frappe » avant que la flamme ne paroisse. » La toison d'un mouton, en or, est suspendue à ce collier, avec cette autre devise: *Pretium non vile laborum:* « Digne ré» compense des travaux. » L'ancien habillement des chevaliers à été changé en une robe de toile d'argent, avec un manteau de velours cramoisi, & un chaperon de velours violet. Le collier qu'on porte hors des jours de cérémonie, est un ruban cramoisi, auquel est suspendue la Toison d'or.

[1517.]

L'esprit de révolte se réveille à la vue des trésors de l'Amérique & de l'Espagne qui passoient en Flandres, à la cour d'un Roi qui tardoit trop à venir prendre les rênes du gouvernement, & on parle d'é-

lever fur le trône le prince Ferdinand. Charles arrive fur les vives repréſentations des Ximénès, qui mourut diſgracié «après » avoir fait plus de bien à ſa patrie que » tous les Rois qui avoient gouverné.... » Pendant vingt-deux ans qu'il fut archevêque de Tolède, il employa près de » vingt millions pour les beſoins de l'E» tat & du peuple. Il forma dans la ville » archiépiſcopale, en faveur des filles de » condition, un établiſſement que Louis » XIV a imité depuis en grand, pour le » ſoulagement de la pauvre nobleſſe.»

[1518.]

Les Etats du royaume de Caſtille, aſſemblés à Valladolid, proclament Charles, Roi, ſolidairement avec la Reine ſa mere; & exigent de lui le ferment « de » ne naturaliſer aucun Etranger; de ne » point faire ſortir d'argent d'Eſpagne; » d'exclure les Flamands, & ſes autres » ſujets non Caſtillans, des charges, des » dignités & des bénéfices de la Caſtille; » enfin de ne point mettre à l'enchere les » revenus de la couronne.»

Charles ne tarda pas à donner l'archevêché de Tolède à Guillaume de Crouy, neveu du ſeigneur de Crouy ou de Croy de Chievres, qui avoit été ſon gouverneur, & fit décorer de la pourpre Ro-

maine Adrien Florent, son précepteur, connu alors sous le nom de doyen de Louvain, bientôt après sous celui d'évêque de Tortose, & enfin d'Adrien VI, souverain pontife.

[1518.]

Le pape Léon X se plaignit au roi d'Espagne de la conduite du duc d'Urbin, François-Marie de la Rovere, qui ravageoit les terres de l'Eglise & de la Toscane. Charles écrivit sur le champ au roi de France : « Je suis touché des » justes plaintes de Sa Sainteté, & je vous » conjure de rappeller tous les François » qui servent dans l'armée du duc d'Ur-» bin. » François I répondit : « Je suis » touché des justes plaintes de Sa Sain-» teté, & je vous conjure de rappeller » tous les Espagnols qui servent dans l'ar-» mée du duc d'Urbin. » Malgré cette plaisanterie qui montre sur quel ton ces deux princes étoient alors ensemble, le pape fut puissamment secouru.

[1518.]

Le célèbre Fernand Cortez part, avec dix vaisseaux, six cens Espagnols, dix-huit chevaux, & quelques piéces de campagne, pour tenter la conquête du Méxique. Il réussit autant par la politique & l'a-

dresse, que par la force & l'audace. On observe que « toutes les expéditions qui
» ont procuré à l'Espagne deux empires
» & trente provinces en Amérique, ne
» coûterent jamais rien au Roi. Des par-
» ticuliers tentoient la fortune à leurs dé-
» pens : un heureux succès les mettoit-il
» en possession du gouvernement des pays
» conquis ? ce fruit de leurs travaux ap-
» partenoit à la cour, avec le Quint des
» richesses qu'ils en retiroient. Etoient-ils
» malheureux ? ils perdoient leurs biens
» sans obtenir aucun dédommagement de
» la part du ministere. Si l'amour de la
» patrie eût seul animé leur courage, on
» pourroit les regarder comme autant de
» héros. » On ne rappelle point ici le souvenir des violences tant de fois reprochées aux conquérans de l'Amérique. Le marchand avide, le soldat licencieux, l'aventurier sans mœurs & sans loix, sont, par-tout, des hommes capables de faire honte à l'humanité. Malheureusement les premiers conquérans du Nouveau-Monde furent tirés de ces trois classes, & se trouverent trop éloignés du centre de l'autorité, pour entendre sa voix & craindre sa vengeance. « Dans un cas comme celui-
» ci, chaque nation peut se demander à
» elle-même, ce qui lui seroit arrivé, si,
» la premiere, elle avoit couru à la con-

» quête ; si, avant toute autre, elle avoit
» armé ses plus mauvais sujets, pour con-
» sommer l'expédition ? Il y a toute ap-
» parence qu'avec un peu de philosophie,
» qui renferme toujours la connoissance
» des hommes, on résoudroit la question
» de maniere à ne pas s'enorgueillir soi-
» même, & qu'on apprendroit, sinon à
» excuser les crimes, du moins à ne pas
» croire que ceux à qui on les reproche
» en étoient seuls capables. »

Le systême du fameux Cortez étoit de favoriser dans les colonies, les frabriques, les manufactures & tous les arts utiles. D'autres maximes n'ont pas tardé à prévaloir ; &, afin de tenir les colonies dans une entiere dépendance, on a voulu qu'elles fussent réduites à tirer directement de l'Espagne la plûpart des choses nécessaires à la vie & à l'entretien. Mais, l'Espagne ne se suffisant pas à elle-même, il a fallu recourir aux nations étrangeres ; ce qui, dans la suite des tems, a donné lieu aux observateurs d'examiner « com-
» bien devoit coûter une aulne de drap,
» qui, portée de la Hollande à Cadix,
» de Cadix à la Vera-Cruz, de la Vera-
» Cruz au Méxique, finit par être vendue
» dans une province éloignée de quatre
» à cinq cens lieues, pour la douzieme
» & vingtieme fois, & vendue au prix

» arbitraire, fixé par l'avarice & la cupi-
» dité. »

[1519.]

Le roi d'Espagne est élu empereur sous le nom de Charles-Quint, après la mort de Maximilien I, son aïeul, qui avoit eu long-tems le dessein de procurer la couronne impériale à l'archiduc Ferdinand, afin de partager sa maison en deux branches également puissantes. Charles fut principalement redevable de la couronne impériale à Frédéric, électeur de Saxe, qui auroit pu la prendre pour lui-même. Non-seulement il refusa une somme considérable que les ambassadeurs d'Espagne lui offroient, mais encore il ne voulut jamais permettre qu'on en distribuât une partie à ses gens.

On donna alors le titre de MAJESTÉ au roi d'Espagne, au lieu de celui d'ALTESSE. Quelques historiens ajoutent que « François I & les autres rois de l'Europe » suivirent cet exemple. » Il est certain qu'en 1474, le terme de MAJESTÉ commençoit d'être en usage en France, lorsqu'on parloit ou qu'on écrivoit à Louis XI.

François I, le seul compétiteur à l'empire, que Charles eût à craindre, sentit vivement le chagrin de n'avoir pas été préféré; ce qu'on peut regarder comme

une des causes principales de la jalousie qui anima toujours ces deux princes, & qui augmenta les divisions entre la France & la maison d'Autriche.

[1520.]

L'Espagne n'applaudissoit pas au choix des électeurs de l'empire. Elle prévoyoit que son roi ne résideroit plus qu'en Allemagne ou dans les Pays-bas, & que ses trésors ne serviroient plus qu'à enrichir des étrangers. Charles est obligé de quitter Valladolid, où l'on entreprend de le retenir malgré lui. Tolède, Madrid, Salamanque, Toro, Murcie & Cordouë, refusent de souscrire à un don gratuit de six cens millions de maravedis, payables en trois ans. Cette somme étoit d'environ quinze millions de notre monnoie. Le roi est obligé de traiter avec ses sujets, & d'acheter la liberté d'aller se faire couronner empereur, en jurant « de revenir » au plutôt en Espagne; de s'y marier; » de réformer sa maison; de priver tous » les étrangers de leurs emplois & de » leurs pensions; de défendre, sous peine » de la vie, la sortie de l'or & de l'ar» gent hors du royaume; de ne nommer » à la régence que des seigneurs du pays, » & de déclarer, par un décret authen» tique, l'Espagne indépendante de l'Em-

» pire. » Ce dernier point avoit pour objet les prétentions du corps Germanique, qui se prétendoit substitué au pouvoir de l'empire Romain.

[1521.]

Le mécontentement de voir les Flamands à la tête des affaires, & le cardinal Adrien, chargé de la régence, malgré les promesses du Roi, excite le peuple à la révolte. Bientôt il se forme une confédération entre les principales villes du royaume, sous le nom de *SANTA IUNTA*. SAINTE LIGUE. La noblesse y prit peu de part, & la nomma *communeros*, COMMUNAUTÉS, pour signifier qu'elle étoit composée de gens du commun. La ligue s'empara du château de Tordesillas, où Jeanne la Folle étoit renfermée; & le nom de cette princesse reconnue Reine, & à qui la couronne appartenoit, se trouvoit à la tête de toutes les délibérations, & sembloit autoriser les révoltés, en servant de prétexte à toutes leurs violences; car on la supposoit en état de gouverner par elle-même, & beaucoup mieux que son fils.

Deux femmes jouerent le plus grand rôle dans les deux partis contraires. La duchesse de Médina-Sidonia, épouse du gouverneur de l'Andalousie, retint cette

province dans la fidélité qu'elle devoit au Roi, & contribua, par son adresse autant que par plusieurs démarches hardies, à dissiper la ligue.

Marie de Pachéco, épouse de D. Jean Padilla, étoit l'ame de la *SANTA JUNTA*. Elle seule donnoit le mouvement à cette confédération, avec un courage, une activité, une prudence dignes d'une meilleur cause : elle écrivit à François I, pour l'engager à envoyer dans la Navarre Henri d'Albret, & ne ménagea rien pour appuyer son parti du secours des puissances ennemies de Charles-Quint. Le roi de Portugal ne répondit que pour offrir aux rebelles sa médiation auprès de l'Empereur.

Les chefs de la ligue manquoient d'argent pour payer leurs soldats. Marie de Pachéco, après avoir épuisé toutes les ressources, fit fondre l'or & l'argent des vases sacrés & des reliquaires qui se trouverent dans toutes les églises de Tolède, pour en faire de la monnoie.

[1521.]

Les Navarrois, fidèles à la maison d'Albret, voulurent profiter des troubles que la ligue excitoit dans la Castille. Les habitans d'Estella écrivirent au jeune Henri, (aïeul maternel de Henri IV, roi de

France :) « Sire, paroissez seulement ; » aussitôt vous verrez jusqu'aux pierres, » aux montagnes & aux arbres s'armer » pour votre service. » Une puissante armée pénetre dans la Navarre ; en quinze jours, les François font la conquête de ce royaume : leur ardeur les conduit en Castille ; ils n'éprouvent que des pertes, & la Navarre rentre sous la domination des Espagnols.

[ 1522. ]

Charles-Quint revient en Espagne, & n'y veut affermir son autorité que par la clémence. Il fait publier une amnistie générale, dont quatre-vingts personnes étoient exclues. Huit députés des villes confédérées périssent sur un échaffaut, & le conseil demandant encore des exemples de sévérité : « Je n'y consentirai jamais, répondit le Roi ; voilà assez de sang répandu. »

[ 1522. ]

L'usage de porter la barbe longue, & une fraise autour du cou, s'introduit en Espagne. On y avoit suivi jusqu'alors la coutume des Romains, de se faire raser la barbe.

Les Espagnols faisoient alors consister leur luxe dans la beauté de leurs armes &

& de leurs équipages, dans le nombre de leurs domestiques, de leurs chevaux & de leurs troupeaux. Ils s'adonnoient surtout à l'agriculture. L'abondance rendoit les impôts supportables, & la frugalité laissoit peu de matiére à la chicane. Les villes ainsi que les campagnes étoient remplies d'habitans belliqueux, naturellement robustes, & aimant le métier des armes. Les hommes ne se marioient qu'à trente ans, & les femmes à vingt-cinq.
» Raisonnables & vertueux par caractere,
» leur tempérance n'admettoit que des
» mets grossiers & peu propres à irriter
» l'appétit, la délicatesse n'ayant pas en-
» core été introduite par la communica-
» tion avec l'étranger, & les parfums des
» Indes n'ayant pas encore causé en Espa-
» gne tous les maux que les richesses de
» l'Asie avoient autrefois produits dans
» Rome. »

L'habillement des hommes consistoit
» en des hauts de chausses serrés avec
» des genouillieres; un juste au corps ou
» saye, dont les pans étoient larges, & un
» surtout; avec une cape & un capuchon.
» Ils portoient à leur ceinture une escar-
» celle ou bourse de cuir. Une toque fort
» plate de laine de Milan ou de velours;
» un bonnet rond ou un chaperon de
» drap leur couvroit la tête. Les chauf-

» ſes étoient de ſerge, de drap ou d'éta-
» mine, & s'attachoient avec des éguil-
» lettes. » Philippe II fut le premier qui porta des bas de ſoie tricotés à l'éguille. Il les reçut en préſent de l'épouſe de D. Guttieres Lopes de Paradilla.

» Les femmes portoient des robes de
» drap: celles de velours étoient en uſage,
» ſur-tout pour les nôces, & elles ſe con-
» ſervoient dans les familles pendant plu-
» ſieurs générations; il n'étoit pas extraor-
» dinaire de voir une jeune mariée por-
» ter la robe de velours dont ſa biſaïeule
» s'étoit ſervie le jour de ſon mariage. Le
» peuple trouvoit à l'hôtel-de-ville des
» habits que l'on prêtoit pour la célébra-
» tion des nôces. L'habillement des fem-
» mes conſiſtoit encore en une mante de
» drap très-fin, & un chapeau de feutre
» ou de velours, avec des houpes & des
» cordons de ſoie. »

[1522.]

Le roi d'Eſpagne récompenſe d'Ayala, un de ſes Pages, qui avoit vendu ſon cheval pour fournir de l'argent à ſon pere, proſcrit en qualité de chef du conſeil de la *Santa-Junta*.

On vint indiquer au monarque la retraite d'un autre proſcrit: « Allez, dit-il,
» allez plutôt lui dire que je ſuis ici; il

» a bien plus à craindre de moi, que je » n'ai à craindre de lui. » Charles-Quint regagna, par ces traits de clémence, le respect & l'amour de ses sujets.

[1522.]

La guerre éclate entre la France & l'Espagne. Les deux monarques avoient une égale impatience de mesurer leurs forces, & furent également aggresseurs, sous l'apparence de la modération. « L'un vouloit faire rougir les Électeurs de la pré» férence qu'ils avoient accordée à son » rival; l'autre vouloit justifier ce choix, » & faire avouer à l'Europe, que déja su» périeur à son rival dans les intrigues du » cabinet, il étoit encore au moins son » égal dans l'art de la guerre. » L'histoire attribue à cette animosité la perte de l'isle de Rhodes, qu'il eût été si facile de conserver, en secondant les efforts de ces héros, qui, sous la conduite de Villiers de l'Isle Adam, résisterent pendant six mois à toutes les forces de Soliman.

[1523.]

Le connétable de Bourbon, persécuté à outrance par la duchesse d'Angoulême, mere de François I, accepte les propositions, ou plutôt les promesses éblouissantes de Charles-Quint qui lui offroit en

mariage la princesse Eléonore, sa sœur, veuve du roi de Portugal, avec une dot de deux cens mille écus, sans y comprendre vingt mille écus de rente, & pour cinq ou six cens mille écus de bagues & de bijoux qu'elle avoit déja. Bourbon devoit faire soulever les provinces de sa dépendance. Le comte de Beaurein, esprit souple & adroit, lia cette intrigue, au nom de Charles, avec le connétable. «Il » ne falloit pas grand prêcheur, dit Pas» quier, pour persuader celui qui ne l'é» toit que trop de soi-même» par la haine qu'il portoit à la Reine-mere.

[1523.]

Charles-Quint commande en personne l'armée qui devoit opérer du côté des Pyrénées, & forme le siége de Fontarabie, malgré les représentations de ses guerriers les plus expérimentés. Le célèbre duc d'Albe disoit hautement: « L'empereur a » ressemblé jusqu'ici à son sage aïeul ma» ternel Ferdinand; le voilà qui va res» sembler à son imprudent aïeul paternel » Maximilien, que la difficulté d'aucune » entreprise ne rebuta jamais, & qui » échoua constamment dans toutes celles » qu'il forma.» Le succès en fut cependant heureux, mais par la lâcheté du gouverneur Frauget, que le roi de France fit

casser & dégrader de noblesse sur un échafaud dans la ville de Lyon.

[1523.]

Le meurtre de plusieurs personnes assassinées, faute d'avoir de quoi se défendre, engagea le Roi à permettre à tous les Espagnols de porter l'épée. Cette prérogative, réservée à la noblesse, occasionna un changement considérable dans la nation. » On aima mieux promener habituellement, pendant tout le jour, une longue épée, que d'employer ses mains à des arts utiles & à la culture des terres. »

[1524.]

Le duc de Bourbon échoue dans sa premiere entreprise contre la France, & leve le siége de Marseille, dont « les bons bourgeois, disoit-il, étonnés par trois coups de canons, viendroient, la corde au col, lui présenter les clefs. » Il eut à souffrir, en cette occasion, les hauteurs & les railleries des officiers généraux de Charles-Quint.

[1524.]

Premieres tentatives pour la découverte & la conquête du Pérou. Diégue d'Almagro, & Ferdinand de Luque, ecclé-

siastique, se chargent de cette entreprise, n'ayant avec eux que cent quatre-vingt-quatre hommes, un seul vaisseau & deux canots.

En moins de cinquante ans, il est arrivé, pour le quint du Roi sur les seules mines du Potosi, près de quatre cens millions. Il est constant, par les registres de Séville, que, depuis l'année 1519 jusqu'en 1617, l'Espagne a reçu du Nouveau-Monde mille trois cens trente-six millions d'or. On prétendit dans la suite des tems que l'acquisition du Nouveau-Monde avoit plongé l'Espagne dans un état d'indigence & d'inaction. « Cette » conquête, qui devoit lui donner tant » d'avantages sur les autres nations, n'a » servi, en quelque sorte, qu'à la trom» per sur la nature des véritables riches» ses d'un empire. On s'imagina que de» puis qu'on avoit des mines d'or & d'ar» gent, avec des pays immenses, il ne » falloit plus travailler; que les manu» factures étoient inutiles; qu'on auroit » tous les peuples à son service & dans » sa dépendance, en leur faisant espérer » quelques légères parties des trésors de » l'Amérique. Mais qu'est-il arrivé? l'inac» tion & la mollesse, bien loin de dimi» nuer les besoins, n'ont fait que les aug» menter. On a donné son or & son

» argent aux nations voisines pour les » denrées de nécessité & de luxe. Les » matieres premieres de l'Espagne, c'est-» à-dire les productions de son cru, ont » passé ailleurs pour y recevoir la main » d'œuvre, & l'on a racheté bien cher » ces mêmes marchandises fabriquées par » l'étranger. Le défaut de commerce a » dépeuplé l'Espagne & l'Amérique. Ces » vastes contrées ont été réduites à un » état de langueur; tandis que d'autres » Puissances, bien plus bornées, ont ac-» quis des forces très-supérieures. »

[ 1525. ]

On manquoit d'argent dans Pavie, assiégée par les François malgré les rigueurs de l'hiver; & nul convoi ne pouvoit pénétrer dans la ville. Deux hommes déguisés en vivandiers, traversent le camp ennemi, conduisant chacun un cheval, chargé de deux barils de vin, & s'approchent de la ville le plus qu'ils peuvent. Le gouverneur qui étoit peut-être l'auteur de cette ruse, fait une sortie de ce côté-là, & les prétendus vivandiers font enlever leurs barils qui contenoient, au lieu de vin, trois mille ducats. Les Espagnols offrirent la part qu'ils pouvoient prétendre à cette somme, afin d'en grossir celle qui

étoit dûe aux Lanſquenets, & d'appaiſer leurs murmures.

[1525.]

L'Eſpagne veut faire éclater ſa joie du gain de la bataille de Pavie, où François I venoit d'être fait priſonnier. « A » Dieu ne plaiſe, dit le Roi, que j'in» ſulte par d'odieuſes fêtes au malheur de » mes freres! Les réjouiſſances ne con» viennent qu'aux ſuccès obtenus contre » les ennemis de la religion. » Il défendit les feux de joie, le ſon des cloches, les réjouiſſances publiques, & ordonna des prieres « pour remercier Dieu de lui » avoir fourni les moyens de pardonner » à ſes ennemis, de récompenſer ſes al» liés, de procurer une paix ſolide à la » Chrétienté, & de la réunir contre les » Infidèles. »

[1525.]

Les François taxoient d'hypocriſie les traits de modération que Charles-Quint offroit aux yeux de toute l'Europe, & dont il ne ſe démentit qu'à l'égard de Volſey, cardinal d'York, miniſtre & favori d'Henri VIII, roi d'Angleterre. Il lui avoit toujours écrit de ſa main, & ſignoit: VOTRE FILS ET COUSIN CHAR-

LES. Auſſitôt après la bataille de Pavie, il ſe contenta de lui faire écrire par un ſecrétaire, & de ſigner ſimplement CHARLES. On attribue à ce changement, le zèle que le roi d'Angleterre fit paroitre alors pour les intérêts de la France.

[1525.]

François I débarque en Eſpagne, où il déſiroit d'être transféré, eſpérant qu'une heure d'entretien avec Charles-Quint ſuffiroit pour terminer les négociations déja entamées, & qui traînoient en longueurs. » Je crois connoître la modération de » l'empereur, lui diſoit le marquis de » Peſcaire; je ſuis ſûr qu'il uſera géné» reuſement de la victoire. S'il pouvoit » oublier ce qu'il doit à votre rang, à » vos vertus, à vos malheurs, je ne ceſ» ſerois de le lui rappeller, & je perdrois » le peu de crédit que mes ſervices peu» vent m'avoir acquis, ou vous ſeriez con» tent de lui.» Le Roi priſonnier n'en jugeoit pas moins favorablement, parce que rien n'étoit plus conforme à ſa façon de penſer. On le conduiſit d'abord dans la fortereſſe de Sciativa, au royaume de Valence, où les rois d'Aragon enfermoient anciennement les priſonniers d'Etat. Bientôt après on le tranſporta à Ma-

drid, afin de l'éloigner de la mer, dont le voisinage auroit pu faciliter sa fuite.

[1525.]

Le duc de Bourbon arrive à Madrid, afin de veiller à ses intérêts, & d'intervenir dans le traité qui devoit se conclure entre les deux Rois. Les Grands de Castille ne l'appelloient que LE TRAITRE À SON ROI, & ne lui donnerent que des marques de mépris. Le marquis de Villena répondit au Roi, qui lui demandoit sa maison pour y loger le duc: «Je » ne puis rien refuser à Votre Majesté, » mais je lui déclare que, dès que Bour- » bon en sera sorti, j'y mettrai le feu moi- » même, comme à une maison infectée » de la perfidie, & indigne d'être désor- » mais habitée par un sujet fidèle.»

[1525.]

L'ennui inséparable d'une prison trop dure, & les longueurs affectées qu'on mettoit à la conclusion d'un traité, causerent à François I une maladie qui fit craindre pour ses jours. Charles-Quint ne pût se défendre de lui faire une visite: «Votre Majesté impériale vient donc » voir mourir son prisonnier?» lui dit François I. «Vous n'êtes point mon pri-

» sonnier, répondit Charles, mais mon » frere, & mon ami; je n'ai d'autre des- » sein que de vous donner la liberté & » toute la satisfaction que vous pouvez » désirer. » Les suites répondirent mal à ces protestations, mais elles contribuerent alors au rétablissement de la santé du Roi de France.

[1526.]

Les Etats de la province de *Biscaye* choisissent, par ordre du Roi, de sçavans jurisconsultes pour travailler à un corps de loix. Celles des Gots y étoient encore en usage. Les Biscayens qui ne plierent pas sous les Romains, & qui sçurent défendre leur liberté contre les Maures, se vantent, avec raison, de n'avoir point mêlé leur sang avec celui des Sarasins, ni avec celui des Juifs.

Cette province porte le titre de seigneurie, & le seigneur n'en prend possession qu'après s'être obligé par serment, jusqu'à quatre fois, de conserver tous les priviléges. Alors il se rend près de la ville de Guernica, &, assis sur une pierre placée sous un arbre, il reçoit le serment de fidélité de ses sujets.

[1526.]

Le traité de Madrid est enfin signé le

14 de Janvier ; François I cédoit à Charles-Quint « tous ses droits sur l'Italie ;
» rendoit le duché de Bourgogne ; re-
» nonçoit à la souveraineté de la Flan-
» dre & de l'Artois ; ôtoit sa protection
» au roi de Navarre, au duc de Guel-
» dres, au duc de Virtemberg, à Robert
» de la Marque, & s'obligeoit à payer
» deux millions de rançon, outre cinq
» cens mille écus que l'Espagne devoit
» au roi d'Angleterre... il promettoit
» d'épouser Eléonore d'Autriche, Reine
» douairière de Portugal ; de rétablir le
» duc de Bourbon & ses complices dans
» tous leurs biens ; de fournir un secours
» d'hommes, d'argent & de vaisseaux pour
» les expéditions qu'on méditoit de faire
» en Italie ; & de donner en ôtages ses
» deux fils aînés, ou de remplacer le ca-
» det par douze des plus grands seigneurs
» du royaume. » François I avoit protesté contre ce traité, que Gattinara désapprouva dans le conseil, & refusa opiniâtrément de sceller en sa qualité de chancelier. Charles-Quint le scella lui-même, & retint encore plus d'un mois son prisonnier, tant il comptoit peu sur l'exécution du traité.

[ 1526. ]

Charles-Quint épouse l'infante Isabelle

de Portugal, & donne, à cette occasion, une forme durable à l'étiquette. Elle a les plus grands rapports avec le cérémonial usité, pendant tout le quinzieme siécle, dans les cours de France & de Bourgogne. «Ces usages qui furent d'abord l'éti» quette de la cour de France, passerent » chez tous les Princes issus de la Maison » Royale. Le tems qui les a abolis parmi » nous, les a introduits dans la Maison » d'Autriche, avec l'héritiere de Bour» gogne; & l'étiquette d'Espagne en est » encore une majestueuse émanation.»

[1527.]

Toutes les puissances de l'Europe s'étoient liguées contre le roi d'Espagne, pour le forcer de modérer les conditions du traité de Madrid, & l'obliger à relâcher les deux fils aînés de François I, moyennant une rançon. Cette alliance s'appelloit LA LIGUE SAINTE, parce que le pape en étoit le chef. Charles-Quint ne sçachant plus où trouver l'argent nécessaire au payement de ses troupes, assemble à Valladolid les Etats de Castille, & leur demande une partie des sommes dont il a besoin. Les trois ordres qui, pour la premiere fois, formoient des corps différens, & délibéroient séparément, refusent les secours qu'on exige. « Le

» Clergé, parce qu'il ne pouvoit dispo-
» ser des biens consacrés à la religion;
» la Noblesse, parce qu'elle dérogeoit à
» ses priviléges en payant un tribut; le
» Tiers-Etat, parce que n'ayant pas en-
» core payé un don gratuit de quatre
» cent mille ducats accordé au Roi pour
» son mariage, il lui étoit impossible de
» fournir de nouvelles sommes. » Le monarque feignit de goûter ces raisons, quoiqu'il en fût très-mécontent; & les troupes n'étant pas payées en Italie, le duc de Bourbon leur promit le pillage de Florence & de Rome.

[1527.]

Rome est emportée d'assaut, & le roi d'Espagne qui sembloit être destiné à faire prisonniers des Souverains, ce qui le fit appeller CE PRENEUR DE PRINCES, apprend que le pape Clément VII est resserré dans un appartement du château Saint-Ange, avec treize cardinaux, & confié à la garde du capitaine Alarçon, homme dur & féroce qui avoit rempli la même fonction auprès de François I.

[1527.]

Charles-Quint défend de célébrer par des fêtes publiques la naissance de son fils, (Philippe II.) « Je ne puis consentir

» à des démonstrations de joie, disoit-il, » tandis que l'Eglise est dans la douleur » par la captivité de son chef. » Il avoit déja ordonné des prieres publiques pour la délivrance du souverain pontife. On prétend qu'il vouloit le faire transporter en Espagne, mais que les Evêques & les Grands lui représenterent qu'il se rendroit odieux à toute la Chrétienté.

[ 1527. ]

Trente mille François passent en *Italie*, exercent leur vengeance sur la ville de Pavie qu'ils emportent d'assaut, & s'avancent jusqu'à Bologne pour délivrer le pape, mais il avoit déja signé le traité par lequel il recouvroit sa liberté. Il s'obligeoit à payer quatre cens mille ducats, & cédoit les meilleures places de l'Etat ecclésiastique. Tous les cardinaux furent livrés pour ôtages, & traités indignement, sur-tout par les Allemands qui étoient presque tous Luthériens, & formoient une partie considérable de l'armée.

[ 1528. ]

La France & l'Angleterre déclarent la guerre à l'Espagne avec tout l'éclat que pouvoit avoir une semblable déclaration. Les hérauts d'armes n'avoient audience qu'au milieu de toute la cour assemblée,

parce que leurs maîtres se trouvoient également intéressés à rendre publiques leurs querelles personnelles.' Charles-Quint répondit aux trois raisons principales qui servoient de motifs à cette guerre ; » 1° Je n'ai eu aucune part à la violence » que le pape vient d'essuyer, & aussi- » tôt que j'en ai été informé, j'ai pris, » autant qu'il étoit en moi, les mesures » propres à la faire cesser ; 2° je rendrai » la liberté aux enfans de France, aussi- » tôt que le traité de Madrid sera exécuté ; » 3° je payerai à l'Angleterre les sommes » que je lui dois, mais après qu'elles au- » ront été constatées, & qu'on sera con- » venu des termes raisonnables qui en fixe- » ront le payement. » Cette réponse ne manqua pas de répliques qui furent suivies de reproches, d'injures, d'invectives & de défis mutuels, dont le bruit se répandit dans toute l'Europe. Charles dit publiquement à l'ambassadeur de France : » Votre maître a lâchement violé la pa- » role qu'il m'avoit donnée à Madrid, &, » s'il ose le nier, je le lui soutiendrai » seul à seul les armes à la main. Aussi- » bien, tandis que les ennemis de la Foi » menacent de toutes parts la Chrétienté, » il sied mal à des Rois qui doivent en de » être les défenseurs, de verser des flots » sang Chrétien ; il vaut mieux qu'un com-

» combat

» bat particulier décide d'une querelle par-
» ticuliere.» François I ne laissa pas échapper une si belle occasion de montrer son goût pour les armes. Il écrivit lui-même un cartel, qui contenoit le défi le plus formel, & les sommations les plus pressantes : « Qu'on m'assure le champ ; disoit-
» il : plus d'écritures. Tout est dit : en-
» trons en champ clos, & terminons en
» gens d'honneur, une querelle illustre
» que tant de disputes font dégénérer en
» un procès ridicule. » Charles fixa le lieu du combat sur la petite riviere de Bidassoa ; « ce lieu vous est connu, écrivoit-
» il à son rival, c'est celui où vous fûtes
» délivré ; c'est celui où vous me donnâ-
» tes vos enfans pour garants de l'exécu-
» tion de ce Traité que vous avez violé
» depuis. Ce lieu ne peut vous être suf-
» pect ; il est situé autant dans vos états
» que dans les miens. Rendez-vous y, si
» vous aimez l'honneur. Rien ne doit plus
» nous arrêter. Nous envoyerons de part
» & d'autre un seul gentilhomme, pour
» arranger tout ce qui pourra procurer la
» sûreté égale du champ, & pour décider
» du choix des armes que je prétends m'ap-
» partenir. »

» Tous ces défis, dit Mézerai, ne fu-
» rent que de belles piéces de théatre. »
Cette guerre qui paroissoit devoir être in-

terminable, fut la plus courte de celles que l'Eſpagne eut à ſoutenir contre la France.

[1528.]

Au fameux combat naval de Salerne, » on vit des compagnies Eſpagnoles chan- » ger jufqu'à ſept fois de Porte-Enſeigne. » Chacun briguoit, avec audace, l'hon- » neur de porter cette Enſeigne qui ſem- » bloit promettre une mort certaine à » quiconque oſoit s'en charger. » Malgré tant de réſiſtance, la victoire des François fut complette.

[1528.]

Le célèbre André Doria quitte le parti de la France, pour s'attacher à celui de Charles-Quint qui lui aſſignoit ſoixante mille ducats d'appointemens; il avoit coutume de dire qu'il ne connoiſſoit que trois ports qui fuſſent bien ſûrs: Le mois de Juin, le mois de Juillet, & Cartagène. Ce port étoit alors auſſi ſûr que commode, & pouvoit contenir deux cens galeres: aujourd'hui on eſt obligé de nettoyer l'endroit où l'on veut mettre à flot une ſeule galere, tant les orages & les torrens y ont entraîné de ſable.

[1529.]

On conclud à Cambrai LA PAIX DES

DAMES, ainsi nommée, parce qu'elle fut l'ouvrage de la duchesse d'Angoulême, mere de François I, & de Marguerite d'Autriche, tante de Charles-Quint. Le traité de Madrid en fut la base, & on fixa la rançon des enfans de France à deux millions d'écus d'or. On vit alors un connétable de Castille échanger deux Princes & une Reine qui alloit être leur bellemere, contre quarante-huit caisses remplies d'argent, qu'on examinoit depuis quatre mois, pour s'assurer de la somme, de l'aloi & du poids des especes. Quarante mille écus qu'il fallut ajouter, justifierent ces défiances. Les Vénitiens acheterent la paix cinq cens mille ducats: Sforce en paya deux cens mille, pour être rétabli dans le Milanez.

[1529.]

Charles-Quint passe en Italie; &, tandis qu'il y donne la loi, l'Espagne dont il avoit confié le gouvernement à la Reine son épouse, est insultée par le célèbre Barberousse. Les côtes du royaume de Valence sont ravagées, & la flotte Espagnole se disperse après un combat opiniâtre.

[1532.]

Rien n'étoit plus conforme au génie de

la nation Espagnole que la guerre contre les Turcs, dont l'Allemagne & la Hongrie portoient tout le poids depuis deux ans. Les chevaliers & la plus grande partie de la noblesse avoient suivi Charles-Quint toujours heureux, moins par lui-même, que par ses ministres & ses généraux, « les plus habiles qui fussent dans » l'univers. » Après la retraite de Solyman, les états s'assemblerent à Ségovie, où l'on fit de très-beaux réglemens pour l'administration de la justice, il en faut cependant excepter ceux qui paroissoient avoir pour objet d'abréger les procédures: on sçait qu'en Espagne, il est fort ordinaire de voir des procès durer jusqu'à la troisiéme génération, & quelquefois au-delà.

[1533.]

Charles voulant épuiser tous les moyens de rompre l'entrevue que le Pape devoit incessamment avoir à Marseille avec François I, prétexte une expédition contre les Turcs, & demande les galeres de Malte, sur lesquelles Clément VII alloit s'embarquer. Le Pape les céda volontiers, y joignit même les siennes, & se servit des galeres de France pour son voyage.

[1535.]

Muley-Hasçen, roi de Tunis, détrôné

par Barberousse, s'étoit réfugié en Espagne, où l'on ne tarda pas à effectuer la promesse de le rétablir dans ses états. Charles-Quint rassemble une flotte de quatre cens voiles, & débarque en Afrique avec l'élite de sa noblesse. Il enleve aux ennemis trois cens piéces de canon, & quatre-vingt-dix vaisseaux ou galeres : bientôt après il remporte une victoire complette sur une armée de cent mille combattans ; prend Tunis par escalade, détruit l'ancienne Hippone, qui lui faisoit ombrage ; rend la couronne à Muley-Hassen, qui devient son vassal & son tributaire ; garde, pour lui-même, plusieurs places maritimes, & termine par les plus brillans succès, la premiere campagne où il se trouva, & qui le couvrit de gloire. Naples le reçut en triomphe ; il étoit suivi de vingt mille esclaves Chrétiens, dont il avoit rompu les fers, & de toute son armée qui s'étoit enrichie des dépouilles de l'Afrique.

[1535.]

Lorsque l'armée Espagnole s'avançoit vers Tunis, un soldat effrayé du nombre d'ennemis qui couvroit la campagne, s'écria : « Avons-nous donc à combattre con» tre tant de Maures ? — Tais-toi, poltron, » lui dit un de ses camarades, plus il y

» aura de péril, plus il nous en reviendra
» de profit & de gloire. »

[1535.]

Ce fut au retour de cette expédition, que Charles-Quint, (ſuivant la coutume uſitée parmi les Princes, & à leur exemple parmi les guerriers,) prit une deviſe qui repréſentoit les deux colomnes d'Hercule, avec ce mot latin ULTRA, *au-delà*. Faiſant entendre qu'il venoit de pouſſer ſes conquêtes au-delà des colomnes d'Hercule.

[1535.]

La mort du duc de Milan, François Sforce, réveille les prétentions de François I. ſur le Milanez; & Charles qui vouloit garder pour lui ce duché, épuiſa toutes les reſſources de la politique pour amuſer & tromper ſon rival : il aſſuroit que ſon armement de mer étoit deſtiné à une expédition contre Alger, & demandoit que le duc d'Orléans l'accompagnât : François I répondit : « Je n'ai plus de
» fils à donner en ôtage à l'empereur. »

L'armement de terre faiſoit un ombrage plus difficile à diſſiper. Charles ne s'en rapporta qu'à lui ſeul ; il écrivit à François I : « Ne voyez-vous pas que c'eſt
» un ſtratagême par lequel j'en impoſe

» aux puissances d'Italie, qui ne veulent » point absolument voir la maison de » France sur le trône de Milan, & qui » ne cesseroient de former des brigues » contre notre projet, si je ne leur pré- » sentois ces apparences d'une guerre prête » à renaître entre nous ? Gardez-vous de » leur rien apprendre de notre secret ; » faites-en sur-tout mystere au Pape : vous » connoissez sa haine pour la Maison de » Médicis ; que votre Ambassadeur à » Rome n'en sçache rien : je me garderai » bien de mon côté que le mien n'en soit » informé. » Peut-être que l'Ambassadeur n'en sçavoit rien ; mais le Pape étoit informé, jour par jour, de tous les détails de cette négociation, dont le mystere fut dévoilé peu de tems après.

[1536.]

Charles-Quint s'étant rendu à Rome, dit aux ambassadeurs de France : « Vous » ne sçavez donc rien des dernieres in- » tentions de votre Maître ? Eh bien ! » suivez-moi chez le Pape, vous y ap- » prendrez les miennes. » Alors, en plein consistoire, il prononce « la satyre la plus » violente & la plus injuste contre les » François & contre leurs Rois, en re- » montant jusqu'à Louis XII, & finit par » proposer fièrement à son rival le choix

» de trois choses ; du Milanez pour le duc » d'Angoulême, du Duel ou de la Guerre.» Il dit, en parlant des soldats & des généraux François : « Si je n'en avois que de » tels, j'irois tout-à-l'heure les mains liées, » la corde au col, implorer la miséri- » corde de mon ennemi. » Brantôme assure qu'il a « oui dire qu'en ce fait il alla » beaucoup de l'honneur de notre Roi, » par faute de quelque bravache & pré- » somptueuse réplique de l'Ambassadeur, » dont le Roi n'en fut trop content. » Charles déclara cependant le lendemain que « ne pouvant refuser aux Ambassa- » deurs François les éclaircissemens qu'ils » lui demandoient sur son discours de la » veille, il n'avoit prétendu faire aucun » reproche au Roi son frere, & qu'il n'a- » voit voulu que se justifier. » Il n'en renouvella pas moins ses trois offres, mais avec beaucoup d'adoucissement. « Sau- » vez-moi de la disgrace de mon Maître, » lui dit Velly, l'un des ambassadeurs de » France. Je lui ai porté, de votre part, » des paroles qui restent sans exécution. » Est-ce votre faute ou la mienne ? Il » m'accusera de précipitation ou d'infidé- » lité. J'ose demander pour ma justifica- » tion, que Votre Majesté déclare devant » cette assemblée, s'il n'est pas vrai que » vous m'avez promis le Milanez pour

» le duc d'Orléans. » Charles-Quint avoua qu'il avoit fait cette promesse, mais sous des conditions qu'on n'avoit pas remplies. » On peut les remplir encore, dit Velly. » — Non, répondit Charles; elles sont » impossibles. — Pourquoi donc, répli- » qua Velly, les avez-vous prescrites, si » vous les jugiez impossibles? »

[1536.]

Au milieu d'une feinte négociation pour conclure un traité de paix, Charles-Quint pénètre en Provence, à la tête de soixante mille hommes, & si prévenu en faveur des succès qu'il se promettoit, que, pendant huit jours, il fut tout occupé du soin de distribuer d'avance, à ses officiers, le gouvernement des provinces, des villes, des châteaux de France, & les dignités & offices de ce Royaume. Il dit à Paul-Jove, son historien, « faites provision » d'encre & de plumes, parce que je vais » vous tailler bien de la besogne. »

[1536.]

D. Garcie de la Véga, l'un de ceux à qui la poësie Espagnole a le plus d'obligation, (Voyez ci-dessus, page 18,) fut blessé mortellement dans cette expédition; il avoit eu l'avantage d'être élevé auprès de Charles-Quint, & le suivoit

dans toutes ſes expéditions, qu'il célébroit par des odes que Paul-Jove ne craignoit pas de comparer à celles d'Horace. Elles peuvent en avoir la douceur, mais elles n'en ont point l'énergie. Ce poëte, nourri de la lecture des anciens qu'il prenoit pour modèles, leur empruntoit des beautés qui tiroient peu-à-peu la poëſie Eſpagnole de ſon ancienne barbarie.

[1536.]

Pierre de la Baume, évêque de Genève, vient prier Charles-Quint de le rétablir ſur ſon ſiége, d'où les Calviniſtes l'avoient chaſſé. Charles lui répondit : » M. l'évêque, quand j'aurai conquis la » France pour moi, je prendrai Genève » pour vous. »

[1536.]

François I, dans ſon camp de Valence, & le maréchal de Montmorenci campé ſous Avignon, exécutoient un nouveau plan d'opérations guerrieres que la prudence avoit tracé, & que la bravoure nationale ne ſuivoit qu'avec peine. Il étoit décidé « qu'on éviteroit toute occaſion de » bataille ; qu'on n'en livreroit point ſans » une néceſſité abſolue, ou ſans une cer» titude preſque entiere du ſuccès. » Cette maniere de combattre ruina l'armée en-

nemie, & Charles-Quint fit une retraite qui valoit une déroute. Les plaiſans dirent « qu'il étoit allé enterrer en Eſpagne » ſon honneur mort en France. »

[1537.]

On fait des informations ſecrettes ſur l'adminiſtration de la Reine, qui avoit été déclarée régente de l'Eſpagne pendant l'abſence du Roi ; &, quoique Charles aimoit tendrement ſon épouſe, il caſſa tous les officiers & les magiſtrats qu'elle avoit nommés.

[1538.]

Tandis qu'une trêve ſe négocioit à Nice, par la méditation du pape Paul III, Charles-Quint étoit à Ville-Franche, & logeoit dans ſa galere qui étoit à Lancre. On apperçut en pleine mer de petits nuages blancs, qui reſſembloient à des voiles de vaiſſeaux ; & on crut que c'étoit l'armée navale des Turcs, alliés & amis de la France, qui venoit enlever le rival de François I. Les uns vouloient combattre, les autres ſe diſpoſoient à prendre la fuite ; tous conjuroient le monarque de ſe mettre en ſûreté dans les montagnes voiſines. « Mes amis, répondit Charles, ne » me conſeillez pas de me déshonorer. Si » ce que nous voyons eſt la flotte de Bar» berouſſe, je veux combattre & mourir

» avec vous ; si ce n'est rien, nous en ri-
» rons ensemble. » On ne tarda pas à découvrir la vérité, & chacun n'eût qu'à rire de sa frayeur. « Ces formidables voi-
» les, appellées par François I, n'étoient
» que de petits tourbillons de poussiere que
» des paysans élevoient dans l'air, en van-
» nant des féves sur le rivage, & que le
» vent étendoit sur la mer. »

[1538.]

Après la conclusion d'une trève de dix ans, les deux rivaux eurent une entrevue à Aigues-Mortes, & se donnerent mutuellement des marques d'une réconciliation sincere. Charles pria François I, de permettre qu'André Doria parut devant lui, & le monarque François le reçut avec bonté : « Enfin, lui dit-il, nous voilà
» réunis, l'empereur, mon frere & moi.
» Il faut que cette réconciliation soit éter-
» nelle ; que nous ayons désormais les
» mêmes amis & les mêmes ennemis ;
» que nous préparions contre le Turc une
» puissante armée navale, & que vous la
» commandiez. »

[1538.]

Les Etats de Castille, convoqués à Tolède, n'accordent que douze millions payables en trois ans. La noblesse opposa la

plus grande résistance aux volontés du Roi, qui demandoit un don gratuit considérable, sous le nom d'Assise. La crainte d'une révolte l'emporta sur le besoin d'argent, mais Charles-Quint punit le corps de la noblesse, en l'excluant pour jamais de l'assemblée des Etats généraux, « déclarant qu'elle ne devoit avoir aucune » part au gouvernement, ni à la législa-» tion de la République, puisqu'elle n'en » payoit pas les charges. » Aujourd'hui même ces sortes d'assemblées, appellées *las Cortés*, ne sont composées que des députés des villes.

[1539.]

Charles-Quint, obligé de passer en Flandres, pour y éteindre une révolte dont il ne connoissoit tout le danger que par un procédé magnanime de François I, prend sa route par la France, & trouve à Bayonne le connétable de Montmorenci, chargé de lui présenter pour ôtages les deux fils du Roi. « Je les accepte, répon-» dit Charles, non pour les envoyer en » Espagne, me servir d'ôtages, mais pour » les retenir auprès de moi, comme mes » compagnons de voyage. » François I ne s'étoit pas contenté de rejetter l'offre des Gantois, de se donner à lui, & de le rendre maître des Pays-Bas. Il informa

Charles-Quint des dispositions de ses sujets rebelles.

[1539.]

Charles n'étoit pas tranquille au milieu des fêtes brillantes qu'on lui donnoit à Paris. « Rien étoit indifférent à ses » yeux. . . . Il voyoit du dessein formé par» tout : un accident, un jeu d'enfant, » une plaisanterie, tout l'allarmoit. » On se contentera de citer un trait du duc d'Orléans, second fils de François I. « Un » jour ce jeune prince, gai, folâtre & » très-agile, sauta sur la croupe du che» val que montoit Charles-Quint, &, le » tenant embrassé, s'écria : Votre Majesté » Impériale est actuellement mon prison» nier ; ce mot, ainsi que l'action, fit tres» saillir l'Empereur ; il se remit pour» tant, & prit le parti d'en rire. »

[1540.]

Une famine horrible, suivie d'une maladie contagieuse, coûte à l'Espagne, la onzieme partie de ses habitans.

[1540.]

Fernand Cortez revient en Espagne, pour défendre ses biens contre un des officiers du conseil des Indes. (Voyez ci-dessus, page 57.) Un jour qu'il fendoit la

presse, pour se procurer audience, le Roi lui demanda : « Qui êtes-vous ? --- Je suis » un homme, répondit fiérement Cortez, » qui vous a donné plus de provinces, » que vos peres ne vous ont laissé de vil- » les. » Il suivit Charles-Quint à sa seconde expédition d'Afrique, & mourut dans sa patrie, en 1554.

[1541.]

Tandis que François I. se disposoit à venger la mort de ses ambassadeurs, Rinçon & Frégose, que le marquis du Guat, gouverneur du Milanez, venoit de faire assassiner, contre le droit des gens & la foi des traités, Charles-Quint se hâtoit d'inviter toute l'Europe à une expédition qu'il méditoit contre Alger. André Doria n'épargnoit rien pour l'en dissuader; il se jetta même à ses pieds, en lui disant : « Souffrez qu'on vous détourne de » cette entreprise ; car, si nous y allons, » nous périrons tous. » Charles lui répondit : « Vingt-deux ans d'empire pour » moi, & soixante-douze ans de vie pour » vous, doivent nous suffire à tous deux » pour mourrir contens ; qu'une fois dans » ma vie, on me laisse agir à mon gré. » Il précipita l'embarquement, afin d'empêcher François I. de commencer la guerre

qu'il venoit de lui déclarer dans les formes.

[1541.]

Pendant le siége d'Alger, Charles-Quint voyant un jour que sa table étoit servie avec une sorte de profusion, dit à son maître d'hôtel : « Misérable ! n'es-tu pas » honteux de me servir ainsi ? Comment » pourrai-je souffrir cette délicatesse, pen- » dant que mes compagnons meurent de » misere ? » Aussitôt il fait enlever tous les mets, & va les distribuer lui-même aux malades & aux blessés.

[1541.]

La valeur des Algériens, & plusieurs tempêtes forcent Charles-Quint de renoncer à son entreprise, après avoir perdu son armée, sa flotte & sa réputation. De retour en Espagne, il envoya à l'Aretin une chaîne d'or qui valoit cent ducats. Il prétendoit par ce présent fermer la bouche à ce poëte satyrique, appellé LE FLÉAU DES PRINCES. « Voilà, dit l'Aretin, un » don bien petit pour une si grande sot- » tise. »

[1542.]

Charles-Quint dit, en apprenant la mort de

de du Bellay-Langei, frere de Martin du Bellay; « cet homme m'a fait seul plus » de mal que tous les François ensemble.»

[1543.]

La guerre, que les François vouloient porter en Espagne, fut bornée à l'Italie & aux Pays-Bas. Henri VIII, roi d'Angleterre, se lie avec Charles-Quint, de qui il avoit reçu plusieurs affronts, & à qui il en avoit fait « de plus grands, ce » qui se pardonne encore moins. » Ils étoient convenus de conquérir & de partager la France, qu'ils attaquerent en même tems, l'un par la Picardie, & l'autre par la Flandre. François I, de son côté, a recours une seconde fois à Soliman, qui lui envoie cent dix galeres, & trente galiotes; il se ligue avec les Protestans d'Allemagne, tandis qu'il faisoit punir ceux de son Royaume, & obtient la paix, au moment où la guerre le réduisoit aux dernieres extrémités.

[1543.]

Le gouverneur de Duren, ville du duché de Juliers, forcé de rendre sa place, s'excuse d'avoir tenu si long-tems, « sur » ce que sa garnison croyoit n'avoir af» faire qu'à des Allemands, & avoit ignoré,

» jusqu'alors, ce que c'étoit que de com-
» battre contre des Espagnols. »

[1543.]

Charles-Quint s'attendoit que les François tenteroient de lui faire lever le siége de Landreci : il dit à ceux qui devoient combattre auprès de sa personne : « Si vous » me voyez en danger, & que mon éten- » dard y soit aussi, quittez-moi aussitôt » pour voler au secours de mon étendard. »

[1544.]

Avant la bataille de Cérizolles, en Piémont, le marquis Du Guast avoit montré les chaînes dont il se vantoit de charger le général & les jeunes volontaires de l'armée Françoise. Il perdit la bataille, & ne dut son salut qu'à une fuite précipitée : les vainqueurs trouverent les chaînes dans ses équipages, & en tirerent plus d'argent que de la rançon de leurs prisonniers, qui étoient au nombre de deux mille cinq cens. Brantome ajoute : « J'ai ouï faire » un bon conte à une dame de la cour, » que, pour la part du butin de la ba- » taille, & des coffres & hardes de mon- » sieur le Marquis Del Gouast, qui étoit » curieux en tout, fut envoyé au Roi, » (François I,) par M. d'Anguien, une

» montre fort belle, riche & bien la-
» bourée. Le Roi accepta le présent de
» très-bon cœur ; &, ainsi qu'il la tenoit
» entre ses mains, & l'admiroit devant
» les dames de la cour, il y eut madame
» de Nemours, sœur du Prince victorieux,
» belle dame, honnête & très-bien di-
» sante, & qui rencontroit des mieux,
» qui dit au Roi. — Pensez, Sire, que
» cette montre n'étoit pas bien montée
» lorsqu'elle fut prise ; car, si elle eût été
» montée aussi-bien que monsieur le Mar-
» quis son maître, vous ne l'eussiez pas
» eue, & se fût sauvée aussi-bien que
» lui. — Le Roi en trouva le conte très-
» bon, & toute la compagnie. »

[1544.]

L'amiral d'Annebaut se rend à Bruxelles, pour faire signer à Charles-Quint le traité de paix qu'on venoit de conclure à Crépy, en Valois. Ce Prince étoit si tourmenté par la goutte, qu'il ne pouvoit remuer la main : « Voilà, dit-il à l'Ami-
» ral François, ce que m'a coûté la gloire,
» & voilà qui vous garantit, mieux que
» toutes les signatures, l'exécution du
» traité. Comment pourrois-je manier une
» épée ? Je ne peux pas même tenir une
» plume. »

[1545.]

Le concile de Trente s'ouvre, & les Luthériens qui l'avoient demandé avec tant de hauteur, refusent de s'y rendre. Charles-Quint sentit alors qu'il seroit obligé d'employer la force pour les réduire ; &, afin de se procurer les secours dont il avoit besoin, il répandit en Espagne & en Italie, qu'il alloit entreprendre une guerre de religion, & qu'il ne prenoit les armes que pour défendre & pour réduire des hérétiques incorrigibles. Mais, en Allemagne, où il vouloit diviser les Protestans, & les soulever les uns contre les autres, il écartoit avec soin toute idée de guerre de religion, & disoit hautement qu'il ne s'armoit que contre des perturbateurs du repos public : cette politique lui réussit, & son armée se trouva bientôt composée d'Italiens, d'Espagnols, d'Allemands Catholiques & Luthériens.

[1546.]

Douze mille Espagnols, avec des sommes considérables, ne pouvoient joindre l'armée, que par une marche très-rapide. N. d'Egmont, comte de Buren, qui les commandoit, étant arrivé où l'on devoit se reposer, fait sonner l'allarme, comme

si l'ennemi étoit proche ; ses troupes, oubliant alors leurs fatigues & la longueur du chemin, se remettent en marche, évitent les Luthériens qui s'approchoient pour leur couper le passage dans un lieu fort étroit, & arrivent heureusement au camp de l'empereur.

[1547.]

Un Luthérien d'une force & d'une taille extraordinaire, s'avançoit tous les jours entre les deux camps, &, comme un nouveau Goliath, défioit au combat le plus brave des Catholiques. Charles-Quint avoit défendu d'abord, sous peine de la vie, d'accepter ce défi. Un simple fantassin Espagnol, nommé Tomayo, sort du camp, attaque cette espece de géant, le tue, lui coupe la tête, la porte encore toute sanglante aux pieds du Roi, & demande pardon de sa désobéissance. Tomayo, condamné à la mort malgré les sollicitations d'une armée entiere, marche fiérement au supplice, en montrant la tête de son ennemi qu'il tenoit à la main. Tous les Espagnols quittent leurs postes, & osent menacer des dernieres extrémités, si l'on fait périr leur brave compagnon. « On a raison de se soulever contre moi, dit Charles-Quint, » puisque j'ai manqué moi-même à la

» discipline militaire, en faisant usage » d'une autorité que j'ai confiée au duc » d'Albe, mon général. C'est à lui qu'il » appartient de disposer souverainement » des jours de mes soldats ; je reconnois » que je n'en ai pas le droit, puisque je » me le suis ôté. » Le duc d'Albe entendit aisément ce langage, & se hâta d'accorder la grace qu'on demandoit.

Bientôt après, les séditieux, frappés des reproches de leur général, s'avouerent coupables, demanderent pardon de leur révolte, & Tomayo se retira en Espagne, » plus fameux par le danger qu'il avoit » couru, que par le combat dont il étoit » sorti avec tant de gloire. »

[1547.]

Charles-Quint s'écria, en apprenant la mort de François I : « Il vient de mourir » un Roi d'un mérite si éminent, que je » ne sçais quand la nature en produira » un semblable. »

[1547.]

L'Electeur de Saxe, Jean-Frédéric, chef de la ligue Protestante, reprend les armes, asseoit son camp à Mulberg, sur les rives de l'Elbe, en fait rompre le pont, & se croit à couvert de toute insulte. Charles-Quint paroît de l'autre côté du fleuve,

& n'ayant point assez de pontons pour traverser un espace de trois cens pas, » c'est à vous, dit-il à ses soldats, qu'est » réservée la gloire de me mettre en état » de vaincre, en me procurant de quoi » achever un pont. » Aussitôt dix Espagnols passent le fleuve à la nage, tenant leurs épées nues entre leurs dents, prennent des bâteaux qui étoient à l'autre bord, & les amenent malgré le feu continuel des Saxons.

[1547.]

Un jeune paysan vient indiquer aux Espagnols un gué tel qu'ils le désiroient pour passer l'Elbe. « Enfin, dit-il, » j'aurai le plaisir de me venger de ces » voleurs de Saxons, qui ont enlevé les » deux chevaux de ma charrue. Pourvu » qu'ils soient taillés en piéces, comme » je l'espere, je serai bien payé du ser- » vice que je vous rends. Je ne veux pas » d'autre récompense. »

[1547.]

Tandis que le duc d'Albe faisoit passer l'infanterie sur le pont, Charles traversoit la riviere avec sa cavalerie, à la vue d'une armée supérieure à la sienne, & malgré les décharges de quarante piéces d'artillerie; le combat fut long &

opiniâtre : les Espagnols y firent des prodiges de valeur, & leur victoire fut complette. Charles écrivit à cette occasion : » Je suis venu, j'ai vu, Dieu a vaincu.» Quelques historiens ont écrit « qu'il parut pendant l'action un phénomène singulier dans le ciel ; & même que le soleil s'étoit arrêté pour donner le tems » de rendre la victoire plus entiere. » Quelques années après, le Roi de France, Henri II, ayant demandé au duc d'Albe la vérité du fait, le général Espagnol répondit en riant : « J'étois si occupé de » ce qui se passoit sur la terre, que je » n'ai pas remarqué ce qui paroissoit au » ciel. »

[1547.]

L'Electeur de Saxe, qui avoit été blessé & fait prisonnier à la bataille de Mulberg, paroît devant Charles-Quint, & lui dit : « Puissant & clément Empereur, » puisqu'il plaît à la Providence, je me » présente à vous comme votre prisonnier. --- Quoi ? répond Charles, vous » traitez maintenant d'Empereur celui que, » dans vos discours & même dans vos » écrits publics, vous appelliez avec mépris, tantôt Charles de Gand, tantôt » Charles, soi-disant Empereur ? --- Votre Majesté Impériale, reprit Frédéric,

» peut faire de moi tout ce qu'elle vou» dra, mais elle ne me fera jamais peur; » je n'ai pas cessé d'être Prince, en deve» nant votre prisonnier. » Il fut condamné, par le Conseil de guerre, à perdre la tête sur un échafaud; &, quand on vint lui en signifier la sentence, il jouoit aux échecs avec le duc de Brunswick, compagnon de son infortune : « Ache» vons notre partie, dit-il froidement, » pourvu que l'Empereur n'ait point Wit» temberg par cet arrêt, qu'il n'a donné » que pour engager ma femme & mes en» fans à lui livrer cette place, il ne ga» gnera rien; & moi, je ne perdrai que » quelques misérables jours qui me reste» roient encore à passer parmi les infir» mités de la vieillesse. » Ce qu'il craignoit arriva. On lui fit grace de la vie; ses états passerent à Maurice de Saxe, & il suivit par-tout l'Empereur, en prisonnier.

[1547.]

Plusieurs Saxons prisonniers imploroient la clémence de Charles-Quint, en l'appellant leur pere : « Des méchans comme » vous, dit-il, ne sont point mes en» fans; ce sont ceux-ci, ajoute-t-il, en » montrant ses soldats, dont je suis le » véritable pere. »

[ 1547. ]

Les Espagnols entrent dans Wittemberg, & demandent la permission d'y démolir le tombeau de Luther : « Non, » répond l'Empereur, il a présentement » un Juge, dont je ne pourrois sans crime » usurper la jurisdiction. »

[ 1547. ]

Le Landgrave de Hesse-Cassel se rend à Charles-Quint, sur l'assurance de conserver sa liberté. Il est arrêté par une indigne supercherie. On avoit dressé un acte dans lequel le Landgrave stipuloit qu'il ne seroit enfermé dans aucune prison. On y substitua le mot EWIG, qui signifie perpétuelle, en la place d'EINIG, qui signifie aucune. Ce Prince n'obtint sa liberté qu'en 1552.

[ 1548. ]

Les soldats Allemands se révoltent à Augsbourg ; & Charles-Quint ne mit ses jours en sûreté qu'en se réfugiant chez un bourgeois, où il resta caché pendant trois heures.

[ 1548. ]

La Guienne est en trouble pour la Gabelle, & les séditieux proposent à Char-

les-Quint de se donner à lui. « Il est in-
» digne d'un Roi, répondit-il, de soute-
» nir les révoltes des sujets d'un autre
» Prince ; Dieu m'a donné assez de do-
» maines, sans envier ceux d'autrui. » La France n'avoit pas lieu de s'attendre à tant de modération ; mais Charles voulut peut-être en cette occasion se montrer aussi généreux que François I l'avoit été à son égard. (Voyez ci-dessus, page 93.)

[1549.]

Charles-Quint disoit souvent : *Yo, y el tiempo para don otres.* « Moi & le
» tems, nous en valons deux. » Rien n'étoit plus conforme au génie propre des Espagnols, qui ont toujours excellé dans le choix du tems & des circonstances.

[1550.]

L'Espagne étoit gouvernée par le Prince des Asturies, (Philippe II,) qui donnoit les plus belles espérances. Charles se proposoit de réaliser en sa faveur une partie de son grand projet d'une monarchie universelle. Il le montra à l'Italie & à l'Allemagne, espérant que sa présence feroit désirer de le voir associé à l'Empire. Il commença par le déclarer héritier des Pays-Bas, & le fit reconnoître en cette qualité à Bruxelles, où le jeune Prince

s'étoit rendu. Le Corps Germanique pénétra les vues de Charles-Quint, se fit un devoir de les déconcerter, & le prince des Asturies s'en alla tristement reprendre la régence de l'Espagne.

Le gouvernement intérieur étoit alors composé, comme il l'est encore aujourd'hui, de plusieurs conseils particuliers qui ont chacun leur objet, comme la guerre, les finances, le commerce, la justice, &c. & tous ces conseils sont subordonnés au conseil d'Etat.

Charles-Quint avoit établi un conseil dans l'Italie même, & qui se formoit de la correspondance entre les ministres, sur-tout le gouverneur de Milan, le vice-roi de Naples, & les ambassadeurs à Rome & à Venise. « Le résultat de leurs » avis, avec une relation fidèle des faits, » étoit envoyé en Espagne, à un conseil » composé de personnes versées dans les » affaires d'Italie, & qui ayant passé par » les grands emplois de ce pays-là, en » avoient des notions exactes. Leurs ré» solutions étoient portées au conseil d'E» tat, pour examiner si elles devoient » trouver place dans l'ordre des affaires » de la Monarchie, & si ce qui étoit con» forme au bien particulier de l'Italie, ne » se trouvoit pas contraire au bien général » de l'Espagne. » C'est-là l'image de ce

qui se pratique encore aujourd'hui pour les Indes, & pour les pays éloignés où s'étend la domination Espagnole.

[1551.]

D. Lope de Rueda, natif de Séville, & batteur d'or, travailloit à tirer la comédie de son berceau. Il avoit beaucoup de talent pour la déclamation, & son génie le portoit à la poësie pastorale. Les Drames n'étoient alors que des éclogues, ou des conversations entre des bergers & des bergeres. On les embellissoit quelquefois par des scènes burlesques de Négres, de Niais ou de Biscayens, qui servoient d'intermédes; bientôt après on y substitua des magiciennes, des figures grotesques qui paroissoient sortir du centre de la terre, & des combats à pied ou à cheval, entre des Maures & des Chrétiens. Le théatre n'étoit composé que de quatre bancs, sur lesquels on plaçoit des planches, & d'un rideau qui cachoit quelques musiciens, chargés de chanter des Romances antiques. Tous les habillemens des acteurs se renfermoient dans un porte-manteau, & consistoient en quatre habits de bergers, garnis de cuir doré, quatre barbes postiches, autant de perruques & de houlettes.

On ne tarda pas à mettre plus de décence

dans les habits & dans les décorations. A des représentations informes & monstrueuses, succéderent des Comédies réduites à un petit nombre de journées, & moins contraires aux régles de l'art; mais on n'en eut pas moins de mépris pour les piéces de caracteres, ni d'aversion pour la simplicité dans les sujets. Les Drames deviennent des romans en dialogues, sérieux & bouffons, surchargés d'incidens, d'intrigues & de merveilleux. D. Michel Cervantes fut le premier qui introduisit sur le théatre des figures morales, pour représenter les sentimens de l'ame; & cette nouveauté eut grand succès. Parut alors ce prodige de la nature, le grand Lope de Véga. Il s'empara de la monarchie comique, se soumit tous les Comédiens, & remplit toute l'Espagne de ses productions. Il naquit à Madrid, en 1562, & ses talens lui mériterent des emplois honorables. On peut juger de la fécondité de son génie par le nombre de ses piéces; on en comptoit jusqu'à dix-huit cens, & celles qu'on a rassemblées composent vingt-cinq volumes. A cette heureuse facilité se joignoit une force comique, une vraie peinture des mœurs, & beaucoup d'exactitude à garder les bienséances. Antoine de Solis, né en 1610, & Pierre Calderon, ont couru la même carriere avec

gloire, & se sont fait estimer par la finesse des sentimens, la clarté de l'expression, & un style presque toujours élégant. Calderon est supérieur aux autres, par des dénouemens fort heureux. L'édition de ses Œuvres est en neuf volumes *in*-4°.

On leur reproche avec raison des figures trop hardies, des tableaux sans proportion, des idées gigantesques, des métaphores outrées, de l'enflure, des jeux de mots, & des fautes énormes contre la vraisemblance. Ici, les Ptolomées, rois d'Egypte, figurent avec les Sultans & les grands ducs de Toscane ; là, un acteur se dit Landgrave de Tyr en Perse ; ailleurs, Capouë, Vérone & Paris sont des ports de mer, & toutes les femmes qu'on introduit sur la scène, sont autant de femmes sçavantes qui dissertent en philosophes sur l'amour Platonique. L'astronomie, la musique, la géographie, la politique, toutes les sciences sont traitées & approfondies sur le théatre Espagnol. N'oublions pas que la scène Françoise lui a les plus grandes obligations, & que Lope de Véga, Calderon, Solis, auroient donné des comédies excellentes, s'ils avoient voulu se conformer aux régles prescrites, qu'on peut nommer les oracles d'une raison saine & épurée.

Lope de Véga avoue qu'il a cédé au

torrent de la mode. « Je renferme, dit-» il, les préceptes sous la clef, & je chasse » Térence & Plaute de mon cabinet, » pour n'être pas importuné de leurs rai-» sons. Le bon sens parle dans leurs livres; » j'y trouverois à tout moment la criti-» que de mon ouvrage. » Nous ajouterons que presque toutes les comédies de Lope de Véga, & des autres poëtes illustres qui font honneur à l'Espagne, offrent de grandes beautés, & qu'on y trouve de l'invention, des sentimens nobles ou délicats, des caracteres bien marqués, des situations heureuses, des surprises bien ménagées, un grand fond de comique, & un feu d'intérêt qui ne laisse point languir le spectateur.

On est surpris qu'une nation d'un caractere grave & sérieux, ait donné la préférence à Thalie sur Melpomène; il est cependant vrai que les Espagnols ont négligé le genre tragique, & qu'ils comptent des milliers de Comédies, tandis qu'ils ont à peine quelques Tragédies. « N'est-» ce point politique de la part des au-» teurs? Ils ont cru, & avec raison, qu'il » falloit égayer leurs concitoyens, qui » d'eux-mêmes étoient trop sérieux; &, » dans le vrai, est-ce trop que quelques » heures d'amusement pour des hommes » qui sont toujours sur le ton de la gra-» vité? »

» vité ? » On pourroit ajoûter que les Drames Espagnols sont, pour la plûpart, des Tragi-Comédies, dans lesquelles on voit communément des Héros, des Rois ou des Grands, ce qui les rapproche davantage du caractere de la nation.

Nous observerons ici qu'il y a deux sortes de Rimes fort usitées au théâtre. La premiere s'appelle *consonante ;* elle est réguliere & s'étend jusqu'aux consonnes. Les vers de cette espece sont d'onze syllabes. La seconde se nomme *assonante ;* elle a lieu principalement dans les vers de huit syllabes, & elle n'exige que le son des voyelles. *Moda*, *cosa*, *canta*, *cara ; Bueros*, *cuerdos*, *mixtos*, sont des rimes *ASSONANTES*.

[ 1552. ]

Maurice de Saxe, allié de la France, qui lui avoit fourni quatre cens mille écus, force Charles-Quint, alors fort incommodé de la goutte, de quitter Insprück, au milieu de la nuit, & par un tems affreux. Les Protestans prétendirent qu'il auroit pu s'emparer de la personne de l'Empereur, & s'en plaignirent hautement : Maurice leur répondit : « Je n'avois pas » de cage pour un tel oiseau. »

[1552.]

Charles-Quint rassemble toutes ses forces, dans le dessein de reprendre Metz, sur les François. Il investit la place le 19 d'Octobre, avec une armée d'environ cent mille hommes. La belle défense de François de Lorraine, duc de Guise, rendit inutile toute la valeur des assiégeans; » il se vit même obligé, plus d'une fois, » de fermer les portes de la ville, & d'en » cacher les clefs, pour empêcher les » Princes du sang & la haute noblesse » d'aller insulter l'ennemi. » Charles, outré de la lenteur des progrés d'un siége qui intéressoit autant sa gloire que la sûreté de ses Etats, quitte Thionville où la goutte l'avoit retenu, & se rend en litière à son camp, le 26 de Novembre, afin d'animer ses soldats par sa présence. Réduit à l'impossibilité « de combattre plus » long-tems contre les rigueurs de la sai» son, & contre des ennemis qu'on ne » pouvoit vaincre ni par force ni par » adresse, » il leve le siége, le 26 de Décembre, en disant: « La fortune est » comme toutes les femmes; elle accorde » ses faveurs à la jeunesse, & dédaigne » les cheveux blancs. »

[1553.]

L'Espagne se trouvoit épuisée & dans l'impossibilité de supporter de nouveaux impôts. On proposa de vendre, au profit de l'état, les vassaux du clergé. Le pape y avoit consenti ; « mais l'université de Salamanque opposa des raisons si fortes, que le conseil n'osa passer outre. »

[1554.]

Philippe confie la régence de l'Espagne à sa sœur Isabelle, veuve du prince de Portugal, & passe en Angleterre pour y épouser la Reine Marie, fille de Henri VIII, & de Catherine d'Aragon. Charles-Quint n'écoutant que le desir de placer une nouvelle couronne sur la tête de son fils, avoit souscrit à toutes les conditions proposées par les ministres de Marie, & qui leur paroissoient nécessaires, « soit pour vaincre les répugnances du peuple Anglois, soit pour calmer leurs propres craintes, & la défiance qu'ils avoient d'un maître étranger. » Les principaux articles étoient « que Philippe porteroit le titre de Roi d'Angleterre, pendant la vie de la Reine, mais qu'elle gouverneroit seule, & disposeroit entiérement de tous les revenus, emplois, & bé-

» néfices du Royaume ; que les enfans
» qui naîtroient de ce mariage, hérite-
» roient non-seulement du trône de leur
» mere, mais encore auroient la possef-
» session du duché de Bourgogne & des
» Pays-Bas ; que, si le Prince D. Carlos,
» le seul Prince qui restoit à Philippe de
» sa premiere femme, mouroit sans pos-
» térité, les enfans de Marie succéde-
» roient à la couronne d'Espagne & à
» tous les Etats héréditaires de Charles-
» Quint. Philippe devoit jurer qu'il n'in-
» troduiroit point en Angleterre d'étran-
» gers qui pussent donner de l'ombrage
» à la nation, & qu'il n'en feroit jamais
» sortir ni la Reine ni aucun de ses en-
» fans. » Le mariage fut célébré avec la plus grand pompe, & Philippe tâcha de se concilier la noblesse par une libéralité qui n'avoit point de bornes. La perte de Calais, que les François reprirent en 1558, fit dire que c'étoit « tout le douaire de
» Marie, reine d'Angleterre. » Une proposition d'accorder à Charles-Quint des secours contre la France, fut rejettée généralement par la chambre des communes : « Une démarche faite au parlement
» pour l'engager à consentir que Philippe
» fût couronné, en qualité d'époux de la
» Reine, eut si peu de succès, que la
» cour s'en désista promptement. »

[1555.]

La reine Jeanne la Folle, mère de Charles-Quint, mourut après avoir passé environ cinquante ans dans l'état où l'avoit jettée la mort de Philippe I. (Voyez ci-dessus, page 40.) On dit « qu'elle recouvra la raison quelques jours avant que de mourir. » On peut dire que Charles ne devint seul maître de la couronne d'Espagne, qu'au moment de la faire passer sur la tête de son fils. Le nom de Jeanne inséré dans tous les actes publics, avoit entretenu l'attachement singulier des Espagnols pour une Reine infortunée, fille de Ferdinand & d'Isabelle.

[1555.]

Charles-Quint se rend à l'assemblée des Etats qu'il avoit convoqués à Bruxelles pour le 25 d'Octobre. Il étoit accompagné de son fils, roi d'Angleterre, de Maximilien, roi de Bohême, des reines douairieres de France & de Hongrie, (Eléonore & Marie, ses sœurs,) des ducs de Savoye & de Brunswick, du prince d'Orange, & suivi d'un cortége nombreux de grands d'Espagne, de princes de l'Empire, de seigneurs des Pays-Bas, & des ambassadeurs de tous les Souverains de l'Europe. Le président du conseil de Flandres lut un

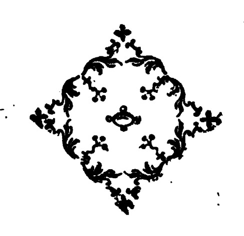
acte, par lequel Charles « abandonnoit
» à Philippe, son fils, tous ses domaines
» & son autorité dans les Pays-Bas ; dé-
» chargeoit ses sujets de l'obéissance qu'ils
» lui devoient, pour la transporter à son
» héritier. » Charles prit lui-même la pa-
role, & rappella que, dès l'âge de dix-
sept ans, il s'étoit dévoué tout entier au
soin du gouvernement ; soit en tems de
paix, soit pour faire la guerre, « il avoit
» passé neuf fois en Allemagne, six fois
» en Espagne, quatre fois en France,
» sept fois en Italie, dix fois dans
» les Pays-Bas, deux fois en Angle-
» terre, autant en Afrique, & avoit tra-
» versé onze fois la mer. » Il ajouta que
ses infirmités l'avertissant de quitter un
sceptre devenu trop pesant, il le faisoit
passer entre les mains d'un Prince qui
joignoit à la force de la jeunesse, l'ex-
périence & la maturité que donnent les
années. Adressant aussitôt la parole à son
fils, qui étoit à ses genoux & lui baisoit
la main : « Si je ne vous laissois que par
» ma mort, lui dit-il, ce riche héritage
» que j'ai si fort accru, vous devriez quel-
» que tribut à ma mémoire ; mais lors-
» que je vous résigne ce que j'aurois pu
» conserver encore, j'ai droit d'attendre
» de vous la plus grande reconnoissance.
» Je vous en dispense cependant, & je

» regarderai votre amour pour vos su-
» jets, & vos ſoins de les rendre heu-
» reux, comme les plus fortes preuves de
» votre gratitude. C'eſt à vous de juſti-
» fier la marque extraordinaire que je
» vous donne aujourd'hui de mon affec-
» tion paternelle; c'eſt à vous de paroî-
» tre digne de la confiance que j'ai en
» vous. Conſervez un reſpect inviolable
» pour la religion; maintenez la foi Ca-
» tholique dans ſa pureté; que les loix
» de votre pays vous ſoient ſacrées; n'at-
» tentez ni aux droits, ni aux priviléges
» de vos ſujets; & ſi jamais il vient un
» tems où vous deſiriez de jouir, à mon
» exemple, de la tranquillité d'une vie
» privée, puiſſiez-vous avoir un fils qui
» mérite par ſes vertus que vous lui ré-
» ſigniez le ſceptre avec autant de ſatis-
» faction que j'en goûte à vous le cé-
» der! »

Quelques ſemaines après, & dans une aſſemblée auſſi ſolemnelle que la premiere, Charles-Quint céda à ſon fils la couronne d'Eſpagne, & tout ce qui en dépendoit, ſoit dans l'Ancien, ſoit dans le Nouveau-Monde. Il ne ſe réſerva qu'une penſion de cent mille écus, & ſeroit parti ſur le champ pour aller s'enſevelir dans la retraite qu'il s'étoit choiſie en Eſpagne, ſi les médecins ne lui avoient pas repré-

ſenté fortement le danger de ſe mettre en mer dans la ſaiſon la plus froide & la plus orageuſe. Le 27 d'Août de l'année ſuivante, il abandonna le gouvernement de l'Empire, à Ferdinand ſon frere.

C'eſt ainſi que Charles-Quint exécuta le projet qu'il méditoit depuis long-tems, & qu'il avoit communiqué aux deux Reines, ſes ſœurs. Il s'étoit arrêté long-tems à conſidérer, en 1542, une agréable ſolitude, ſur les frontieres du Portugal, dans l'Eſtramadoure, & il n'avoit pu s'empêcher de dire aſſez haut : « Que cette retraite » conviendroit bien à un Dioclétien ! »





# PHILIPPE II.

[1556.]

LE nouveau Monarque fut proclamé, le 26 de Mars, à Valladolid, & son fils l'Infant D. Carlos déploya lui-même l'étendard de Castille. On fit le relevé des dettes que Charles-Quint avoit laissées; & le ministere en fut d'abord si effrayé, qu'il proposa de les abolir, ou du moins de n'assigner aucun fonds pour les payer. Mais on regarda cette espece de banqueroute comme un moyen trop dangereux, non pas tant à cause de la perte qui devoit en résulter pour les créanciers, puisque les intérêts qu'ils avoient déja reçus surpassoient de beaucoup le dommage qu'ils pourroient éprouver, que parce qu'on paroîtroit autoriser les prodigues à emprunter de toutes mains, dans l'espérance d'une semblable ressource. On prit le parti de modérer les intérêts, & de ne payer que ce qui étoit dû légitimement.

[1556.]

La Reine d'Angleterre apprend que

Charles-Quint doit s'embarquer à Flessingue, le 17 de Septembre, & l'invite à relâcher dans quelqu'endroit de ses Etats pour s'y rafraîchir, & lui donner la consolation de le voir encore une fois. Charles se contenta de répondre : « Quelle satisfaction peut espérer cette Princesse, » de voir un beau-pere qui n'est plus qu'un » simple gentilhomme ? »

[1557.]

Charles-Quint débarque à Laredo en Biscaye, se prosterne sur le rivage, & dit en baisant la terre : « O mere commune des hommes ! je suis sorti nud de » ton sein, j'y rentrerai nud. » Il confirme son abdication, & se rend à Burgos. Frappé du petit nombre de ceux qui se présenterent pour lui faire la cour, il sentit qu'il n'étoit plus Souverain, « & il » eut la foiblesse d'être fâché de voir » qu'on n'avoit rendu qu'à son rang les » respects qu'il croyoit dûs à ses qualités » personnelles. » Mais il fut bien plus affligé d'attendre pendant quelques semaines le payement d'une partie de la pension qu'il s'étoit réservée, & sans laquelle il ne pouvoit ni congédier ses domestiques, ni les récompenser de leurs services.

Il entra enfin dans la retraite qu'il s'étoit fait préparer au monastere de S. Just

de l'ordre de S. Jérôme, à quelques lieues de Plazentia dans l'Estramadoure. (Voyez ci-dessus, p. 120.) Tout son appartement étoit composé de quatre cellules & de deux piéces de vingt pieds en quarré, tapissées d'une étoffe brune, & meublées fort simplement. « Il y ensevelit, le 24 de » Février, dans la solitude & le silence, » sa grandeur, son ambition, & ces vas- » tes projets qui l'avoient occupé pendant » la moitié d'un siécle. »

[1557.]

Philippe II, attaqué par le Pape & le roi de France, envoie un de ses favoris en Espagne, pour y lever des troupes & de l'argent. Il ne tira que de foibles secours d'un Royaume épuisé pas les guerres continuelles de Charles-Quint.

[1557.]

Le roi d'Espagne entre en Picardie avec une armée de soixante-dix mille hommes, & gagne la bataille de Saint-Quentin, pendant laquelle on dit qu'il se tint renfermé dans sa tente, où il prioit avec deux Cordeliers pour obtenir la victoire. D'autres historiens disent que ce fut alors la premiere & la derniere fois de sa vie qu'il parut armé de toutes piéces, & qu'il observa fidèlement les deux vœux qu'il fit

en cette occaſion : l'un de ne ſe trouver jamais en aucune bataille ; l'autre de bâtir, en actions de graces de la victoire, une égliſe & un monaſtere ſous le nom de S. Laurent : c'eſt, ce qu'on appelle aujourd'hui l'Eſcurial. Le duc de Savoie, qui venoit de gagner la bataille, s'approcha de Philippe pour lui rendre hommage : « C'eſt à moi, lui dit le Roi, de » baiſer vos mains qui ont remporté une » victoire ſi glorieuſe, & qui nous coûte » ſi peu de ſang. » Charles-Quint demanda au courrier qui lui apportoit la nouvelle de cette victoire, ſi ſon fils étoit à Paris? « Non, répondit le courrier, mais... » Charles lui tourna le dos, ſans rien dire. Tous les officiers de l'armée avoient propoſé d'abandonner le ſiége de Saint-Quentin, & de marcher droit à Paris : « Non, » non, avoit répondu Philippe, il ne faut » jamais réduire ſon ennemi au déſeſpoir. » Cette réſolution timide, & la défenſe opiniâtre de l'amiral de Coligni, qui tint pendant ſeize jours, donnerent le tems à Henri II de pourvoir à la ſûreté de ſes Etats.

[1558.]

Charles-Quint couloit des jours tranquilles, & les partageoit entre l'office divin, la lecture des Ouvrages de S. Au-

gustin & de S. Bernard, la culture d'un jardin & la mécanique, pour laquelle il avoit toujours montré un goût particulier, & ne s'informoit pas même des évènemens politiques de l'Europe. Un accès de goutte, d'une violence extraordinaire, tourna toutes ses pensées vers une mort qu'il regardoit comme très-prochaine, & à laquelle il prit la résolution de se préparer, en menant une vie des plus austeres. « Il résolut de célébrer ses propres » obséques avant sa mort. En conséquence, » il se fit élever un tombeau dans la cha- » pelle du couvent. Ses domestiques y » allerent en procession funéraire, tenant » des cierges noirs dans leurs mains, & » lui-même il suivoit en habit de deuil. » On le couvrit d'un drap mortuaire, & » on chanta l'office des morts. Charles » joignit sa voix aux prieres qu'on réci- » toit pour le repos de son ame; ses amis » & ses domestiques fondoient en larmes, » croyant déja célébrer de véritables fu- » nérailles. La cérémonie se termina, sui- » vant l'usage, par jetter de l'eau bénite » sur le cercueil; &, tout le monde s'é- » tant retiré, on ferma les portes de l'é- » glise, dans laquelle Charles resta en- » core quelques tems: il se retira dans » son appartement plein des idées que » cette solemnité devoit inspirer. » Le len-

demain il fut saisi de la fiévre, & ne fit plus que languir jusqu'au moment de sa mort, qui arriva le 21 de Septembre. On lui éleva, dans toute l'Europe, trois mille sept cens catafalques.

[1558.]

Le célèbre Michel Nostradamus adresse à Philippe II l'horoscope qu'il avoit tiré de ce Prince, avec les pronostiques de sa naissance, & le détail de tout ce que lui annonçoient les astres sous lesquels il étoit né. Le monarque Espagnol envoie cinq cens écus à l'astrologue François, & jette au feu toute la prédiction.

Si l'on vouloit rapprocher aujourd'hui, & allier ensemble tout ce que les historiens nous disent de ce Prince, l'embarras seroit bien plus grand que n'a pu l'être celui du faiseur d'horoscope. S'il est peu de Monarques dont les règnes ayent été plus éclatans, plus longs, & plus fertiles en évènemens que celui de Philippe II, il en est peu aussi qui ayent été plus exposés aux traits de l'envie, de la médisance, & de la calomnie. Sa haine implacable pour l'hérésie, & son union constante avec ceux des François qu'un faux zéle écartoit de leur devoir, réunirent contre lui une infinité d'écrivains. Il est vrai qu'il trouva plus d'un apologiste

parmi ses sujets, & dans le parti Catholique ; mais ceux-ci n'ont-ils pas outré de leur côté ? & leurs éloges ne sont-ils pas, dans bien des occasions, aussi suspects que les déclamations des écrivains satyriques ? Les uns, n'empruntant que les affreuses couleurs de la haine, le comparent à Tibère. » Fils ingrat, pere dénaturé, époux barbare, maître impitoyable, ami dangereux, implacable ennemi, allié infidèle, » voisin avide ; Prince toujours prêt à » sacrifier sa foi, son honneur, l'humanité, les biens & la vie de ses sujets à » la chimere de la Monarchie universelle, » dont il ne se désabusa qu'à la mort ; & » toujours habile à cacher sous les apparences de modération, d'équité, de » zèle pour la religion, ses injustices, son » ambition, ses cruautés & son despotisme. » Les autres, au contraire, ne craignent pas de l'appeller « un second Salomon, & le plus grand Prince de son » siécle, par sa fermeté, sa sagesse, sa » politique, sa prévoyance, ses lumieres, » sa gravité, ses connoissances, sa piété, » son zèle, son application, sa magnificence, son équité & sa grandeur » d'ame. » Eloigné des traits de la satyre & des mensonges de la flatterie, Philippe II va se peindre ici lui-même par ses actions, & les faits seuls déposeront

en sa faveur ou contre lui. Ce n'étoit pas un héros guerrier, mais un génie capable de porter par-tout le feu de la guerre. S'il se montra rarement à la tête de ses troupes, il avoit le talent de trouver d'excellens généraux pour les commander. Ses trésors lui servoient à susciter des ennemis domestiques & étrangers aux puissances dont il étoit jaloux. Du fond de son cabinet il formoit des projets immenses, & donnoit le mouvement à tout. Nuls détails ne lui échappoient : « Le génie, le » caractere, les loix des différentes na» tions soumises à son Empire, lui étoient » toujours présens à l'esprit. Tout ce qui » se passoit, soit dans ses Etats, soit dans » ceux de ses voisins, parvenoit rapide» ment à sa connoissance. » Ses projets chimériques furent souvent préjudiciables à ses propres intérêts. En voulant démembrer la France par les factions que son argent y entretenoit, il laissa entamer son patrimoine, & couper bien des sources, d'où cet argent couloit dans ses coffres. La conquête qu'il fit du Portugal ne le dédommagea point de ce qu'il perdit dans les Pays-Bas. Il affoiblit ses forces en Espagne, pour s'enrichir en Amérique; & les trésors qu'il tira du Nouveau-Monde, n'empêcherent pas qu'il ne mourût accablé de dettes.

[1559.]

[1559.]

Après la paix de Cateau-Cambresis, par laquelle les François restituerent cent quatre-vingt-neuf villes fortifiées, pour trois qu'on leur rendit, Philippe II quitte les Pays-Bas, & passe en Espagne, où les erreurs de Luther commençoient à se répandre. Il avoit écrit aux tribunaux de l'Inquisition de procéder avec la derniere rigueur contre tous ceux qui seroient suspects d'hérésie, & de ne pas même épargner son fils s'il étoit trouvé coupable.

Il avoit déja déféré à l'Inquisition le testament de Charles-Quint son pere, & ce tribunal délibéra s'il n'étoit pas à propos de le condamner au feu.

[1559.]

Les LAS CORTÈS, ou États généraux, assemblés à Tolède pour réformer les abus qui s'étoient glissés dans le gouvernement, défendent aux Maures d'avoir des esclaves Chrétiens, « attendu la facilité avec » laquelle ils leur faisoient embrasser & » pratiquer la loi de Mahomet. »

[1560.]

Jean Possevin, nonce du pape, perdit le fil d'un discours qu'il adressoit au Roi : « Si vous l'avez écrit, lui dit Phi-

» lippe, donnez-le moi, il fera le même » effet. »

[1560.]

Madrid devient la capitale de l'Espagne, & la demeure ordinaire des Rois. La position de cette ville, placée au centre du Royaume, entroit dans le nouveau plan de politique, dont Philippe ne vouloit plus s'écarter. Du fond de son cabinet, il se proposoit de régir ses vastes états, d'y entretenir la paix, « d'allumer la guerre chez ses voisins, & de » profiter de leurs dissensions pour établir » les fondemens de sa grandeur. »

[1560.]

Elisabeth de France, dont le mariage avec Philippe II avoit été conclu par la paix de Cateau-Cambresis, fait son entrée dans Tolède. « Huit compagnies » d'infanterie, & cent cavaliers superbe» ment vêtus, allerent la recevoir à quel» que distance de la ville; &, après dif» férentes évolutions, prirent les devans » pour ouvrir la marche. Plusieurs trou» pes de danseurs les suivoient: la pre» miere étoit composée de jeunes villa» geoises: la seconde, de ceux qui sça» voient le mieux la danse des épées, déja » fort ancienne en Espagne, où elle avoit

» été inventée : la troisieme, des maîtres » d'escrime, dont les fleurets étoient bi» zarrement ornés : la quatrieme, de Bo» hémiennes qui exécutoient avec beau» coup de légéreté les danses singulieres » de leur pays : la cinquieme, de vingt» quatre Morisques, suivis de vingt-quatre » officiers de la sainte Hermandad, ha» billés de velours verd, avec des passe» mens d'or, & des capes de velours » noir ; on voyoit cent trente-huit offi» ciers de la monnoie, en habits de ve» lours cramoisi brodés d'or ; enfin qua» rante musiciens vêtus de drap rouge, » & portant des bonnets bleus, terminés » en pointe par une fleur de lys d'or, » chantoient des vers à la louange de leur » nouvelle Reine, & imitoient dans leurs » chants le gasouillement des oiseaux. Six » troupes de masques précédoient les of» ficiers de l'Inquisition, montés à cheval, » & qui avoient sur la poitrine les ar» mes du Roi. L'université marchoit en» suite avec ses suppôts ; & quatre-vingts » chanoines en soutanes de velours cra» moisi étoient suivis par les chevaliers » des ordres militaires. La Reine se ren» dit à la cathédrale de Tolède, où elle » trouva une belle illumination, diffé» rentes danses, & sur-tout celle des » géants, » ancien spectacle qui a toujours

été du goût des Espagnols, & dont l'usage s'est long-tems conservé dans plusieurs villes des Pays-Bas.

[1561.]

Tous les Maures de Grenade sont désarmés dans un seul jour. Leur commerce & leurs secrettes intelligences avec ceux d'Afrique, rendoient fort suspecte une fidélité qu'ils n'avoient jurée que malgré eux. Obligés par un édit de faire baptiser leurs enfans, ils n'en portoient à l'Eglise qu'un seul de tous ceux qui naissoient à peu près dans le même tems; ensuite ils se prêtoient cet enfant, & on lui faisoit recevoir le baptême, à la place de tous les autres, autant de fois qu'il y avoit d'enfans nouveaux-nés.

[1561.]

Une Bulle du pape Pie IV déclare le roi d'Espagne, Protecteur de l'Eglise Catholique. Une autre Bulle de Pie V, donnée en 1566, l'établissoit « vicaire du » saint siége, protecteur & conservateur » du clergé séculier & régulier, avec » pouvoir de statuer & d'ordonner tout » ce qu'il croiroit nécessaire pour le bon » ordre & la discipline du clergé. » Ce Monarque employa tous les moyens possibles pour engager la reine d'Angleterre,

Elisabeth, à reconnoître le concile de Trente, qui se tenoit alors, & ne fut terminé que le 5 de Décembre 1563; & il offrit au roi de France, Charles IX, ses troupes & ses trésors pour l'aider à abattre le parti des Huguenots qui devenoit plus puissant de jour en jour.

[1562.]

On demandoit à Philippe II un canonicat pour un homme de mérite, qui offroit de renoncer à une pension qu'il avoit sur le domaine. Le Prince fit examiner par plusieurs théologiens, si cette proposition ne tenoit pas un peu de la simonie. « On » ne sçauroit l'en blâmer; mais un Roi » plus libéral n'auroit pas eu besoin de » casuistes. »

[1563.]

On jette les premiers fondemens de l'Escurial, édifice immense qui coûta vingt-deux ans de travail, & occasionna une dépense d'environ quarante millions, qui en vaudroient aujourd'hui cent cinquante. Il est bâti en forme de gril, par allusion au martyre de saint Laurent, (Voyez ci-dessus, page 124,) & au bas d'une montagne; ce qui faisoit dire à Philippe II: » Du pied d'une montagne stérile, & » avec quatre doigts de papier, je me fais

» obéir d'un bout du monde à l'autre. » Ce bâtiment, semblable à une ville, contient un palais royal, une église, qui est la sépulture des Rois, un monastere, une bibliothéque, & un collége où l'on entretient gratuitement un grand nombre de gentilshommes. On y compte onze mille fenêtres, quatre mille portes & dix-sept cloîtres. La bibliothéque est un salle fort longue, étroite, peu ornée, & qui renferme environ cinquante mille volumes. Elle est publique, & on l'ouvre tous les jours depuis neuf heures du matin jusqu'à midi, & depuis trois heures du soir jusqu'à six.

[1564.]

Les ordres réitérés de la cour d'Espagne pour rétablir l'Inquisition dans les Pays-Bas, & y faire recevoir le concile de Trente, quant à la discipline, révoltent les Protestans. Ils se proposoient, à l'exemple de ceux d'Allemagne & de France, d'obtenir, l'épée à la main, la liberté de conscience.

[1565.]

Le duc d'Albe, un des principaux ministres de Philippe II, & qui avoit le plus de part à sa confiance, entra brusquement dans son cabinet, sans s'être fait annon-

cer : « Sçavez-vous, lui dit le Roi, » qu'une hardiesse telle que la vôtre mé- » riteroit la hache ? »

[1565.]

La flotte d'Espagne fait lever le siége de Malte, qui coûta quarante mille hommes à Soliman. Dans le même tems on ferma l'embouchure de la riviere de Tétuan en Afrique. On y coula à fond, malgré la présence d'une armée de Maures, plusieurs vaisseaux chargés de pierres, de chaux & de fer, ce qui fit perdre à ces infidèles la facilité qu'ils avoient de troubler la navigation & d'infester les côtes d'Espagne.

[1566.]

François Hermando, célèbre naturaliste, se rend en Amérique, par ordre du gouvernement, pour y composer l'histoire des animaux & des plantes inconnus dans les autres parties du monde. Son ouvrage, en dix-huit volumes in-folio, a été fort applaudi en Espagne, où l'on commençoit à goûter & à étudier l'histoire naturelle.

Dans le même tems on rassembloit à grands frais, au château de Simencas, tous les actes & les titres propres à former les archives de la couronne. Le duc

d'Albe reprochoit ſouvent au Roi la dépenſe qu'exigeoit un travail ſi néceſſaire, & trop long-tems négligé : « des Monar» ques tels que vous, lui diſoit-il, ont » plus beſoin de canons que de papiers. »

[ 1566. ]

Le prince d'Eſpagne, D. Carlos, donnoit depuis long-tems de cuiſans chagrins au Roi, ſon pere, qui de ſon côté lui faiſoit eſſuyer toutes les mortifications poſſibles. Ce jeune Prince, ſoit par une ſuite de ſon caractere violent, ſoit qu'il goûtât les principes des Proteſtans, réſolut de ſe rendre dans les Pays-Bas, à l'inſçu de ſon pere. Le ſecret fut découvert, & il en coûta la tête au baron de Montigni, qui étoit le confident & peut-être l'auteur du projet.

[ 1567. ]

On porte contre les Maures un nouvel édit plus rigoureux que tous les autres, & qui les oblige à prendre l'habillement, la langue & les uſages des Eſpagnols, à faire inſcrire leurs enfans depuis l'âge de cinq ans juſqu'à quinze, & à les mettre dans des écoles, où l'on devoit leur enſeigner la religion & la langue du pays. Les Maures croyoient, d'après une ancienne tradition, que, lorſqu'un vieux

chêne, pour lequel ils avoient une vénération superstitieuse, viendroit à tomber, le tems seroit venu pour eux de se rendre maîtres de l'Espagne. Le chêne tomba cette année ; &, sa chute s'accordant avec leurs dispositions à la révolte, ils en formerent un plan qui fut heureusement découvert par un prêtre Espagnol. Obligés de subir la loi, ils mirent tout en usage pour en modérer la rigueur.

[1567.]

On publie la nouvelle Collection des Loix, à laquelle Charles-Quint avoit fait travailler, & qui ne put être finie sous son règne. C'est le cinquieme Recueil, ou Code particulier que la Castille s'étoit donné depuis que les loix anciennes ou gothiques n'étoient plus en usage.

Le premier est intitulé LOIX PARTITES, divisées en sept livres, & tirées du droit canon & du droit civil. Il fut commencé par les ordres de saint Ferdinand, achevé par ceux d'Alphonse X, le Sage, & autorisé par Alphonse XI, en 1339. Nicolas Antoine, dans sa Bibliothéque Espagnole, Liv. VIII, ch. 5, fait un éloge pompeux de cet ouvrage, qu'il ne craint pas d'égaler à celui des DIGESTES. C'est prouver qu'il aime la gloire de sa nation.

Le second est L'ORDONNANCE ROYALE de Ferdinand & d'Isabelle.

Le troisieme contient LES LOIX DE TORO. Ferdinand, après la mort d'Isabelle, ayant convoqué les Etats de Castille à Toro, pour assurer la couronne sur la tête de l'Infante Jeanne, fit publier un Code de Loix, dont l'observation fut ordonnée par la reine Jeanne & son fils Charles-Quint.

Le quatrieme comprend LES LOIX DU STYLE, compilées vers l'an 1310, & reçues par l'usage.

[ 1567. ]

Le duc d'Albe, commandé pour assembler une armée en Italie, & la conduire contre les Protestans & les rebelles des Pays-Bas, alla prendre congé de D. Carlos. Ce Prince armé d'un poignard se précipita sur le duc, qui n'évita la mort que par sa force & son adresse. « Je te » porterai ce fer dans le sein, avoit dit » ce Prince, plutôt que de te souffrir, » comme un ennemi, ruiner des Provin» ces qui me sont si cheres. » Cet attentat mit le comble aux sentimens d'indignation que Philippe avoit pour son fils.

[ 1568. ]

Philippe II alla lui-même arrêter D.

Carlos dans son appartement, la nuit du 18 de Janvier, & le fit garder avec la plus grande exactitude. On accusoit ce jeune Prince d'être sur le point de se rendre secrettement dans les Pays-Bas, & d'entretenir, depuis plusieurs années, des intelligences avec les Protestans d'Allemagne & de Flandres. Le roi d'Espagne se crut obligé de justifier sa conduite dans toutes les cours de l'Europe, soit par ses ambassadeurs, soit par ses lettres. Voici celle qu'il écrivit à l'Impératrice sa sœur.

» Quoique Votre Majesté ait pu voir par » tout ce que je lui ai déja écrit sur la » conduite du Prince, de quelle nécessité » il étoit depuis long-tems d'y apporter » du remède : cependant la tendresse pa» ternelle, les précautions & les éclair» cissemens que j'ai dû prendre avant » que d'en venir à la derniere extrémité, » m'ont arrêté jusqu'à présent. Les fautes » du Prince se sont portées à un tel excès, » que, pour remplir mes devoirs envers » Dieu, & pour satisfaire à ce que je » dois aux peuples qu'il lui a plu de me » confier, je n'ai pu différer davantage de » m'assurer de sa personne, & de le faire » emprisonner. Votre tendresse maternelle » vous fera connoître combien cette ré» solution a dû coûter à mes sentimens » & à mon cœur. J'ai cru devoir, en

» cette occasion, faire à Dieu un sacri-
» fice de ma chair & de mon sang, pré-
» férer le bien général à toutes les con-
» sidérations humaines. Les nouveaux mo-
» tifs qui se sont joints aux anciennes
» raisons que j'avois déja de faire ce que
» j'ai fait, sont de nature à ne pouvoir
» vous être découverts à présent. Votre
» Majesté ne pourroit les entendre, sans
» sentir renouveller ses douleurs. Elle les
» apprendra dans d'autres circonstances.
» Je me crois cependant obligé de la pré-
» venir que ma conduite, à l'égard du
» Prince, n'est fondée sur aucun vice ca-
» pital, ni sur aucun crime déshonorant.
» Selon toute apparence, il ne s'ensuivra
» point d'autre punition. Ce n'est pas
» non plus que je regarde cet emprison-
» nement comme un remède à ses désor-
» dres. Ma conduite est appuyée sur des
» raisons auxquelles ni le tems ni au-
» cune autre chose ne peuvent remédier.
» Je donnerai avis à Votre Majesté des
» suites de cette affaire, & sur-tout de ce
» qui pourra la tranquilliser, n'ayant rien
» de plus à lui dire, je la prie de me re-
» commander à Dieu, que je supplie en
» même tems de vouloir bien conserver
» les jours de Votre Majesté. » De Ma-
drid, le 21 de Janvier 1568.

Les précautions excessives que prit Phi-

lippe II pour assurer sa justification, & mettre dans le plus grand jour les crimes de son fils, sont peut-être ce qui dépose plus hautement contre lui. Une affaire si délicate & si extraordinaire pourroit-elle être subordonnée au pur raisonnement? La nature devoit prononcer en faveur de ce jeune Prince, en même tems que le zèle pour l'état devoit porter Philippe à prévenir les suites de ce caractere trop emporté.

[1568.]

D. Carlos meurt le 25 de Juillet, soit de mort violente, comme plusieurs historiens Protestans ont essayé de le persuader à toute l'Europe; soit, comme l'assurent les historiens Espagnols, des suites d'une maladie occasionnée par des accès de fureur qui venoient d'un caractere très-violent, & par un régime qui devoit causer la mort. Ce Prince passoit alternativement plusieurs jours de suite sans prendre de nourriture, & à manger avec excès.

La mort de la reine d'Espagne suivit de près celle de D. Carlos, & on accusa encore Philippe II d'avoir immolé cette victime à sa jalousie. Ces tristes évènemens ont fourni à M. l'abbé de Saint-Réal la matiere d'une histoire intéressante,

& à M. de Campistron le sujet d'une tragédie qui a eu beaucoup de succès, sous le nom d'Andronic.

[1568.]

Les Maures qui habitoient les montagnes d'Alpuxarras, & qui composoient environ quatre-vingt-dix mille familles, se choisissent un Roi, prennent les armes, manquent la ville de Grenade qu'ils espéroient de surprendre, & se vengent de ce mauvais succès, en faisant main-basse sur tous les Chrétiens qu'ils rencontrent: ceux-ci, croyant pouvoir user de représailles, égorgent douze cens femmes Maures qui s'étoient rendues à discrétion. Bientôt la révolte est générale dans tout le royaume de Grenade; & les Maures, vaincus dans trois batailles rangées, n'en deviennent que plus furieux & plus redoutables. Philippe II déclara que tous les prisonniers de guerre seroient réduits à l'esclavage, & permit à ses soldats de garder les dépouilles qu'ils enleveroient aux ennemis. Après deux campagnes très fertiles en évènemens, tous les Maures du royaume de Grenade, même ceux qui n'avoient pas pris les armes, furent transférés en Castille.

[1569.]

Trois mille cinq cens Maures détrui-

sent un pont qu'ils déſeſpéroient de pouvoir défendre, & ne laiſſent que des piéces de bois qui formoient un paſſage auſſi étroit que dangereux. Chriſtophe de Molina, religieux de l'ordre de S. François, tenant un crucifix d'une main, & de l'autre une épée, exhorte les Eſpagnols à braver ce danger, & paſſe le premier ſur le pont. On le ſuit en foule, & les Maures ne trouvent leur ſalut que dans la fuite.

[ 1569. ]

Un Alcade amene à Philippe II le ſupérieur d'un couvent de l'Ordre de S. François, convaincu d'avoir caché un criminel qu'on cherchoit avec beaucoup de ſoin. Le Roi dit d'un ton plein de colere : « Qui vous a déterminé à cacher » un homme ſi coupable ? — La charité, » répond modeſtement le pere. — Qu'on » le reconduiſe avec honneur dans ſon » couvent, reprend Philippe, qui s'étoit » appaiſé tout à coup ; puiſque c'eſt la » charité qui l'a guidé, nous devons agir » par un ſi beau motif. »

[ 1570. ]

Philippe II épouſe, en quatrieme nôces, Anne d'Autriche, fille de l'empereur Maximilien ; & Séville fait, à l'occaſion

de ce mariage, un présent de six cens mille ducats. Cette ville étoit devenue la plus riche de toute l'Espagne, depuis que les galions de l'Amérique venoient y aborder, & que le commerce avoit repris une nouvelle vigueur. On y comptoit soixante mille métiers en soie.

Dans la seule foire de Médina, il se négocioit en lettres de change plus de cent cinquante-cinq millions d'écus; & il y avoit alors dans ce Royaume plusieurs autres foires aussi célébres.

[1570.]

On comptoit, sous la domination Espagnole, cinquante-huit archevêchés, six cens quatre-vingt-quatre évêchés, onze mille quatre cens abbayes d'hommes & de femmes, cent vingt-sept mille paroisses, trois cens douze mille prêtres, deux cens mille clercs, & quatre cens mille tant religieux que religieuses. On faisoit monter les revenus du clergé à quatre-vingts millions.

Philippe II comptoit environ vingt millions de sujets en Europe, & presque autant dans les trois autres parties du monde. Les revenus de sa couronne montoient à vingt-cinq millions de ducats. Dans le dix-huitieme siécle, on ne comptoit plus en Espagne, sans y comprendre

dre le Portugal, que sept millions quatre cens vingt-trois mille cinq cens quatre-vingt-dix habitans ; & les revenus publics étoient de soixante-douze millions six cens cinquante-six mille huit cens cinq livres de notre monnoie.

[1570.]

D. François de Tolède, vice-roi du Pérou, où il avoit exercé des cruautés inouies, revient en Espagne. Philippe II le chasse de sa cour, en lui disant : « Je » ne vous avois pas envoyé au Pérou » pour être le bourreau des Rois, mais » pour être l'appui des malheureux. » Etoit-ce assez punir un vice-roi qui, à la faveur d'un traité frauduleux, avoit tiré des montagnes le légitime héritier de » l'empire, & l'avoit fait pendre publi» quement, avec tous les Princes de la » famille royale ? »

[1571.]

On invente le nom de GÉNÉRALISSIME, & on le donne pour la premiere fois à D. Juan d'Autriche, qui alloit commander une flotte de deux cens galeres, équipée contre le Turc, par le Pape, Philippe II & les Vénitiens.

[1571.]

La flotte des Turcs, composée de trois

cens voiles, rencontre celle de la Ligue vers le golphe de Lepante, déja fameux par le combat d'Antoine & d'Auguste. D. Juan d'Autriche ne dut qu'à sa valeur une victoire qui coûta au sultan Sélim, cent quatre-vingt-cinq galeres, dont cinquante-cinq furent brûlées ou coulées à fond, trente mille hommes de tués, dix mille faits prisonniers, & quinze mille esclaves Chrétiens mis en liberté.

[1571.]

Philippe II, peu sensible aux succès de son frere naturel, D. Juan d'Autriche, répondoit à ceux qui lui parloient de la bataille de Lepante : « D. Juan a gagné » la bataille, il pouvoit la perdre; il a » beaucoup hasardé. » Le pape Pie V, en apprenant cette heureuse nouvelle, avoit dit : « Il y eut un homme envoyé » de Dieu, & cet homme se nommoit » Jean. »

[1572.]

On donne une nouvelle édition de la Bible de Complut, que le cardinal Ximénès avoit fait imprimer à grands frais. Philippe II en confia le soin à Arias Montanus, qui s'associa plusieurs sçavans, & ajouta plusieurs piéces qui manquoient à celles de Complut; elle est connue sous

le nom de Bible royale, & imprimée à Anvers, en huit volumes, par le célèbre Plantin.

[1572.]

D. Juan d'Autriche renouvelle contre Tunis l'expédition de Charles-Quint; (Voyez ci-dessus, page 85;) &, au lieu de renverser cette ville de fond en comble, suivant l'ordre qu'il en avoit reçu, il y fait bâtir une citadelle. Plusieurs historiens assurent qu'il demanda pour lui-même le Royaume qu'il venoit de conquérir, & que Philippe rejetta cette proposition, que le Pape regardoit comme un sûr moyen de mettre l'Espagne & l'Italie à l'abri des ravages qu'un peuple de Corsaires y portoit sans cesse.

[1573.]

Le duc d'Albe, rappellé des Pays-Bas, est bien reçu à la cour de Madrid. On l'en éloigne peu à peu; & la prison devient la récompense de ses services, ou la punition de son orgueil & de sa cruauté. Il avoit commencé par faire construire à Anvers une citadelle à cinq bastions, dont quatre portoient son nom & ses qualités. Le premier s'appelloit FERDINAND, le second TOLÈDE, le troisieme LE DUC, le quatrieme d'ALBE, & le cinquieme

avoit le nom de l'Ingénieur : peu de tems après, sa statue fut érigée dans la place d'armes de cette citadelle. Deux figures allégoriques, représentant la noblesse & le peuple, paroissoient prosternés à ses pieds, avec des écuelles pendues aux oreilles, & des besaces au cou, par allusion au nom de GUEUX, que l'on avoit donné aux mécontens. Le piédestal portoit cette inscription : « A la gloire de » Ferdinand Alvarès de Tolède, duc » d'Albe, gouverneur général de la Flan- » dre pour le roi d'Espagne, pour avoir » éteint les séditions, chassé les rebelles, » mis en sûreté la Religion, fait observer » la justice, & affermi la paix dans ces » Provinces. » Cette statue fut mise en piéces par les Confédérés des Pays-Bas, en 1577; chacun voulut en avoir quelques morceaux, comme autant de dépouilles d'un ennemi redoutable qui venoit d'être vaincu.

On n'avoit pas eu d'abord une haute idée de ses talens militaires ; &, lorsqu'on l'envoya commander dans le Milanez, il y reçut une lettre avec cette suscription : » A monseigneur le duc d'Albe, général » des armées du Roi dans le duché de » Milan, en tems de paix, & grand-maître » de la Maison de Sa Majesté, en tems de » guerre. » On dit que ce trait piquant

lui devint une leçon utile, « le tira de son » assoupissement, & lui fit faire des cho» ses dignes de passer à la postérité. »

[ 1574. ]

Tandis que les troupes Espagnoles se révoltoient dans les Pays-Bas, faute de payement, Philippe II offroit au nouveau roi de France, Henri III, des soldats & quatre cens mille écus par an, pour l'engager à faire la guerre aux Huguenots. Les trésors de l'Amérique étoient employés, disent plusieurs historiens, « à gagner des » traîtres dans toutes les cours de l'Eu» rope, à bâtir des monasteres & des pa» lais, au lieu de les conserver pour la » défense de la Flandre & de l'Afrique » menacés par les Protestans & les Turcs. » D'ailleurs on croyoit ne pouvoir sau» ver les Pays-Bas, qu'en entretenant, à » quelque prix que ce fût, les guerres de » Religion en France. »

[ 1574. ]

Un ingénieur Espagnol, qui avoit travaillé aux fortifications de Tunis & de la Goulette, réduit à recevoir la distribution qui se faisoit chaque jour aux pauvres, à la porte du palais, fut frappé par un Alcade de la cour. Plus sensible à ce mauvais traitement qu'à la misere où on

le laiſſoit languir, il devient traître à ſa patrie; paſſe en Afrique, & donne au Roi détrôné le moyen de rentrer dans ſes Etats par la priſe des deux villes principales.

[1574.]

On demandoit à Philippe II ce qu'il falloit faire d'un homme qui parloit mal de lui? « Le renvoyer, répondit-il; c'eſt » un fou, puiſqu'il dit du mal de quelqu'un qui ne lui en a jamais fait, & » qu'il ne connoît point. » On inſiſta pour la punition du coupable: « Non, non, reprit le Roi, ce ſeroit le vrai moyen de » faire ſçavoir à tout le monde le mal » qu'il a dit de moi. »

[1575.]

L'équipage d'un vaiſſeau Eſpagnol paſſant près de Gibraltar, apperçut un énorme poiſſon, à qui deux grandes aîles ſembloient ſervir de voiles. On lui lâche une bordée; il paſſe le détroit en pouſſant des hurlemens éffroyables, & vient expirer ſur le rivage de Valence. Il avoit cent cinquante palmes de long ſur cent de contour. Sept hommes pouvoient ſe placer dans l'intérieur de ſa tête, & un homme à cheval entroit dans ſa gueule. On en voit encore aujourd'hui les côtes

à Saint-Laurent, *il Réal;* elles ſont longues de ſeize pieds.

[ 1575. ]

Douze mille Eſpagnols, vieux ſoldats aguerris, & les meilleurs qu'il y eût alors dans l'univers, ſoutenoient tout le poids de la guerre occaſionnée par la révolte des Pays-Bas; quatre mille d'entr'eux s'emparent des iſles de Duveland & de Scouanen, en traverſant d'abord un marais de quatre milles d'étendue, qui étoit couvert de petits bâtimens légers, garnis de canons & remplis de ſoldats: après avoir bravé tous les dangers avec une intrépidité preſque incroyable, ils arrivent aux digues de Duveland, les attaquent & les forcent; traverſent le ſecond marais ſans perdre de tems, & s'établiſſent dans l'iſle de Scouanen, après avoir tué ou fait priſonniers tous ceux qui la défendent.

[ 1576. ]

Les Eſpagnols, reſſerrés par les habitans de Maſtricht dans une partie de la ville, placent devant eux toutes les femmes qu'ils peuvent prendre, &, couverts de cette eſpéce de rempart, ils s'avançent dans la ville en faiſant un feu continuel. Les habitans aiment mieux ſe réfugier dans leurs maiſons, que de ſe défendre

au risque de tuer eux-mêmes leurs femmes ou leurs parentes.

[1576.]

Le sultan Amurat III, impatient de porter la guerre en Perse, fait proposer un traité avec l'Espagne. Philippe II, après avoir joui avec ostentation de la gloire de voir le plus redoutable ennemi des Chrétiens lui demander la paix & son amitié, répondit fiérement : « Mon sur- » nom de Catholique ne me permet pas » d'être l'ami d'un prince Musulman. » Peu d'années après, il lui en coûta des sommes immenses pour acheter des trèves de ce prince Musulman.

[1576.]

Les seuls Castillans avoient conservé ce qu'on peut appeller le génie Espagnol, ce zèle pour la gloire de la nation & le service du Souverain, qui fait le bonheur des peuples & la sûreté des Empires. Philippe II entreprit de le ranimer, en unissant, par des mariages, les premieres maisons des différentes provinces qui conservoient entr'elles une ancienne antipathie, fondée « sur ce qu'elles avoient été long- » tems soumises à des Souverains particu- » liers, & qu'elles s'étoient faites des guerres » longues & sanglantes. » Cette politique

eut les plus grands succès ; & bientôt les Espagnols, les Italiens même, ne témoignerent d'émulation entr'eux, que pour la gloire de la monarchie. Le Roi, qui parcouroit alors toute l'Espagne, rétablissoit en même tems le bon ordre ; réformoit les abus, & donnoit audience à ses sujets avec une bonté qui lui attachoit tous les cœurs.

[1577.]

Un bouffon plaisantoit sur l'extrême réserve que Philippe II mettoit dans ses largesses, & lui dit : « Pourquoi n'accor» dez-vous pas toutes les graces qu'on » vient solliciter ? — Si j'accordois tout » ce qu'on me demande, répondit le Roi, » je demanderois bientôt moi-même. »

[1577.]

La guerre continuoit dans les Pays-Bas ; l'Espagne étoit menacée par les Turcs & les Maures ; la conquête du Portugal paroissoit devoir être prochaine, & les trésors du Nouveau-Monde n'étoient plus une ressource suffisante. Philippe II obtient du Pape la permission de vendre à son profit toutes les seigneuries de l'archevêché de Tolède, met un impôt sur les cartes, dépouille la maison de Velasco des dixmes de la mer, (Voyez

ci-dessus, T. I, page 565,) & réduit la dépense de sa maison à cent mille ducats. Il en promettoit trois cens mille par mois au gouverneur des Pays-Bas, pour les frais de la guerre.

[1578.]

D. Sébastien, roi de Portugal, périt en Afrique dans un combat contre les Maures; & Philippe II, qui, depuis plusieurs années, épioit le moment de s'emparer du Portugal, ordonne une pompe funèbre pour le Roi mort: « C'est à Lisbonne, lui dit le duc d'Albe, qu'il faut aller la célébrer. —— Il n'est pas tems, répondit froidement Philippe. »

[1579.]

La conquête du Portugal faisoit négliger la conservation des Pays-Bas. Les sept Provinces qui portent aujourd'hui le nom de PROVINCES-UNIES, renouvellent leur alliance à Utrecht, & font frapper à cette occasion, une médaille sur laquelle étoient empreintes les têtes des comtes d'Horne & d'Egmont; on lisoit a l'exergue: « Il vaut mieux combattre pour la liberté, la religion & la patrie, que de se laisser séduire par les avantages trompeurs d'une paix simulée. »

[1579.]

Les Espagnols commençoient à se rebuter de la résistance opiniâtre des défenseurs de Mastricht. Le comte de Mansfeld imagina une ruse dont le succès fut des plus heureux. On forme une double attaque ; des soldats apostés crient d'un côté : « Les Wallons ont déja arboré leurs » Enseignes sur la porte de Tongres ; » & de l'autre : « Victoire, Saint-Jacques ! » la porte de Bolduc est prise ; le régi- » ment de Lombardie est dans la ville. » Les troupes reprennent une nouvelle ardeur, forcent les deux portes de Bolduc & de Tongres ; la ville est emportée d'assaut.

[1580.]

Philippe II veut s'emparer du Portugal, après la mort du cardinal D. Henri, qui avoit prit le nom de PRÊTRE-ROI. Depuis long-tems il entretenoit des intelligences dans le Royaume, à force d'argent & sur-tout de promesses. Ceux qui dans la suite lui en demanderent l'exécution, eurent pour toute récompense de leur trahison, cette réponse faite par le conseil de conscience du roi d'Espagne : « De » deux choses l'une, ou le royaume de » Portugal appartenoit à Philippe, ou au

» Prieur de Crato, (fils naturel du frere
» aîné de D. Sébastien, & proclamé Roi
» par le peuple de Lisbonne:) dans le pre-
» mier cas, ceux qui ont mis un prix aux
» démarches qu'ils ont faites, méritent la
» mort, pour avoir vendu leurs services
» à leur Souverain : dans le second cas,
» ils n'étoient que des traîtres & des lâ-
» ches. »

[1580.]

Le roi d'Espagne n'étoit pas le seul qui eût des droits à faire valoir sur la couronne de Portugal. Les prétendans étoient en grand nombre, & sortoient, pour la plûpart, du roi Emmanuel, mais en différens degrés. « Philippe II étoit fils de
» l'Infante Isabelle, fille aînée du roi Em-
» manuel. La duchesse de Bragance sor-
» toit du prince D. Edouard, fils du
» même roi Emmanuel : son mari descen-
» doit, en ligne indirecte, des rois de
» Portugal; mais elle prétendoit à la cou-
» ronne de son chef, parce qu'elle étoit
» Portugaise, & que, par les loix fonda-
» mentales du Royaume, les Princes
» étrangers en étoient exclus. Le duc de
» Savoie réclamoit les droits de la prin-
» cesse Béatrix, sa mere, sœur de l'impé-
» ratrice. Le duc de Parme avoit pour
» mere Marie de Portugal, sœur aînée

» de la duchesse de Bragance. D. An-
» toine, de l'ordre de Malthe, grand-
» prieur de Crato, étoit fils naturel de
» D. Louis de Béja, second fils du roi
» Emmanuel, & de Violante de Gomez,
» dite la Pélicane, qu'il prétendoit avoir
» été épousée secrétement par D. Louis.»
Le Prieur de Crato, proclamé Roi par la populace, fut le seul qui leva des troupes pour les opposer aux Espagnols. Le vieux duc d'Albe, disgracié & emprisonné depuis quelque tems, avoit reçu ordre de commander l'armée que Philippe II envoyoit en Portugal. Il ne put obtenir la permission de voir le Roi. « C'est peut-
» être la premiere fois qu'on ait confié
» le commandement des troupes à un gé-
» néral presque encore enchaîné.» Son aïeul avoit conquis le royaume de Navarre; en trois semaines, il soumit le Portugal, & mourut peu de tems après.

La duchesse de Bragance renonça à ses droits, moyennant une somme de dix-sept cens mille ducats, & à condition que la dignité de Connétable seroit héréditaire dans sa famille.

Le Portugal devint insensiblement province d'Espagne, comme il l'avoit été autrefois; & les Portugais furent long-tems hors d'état de penser même à se soustraire à la domination des rois d'Espagne.

[1581.]

Les Flamands déclarent Philippe II déchu de la ſouveraineté des Pays-Bas, & réaliſent le projet qu'ils méditoient depuis long-tems de s'ériger en République. Le roi d'Eſpagne ſe faiſoit reconnoître roi de Portugal; on y prêtoit ſerment de fidélité, même à ſon fils aîné, comme à l'héritier de la couronne; & les Etats de Hollande relevoient leurs vaſſaux de tout engagement pris avec ce Prince; lui enlevoient la meilleure partie du patrimoine de ſes peres; changeoient les coins de la monnoie, & détruiſoient tous les monumens de ſon règne.

[1582.]

Philippe II couroit les plus grands riſques au milieu des Portugais qui n'avoient plus d'autres forces que leur animoſité naturelle contre les Caſtillans. On découvrit à Lisbonne deux mines ſous ſon palais, & une ſous l'égliſe où il alloit entendre la Meſſe.

[1584.]

Un édit très-ſévère contre les duels, dont on procure l'exécution avec la derniere rigueur, arrête ces ſortes de combats que l'eſprit de chevalerie rendoit plus

fréquens en Espagne que par-tout ailleurs.

[1584.]

On apprend à Philippe II que le prince d'Orange, Guillaume de Nassau, a été assassiné : « Si le coup eût été fait il y a » douze ans, s'écria-t-il, la Religion Ca» tholique & moi y eussions beaucoup » gagné. » Il ignoroit sans doute qu'on le chargeoit de ce crime.

[1585.]

La mort du prince d'Orange, qui étoit le plus redoutable ennemi de l'Espagne, & l'auteur de la liberté Belgique, procura de nouvelles prospérités aux armes Espagnoles. La prise d'Anvers, après un an de siége, causa tant de joie à Philippe II, qu'en ayant appris la nouvelle pendant la nuit, il oublie la gravité austère dont il ne s'écartoit jamais, & va frapper à la porte de sa fille aînée, l'infante Isabelle, en criant : « Anvers est à » nous. »

[1585.]

Le duc de Savoie, Charles-Emmanuel, passe en Espagne pour épouser l'infante Catherine, seconde fille du Roi. Les Grands ne vouloient lui donner que le titre d'EXCELLENCE, dont ils jouissoient

eux-mêmes ; mais Philippe le traita d'ALTESSE, & il fallut ſuivre ſon exemple.

[ 1586. ]

Pluſieurs impoſteurs ſe firent paſſer ſucceſſivement pour D. Sébaſtien, le dernier roi de Portugal, qui avoit péri en Afrique avec toute ſon armée. Quelques traits de reſſemblance avec ce Prince, favoriſoient l'impoſture ; & l'horreur des Portugais pour le joug Eſpagnol, leur mettoit aiſément les armes à la main. Les ſupplices terminerent enfin ces ſortes d'entrepriſes d'autant plus dangereuſes, qu'elles entretenoient l'eſprit de révolte dans une nouvelle conquête.

[ 1586. ]

D. Pedro de Tolède, connétable de Caſtille, eſt envoyé à Rome pour rendre l'obédience au Pape. Sixte V, ſurpris de voir un ambaſſadeur ſi jeune : « Eh ! » quoi, lui dit-il, votre Maître, ſouve» rain de tant d'Etats, manque-t-il de ſu» jets, pour m'envoyer un ambaſſadeur » ſans barbe ? — Saint Pere, répond » D. Pedro de Tolède, ſi mon Maître » eût ſçu que le mérite conſiſtoit dans la » barbe, il vous eût envoyé un bouc, » & non un gentilhomme comme moi. »

[1586.]

Philippe II réforme les abus qui s'étoient glissés dans le cérémonial prescrit à l'égard des évêques, des grands, des ministres, &c. & ordonne de poursuivre tous ceux qui avoient usurpé le titre de DOM, qui n'appartenoit qu'à la noblesse. Un nouveau décret, donné l'an 1596, fut encore un frein inutile à la passion des Espagnols pour les titres fastueux. La conduite du Roi, à cet égard, ne sembloit-elle pas démentir ses ordonnances? Henri IV lui en fit sentir tout le ridicule, lorsqu'il signa ainsi une de ses réponses, » Henri, bourgeois de Paris. »

[1587.]

La couronne d'Angleterre étoit un objet d'envie pour Philippe II. Depuis cinq ans, il faisoit préparer dans tous les ports de l'Espagne & de l'Italie un armement formidable, & la reine Marie Stuart venoit de l'instituer son héritier, « au cas » que son fils Jacques, roi d'Ecosse, per» sistât dans la religion Protestante. » Le marquis de Santa-Crux, général aussi distingué par ses victoires que par ses talens, étoit chargé de l'entreprise qu'on méditoit contre l'Angleterre, & on l'accusoit de ne pas y mettre toute l'activité néces-

faire : « Vous répondez fort mal à la con-
» fiance que j'ai en vous, » lui dit Philippe. Ces paroles furent un coup de foudre pour le marquis. Il en mourut de douleur.

[ 1588. ]

Une flotte de cent cinquante vaisseaux, à laquelle on avoit donné le nom d'INVINCIBLE, & qui portoit trente mille hommes de débarquement, avec la fleur de la noblesse Espagnole, est retenue dans le port de Lisbonne par les vents contraires, y est repoussée par la tempête, & ne peut en sortir qu'au mois de Juillet; ce qui donna aux Anglois le tems de se précautionner contre une surprise que l'Espagne regardoit comme inévitable. Quelques combats légers, & deux horribles tempêtes dissiperent, en moins d'un mois, une flotte qui avoit jetté l'épouvante dans la France, l'Angleterre, la Hollande, & qui coûtoit à l'Espagne vingt millions de ducats, vingt-cinq mille hommes & cent vaisseaux. Les cinquante autres dispersés, & hors d'état de tenir la mer, aborderent enfin au port de Santander.

Personne n'osoit annoncer ce désastre à Philippe II. Le courrier se présenta d'un air consterné, & lui dit : « Seigneur, tout

» est perdu ; votre flotte, assaillie par la » tempête, est entiérement détruite. ---Eh » bien ! répondit-il, je l'avois envoyée » combattre les Anglois, & non pas les » vents : que la volonté du Ciel soit ac- » complie ; » & il continua d'écrire tranquillement quelques dépêches.

Il ordonna des prieres publiques, en actions de graces de la conservation d'une partie de sa flotte ; écrivit à l'amiral pour le consoler ; fit distribuer des récompenses aux soldats & aux matelots qui étoient de retour ; défendit qu'on portât le deuil qui étoit presque général, & répondit au Pape qui lui avoit écrit qu'il prenoit part à sa douleur : « Saint Pere, tant que je » resterai maître de la source, je regar- » derai, comme sans conséquence, la perte » d'un ruisseau. Il ne me reste qu'à té- » moigner ma profonde reconnoissance à » l'Arbitre des Empires, qui m'a donné » le pouvoir de réparer aisément un désas- » tre que mes ennemis ne peuvent attri- » buer qu'aux élémens qui ont combattu » pour eux. »

[ 1588. ]

Les Espagnols, commandés par le célèbre duc de Parme, Alexandre Farnèse, échouent devant Berg-op-Zoom, que Cohorn, le plus grand ingénieur qu'ayent eu

les Hollandois, avoit fortifié, & qu'il regardoit comme son chef-d'œuvre. Ils ne furent pas plus heureux en 1622; &, malgré l'expérience de leur chef Spinola, ils en leverent le siége, après y avoir perdu plus de dix mille hommes. Les François la prirent d'assaut le 17 de Septembre 1747, après deux mois de tranchée ouverte.

[1589.]

Philippe II avoit fixé toute son attention sur les troubles qui agitoient la France, & qu'il fomentoit depuis long-tems par des secours d'hommes & d'argent. Il reçoit & porte avec complaisance le titre de PROTECTEUR DE LA SAINTE LIGUE, que les chefs des Ligueurs lui défèrent, & sa conduite ne tarde pas à prouver qu'il espéroit de monter bientôt sur le trône de France, ou d'y placer un de ses enfans. Il ne parloit plus des principales villes de ce Royaume, qu'en disant: » Ma bonne ville de Paris, ma bonne » ville d'Orléans, &c. »

[1589.]

La reine Elisabeth veut rendre à l'Espagne le mal que Philippe II avoit voulu faire aux Anglois, (Voyez ci-dessus, page 162,) & conclut un traité avec D. Antoine, qui ne cherchoit qu'à s'emparer du

Portugal. (Voyez ci-dessus, page 157.) Il s'étoit engagé à rembourser cinq millions de ducats, dès qu'il seroit en possession du Royaume ; à payer chaque année trois cens mille ducats ; à livrer aux Anglois cinq forteresses, & à leur laisser la liberté du commerce dans les Indes orientales. La Reine lui donne une flotte de cent vingt vaisseaux, avec vingt mille hommes de débarquement. On perd un tems, dont Philippe sçait profiter pour se mettre en défense ; tous ces préparatifs de guerre & de conquête sont rendus inutiles ; & les Portugais, qui avoient tendus les bras à D. Antoine, n'en deviennent que plus malheureux sous un joug qui s'appesantissoit de plus en plus, afin de leur ôter toute idée de révolte.

[1590.]

La France paroissoit devoir succomber sous les efforts de l'Espagne : ils étoient presque incroyables. Tandis que le comte d'Egmont combattoit à Ivri, & que le duc de Parme faisoit lever le siége de Paris, sans que Henri IV pût l'engager à une bataille, soixante vaisseaux arrivoient sur les côtes de la Provence, dont on méditoit la conquête ; & deux armées pénétroient en même tems dans le Languedoc & dans la Bretagne. Philippe II

épuisoit ses Etats, pour soutenir le poids d'une guerre qui embrasoit la moitié de l'Europe. La Castille lui donna six millions & demi ; il emprunta des sommes immenses à Gènes ; &, parmi ses sujets, il leva soixante mille hommes de milice.

[1591.]

La guerre continuoit avec les Provinces-Unies, & les Espagnols voulant en excuser les longueurs, disoient que le Roi leur maître « auroit réduit ces rebelles en » fort peu de tems, si des considérations » d'Etat ne s'y étoient pas opposées. Il » conserve ce pays de contradiction, » comme le manége & la salle d'escrime » de ses fidèles sujets, afin de les tenir » en haleine par un exercice continuel. »

» Je sçais quelle est votre naissance & » votre fidélité pour le Roi mon maître, » disoit un capitaine Espagnol au marquis » de Warembon, qui étoit Bourguignon. » Je ne doute point que vous ne soiez un » grand homme de guerre ; mais le sol» dat est de cette humeur, qu'il n'obéi» roit pas même à Dieu descendu du ciel, » s'il n'étoit pas Espagnol. »

[1591.]

Philippe II épioit le moment d'humilier la JUSTICE D'ARAGON ; c'est le nom

qu'on donnoit au premier magistrat de ce Royaume, placé entre le Roi & les sujets, pour défendre leurs priviléges & les contenir en même tems dans le devoir & dans la soumission. Son pouvoir ressembloit à celui des Tribuns du Peuple Romain. Les Castillans, jaloux des Aragonois, avoient souvent sollicité Ferdinand V d'abattre une autorité qui donnoit des bornes à celle du Souverain; mais ce Prince vouloit avoir des ménagemens pour ses premiers sujets. Philippe II fut plus sensible aux nouvelles plaintes des Castillans, & ne laissa pas échapper une occasion qui se présenta d'elle-même. Antoine Perés, secrétaire d'Etat, coupable de plusieurs crimes, se sauve en Aragon sa patrie, & prétend ne pouvoir être jugé que suivant les loix de son pays. Le peuple de Sarragosse, l'arrache des mains du Vice-Roi qui l'avoit arrêté. Philippe II envoie des troupes; Jean Nuça, justice d'Aragon, s'oppose à leur marche, comme à une infraction des priviléges; rassemble se. soldats; est défait, & perd la tête sur un échafaud. Depuis ce tems-là, on a eu moins d'égard pour les priviléges & pour la justice d'Aragon.

[1592.]

Le duc de Féria, l'un des plus habiles

négociateurs de son tems, arrive en France, afin d'engager les Etats convoqués à Paris par les Ligueurs, à choisir pour leur Reine, l'infante Isabelle, que l'on promettoit de donner en mariage au jeune duc de Guise. Le ministre Espagnol alla même jusqu'à proposer d'abolir la loi Salique. A ce mot, les cœurs François se réveillent; le parlement donne un arrêt solemnel en faveur de cette loi; & le duc de Mayenne rejette hautement la proposition, quoique, pour payer son suffrage, on lui offrît le duché de Bourgogne & une armée de soixante mille hommes.

[1593.]

Elisabeth, reine d'Angleterre, accuse Philippe II d'avoir cherché à la faire empoisonner, & ses ambassadeurs en portent des plaintes dans toutes les cours de l'Europe. Le roi d'Espagne se plaignit, à son tour, d'une accusation si horrible, qu'il traitoit de calomnie, & mit une nouvelle ardeur dans la guerre qu'il faisoit à l'Angleterre.

[1594.]

Les Espagnols sortent tranquillement de Paris, où Henri IV venoit d'entrer, bien plus en pere qu'en vainqueur. Philippe II refuse de se prêter à un accom-

modement, sous prétexte que le Pape n'avoit pas encore donné l'absolution au roi de France; & lui-même faisoit tous ses efforts pour empêcher le Pape de l'accorder.

[1595.]

Henri IV déclare la guerre à l'Espagne, & attaque lui-même, à la tête de deux mille hommes de cavalerie, le connétable de Castille, D. Ferdinand de Velasco, & le duc de Mayenne, qui commandoient en Bourgogne une armée de dix-huit mille hommes.

[1595.]

Les médecins n'osoient proposer une saignée à Philippe II, qui étoit attaqué de la goutte & d'une fiévre lente: «Eh! quoi, » leur dit-il, vous craignez de tirer quelques gouttes de sang des veines d'un » Roi qui en a fait répandre des fleuves entiers aux hérétiques?»

[1596.]

La guerre que l'Espagne soutenoit depuis si long-tems contre la France & l'Angleterre, avoit rallenti celle qui se faisoit dans les Pays-Bas; & les Provinces-Unies profitoient d'une circonstance si favorable à l'établissement de leur République. Philippe II ne perdoit pas de vue le

projet de les remettre sous l'obéissance de leurs anciens maîtres, & il crut en trouver le moyen dans le mariage de l'archiduc Albert d'Autriche avec l'infante Isabelle, dont la dot seroit la Franche-Comté & les Pays-Bas. La suite des évènemens a prouvé combien il se trompoit dans sa politique.

[ 1596. ]

Les François, les Anglois & les Hollandois s'unissent contre l'Espagne par un traité de Ligue offensive. Philippe ne veut en paroître que plus redoutable. Deux flottes sortent en même tems de ses ports; l'une est destinée contre l'Angleterre; une tempête en submerge quarante vaisseaux, & dissipe le reste. L'autre se rend sur les côtes de la Morée, pour y attirer les Turcs qui accabloient l'Empereur en Hongrie.

[ 1596. ]

Le gouverneur Espagnol, qui défendoit la Fère lorsque Henri IV en fit le siége, refusa de signer la capitulation, parce qu'on y stipuloit que la ville seroit rendue sans fraude. « Il faut, disoit-il, employer d'autres expressions : SE RENDRE, sent la lâcheté, & LA FRAUDE sent la perfidie ; deux vices dont on ne peut pas même soupçonner la nation Espagnole. »

[1597.]

Bernardo Aragonès, sergent Espagnol, qui servoit d'espion pendant le siége d'Amiens, est pris & conduit à Henri IV, qui ordonne de le faire mourir : « Sire, dit » Bernardo, vous allez vous écarter en » pure perte de la générosité de votre ca- » ractere : ma mort n'empêchera pas un » seul Espagnol de se charger de la même » commission, aussi généreusement que » moi. » On lui pardonne, à condition qu'il renoncera pour toujours au métier qu'il fait : « Eh ! quoi, répond-il hardi- » ment, puis-je promettre une chose que » je ne tiendrai pas ? ce seroit me désho- » norer. » Henri IV le fait mettre en liberté.

[1597.]

Porto-Carréro n'ayant point été secouru par le cardinal d'Autriche qui comman- doit une armée nombreuse, rend la ville d'Amiens à Henri IV, & lui dit : « Je re- » mets la place entre les mains d'un Roi » soldat, puisqu'il n'a pas plu au Roi mon » maître de me faire secourir par des ca- » pitaines soldats. »

[1597.]

Une nouvelle flotte s'avance contre l'Angleterre, presque aussi formidable, &

plus malheureuse encore que celle qui portoit le nom d'INVINCIBLE. (Voyez ci-dessus, page 162.) Une tempête la dissipe & la fait périr. Philippe II ne s'opiniâtre plus à tenter l'exécution de ses projets contre l'Angleterre, & tourne ses regards sur ses propres Etats, que la famine, la peste & les armes des Anglois ravageoient impitoyablement.

[1597.]

Philippe II « qu'on n'avoit vu rire de » sa vie, qui se vantoit de n'avoir dansé » que trois fois ; ce Prince, le plus grave » & le plus sérieux des hommes, vou- » loit que tout ce qui l'environnoit respi- » rât la gravité la plus imposante. » Il ordonne, en conséquence, à tous les membres des conseils souverains & des chancelleries, de ne paroître jamais en public qu'avec « une robe longue & ample, & » de porter la barbe, non-seulement dans » toute sa longueur, mais encore dans » toute sa circonférence à l'entour du » menton. » Par un autre décret, il fixa la majorité des rois d'Espagne à quatorze ans.

[1598.]

La paix est conclue & signée, par la médiation du Pape, entre la France & l'Espagne. Philippe II la désiroit autant

que Henri IV. Le comté de Charolois resta à la maison d'Autriche; fruit unique d'une guerre qui, de l'aveu même de Philippe II, lui coûtoit plus de cent millions de ducats.

[1598.]

Philippe étoit aux prises avec une maladie cruelle occasionnée par l'humeur de la goutte qui couvroit tout son corps d'ulceres. On fut obligé de lui couper le pouce de la main gauche, & de lui faire aux jambes des incisions profondes. Il n'en mettoit pas moins d'application aux affaires; &, avant sa mort, arrivée le 13 de Septembre, il donna les meilleures leçons à son fils, & lui recommanda, ce que Charles-Quint avoit aussi recommandé en mourant, de restituer la Navarre à la maison de Bourbon.

Le prince d'Espagne, Philippe III, voyant son pere dans une foiblesse qui faisoit craindre pour ses jours, demande à Christophe de Moura, un des ministres, la clef d'un cabinet qui lui avoit été confiée. De Moura la refuse constamment, au risque d'encourir l'indignation du Prince qui alloit régner.





# PHILIPPE III.

[1598.]

PHILIPPE III parut ne prendre les rênes du gouvernement, que pour les faire passer dans les mains de son favori D. François de Roxas de Sandoval, qu'il fit d'abord grand d'Espagne, duc de Lerme & premier ministre. Celui-ci se décharge à son tour des soins d'un gouvernement qui étoit au-dessus de ses forces, & s'en rapporte à Rodrigue Calderon, fils d'un simple soldat, qui avoit sçu gagner sa confiance, & dont les talens n'étoient rien moins que supérieurs. On éloigne des affaires tous les ministres du feu Roi; &, par égard pour ses dernieres volontés, on élargit tous les criminels condamnés à mort.

L'état des dettes montoit à cent quarante millions de ducats, dont on payoit sept millions d'intérêts. Philippe II avoit encore aliéné, en Italie, un fond de cent millions de ducats, &, pour comble de malheur, l'Europe ne tarda pas à s'appercevoir de la foiblesse d'une monarchie qui, sous les deux derniers régnes, paroissoit devoir envahir toutes les autres.

[1599.]

La réduction des Pays-Bas n'étoit pas encore un projet abandonné ; mais que pouvoit-on se promettre d'une armée à laquelle il étoit dû trente-six mois de paye ? ce qui occasionnoit de fréquentes révoltes parmi des troupes accoutumées depuis long-tems à n'obtenir leur solde qu'en se faisant craindre.

[1600.]

L'infante Isabelle, épouse de l'archiduc Albert d'Autriche, gouvernoit les Pays-Bas qu'on lui avoit cédés à condition qu'ils reviendroient à la couronne « dans » le cas que l'Infante ou ses successeurs » abandonnassent la Religion Catholique, » ou que la Princesse mourut sans posté» rité. » Par cette cession, on avoit principalement en vue de réunir la Hollande aux autres Provinces, mais la guerre n'en devint que plus vive par les secours que la France donnoit aux Hollandois. Ils furent vaincus par une armée dont l'Infante avoit fait elle-même la revue ; qu'elle avoit haranguée & envoyée au combat : le soir du jour de leur défaite, ils remporterent une victoire complette sur l'archiduc, mais ils n'en leverent pas moins le siége de Nieuport.

[1601.]

Les Eſpagnols aſſiegent Oſtende, & renouvellent tous les prodiges de patience qu'on admiroit dans les anciens Caſtillans. Après trente-neuf mois, (le 20 de Septembre 1604,) la ville ſe rendit; elle n'étoit plus qu'un monceau de cendres, & il en avoit coûté de part & d'autre cent quarante mille hommes. L'Infante verſa des larmes à la vue de ces funeſtes débris.

[1602.]

Un ſimple négociant, Ambroiſe Spinola, fort avancé en âge, plein de l'art de la guerre qu'il n'avoit appris que dans les livres, lève à ſes frais cinq mille ſoldats avec leſquels il ſe rend au ſiége d'Oſtende. Bientôt on lui confie le commandement de l'armée, & ce choix fut juſtifié par de brillans ſuccès.

[1603.]

L'Eſpagne voit d'un œil indifférent les pertes conſidérables que les Hollandois faiſoient éprouver aux Portugais dans les Indes orientales. On vouloit mettre le Portugal hors d'état de ſe faire craindre, & on ne voyoit pas que ſes dépouilles enrichiſſoient les plus redoutables ennemis de la couronne d'Eſpagne.

[ 1604. ]

Philippe III renouvelle un ancien édit, par lequel on fixoit la navigation des Espagnols aux isles Canaries, à moins d'un permission expresse, qui devenoit nulle, si l'on se servoit de vaisseaux appartenans aux étrangers. Il enjoignoit, en même tems, à tous ceux qui, n'étant pas Espagnols ou Portugais d'origine, s'étoient établis aux Indes orientales & occidentales, d'en sortir, dans l'espace d'un an, sous peine de mort. Etoit-ce opposer une barriere assez forte aux progrès du commerce de la Hollande, qui établissoit précisément alors sa célèbre compagnie des Indes orientales, sur les débris des établissemens qu'elle enlevoit au Portugal? » Ce qui est digne de remarque, c'est » que ça été du sein de la guerre la plus » opiniâtre & la plus ruineuse, que le » commerce des Hollandois s'est élevé à » ce haut degré de puissance où il est » parvenu. »

[ 1605. ]

Les ministres & les ambassadeurs Espagnols ne voyoient qu'avec un extrême chagrin la gloire de leur patrie s'éclipser peu à peu, & s'efforçoient de lui rendre tout l'éclat qu'elle avoit eu sous le règne

précédent : chacun entreprenoit de son côté ; & le monarque, n'ayant pas de moyens propres à les soutenir, se trouvoit obligé de les désavouer. Le comte de Fuentes, gouverneur du Milanez, vouloit asservir l'Italie, en dédommagement de la perte de la Hollande, qu'il regardoit comme infaillible. Henri IV menaça, & Philippe III modéra l'ardeur du comte de Fuentes. D. Balthasar de Zuniga, ambassadeur d'Espagne en France, se mêloit dans la conspiration de la marquise de Verneuil, & traitoit avec Marargues, gentilhomme François, qui devoit lui livrer la ville de Marseille : on l'arrêta dans son palais. L'ambassadeur de France fut insulté à Madrid : Philippe se hâta de faire toutes les réparations convenables, & de blâmer la conduite de Zuniga.

[ 1606. ]

D. Michel Cervantes, qui dès sa tendre jeunesse avoit été regardé comme le meilleur poëte de son tems, donnoit des comédies qui le combloient de gloire. Le duc de Lerme, peu favorable aux talens & aux hommes de lettres, le traita fort mal. Cervantes entreprend alors, pour se venger, le fameux roman de Dom Quichotte, « satyre fine de la nation & du » premier ministre, entêtés alors de la

» chevalerie. » Ce chef-d'œuvre attira des persécutions à son auteur, qui l'obligerent de cesser d'écrire. Un écrivain pitoyable, D. Alonso Fernandès, s'avisa de continuer l'ouvrage; ce qui força Cervantes à le reprendre, & ses succès ne purent l'empêcher de mourir de faim, en 1616.

Saint-Évremont disoit, en parlant de Dom Quichotte: « C'est un livre que je » puis lire toute ma vie, sans en être dé» goûté un seul moment; de tous les ou» vrages que j'ai lus, ce seroit celui que » j'aimerois le mieux avoir fait. » Un écrivain célèbre observe à cette occasion, » avec ceux qui opposent le génie présent » des nations à leur génie passé, que le » ridicule éternel, dont Michel Cervantes » a flétri la chevalerie dans son roman » de Dom Quichotte, a plus nui à la va» leur Espagnole, que la rodamontade de » l'ancienne chevalerie n'avoit pu nuire » à la gravité de la nation. C'est ainsi que, » par la satyre, les beaux esprits ont sou» vent changé les vices & les vertus de » différens Royaumes. »

[1607.

D. Pedre de Tolède est envoyé en France, pour engager Henri IV à se rendre médiateur entre l'Espagne & la Hol-

lande ; il étoit proche parent de la reine Marie de Médicis, & Henri lui donnoit le titre de cousin : « Sire, dit Tolède » en l'interrompant, les Rois n'ont point » de parens. » La France accepta la médiation, & fit signer une trève de huit mois, pendant lesquels on devoit travailler, à la Haye, à un traité de paix.

[ 1607. ]

Les frais de la guerre contre les Hollandois seuls, l'avidité des ministres, un grand nombre de pensions, & les intérêts de l'argent emprunté par Philippe II, absorboient tous les trésors qui venoient du Nouveau Monde. Il fallut lever des subsides, & les Etats de Castille donnerent vingt-trois millions qu'on devoit toucher en huit ans. On prenoit un huitieme sur les vins & sur les huiles.

[ 1609. ]

L'Espagne soupiroit après la paix, & ne diminuoit rien de sa fierté en traitant avec les Etats de Hollande, qui vouloient être regardés comme une puissance libre & indépendante. Il fallut céder, & acheter une trève de douze ans, par la perte de sept provinces, & par un traité honteux qui ne produisit pas le fruit qu'on s'en promettoit, puisque les Hollandois continue-

rent d'attaquer les Portugais dans les Indes orientales & dans l'Amérique.

[1609.]

L'Espagne étoit menacée d'une guerre qui sembloit devoir l'accabler. Henri IV » qui avoit tant de raisons de se venger » de cette couronne, méditoit une alliance avec le duc de Savoye, les Princes protestans d'Allemagne, l'Angleterre, la Hollande, & les puissances du Nord. On assure que les Maures ou Maurisques, (comme on les appelloit alors) avoient promis de lever l'étendard de la révolte, aussi-tôt que les François seroient entrés dans le royaume de Navarre. La France préparoit des forces formidables, & l'Espagne se tenoit dans une sécurité difficile à comprendre.

[1609.]

Philippe III ordonne aux Maurisques, sous peine de mort, de sortir de ses États, dans un terme de trente jours, qui fut prolongé à six mois. « On ne pouvoit, » dit le Commentateur Espagnol de Co- » mines, faire une meilleure action, ni » prendre un pire conseil. » Le duc d'Ossone fut le seul qui osa condamner cet avis, qu'on dit avoir été donné par les inquisiteurs. Il est vrai que les Maures,

d'après les édits de Ferdinand V, de Charles-Quint & de Philippe II, n'avoient pris que l'extérieur du Christianisme, afin de rester en Espagne, & qu'ils tenoient toujours à leurs mœurs anciennes, à leurs coutumes & à l'Alcoran. Ils proposerent à Henri IV de venir habiter & défricher les landes de Bordeaux, s'il vouloit leur permettre de professer la religion de Mahomet; ce que ce Prince refusa, lui qui les avoit invités dabord à se réfugier en France, dans la persuasion qu'ils étoient Chrétiens.

[1610.]

Les Maures quittent l'Espagne au nombre de cinq cens mille ames, d'autres disent huit cens mille, & se réfugient en Afrique & en Asie. On leur avoit permis de vendre leurs biens immeubles, & d'en employer la valeur en marchandises d'Espagne, qu'ils pourroient emporter avec eux. Ils eurent l'adresse de se conserver ce qu'ils avoient de plus précieux en or, en argent & en pierreries. « L'Espagne perdoit plus que de vains trésors, » en perdant de tels citoyens: avec les » Maures disparurent de son sein les la» boureurs, les négocians, l'industrie & » les arts. » Les meilleurs écrivains Espagnols ne disconviennent pas que cette se-

conde expulsion des Maures, & la population des colonies n'aient influé dans le dépérissement de leur monarchie; mais ils soutiennent que le plus grand mal vient d'une autre source que de la disette d'hommes. Parmi les preuves qu'ils en donnent, celle-ci leur paroît sans replique: « D. Martin de Loynaz, après les » plus exactes informations, fait monter » le nombre des habitans de l'Espagne, » (non compris le Portugal,) à sept mil- » lions quatre cens vingt-trois mille cinq » cens quatre-vingt-dix; & le produit » des revenus publics de tout le Royaume, » à soixante-douze millions six cens cin- » quante-six mille huit cens cinq livres » de notre monnoie: or, selon l'évalua- » tion commune, la population de l'An- » gleterre est à peu près la même, & toute- » fois ses revenus montent presque au dou- » ble, sans compter l'entretien des pau- » vres & du clergé, quoique d'ailleurs » les impôts soient bien plus modérés » qu'en Espagne. Ce parallèle conduit » naturellement à penser que la prodi- » gieuse différence qui en résulte, est cau- » sée par l'abandon de l'agriculture & » des arts. Mais ces deux malheurs trop » réels ont leur principe eux-mêmes dans » la mauvaise administration. »

» Quatre causes ont fait tomber l'agri-

» culture : sçavoir, la taxation des grains,
» établie & maintenue depuis trois sié-
» cles ; la défense absolue des exporta-
» tions ; la mauvaise régie des greniers
» publics ; la multitude des terres vagues
» couvertes de broussailles, & que per-
» sonne n'ose défricher, parce qu'elles sont
» communes. »

En remontant insensiblement à la source du mal, ces écrivains la trouvent « dans » le mauvais principe sur lequel les finan- » ces d'Espagne ont été long-tems gou- » vernées. Il paroît que l'Espagne consi- » déra les finances comme le principe de » vie du corps politique ; c'est dans cette » erreur funeste qu'on trouve la source » principale de son affoiblissement. Le » dérangement des finances anéantit l'a- » griculture & les arts, tandis que leur » ruine même, par un cercle vicieux, » précipita celle des finances. »

[1611.]

Le duc de Savoye, Charles-Emmanuel, exposé au ressentiment de la cour de Madrid, par la mort de Henri IV, avoit pris le parti d'envoyer en Espagne le prince Philibert, son fils, pour obtenir sa réconciliation avec une puissance qu'il avoit cru pouvoir braver impunément, & pour se ménager même une nouvelle alliance con-

tre Louis XIII. Le jeune Prince fut reçu à Madrid comme un ſimple particulier; &, loin de lui rendre des honneurs, on ne cherchoit qu'à l'humilier. Il avoit mis par écrit & appris exactement ce qu'il devoit dire, afin de n'y pas changer un mot; ſes geſtes même étoient étudiés & concertés avec les miniſtres que ſon pere lui avoit donnés pour le conduire dans une occaſion ſi délicate. La réponſe qu'il eut dans ſa premiere audience, fut qu'il demanderoit pardon à genoux, & qu'il feroit la lecture, à haute voix, d'une eſpece d'acte de réparation, conçu en ces termes:

» Sire, le duc mon ſeigneur & pere, » m'a envoyé aux pieds de Votre Majeſté, » comme j'ai déja eu l'honneur de lui » dire. Son âge & ſes affaires ne lui ont » pas permis de venir en perſonne, la » ſupplier à genoux de vouloir bien accep» ter la ſatisfaction qui paroîtra la meil» leure à Votre Majeſté, & que je ſuis » ici pour lui donner. Il n'eſt pas poſſi» ble de trouver des expreſſions aſſez for» tes pour repréſenter à Votre Majeſté le » regret que mon pere reſſent de ſe voir » déchu de ſes bonnes graces; je me jette » de nouveau à ſes pieds, avec une dou» leur ſincere, & toute ſorte d'humilité, » réſolu d'y mourir, ou de ne me relever » qu'après avoir obtenu qu'elle le recevra

» sous sa royale protection avec toute la
» maison de Savoye, en mettant en œu-
» vre cette bonté avec laquelle elle a cou-
» tume de pardonner les grandes fautes,
» & cet amour qu'elle témoigna toujours
» porter à une maison qui lui est très-
» dévouée & très-soumise. J'espere qu'au-
» jourd'hui elle sera satisfaite en voyant
» un Prince de son sang prosterné à ses
» pieds; &, s'il faut davantage, je don-
» nerai cette satisfaction signée du sang
» de mon cœur. Enfin la volonté de mon
» pere & la mienne dépendent unique-
» ment de celle de Votre Majesté. Nous
» remettons tout, sans réserve, entre ses
» mains, ayant à servir Votre Majesté
» toute notre vie, conformément à l'obli-
» gation où nous sommes à cet égard.»

Le duc de Savoye, à qui on envoya cette formule de satisfaction, n'y vit qu'une nouvelle preuve de la fierté que la cour de Madrid affectoit de montrer dans toutes les occasions où elle n'avoit rien à craindre. Il la rejetta hautement, & défendit à son fils de s'y conformer. On négocia & on finit par se relâcher des premieres prétentions. Philippe III fut satisfait, & répondit : « En considération
» de l'entremise du Pape & du roi de
» France, de votre venue à Madrid &
» de vos prieres, je me désiste des réso-

» lutions que j'avois prises ; la conduite » de votre pere réglera sa grace. » Le prince Philibert remercia le Roi, en s'inclinant profondément, comme on en étoit convenu, & ne dit pas un mot de l'approbation qu'il devoit demander pour le mariage de Madame de France avec le prince de Piémont. Le connétable de Castille eut ordre de désarmer dans le Milanez; & comme cet armement étoit le motif de la mésintelligence qui régnoit entre la France & l'Espagne, on ne tarda pas à conclure un traité de paix. Le duc de Savoye fut assez puni de s'être épuisé en hommes & en argent, sans avoir rien acquis, soit du côté de l'Espagne, soit du côté de la France.

[1612.]

L'Espagne reprend la supériorité qu'elle avoit eue sur la France, & se voit recherchée par la régente Marie de Médicis, qui venoit de changer le systême politique de Henri IV. On cimente cette nouvelle alliance par un double mariage entre Louis XIII & l'infante Anne d'Autriche, & le prince des Asturies (Philippe IV) & Elisabeth de France. Ces deux mariages furent célébrés en 1615.

[1613.]

Le duc de Savoye étoit le seul des Princes souverains en Italie, qui parût connoître l'état de foiblesse & de langueur où le gouvernement Espagnol étoit tombé. Avec ses seules forces, il envahissoit le Montferrat ; il renvoyoit à Philippe III le collier de la Toison d'or, rassembloit des armées aussi nombreuses que celles qu'on lui opposoit, & cherchoit à intéresser toute l'Europe dans sa querelle. Le duc de Lerme vouloit l'humilier, & répétoit sans cesse : « Il faut traiter les Souverains » d'Italie comme les Grands d'Espagne. » Tant de fierté n'étoit qu'en paroles. On termina toute cette affaire par la médiation de la France, & on alloit jusqu'à proposer dans le conseil d'Etat de payer un tribut aux Turcs, pour délivrer la Sicile de leurs ravages. Il est vrai que le traité d'Ast, conclu avec la Savoye en 1615, ne fut signé par aucun ministre Espagnol, parce que « Philippe III ne » vouloit pas traiter d'égal à égal avec » un Prince aussi inférieur que Charles-» Emmanuel. » Mais l'ambassadeur de France avoit signé pour son Roi médiateur, & les conditions furent d'abord exactement remplies de part & d'autre.

[1615.]

Philippe III conduit l'Infante Anne d'Autriche, sa fille, jusqu'à Fontarabie, où on lui remet Madame Elisabeth de France. (Voyez ci-dessus, page 187.) On traita d'égal à égal; & les Espagnols faisoient beaucoup valoir l'acte par lequel l'Infante avoit renoncé, pour elle & pour sa postérité, à tous les droits qu'elle pouvoit avoir sur les Etats du Roi son pere. L'Infante avoit trois freres, D. Philippe, D. Carlos & D. Ferdinand, qui rendoient cet acte au moins superflu; mais, outre que ces sortes de renonciations étoient déja en usage dans la maison d'Autriche, on mettoit plus d'égalité entre l'Infante & une Princesse que la loi Salique excluoit de toute prétention à la couronne de France.

[1616.]

D. Pedre de Tolède se rend en Piémont, & déclare au duc de Savoye que le traité d'Ast étoit regardé comme nul, & qu'il falloit se soumettre aux conditions qu'on jugeroit à propos d'imposer: » Car mon maître, disoit-il, ne reconnoîtra jamais d'autres loix que celles » que la modération lui prescrira. » Charles-Emmanuel fait alliance avec les Vé-

nitiens, & détermine le maréchal de Lesdiguieres à venir le secourir. Celui-ci, malgré les ordres du roi de France, passe en Piémont avec dix mille hommes, & renverse tous les projets des Espagnols. Le duc de Savoye lui dit : « Mon pere m'a » laissé ses Etats ; & vous, vous me les » avez conservés ; je ne vous dois pas » moins qu'à lui. »

[1617.]

Une pluie abondante & continuelle tombe dans la Catalogne, depuis le 12 de Septembre jusqu'au 17. Alors une effroyable tempête porte les eaux de la mer dans toute la ville de Barcelone. Les rivieres se débordent ; cinquante mille habitans périssent dans les villes de Balaguier, de Lérida, de Tolède, de Barcelone, qui sont abîmées en partie, avec plus de trente bourgs ou villages. Le dommage fut évalué à neuf millions de notre monnoie.

[1618.]

Le duc de Lerme se défioit de sa faveur, & crut se mettre à l'abri de la disgrace, en obtenant la pourpre Romaine. Le Pape lui envoya le chapeau & l'anneau. Cet honneur, qui est réservé aux princes du sang royal, parut précipiter la

chute de celui qui venoit de le recevoir. Son propre fils, le duc d'Ucede, qui déja lui avoit ravi la place de favori, lui enleva celle de premier ministre, le fit chasser de la cour, & reléguer dans ses terres.

[1618.]

L'Italie trembloit à la vue des maux que lui préparoient le marquis de Bedmar, ambassadeur d'Espagne à Venise, le duc d'Ossone, vice-roi de Naples, qui appelloit Philippe III, « le grand tambour de la Monarchie, » & D. Pedre de Tolède, gouverneur du Milanez. Pleins des idées les plus hautes pour la gloire de leur nation, ils réunissoient leurs lumieres, leurs efforts & leur détestable politique, afin d'élever la domination Espagnole sur les ruines de toutes les puissances d'Italie. Ce triumvirat redoutable » consentoit à être désavoué, si le hasard » ou la prudence des ennemis confon» doient leurs projets. » Ceux du marquis de Bedmar furent découverts à Venise. « Il ne s'agissoit pas moins que d'é» gorger le sénat, & de porter le fer & » le feu dans cette grande ville ; de livrer » ensuite à l'Espagne tout ce qui dépen» doit de cette République. Mille aven» turiers, complices de Bedmar, furent » pris, jettés dans la mer, ou exécutés

» en prison ; cet ambassadeur lui-même » manqua d'être mis en piéces par la po» pulace : il trouva le moyen de se sau» ver à Milan. » On regarde aujourd'hui comme un problême cette conjuration, qui devoit être « éclaircie aux yeux de » toute l'Europe, dit un historien con» temporain. Cependant tout se passa dans » un secret impénétrable ; les juges dirent » ce qui leur plut ; on fit périr secrette» ment les principaux conjurés. Le desir » de rendre le nom Espagnol odieux à » toute l'Italie, & de se venger du trium» virat qui lui avoit fait tant de mal, » n'auroit-il pas porté à inventer cet af» freux complot ?»

[ 1619. ]

Les Etats de Portugal, assemblés à Lisbonne, accordent un don gratuit de deux millions de ducats, & reconnoissent le jeune prince des Asturies, (Philippe IV,) pour héritier présomptif de leur Royaume, qui n'étoit plus qu'une province de la monarchie Espagnole.

[ 1619. ]

Philippe IV alloit en procession à Notre-Dame d'Atoche, une des églises les plus considérables de Madrid. Le duc de Médina della Torrés lui offrit un très-beau

beau cheval qui passoit pour le meilleur de l'Espagne. « Je ne veux point m'en » servir, répondit le Prince ; ce seroit » faire tort à ce bel animal qui seroit » désormais inutile au monde. »

Lorsque les Rois ont monté un vaisseau, une galere, un cheval, personne n'ose les monter après eux. Cet usage est venu des Maures.

[ 1620. ]

Philippe III, voulant ranimer l'agriculture parmi ses sujets, & repeupler les fertiles contrées que les Maures avoient laissées désertes, donna un édit qui fixe une époque unique, & bien propre à immortaliser un grand Roi. Il accordoit les honneurs de la noblesse, & l'exemption d'aller à la guerre à tous ceux de ses sujets qui s'adonneroient à la culture des terres. Les Espagnols, accoutumés à l'oisiveté d'une vie fainéante en tems de paix, & au bruit des armes pendant la guerre, ne virent dans cet édit que la permission de s'adonner à des travaux qu'ils méprisoient & qu'ils avoient toujours regardés comme au-dessous d'eux.

» Un paysan est assis devant sa porte, » dans une place publique, ou au coin » d'une rue, les bras croisés, & le man- » teau sur l'épaule, occupé de ses ré-

» flexions, ou d'une guittare diſſonnante.
» Il eſt pauvre, mais il ſouffre ſon indi-
» gence avec un air de gravité qui im-
» poſe.... Les Eſpagnols ne veulent pas
» s'abaiſſer à la plûpart des emplois que
» la néceſſité a fait naître, & les laiſſent
» à des étrangers. »

[1621.]

Le comte de Gondemar « l'un des plus » ruſés Eſpagnols de ce ſiécle » jouiſſoit de la plus haute faveur en Angleterre, & ſervoit bien ſa nation auprés du roi Jacques I : « J'ai ſoin, écrivoit-il à la cour » de Madrid, de faire, en fort mauvais » latin, des contes au Roi, qui ſe pique » de parler cette langue auſſi purement » qu'un profeſſeur d'Oxford. Il prend un » plaiſir ſingulier à relever mes fautes de » langage ; au reſte, moi je parle latin » en gentilhomme, & lui en pédant. »

[1621.]

Philippe III, ſe trouvant incommodé d'un braſier trop ardent qui échauffoit la ſalle où il travailloit, ordonna de l'ôter. L'officier qui avoit cet emploi n'étoit pas préſent, & on craignoit d'empiéter ſur les devoirs de ſa charge. Tandis qu'on le cherchoit, le Roi, qui relevoit à peine d'une maladie dangereuſe, tomba en foi-

blessé, & on le porta mourant sur son lit. Il expira peu d'heures après, le dernier jour du mois de Mars. Il appella son fils aîné, & lui dit : « Gardez-vous » de m'imiter : à mon avénement au trône, » je chassai les vieux ministres de mon » pere, & je m'en trouvai mal : servez-» vous de ceux que j'ai mis en place, ils » ont du zèle & de l'expérience. » Il avoit mandé, le jour même, au cardinal duc de Lerme de revenir auprès de sa personne. Ce Prince avoit toujours eu la conscience fort timorée ; il se reprocha vivement à la mort, son éloignement pour les affaires, auxquelles il donnoit à peine une heure chaque jour, sa confiance aveugle pour des ministres qui avoient abusé de son autorité, & l'état où il laissoit les finances.





## PHILIPPE IV.

[1621.]

PHILIPPE IV monta ſur le trône à l'âge de ſeize ans, & ſon premier ſoin fut d'éloigner les miniſtres que ſon pere lui avoit recommandé de conſerver. (Voyez ci-deſſus, page 195.) Il donna toute ſa confiance au jeune comte d'Olivarès, qu'on a regardé comme l'un des plus profonds politiques que l'Eſpagne ait produits, & qui auroit pu lui rendre ſon ancien éclat, s'il n'avoit pas prétendu conduire la maiſon d'Autriche à la Monarchie univerſelle.

[1621.]

Le cardinal duc de Lerme eut ordre de retourner dans ſon exil, & on le priva de ſa penſion de ſoixante-douze mille ducats, & des quinze mille charges de bled qu'il prenoit tous les ans ſur la Sicile. Il fut redevable de ſa vie à la dignité de cardinal. Son favori Calderon eut la tête tranchée, ſans égard aux lettres d'abolition que le feu Roi lui avoit accordées.

[1621.]

Plusieurs avantages considérables remportés sur des flottes Hollandoises, signalerent les commencemens de ce nouveau règne, & donnerent l'espérance de reprendre les Provinces-Unies. Spinola devoit exécuter ce projet avec une armée de soixante mille hommes; mais la nouvelle République avoit profité de la trève pour se mettre en état de défense, & pour obtenir des secours de la France. Les Espagnols bornerent leurs succès à des siéges longs & meurtriers, & à des combats peu décisifs.

[1622.]

Un Edit solemnel ordonne « à tous les » officiers d'état, de justice & de finance, » de donner l'inventaire de leurs biens, » avant que d'entrer en exercice de leurs » charges. » Ce n'étoit que le prélude d'une ordonnance rendue l'année suivante, & qui supprima les deux tiers de ces officiers.

[1623.]

Le roi d'Angleterre Jacques I, que la cour de Madrid amusoit par l'espérance de donner l'Infante en mariage au prince de Galles, impatient des lenteurs qu'on

mettoit à la conclusion de cette alliance, envoie son-fils dans l'Espagne, pour épouser la princesse en personne. C'est à cette occasion qu'un fou du roi d'Angleterre lui dit : « Il faut que nous changions de » bonnet. --- Eh ! pourquoi ? --- Pour » avoir fait la folie d'envoyer votre hé» ritier en Espagne. » L'Infante déclara qu'elle se feroit religieuse, plutôt que d'épouser un hérétique ; & le Prince fut regardé comme un héros de Roman. On le reçut cependant avec beaucoup de magnificence, & on lui donna les fêtes qui étoient alors en usage.

La fête des taureaux est le plus grand & le plus magnifique de tous les spectacles des Espagnols ; ils l'ont hérité des Maures, & ne la donnent pas souvent, parce qu'elle exige des frais considérables. Voici la description qu'en fait un François : « Lorsque j'étois à Madrid, on fit » une de ces fêtes dans une grande place, » environnée de tous les côtés par des » échafauds en forme d'amphithéâtre & » de loges. Des tambours, des timbales » & des trompettes annoncent l'attaque » du taureau, & indiquent les différentes » circonstances du combat. Le premier » magistrat du lieu où se donne la fête, » donne le premier signal avec un mou» choir qu'il lève en l'air ; il est dans une

» loge particuliere qui lui a été préparée.
» Les taureaux sont noirs & d'une taille
» médiocre. On ne les fait paroître que
» l'un après l'autre. D'abord, on l'excite
» avec des dards qu'on lui enfonce entre
» les deux cornes, au-dessus du col. Les
» Torréadors, (c'est le nom qu'on donne
» à ceux qui combattent à pied contre le
» taureau,) badinent avec lui en le pi-
» quant, & lui présentant leurs manteaux.
» Ils sçavent éviter avec une adresse sin-
» guliere, & sans quitter leur place, les
» coups que porte le taureau. Comme il
» ferme les yeux en présentant ses cor-
» nes, le Torréador fait un demi-pas de
» côté en effaçant le corps, & l'animal
» ne frappe que l'air: il se retourne, re-
» vient sur le Torréador qui recommence
» le même manège jusqu'à sept & huit
» fois de suite. On a vu des Torréadors
» qui, au moment où le taureau alloit les
» frapper, lui mettoient un pied entre les
» deux cornes, sautoient par-dessus son
» corps, & se trouvoient derriere lui.
» Lorsque les trompettes sonnent pour la
» seconde fois, les Torréadors quittent le
» dard, & prennent l'épée, avec laquelle
» ils attaquent le taureau, toujours en
» face, & le mettent à mort. Alors qua-
» tre mules, richement caparaçonnées,
» entrent dans la lice, au son des trom-

» pettes, & on les charge du taureau qui
» vient de périr. On en tua douze dans
» cette fête ; plusieurs ne durerent pas
» quatre minutes, ayant été mortellement
» blessés du premier coup. Parmi les dards
» qu'on lance au taureau, il s'en trouve
» toujours un auquel on attache un pé-
» tard, afin de l'animer davantage au
» combat, & de le rendre plus furieux.
» Quand un Torréador a fait un coup ex-
» traordinaire, le magistrat lui jette une
» piéce d'argent pour récompense. Il y
» eut dans cette fête quatre ou cinq Tor-
» réadors jettés par terre, sans qu'il leur
» en arrivât de mal. Un des taureaux sauta
» sur l'amphithéâtre, qui étoit élevé de
» cinq pieds au moins ; il ne blessa per-
» sonne. Tous ceux qui sont au premier
» rang, tiennent leurs épées nues à la main,
» & en piquent le taureau lorsqu'il passe
» le long de la barriere. Quand les Tor-
» réadors sont poursuivis trop vivement,
» ils sautent sur l'amphithéâtre, en posant
» le pied sur une planche saillante, qui rè-
» gne autour de l'enceinte, & qui donne la
» facilité de franchir la barriere. On lâche
» contre le dernier taureau qui doit com-
» battre, plusieurs chiens vigoureux, qui
» s'attachent à son cou & à ses oreilles ;
» alors plusieurs des spectateurs sautent
» dans l'arêne, l'épée à la main, & se

» diſputent la gloire de percer l'animal » dans le cœur. Il y eut dans cette même » fête un gentilhomme qui combattit à » cheval contre le taureau. Il fit trois fois » le tour de la place dans le caroſſe du » duc d'Oſſonne, qui lui ſervoit de par- » rain, & parut enſuite à cheval. Il étoit » ſuivi de deux pages à pied, vêtus en » pourpoint & en manteau de damas » rouge & blanc. Ils ſervoient à préſen- » ter les dards & à tenir la ſelle, parce » que la réſiſtance du coup eſt très-forte. » Les dards étoient longs d'environ trois » pieds, d'un bois fort léger, & armés de » fer. Le cavalier tenoit l'extrémité du » dard dans la paume de la main, & » l'enfonçoit de façon que la moitié lui » en reſtoit dans les doigts, & le reſte » dans le cou du taureau. Ces ſortes de » bleſſures n'étant pas mortelles, ce ſont » les Torréadors qui terminent le com- » bat avec leurs épées. »

Les Papes ont ſouvent tenté, mais toujours inutilement, d'abolir des combats ſi dangereux & ſi barbares. Le goût des Eſpagnols a prévalu, & n'eſt pas aujourd'hui moins vif à cet égard qu'il ne l'étoit autrefois.

Les divertiſſemens les plus ordinaires, ſont les fêtes & les cérémonies de l'Egliſe, (on pourroit reprocher ſur ce point

des abus presque infinis ; ) les carrousels, les jeux de cannes, la musique & la danse, la promenade & la comédie. Les danses sont si graves & si uniformes, qu'elles en paroissent insipides aux étrangers. Les Espagnols ont conservé l'usage de danser avec des castagnettes.

[ 1623. ]

Le duc d'Olivarès, enflé des succès que les généraux Espagnols venoient de remporter en Afrique sur une armée formidable des Maures, & dans la Méditerranée sur une escadre & une flotte Algérienne, veut engager Philippe IV à prendre le surnom de GRAND. Ce Prince refuse un titre que la postérité ne lui a pas donné, & qu'il auroit mérité sans doute, si la suite de son gouvernement avoit répondu à sa célèbre ordonnance du 10 de Février.

» Elle supprimoit les deux tiers des of» ciers de justice & de finance, & dé» fendoit à ceux qui aspiroient aux char» ges & aux dignités, de séjourner plus » d'un mois à la cour.... Les chancelle» ries ne pouvoient plus envoyer des ju» ges en commission ; » c'étoit prévenir l'abus qu'ils y faisoient de leur autorité.

Afin de réprimer un luxe qui étoit porté jusqu'à l'excès, on défendoit « à

» tous les ſujets, ſans même en excepter » les Infants, d'avoir plus de dix-huit do» meſtiques à leur ſervice, (le duc d'Oſſonne en avoit trois cens,) de dorer » ou argenter aucun métal; de broder » d'or ou d'argent les meubles & les ha» bits, excepté les harnois des chevaux, » & de porter des manteaux de ſoie;» ils étoient devenu ſi communs, que les plus vils artiſans ne ſortoient jamais qu'en manteaux de ſoie. Il avoient auſſi l'uſage de porter l'épée.

On régloit les dots ſuivant le bien des familles; & la femme ne pouvoit pas avoir, en joyaux, bijoux & vêtemens, plus de la huitieme partie de ſa dot. » Chaque nouveau marié étoit exempt, » pendant quatre ans, de tout ſubſide, » impôt, charge & logement de ſoldats; » celui qui ſe marioit avant dix-huit ans, » pouvoit, du jour même de ſon mariage, » adminiſtrer ſon bien & celui de ſa » femme. On lui permettoit encore de ſe » marier ſans la permiſſion de ſes pere, » mere & tuteur. Tout citoyen qui avoit » ſix enfans mâles, étoit exempt d'impôts » pour toute ſa vie, quand même un ou » deux de ſes enfans viendroient à mou» rir.» On vouloit remédier aux maux que cauſoit la fuite d'un grand nombre de

peres de famille qui abandonnoient leurs femmes, leurs enfans & leurs biens, pour ne pas payer les tributs, & pour aller chercher la fortune en Italie ou en Amérique. Afin de favoriser encore davantage la population, le Roi affectoit des fonds considérables qu'on devoit employer, chaque année, à marier de pauvres filles. On défendoit « de sortir du Royaume » avec sa famille & ses biens, sans le » congé exprès du Roi, sous peine de » confiscation de ses effets; de se rendre » à Madrid, à Séville & à Grenade, les » endroits les plus peuplés de l'Espagne, » sous peine de mille ducats d'amende, » à moins qu'on n'y fût appellé pour des » affaires importantes. »

Depuis long-tems les Espagnols se regardoient comme un peuple-roi, & chacun prenoit la qualité de Noble. On borna cet honneur à ceux qui produiroient « trois titres ou actes de noblesse » certifiés par quatre témoins irréprochables, & émanés du tribunal de l'Inquisition, de celui du conseil des Ordres, » ou de celui de la Religion de Malte, » des quatre principaux colléges de Salamanque, & des deux principaux d'Alcala, de Hennares, & de Valladolid. » On confirmoit & expliquoit le décret

» de Philippe II, concernant les titres & » les complimens, soit de vive voix, soit » par écrit. »

On invitoit « les étrangers à venir s'é» tablir en Espagne, à vingt lieues de la » mer, avec promesse de les exempter à » jamais d'impôts, de taxe & de tributs, » pourvu qu'ils fussent laboureurs ou ar» tisans. »

Le génie & l'indolence de la nation prévalurent sur des loix si sages & si nécessaires; les circonstances ne permirent pas de tenir la main à leur exécution, & l'Espagne continua de s'épuiser par les efforts même qu'elle faisoit pour se rétablir.

[1624.]

Spinola fait les plus vives représentations sur l'ordre qu'on lui avoit donné d'assiéger Bréda, ville très-bien fortifiée, d'un accès difficile, & qui renfermoit alors une garnison formidable. Philippe IV lui renvoie sa dépêché, au bas de laquelle il avoit écrit cette réponse: « Marquis, » prenez Bréda. Moi, le Roi. » Spinola exécuta cet ordre à la lettre, mais il en coûta dix mois de siége, des sommes immenses, & un nombre de soldats qu'on n'osa point évaluer. Maurice de Nassau, prince d'Orange, fut si sensible à la perte

de cette ville, qu'il mourut de douleur de n'avoir pu en faire lever le siége.

[1625.]

Le cardinal duc de Lerme est condamné à restituer tout ce qu'il avoit touché de sa pension pendant plus de vingt ans. (Voyez ci-dessus, page 196.) La somme alloit à quinze cens mille ducats. Les Etats de Castille accorderent un don gratuit de soixante & douze millions payables en plusieurs années; c'est ainsi qu'on cherchoit à remplacer une partie des trésors du Nouveau-Monde, que les Hollandois enlevoient sur les flottes qu'ils surprenoient souvent.

[1626.]

On ôte au prince de Savoye la charge de grand-amiral d'Espagne, pour la donner à l'infant D. Carlos, frere du Roi. » Le seul André Doria avoit obtenu cette » dignité avant ces deux Princes; &, » depuis eux, il n'y a eu que l'infant » D. Philippe, duc de Parme, mort » en 1765, qui en ait été revêtu. »

[1627.]

Spinola se rend au siége de la Rochelle, qui fixoit alors l'attention de toute l'Europe. Louis XIII le reçoit avec distinc-

tion, & le conduit lui-même dans le camp. « La présence de Votre Majesté, » dit Spinola, rend la noblesse de France » infatigable & invincible. Un de mes » grands chagrins, c'est que le Roi mon » maître n'a pu être témoin de ce que » j'ai fait pour son service ; je mourrois » content, si j'avois eu cet honneur une » seule fois. » Le cardinal de Richelieu le prie d'indiquer les moyens qu'il croit les plus propres à assurer & à hâter la reddition de la place. « Il faut fermer le » port & ouvrir la main, » répond Spinola. C'est ce qu'on fit peu de tems après par cette digue devenue si célèbre, & par l'argent qu'on distribua aux soldats, pour les encourager à supporter les rigueurs de la saison & les travaux d'un siége très-difficile.

[1627.]

L'Espagne trouvoit son intérêt à entretenir les troubles dans la France, & préparoit une flotte pour secourir la Rochelle. On en propose le commandement à Spinola. « J'ai vu les opérations de ce » siége, répond-il, & j'ai donné mon » avis sur ce qu'il y avoit à faire ; je ne » peux donc pas me charger de ce qu'on » désire de moi. »

[ 1628. ]

La France menaçoit l'Eſpagne, & l'Angleterre ſe liguoit contre la maiſon d'Autriche avec la Suéde, le Danemarck & la Hollande. Philippe IV fit une ligue avec pluſieurs puiſſances d'Italie, qui promettoient une armée de trente mille hommes, & une flotte de quatre-vingt-dix galéres. L'Eſpagne s'engageoit à fournir cent mille hommes, & quatre-vingt-douze vaiſſeaux, avec un grand nombre de galeres. Bien-loin d'avoir aſſez d'argent pour un armement ſi conſidérable, on n'avoit pas même de quoi fournir aux premiers préparatifs ; les évêques, les grands, les gentilshommes titrés, s'imposerent volontairement une taxe, & ſe chargerent de pourvoir à la ſubſiſtance des troupes. Ce trait de zèle, ſi glorieux à la nation, ne tourna point à ſon avantage. Les ennemis en conclurent que l'Eſpagne n'étoit plus cette puiſſance auſſi formidable par ſes tréſors que par le courage de ſes ſoldats, & qu'on pouvoit l'attaquer avec avantage, puiſqu'elle manquoit d'hommes & d'argent.

[ 1629. ]

Philippe IV ſigne, le 3 de Mai, deux traités bien différens : par le premier, il ratifioit

ratifioit la paix particuliere que le duc de Savoie venoit de conclure avec la France; & par le second, il s'engageoit de fournir six cens mille écus par an au duc de Rohan, chef des Huguenots François, & de lui entretenir une armée de quinze mille hommes, à condition que le duc ne feroit ni paix, ni trève, sans son consentement, & qu'il se cantonneroit en Languedoc, où l'on établiroit une République de Prétendus Réformés, « sous » la protection de Sa Majesté Catholique. » C'est ainsi que l'Espagne vouloit se venger des maux que la France lui avoit faits, en protégeant la Hollande.

[ 1630. ]

Les grands d'Espagne portoient depuis long-tems le titre d'EXCELLENCE, & ne donnoient aux cardinaux que celui de SEIGNEURIE ILLUSTRISSIME ET RÉVÉRENDISSIME. Le Pape donna cette année le nom d'EMINENCE à tous les cardinaux, au Grand-Maître de Malte, & aux électeurs ecclésiastiques. Le Cardinal-Infant a conservé celui d'ALTESSE.

[ 1630. ]

Ambroise Spinola, étonné de la belle défense que les François lui opposoient dans Casal, s'écria : « Qu'on me donne

» cinquante mille hommes aussi vaillans
» & aussi bien disciplinés, je me rendrai
» maître de l'Europe. » Il disoit souvent
» qu'un Espagnol seul, quoique bon sol-
» dat, n'étoit bon qu'à faire sentinelle....
» pour qu'il ait une hardiesse & une fer-
» meté digne de son pays, il faut qu'il
» soit fondu dans un escadron ou dans
» un bataillon. Les corps entiers sont ca-
» pables de très-grandes choses, quoique
» chaque membre pris séparément, n'ait
» pas une valeur distinguée. »

[ 1630. ]

Aussitôt que la trève eut été conclue entre la France & l'Espagne, M. de Toiras, qui avoit défendu Casal, va voir Spinola, que le chagrin d'échouer devant cette place rendoit malade. « Je ne doute
» pas, dit-il, que tout le monde ne pût me
» blâmer de n'avoir pas pris Casal; mais
» j'ai en moi-même la satisfaction d'en
» avoir été empêché par une brave résis-
» tance; » &, s'adressant aussitôt à Saint-Auriez, neveu de Toiras, il ajoute: « Je
» vous ai voulu grand mal, un jour que
» vous vîntes maltraiter ma cavalerie;
» mais c'est une haine qu'il est agréable
» de s'attirer de la part des ennemis. » Il mourut peu de tems après, en répétant sans cesse: « Ils m'ont ravi l'honneur. »

[1631.]

On a recours à de nouveaux impôts, pour fournir aux besoins de l'Etat. Le cardinal de Borgia remit au Roi pour cinq cens mille écus de pensions & de bénéfices qu'il possédoit ; & tous les Grands leverent des regimens qu'ils promirent d'entretenir à leurs dépens. Il s'agissoit d'enlever aux Hollandois ce qu'ils avoient conquis depuis vingt-cinq ans. Trois flottes équipées contre eux ne leur firent aucun mal.

[1632.]

Les Etats de Castille refusent de nouveaux subsides, & se contentent de reconnoître le jeune prince des Asturies pour héritier présomptif de la couronne. Les Catalans font éprouver au Roi le même refus, & déclament hautement contre le duc d'Olivarès, ce qui mit le comble à la haine que ce ministre leur portoit. Il augmenta les dettes nationales, en prenant plusieurs millions à un très-gros intérêt.

[1632.]

L'Espagne signe un traité avec le duc d'Orléans, Gaston, frere de Louis XIII ; & on lui donne des secours d'hommes & d'argent, à l'aide desquels il rentre en

France par la Bourgogne. Il envoya un ambaſſadeur à Madrid : peu s'en fallut que le peuple ne le mît en piéces, tant il avoit horreur d'un ſujet rebelle à ſon Roi.

[1632.]

On apprend en Eſpagne que le duc de Montmorenci avoit eu la tête tranchée à Toulouſe, le 30 d'Octobre. Le cardinal Zapata demande à l'ambaſſadeur de France » qu'elle eſt la plus grande cauſe de la » mort du duc ? — Ses fautes ; répond » l'ambaſſadeur. — Non, non, reprend » le cardinal, ce ne ſont point ſes fautes, » mais celles des prédéceſſeurs du Roi. »

[1633.]

La mort de Guſtave Adolphe, roi de Suède, répand dans toute l'Eſpagne une joie indécente, qui ſe manifeſte par les plus vils tranſports, par des fêtes & des réjouiſſances publiques. Philippe IV ne craignit pas meme d'aſſiſter à une tragédie intitulée : LA MORT DU ROI DE SUÈDE, & dont la repréſentation dura douze jours.

Le théâtre Eſpagnol étoit encore dans une eſpece de barbarie, par rapport à la grande régle des trois unités de lieu, de tems & d'action. *Bernardo de el Carpio*, héros de la piéce qui porte ſon nom, eſt d'abord un enfant qui peut à peine mar-

cher, mais il grandit rapidement; & au cinquieme acte, il fait des prodiges de valeur contre les Maures. Boileau vouloit-il caractériser ce drame, quand il a dit:

> Le héros d'un spectacle grossier,
> Enfant au premier acte, est barbon au dernier.

L'action dure plus de vingt ans, dans la comédie de *los Siete Infantes de Lara*, & dans celle de *el Genizaro de Ungria*. Une autre, *los Siete dormientes*, demande deux cens ans pour sa durée. La plus singuliere de toutes, c'est celle de *San-Amaro*. Saint-Amare part au premier acte pour aller en paradis, & ce voyage dure deux cens ans. Ce terme expiré, le saint revient sur le théâtre, qui est pour lui un monde nouveau. Aux acteurs du premier acte ont succédé de nouvelles générations, & de-là naissent des coups de théâtre, des méprises & des incidens qu'on trouvoit merveilleux.

*La Locura por la Houra*, de Lope de Véga, renferme trois actions qui n'ont aucun rapport entre elles, & dont la moindre fourniroit la matiere d'un drame dans toutes les régles.

L'unité de lieu n'est pas plus respectée. *El Principe perfecto*, de Lope de Véga, commence en Espagne; le second

acte se passe en Italie, & le dénouement se fait en Afrique : dans sa comédie *d'El Amigo hasta la Muerte*, il met la scène à Tétuan, à Cadix, à Séville & à Gibraltar. Dans *Para vencer amor, Querer vencer le*, de Caldéron, l'action se passe en partie à Ferrare, & en partie dans la Suisse.

En deux heures de tems les acteurs traversent l'Europe, passent en Afrique, & franchissent une étendue immense de pays.

Les poëtes François, imitateurs trop serviles des Espagnols, ne se donnoient pas moins de liberté, sur-tout à l'égard de l'unité de tems. Le grand Corneille même en parloit ainsi dans la préface de Clitandre, tragi-comédie imprimée en 1632 : » Si j'ai renfermé cette piéce dans la régle » d'un jour, ce n'est pas que je me re- » pente de n'y avoir point mis Mélite, ou » que je me sois résolu de m'y attacher » dorénavant. Aujourd'hui quelques-uns » adorent cette régle, beaucoup la mépri- » sent ; pour moi, j'ai voulu seulement » montrer que si je m'en éloigne, ce n'est » pas faute de la connoître. »

Il doit paroître surprenant que le théâtre Espagnol n'ait pas acquis plus de perfection sous le régne d'un Prince qui l'aimoit passionnément, & dont le goût s'est montré dans sa tragédie du Comte d'Essex.

[ 1633. ]

Le Cardinal-Infant a une entrevue avec le duc de Savoie, pendant laquelle il lui donne le titre d'ALTESSE ; le duc lui donne celui d'ALTESSE ROYALE ; & c'est à cette époque qu'on doit fixer l'usage du titre d'ALTESSE ROYALE, adopté pour les fils & petit-fils des Rois.

[ 1634. ]

Les Espagnols, conduits en Flandre par le Cardinal-Infant, se joignent aux Autrichiens, & attaquent dans les plaines de Nortlingue, les Suédois, les Hollandois & les Protestans d'Allemagne. Ils remportent la victoire après une bataille des plus mémorables. Elle commença le 5 Septembre à cinq heures du soir, dura toute la nuit, & ne finit que le lendemain à deux heures après midi. Cette victoire étoit décisive, si la France n'avoit pas fait les plus grands efforts en faveur des vaincus. Elle envoya déclarer la guerre au Cardinal-Infant par un hérault-d'armes, & avec toutes les cérémonies, alors en usage, & qui précédoient toujours les hostilités. C'est la derniere fois que ces sortes de formalités furent employées, & on s'est contenté dans la suite d'une simple déclaration de guerre.

[1635.]

Le cardinal de Richelieu & le duc d'Olivarès, impatiens de mesurer leurs forces & de signaler leur ministere, déterminent Louis XIII & Philippe IV à commencer une guerre qui dura vingt-quatre ans, & qui fit perdre à l'Espagne l'ascendant qu'elle avoit sur la France depuis plus d'un siécle. L'Allemagne, l'Italie, les Pays-Bas & la Méditerranée furent les théâtres de cette guerre; les révoltes & les séditions désolerent également la France & l'Espagne; après une longue suite de bons & de mauvais succès, on fit une paix devenue nécessaire aux deux nations rivales.

[1636.]

Le Cardinal-Infant pénètre en Picardie à la tête de trente mille hommes, & perd l'occasion de prendre Paris, dont la moitié des habitans avoit pris la fuite. Il fuit à son tour devant une armée levée à la hâte, & composée de laquais & d'aprentifs, dont les maîtres avoient été obligés de se défaire en vertu d'un arrêt du Conseil. Richelieu fut sur le point de renoncer au ministere; « & il en auroit fait la folie, » sans le pere Joseph qui le rassura. »

[1637.]

Les Espagnols qui défendent Damvil-

liers contre les François, capitulent après six semaines de tranchée ouverte. Un secours d'hommes & de munitions arrive devant la place le jour que la garnison devoit en sortir; le gouverneur ne veut pas le recevoir : « Ma parole est donnée, » dit-il; les ôtages sont échangés de part » & d'autre; on m'a fourni toutes les » choses nécessaires pour emporter le ba- » gage, les malades & les blessés : à Dieu » ne plaise que je me rende infame à ja- » mais, en violant une pareille conven- » tion! »

[1637.]

La duchesse de Mantoue, Marguerite de Savoie, arrive à Lisbonne en qualité de Vice-Reine : les Portuguais, humiliés de se voir gouvernés par une femme, invoquent, mais inutilement, la promesse qui leur avoit été faite de ne confier la vice-royauté du Portugal qu'aux fils, aux freres, aux oncles ou aux neveux des rois d'Espagne. Ce nouveau mécontentement semble appesantir le joug qu'ils portoient avec tant d'impatience, & ranime leur haine contre le nom Castillan. La noblesse commence à jetter les yeux sur le duc de Bragance, & à entrevoir la possibilité de lui frayer le chemin au trône.

[1638.]

L'Amirante de Castille & le marquis de Mortare attaquent les retranchemens du prince de Condé qui faisoit le siége de Fontarabie, & remportent une victoire complette qui ne leur coûte que seize hommes.

Le maréchal de Créqui est tué au moment qu'il alloit en venir aux mains avec les Espagnols. « La mort de ce grand » homme ne fut pas moins avantageuse » que le gain d'une bataille. » Les François se retirent & abandonnent le Piémont sans défense.

[1638.]

Le cardinal de la Valette envoie annoncer à D. François de Mélos la naissance du Dauphin, (Louis XIV,) & lui offrir en même tems la bataille. Le général Espagnol donne au trompette vingt pistoles, en lui disant : « Voilà pour la premiere » nouvelle.... Je te donnerai deux fois » plus, si tu m'apportes bientôt la confir» mation de la seconde. »

Dix jours après, (le 15 de Septembre,) l'Espagne célébra la naissance de l'Infante Marie-Thérèse, (épouse de Louis XIV.) » Aux transports de joie que les peuples

» firent éclater, il semble qu'ils prévoyoient » que cette Princesse leur apporteroit un » jour la paix, qu'elle seroit unie à un Roi » que la victoire accompagneroit presque » toujours, » & qu'un de ses petits-fils, (Philippe V,) rendroit à l'Espagne son ancien éclat, en lui faisant partager le bonheur que la France goûtoit sous le règne des Bourbons.

[ 1639. ]

Les Espagnols perdent plusieurs places dans les Pays-Bas. Bernovits, gouverneur d'Hesdin, âgé de quatre-vingt-huit ans, & blessé d'un éclat de bombe, paroît dans une chaise à la tête de sa garnison, & dit à Louis XIII : « Sire, un grand Roi » m'avoit honoré du commandement » d'Hesdin, & un grand Roi m'en fait » sortir. Puisque Dieu a permis que le » Roi mon maître perdît la place qu'il » m'avoit confiée, l'honneur de la remet- » tre entre vos mains me console de ma dis- » grace. — Monsieur, répond Louis XIII, » vous avez si bien défendu Hesdin, que » le Roi votre maître doit être content de » vous. »

Bernovits alla défendre Arras, qu'il ne rendit, le 4 d'Août 1640, qu'après quarante-cinq jours de tranchée ouverte. L'année suivante, il soutint le siége d'Aire

pendant deux mois, & en sortit couvert de gloire.

[1639.]

Vingt mille Espagnols attaquent dans le Piémont huit mille François, & sont battus. Le marquis de Léganès, leur général, envoie un trompette au comte d'Harcourt pour demander l'échange de quelques prisonniers, & lui fait dire que » s'il étoit roi de France, il lui feroit » couper la tête pour avoir hasardé une » bataille contre une armée beaucoup plus » forte que la sienne. — Et moi, répond » le comte d'Harcourt, si j'étois roi d'Es» pagne, je ferois couper la tête au mar» quis de Léganès, pour s'être laissé battre » par une armée beaucoup plus foible » que la sienne. »

[1640.]

Le Castille, toujours fidelle à soutenir & à défendre la gloire de la nation, supportoit seule tout le poids d'une guerre qui l'épuisoit par sa durée. L'Aragon, la Navarre, la Biscaye, Valence & la Catalogne, faisoient valoir leurs priviléges, & ne contribuoient que par une somme d'argent, sous le nom de don gratuit, & réglée par les députés des Etats. Un ordre de fournir des troupes, & un subside con-

sidérable, devient le signal de la révolte; Barcelone en lève l'étendard, on y fait main-basse sur les Castillans; & la Catalogne se donne à la France qui lui fournit de puissans secours.

[ 1640. ]

Philippe IV ordonne à tous les gentilshommes Portugais, sous peine de perdre leurs fiefs, de monter à cheval pour servir dans l'armée qu'on envoyoit contre les Catalans. Ce décret fut le signal d'une révolution que la dureté du gouvernement Espagnol sembloit préparer depuis long-tems. « Dans la nécessité de faire la » guerre, les Portugais aimerent mieux » combattre leurs tyrans, qu'un peuple » dont l'exemple & l'alliance leur furent » d'un grand secours. » Le secret d'une conjuration méditée pendant trois ans, & conduite avec une circonspection qui tenoit du prodige, éclate enfin le 3 Décembre : en plein jour, & dans l'espace de quelques heures, le joug Espagnol est secoué pour jamais; le duc de Bragance est proclamé roi sous le nom de Jean IV, Lisbonne est tranquille, & toutes les villes du royaume suivent l'exemple de la capitale. Un Castillan, témoin d'une révolution si subite & si étrange, s'écria en soupirant : « Est-il possible qu'un si beau

» royaume ne coûte qu'un feu de joie à
» l'ennemi de mon maître? »

[1640.]

On craignoit d'apprendre à Philippe IV la nouvelle de la révolution de Portugal. Le duc d'Olivarès s'en chargea; &, se présentant avec un visage ouvert & plein de confiance: « Sire, lui dit-il, la tête a » tourné au duc de Bragance; il vient de » se faire proclamer Roi. Sa folie vous » vaut une confiscation de douze mil- » lions. » Philippe se contenta de répondre: « Il y faut mettre ordre. »

[1641.]

La guerre commence entre les Portugais & les Espagnols; ceux-ci entrent les premiers en campagne, ravagent le pays, pillent des églises, font des prisonniers, & reviennent sans ordre, en jouant des instrumens: « Vous chantez trop tôt vos » succès, disoit leur commandant, on » n'est jamais assuré de la victoire tant » qu'on est sur les terres de l'ennemi. » Bientôt après, appercevant les Portugais: » Quittez vos guitares & vos flûtes, il ne » s'agit plus de chants; il faut combattre: » montrez-vous braves & courageux. » Ils ne tardent pas à être chargés, taillés en piéces, mis en fuite; &, pour cacher leur

honte, ils coupent les oreilles des soldats qu'ils ont perdus, & les montrent, en assurant que ce sont celles des Portugais qu'ils viennent de châtier. Un chanoine de Bajados leur dit : « Il valoit mieux » rapporter les armes de vos ennemis que » leurs oreilles, parce qu'il n'est pas pos» sible de les distinguer de celles des Cas» tillans. »

[1641.]

Les Espagnols & les Portugais, peu contens de s'attaquer à force ouverte, employoient encore les intrigues, les complots & les conspirations. Le roi de Portugal fit périr une troupe de conjurés, parmi lesquels se trouvoient plusieurs grands du royaume, qui se proposoient de lui ôter la couronne & la vie. Il s'en vengea en jettant de nouvelles semences de rébellion dans l'esprit du duc de Médina-Sidonia, son beau-frere, gouverneur de l'Andalousie, & acheva de le séduire, en lui offrant les moyens de se rendre indépendant, & de changer son gouvernement en royaume. Ce projet fut découvert; & Philippe eut la force de dire à son ministre, proche parent du duc : « La » fierté des Gusmans me devient suspecte » & odieuse; c'est à l'ambition de la du» chesse de Bragance qu'on doit attri-

» buet la perte du Portugal. Tous les mal-
» heurs de l'Espagne viennent de votre
» maison. » L'adroit ministre termina cette affaire à l'avantage de son parent ; &,pour achever de persuader le Roi, il dressa lui-même ce cartel qu'il fit répandre dans l'Espagne, en Portugal & dans toutes les cours de l'Europe : on y trouvera plusieurs traits qui servent à faire connoître les mœurs de ce siécle.

DOM GASPAR ALONÇO, PEREZ DE GUSMAN, duc de Médina-Sidonia, marquis, comte & seigneur de Saint-Lucar de Baraméda, capitaine général de la mer Océane, côtes d'Andalousie, & des armées de Portugal, gentilhomme de la chambre de Sa Majesté Catholique.

DIEU-LE-GARDE.

» Je dis que comme c'est une chose no-
» toire à tout le monde que la trahison de
» Juan de Bragance, jadis Duc, que l'on
» sçache aussi la détestable intention avec
» laquelle il a voulu tacher d'infidélité la
» très-fidelle maison des Gusmans, laquelle
» par tant de siécles est demeurée, & de-
» meurera en l'avenir en l'obéissance de
» son Roi & maître, & vérifiée telle par
» tant de sang de tous les siens répandu
» pour ce sujet. Ce tyran a introduit dans
» l'esprit

» l'esprit des Princes étrangers, & dans
» celui des Portugais errans qui suivent
» son parti, pour mettre en crédit sa mé-
» chanceté, les animer en sa faveur,
» & me mettre mal, bien qu'en vain,
» dans l'esprit de mon maître, Dieu le
» garde, que je sois de son opinion, fon-
» dant & établissant sa conservation sur
» le bruit qu'il en faisoit courir, & duquel
» il infectoit un chacun, se promettant
» que s'il pouvoit gagner ce point, que
» de faire douter au roi d'Espagne de ma
» fidélité à son service, il ne trouveroit
» pas de ma part une si grande opposition
» qu'il la rencontre en tous ses desseins;
» &, pour y parvenir... il publia que je
» donnerois libre entrée & faveur à toutes
» les armées étrangeres qui viendroient
» aux côtes de l'Andalousie.

» Tout cela, afin de faciliter l'envoi du
» secours qu'il demandoit auxdits Princes
» étrangers; & plût à Dieu que cela fût!
» je ferois le monde témoin de mon zèle
» & de la perte de leurs vaisseaux, comme
» ils auroient expérimenté par les ordres
» que j'avois laissés, s'ils eussent entrepris
» quelque chose de semblable.

» Voilà bien quelques-uns de mes mo-
» tifs; mais le principal sujet de mon dé-
» plaisir, est que sa femme soit de mon
» sang, lequel étant corrompu par cette

» rebellion, je desire le répandre, & me
» sens obligé de montrer à mon Roi &
» Maître, par cette action, le ressenti-
» ment que j'ai de la satisfaction qu'il té-
» moigne avoir de ma fidélité, & la donner
» pareillement au public pour le relever
» du doute qu'il a pu concevoir des fauf-
» ses impressions qu'on lui a données.

» C'est pourquoi je défie ledit Juan de
» Bragance, jadis Duc, comme ayant
» faussé la foi à son Dieu & à son Roi,
» & l'appelle à un combat singulier,
» corps à corps, avec parrain ou sans
» parrain, ce que je remets à son choix,
» comme aussi le genre d'armes; la place
» sera près de Valence d'Alcantara, à
» l'endroit qui sert de limites aux deux
» royaumes de Portugal & de Castille, où
» je l'attendrai quatre-vingt jours, à com-
» mencer dès le premier d'Octobre, & à
» finir le 19 Décembre de la présente
» année : les vingt derniers jours, je serai
» en personne dans ladite place de Va-
» lence; &, le jour qu'il me signifiera, je
» l'attendrai sur ces limites; lequel tems,
» bien qu'il soit long, je donne audit ty-
» ran, afin qu'il le puisse sçavoir, & la
» plûpart des royaumes de l'Europe, voire
» tout le monde, à la charge qu'il assurera,
» au desir des cavaliers que j'envoyerai,
» une lieue avant dans le Portugal, comme

» je l'assurerai aussi à ceux qu'il envoyera
» de sa part, une lieue dans la Castille,
» & me promets de lui faire entendre lors,
» plus à plein, l'infamie de l'action qu'il
» a commise. Que s'il manque à l'obli-
» gation qu'il a de gentilhomme, de se
» trouver à l'appel que je lui fais; pour
» exterminer ce phantôme par les voies,
» qui seules me resteront en ceci, voyant
» qu'il n'aura pas la hardiesse de se trou-
» ver en ce combat, & de m'y faire pa-
» roître tel que je suis, & tels qu'ont tou-
» jours été les miens au service de leurs
» Rois; comme les siens, au contraire,
» ont été traîtres : j'offre, dès-à-présent,
» sous le bon plaisir de Sa Majesté Catho-
» lique, Dieu le garde, à celui qui le
» tuera, ma ville de Saint-Lucar de Bara-
» meda, siége principal des ducs de Mé-
» dina-Sidonia; & étant prosterné aux
» pieds de sadite Majesté, je la supplie de
» ne me donner point en cette occasion
» le commandement de ses armées, pour
» ce qu'il a besoin d'une prudence &
» d'une modération que ma colere ne
» me pourroit dicter en cette occurrence,
» me permettant seulement que je la serve
» en personne avec mille chevaux de mes
» sujets, afin que ne m'appuyant lors, que
» sur mon courage, non-seulement je serve
» à la restauration du Portugal, & puni-

» tion de ce rebelle, mais que ma per-
» sonne & celle de mes troupes, en cas
» qu'il refuse mon appel, puisse amener,
» mort ou prisonnier, cet homme aux
» pieds de sadite Majesté; &, pour ne rien
» oublier de ce que pourra mon zèle,
» j'offre une des meilleures villes de mon
» Etat au premier gouverneur ou capitaine
» Portugais qui aura rendu quelque place
» de Portugal, trouvée tant soit peu im-
» portante au service de Sa Majesté Ca-
» tholique; demeurant toujours trop peu
» satisfait de ce que je pourrois faire pour
» sadite Majesté, puisque tout ce que j'ai,
» je le tiens & le dois à elle & à ses
» glorieux ancêtres. » Fait à Tolède, le
29 de Septembre 1641.

[ 1642. ]

Philippe IV traversoit Madrid pour se rendre à une chasse au loup. Il entend crier de toutes parts : » Ce sont les François que vous devez chasser : Voilà les » loups qui nous dévorent. » Le monarque part aussitôt pour aller se mettre à la tête de son armée. Arrivé à Saragosse, il voit les ravages causés dans l'Aragon par les François & les Catalans, & reprend le chemin de sa capitale.

Les Catalans ne donnoient à leurs excès que le nom de représailles. Le mar-

quis de los Vélez, chargé de les réduire, exécutoit ponctuellement un ordre barbare « de mettre le feu aux maisons, de » couper les arbres, de massacrer les hom- » mes au-dessus de quinze ans, & de mar- » quer les femmes aux deux joues avec » un fer brûlant. » On l'avoit entendu crier dans Tortose, emportée d'assaut : » Soldats, apprenez que c'est un sacrilège » d'épargner des rebelles. »

[ 1642. ]

Les malheurs de l'Espagne augmentoient chaque jour. Aux guerres étrangeres se joignoient des guerres intestines ; l'esprit d'indépendance ou de révolte se répandoit dans toutes les parties de cette vaste monarchie ; les pertes se multiplioient, & les moyens de les réparer ou d'en arrêter les progrès, commençoient à manquer absolument. La reine d'Espagne, Elisabeth de France, digne fille de Henri IV, eut seule assez de courage & de fermeté pour sauver l'Etat. En moins d'un mois, elle forma une armée de cinquante mille hommes ; obtint des vivres, des munitions, de l'argent en abondance, & ralluma dans tous les cœurs cet amour du Roi & de la patrie si naturel aux Castillans, mais que le découragement général commençoit à éteindre.

[1643.]

Le comte-duc d'Olivarès est disgracié, six semaines après la mort du cardinal de Richelieu ; « c'est-à-dire, au moment où » n'ayant plus de rival dans l'Europe, il » auroit pu rétablir les affaires d'Espagne.» Philippe ne put résister à l'espece de violence qu'on lui fit pour éloigner un ministre qui, n'ayant plus à combattre contre le génie de Richelieu, auroit pu réparer les pertes de sa nation, & lui rendre son ancien ascendant sur les puissances liguées contre elle. La Reine mit la derniere main à la disgrace d'Olivarès, en paroissant baignée de larmes devant Philippe, avec son fils qu'elle tenoit par la main : « Voilà, dit-elle, notre seul fils ; » il est menacé de devenir le plus pauvre » gentilhomme de l'Europe, si vous n'é» cartez des affaires un ministre qui a » mis la monarchie à deux doigts de sa » ruine. » On avoit même eu recours à la nourrice du Roi, & elle osa lui dire : » Quoi ! n'est-il pas tems à votre âge que » vous sortiez de tutelle ? »

[1643.]

Après avoir exilé le Comte-Duc, Philippe assembla un grand conseil, & y déclara qu'il n'auroit d'autre premier mi-

niſtre que lui-même. Le lendemain, on afficha au palais ces mots : « C'eſt à pré» ſent que tu es PHILIPPE LE GRAND ; » le Comte-Duc te rendoit PETIT. » On faiſoit alluſion au ſurnom de GRAND, que le duc d'Olivarès avoit voulu donner au Roi. (Voyez ci-deſſus, page 202.) Ce miniſtre fut dabord relégué à quatre lieues de Madrid. On alloit le rappeller « s'il » n'eût pas précipité ſes eſpérances : car, » ayant voulu ſe juſtifier par un écrit qu'il » publia, il offenſa pluſieurs perſonnes » puiſſantes, dont le reſſentiment fut tel, » que le Roi jugea à propos de l'éloi» gner encore davantage, en le confinant » à Toro, où il mourut bientôt de cha» grin, comme il arrive aux grands eſprits » qui ne ſont pas accoutumés au repos. » D. Louis de Haro, ſon neveu, gagna inſenſiblement la faveur du Roi, & devint premier miniſtre.

[1643.]

Philippe IV, voulant profiter de la mort de Louis XIII, & du trouble inſéparable des premiers jours d'une minorité, ordonne le ſiége de Rocroi, dont le ſuccès pouvoit ouvrir à ſon armée les portes de Paris. Le duc d'Enguien, (le grand Condé,) âgé de vingt-deux ans, fait lever le ſiége, en

gagnant la célèbre bataille de Rocroi; qu'une méprise rendit si funeste à l'Espagne. Le comte de Fuentes, qui combattoit au centre de son armée, voyant les deux aîles battues & mises en déroute, rassemble l'infanterie, composée de ces vieilles bandes Castillanes, qui s'étoient rendues si célèbres & si redoutables. Il en forme un bataillon quarré, résolu de combattre jusqu'à la derniere extrémité. « Les » François, après avoir été repoussés plu- » sieurs fois avec beaucoup de perte, l'en- » veloppent. Alors cette brave infanterie, » accablée par le nombre, & ne pouvant » plus se défendre, demande quartier. Le » duc d'Enguien, suivi d'un gros de ca- » valerie, s'avance pour recevoir la pa- » role des vaincus, & leur donner la » sienne, lorsque quelques soldats Espa- » gnols, croyant qu'on va recommencer » l'attaque, tirent sur lui; ces premiers » coups sont suivis d'une décharge géné- » rale. Les François, convaincus que c'est » une perfidie, fondent sur les Espagnols, » l'épée à la main, percent ce corps jus- » ques-là impénétrable, & y font un car- » nage affreux. » La perte de cette vieille infanterie fut irréparable, & l'Espagne n'a plus été connue que par des défaites continuelles.

[ 1644. ]

Le maréchal de la Mothe-Houdencourt manque, en Catalogne, l'occasion de prendre Philippe IV à la chasse, & de l'envoyer prisonnier en France. On dit alors que « la crainte d'offenser la Régente, le » fit renoncer à un si beau coup. » Il est vrai qu'Anne d'Autriche conservoit un tendre attachement pour son frere (Philippe IV,) & pour l'Espagne, sa patrie; mais elle n'en avoit pas moins de zèle pour la gloire de son fils, (Louis XIV,) & pour les intérêts de la France qui étoit devenue sa patrie véritable. Elle renouvella, cette même année, les anciens traités avec la Hollande & le Portugal, dans le tems où son frere lui proposoit la paix à des conditions qui pouvoient paroître équitables.

[ 1645. ]

La baronne d'Albi, célèbre par sa beauté, ses richesses & son courage, forme le hardi projet de rendre inutiles toutes les conquêtes dans la Catalogne, en livrant à Philippe la ville de Barcelone. Elle même trace le plan de la conspiration, présente les moyens de l'exécuter, & se réserve la gloire de donner le signal. Deux fois la flotte d'Espagne pa-

roît devant Barcelone, mais en vain. Le comte d'Harcourt, qui commande les François, avoit découvert la conspiration confiée à trop de personnes; les conjurés étoient déja livrés au supplice, & leur chef avoit obtenu grace, en faveur de son sexe & de son amour pour la patrie, mais à condition de quitter la Catalogne.

[ 1646. ]

Philippe IV surmonte en héros la perte de son fils unique, mort à l'âge d'environ dix-huit ans. Lui-même il consoloit sa cour; & il écrivoit à ses généraux, en leur apprenant cette triste nouvelle: » Je vous recommande mes soldats & mes » peuples; ils sont plus que jamais mes en» fans, & je veux qu'on les traite en con» séquence. »

[ 1647. ]

Le duc d'Enguien, qui venoit de prendre le nom de prince de Condé, impatient de se venger par une victoire, de la levée du siége de Lérida, ne cherchoit que les occasions de livrer bataille: le roi d'Espagne avoit ordonné très-expressément à ses généraux d'éviter toute espece de combat avec ce jeune héros, & ils se retiroient dès qu'il paroissoit.

[ 1648. ]

Le traité de Munster, entre l'Espagne & la Hollande, est signé le 30 de Janvier. Philippe IV renonça pour lui & ses successeurs à tout droit sur les sept Provinces-Unies, qu'il reconnut pour Etats libres, souverains & indépendans. Tel fut le succès d'une guerre de soixante-dix-huit ans, qui coûtoit à l'Espagne une somme de deux milliards, environ deux millions d'hommes; & la perte d'une partie considérable de sa puissance dans l'Ancien & le Nouveau-Monde : elle en étoit même au point de regarder ce traité comme infiniment avantageux à la nation.

[ 1648. ]

D. Louis de Haro découvre une horrible conspiration tramée contre Philippe IV par quelques courtisans. Le projet étoit de poignarder le Roi à la chasse, de conduire à Lisbonne l'Infante Marie-Thèrese, & de lui faire épouser le fils aîné du roi de Portugal. Les conjurés avouerent leur crime; les deux chefs D. Carlos Padilla & D. Pedro de Sylva perdirent la tête sur un échafaud, & leurs complices furent resserrés dans une étroite prison.

[ 1648. ]

L'armée d'Espagne entre en campagne dans les Pays-Bas, plutôt qu'elle n'avoit coutume, & fait mettre dans les gazettes : » Les Espagnols sont résolus de faire jetter des monitoires, pour sçavoir ce » qu'est devenue l'armée de France. Ils » l'ont cherchée par-tout où elle devoit » être, sans avoir jamais pu la trouver. » Le prince de Condé ne tarde pas à leur montrer cette armée de France, & gagne sur eux la célèbre bataille de Lens. Avant que d'en venir aux mains, il avoit dit à ses soldats : « Mes amis, ayez bon cou- » rage, il faut nécessairement combattre » aujourd'hui. Inutilement on chercheroit » à reculer. Vaillans & poltrons, tous se » battront, les uns de bonne volonté, » les autres par force. »

[ 1648. ]

Le duc de Guise est enlevé à Naples, & conduit en Espagne. Il s'y vit au moment d'être condamné à perdre la tête ; » Attendu que, n'ayant aucune commis- » sion du roi de France, il ne pouvoit » être regardé comme un ennemi légi- » time. » Il fut redevable de la vie à la clémence de Philippe IV. Le prince de

Condé le tira, en 1652, de l'étroite prison où on le traitoit en criminel d'Etat.

## [ 1649. ]

La peste qui ravageoit l'Andalousie, emporta cette année près de cent mille personnes dans les seules villes de Cadix & de Séville.

## [ 1650. ]

Les troubles qui agitoient la France, relevent les expérances des Espagnols; ils s'empressent de traiter avec Cromwel, afin de l'intéresser en leur faveur contre les François. Ceux-ci parent le coup, en reconnoissant le nouveau gouvernement d'Angleterre. « Au lieu de se réunir pour » venger la cause commune des Rois, » trahie en la personne de Charles I, à » qui ses sujets venoient de faire couper » la tête, les rois de France & d'Espagne, » l'un neveu, & l'autre beau-frere de » l'infortuné monarque, n'étoient occu- » pés que de leurs sanglantes querelles. »

## [ 1651. ]

On propose au roi d'Espagne d'envoyer des plénipotentiaires à Cologne, où le cardinal Mazarin avoit été obligé de se réfugier. Philippe IV répondit : « Il n'est » pas de la dignité de ma couronne, de

» négocier la paix avec un ministre ex» pulsé, attendu que la France pourroit » le désavouer. » Le véritable motif de cette réponse, étoit l'espérance de tirer avantage des troubles qui agitoient la France, & du secours d'hommes & d'argent qu'on envoyoit, avec vingt vaisseaux, en Guienne où le prince de Condé combattoit contre sa patrie.

[1652.]

Une seule campagne rend aux Espagnols la Catalogne & la plûpart des places dont les François s'étoient emparés, depuis dix ans, du côté des Pyrénées, des Alpes, & dans les Pays-Bas.

[1653.]

Le prince de Condé se donne à l'Espagne avec six mille François. On le déclare Généralissime des troupes Espagnoles; mais, par un excès de défiance, on commet pour son surveillant le comte de Fuensaldagne, qui, « par son flegme, sa » circonspection & ses lenteurs, l'empê» cha souvent de vaincre. » On peut en juger par ce trait. Turenne arrive pour secourir Arras, & veut reconnoître luimême les retranchemens des Espagnols. On l'accuse de témérité, & on ne craint pas de lui dire qu'en s'approchant ainsi il a

exposé sa cavalerie à une défaite entiere, parce que les ennemis pouvoient aisément sortir de leurs lignes & l'envelopper. « Ils » le pouvoient sans doute, répond Tu» renne, & je n'aurois jamais hasardé » du côté où commande le prince de » Condé: la connoissance que j'ai du » flègme Espagnol, m'a fait sentir que je » ne courois aucun risque. J'étois sûr qu'à » mon approche, Fernando de Solis n'en» treprendroit rien de son chef; qu'il de» manderoit les ordres de Fuensaldagne, » qui voudroit avoir ceux de l'Archiduc, » lequel feroit appeller Condé, pour dé» libérer sur ce qu'il y auroit à faire. Pen» dant toutes ces consultations, j'avois » le tems de faire mes observations, sans » autre danger que celui du canon. » On sçut, après l'attaque des lignes, que tout s'étoit passé suivant les conjectures de Turenne.

[ 1653. ]

Les lignes des Espagnols sont forcées devant Arras; le prince de Condé se défendoit de maniere à remporter la victoire; « il combattoit encore, que l'archi» duc D. Juan d'Autriche & le comte » de Fuensaldagne étoient déja à Douai. » Philippe IV lui écrivit: « Mon cousin, » j'ai appris que tout étoit perdu, & que

» Votre Altesse a tout sauvé. » Il étoit redevable de la moitié de son armée, à la belle retraite du prince de Condé.

[1654.]

Les François prennent, dans la Catalogne, un petit fort nommé la Tour de Villars. Le gouverneur Francisco Rodrigués, qui ne voyoit rien d'aussi grand que son poste, s'écrie, en sortant du fort : « Ah! » pauvre roi Philippe! »

[1655.]

Cromwel avoit offert à l'Espagne toutes les forces de l'Angleterre, si l'on vouloit supprimer l'Inquisition, & abandonner le commerce de l'Amérique : il paroissoit se relâcher de ces prétentions, on espéroit même qu'il signeroit bientôt une ligue contre la France, quand on apprit que les Anglois s'étoient rendus maîtres de la Jamaïque; qu'ils attaquoient l'Amérique avec deux puissantes flottes, & qu'une de leurs escadres insultoit les côtes d'Espagne. On usa de représailles, en saisissant tous les effets & les vaisseaux appartenans aux Anglois dans l'étendue de la monarchie, & Cromwel signa un traité par lequel il devoit conquérir & partager les Pays-Bas avec la France.

[1655.]

Le prince de Condé fait présenter à Louis XIV les étendards que le régiment du Roi avoit perdus dans une rencontre; le jeune monarque les renvoie, & fait dire au Prince : « Il est si rare de voir les Espa» gnols battre les François, qu'il ne faut » pas leur envier le plaisir d'en garder les » marques. »

[1656.]

M. de Lionne, ministre de France, arrive à Madrid, pour y proposer le mariage de son maître, avec l'Infante Marie-Thérèse, comme une condition essentielle à la paix que l'Espagne désiroit de conclure. Le roi de Hongrie, (Léopold I, empereur,) demandoit aussi la Princesse. Philippe IV, incertain sur le choix qu'il avoit à faire entre un Prince de sa maison, qui se sacrifioit pour la défense de l'Espagne, & un Roi qui lui faisoit éprouver tous les jours de nouvelles pertes, se détermine enfin à renvoyer le ministre de Louis XIV, en lui disant: « Non, je ne » puis me résoudre d'accepter un parti » en même tems si avantageux & si dan» gereux. » De nouvelles victoires le forcerent à prendre ce parti, en 1659; mais

l'Infante n'étoit plus alors héritiere présomptive de la couronne d'Espagne.

[1657.]

La prise de Saint-Venant dépendoit d'un convoi de vivres & de munitions nécessaires à l'armée Françoise. Turenne le fait passer à l'heure que, suivant l'usage du pays, les deux commandans Espagnols dorment après le dîné. On craint de les éveiller, & le convoi arrive escorté seulement de trois escadrons. Le prince de Ligne, qui commandoit la cavalerie, n'ose rien entreprendre, parce que, « dans les principes alors établis en » Espagne, il s'expose à avoir le cou » coupé, même en réussissant, s'il atta- » que sans ordre, & que rien ne peut le » sauver, s'il a le malheur de recevoir un » échec. »

[1658.]

Les Espagnols s'avancent vers Dunkerque, pour en faire lever le siége. Turenne se détermine à les attaquer, sans leur donner le tems de se reconnoître. En vain le prince de Condé propose de corriger le vice des dispositions qu'il voit prendre; ce qui lui fait dire au jeune duc de Glocester: « N'avez-vous jamais vu perdre » une bataille? Eh bien! vous l'aller voir. » L'événement suivit de près la prédiction,

& la bataille des Dunes fut la plus décisive & la plus mémorable de ce siécle. L'archiduc d'Autriche combattit longtems à pied, & la pique à la main: le prince de Condé disputa la victoire jusqu'au dernier moment, eut deux chevaux tués sous lui, & ses amis se firent tuer ou prendre pour le sauver. Turenne recueillit tous les fruits qu'il pouvoit espérer de sa victoire; & l'Espagne accablée n'eut plus de ressources que dans les conditions de paix proposées par la France.

[1659.]

Après vingt-quatre conférences, tenues depuis le 13 d'Août jusqu'au 7 de Novembre, par le cardinal Mazarin & D. Louis de Haro, le traité de paix fut conclu entre la France & l'Espagne. On l'appelle des Pyrénées; & il contient cent vingt-quatre articles, dont le principal étoit le mariage de Louis XIV avec l'Infante Marie-Thérèse, (qui eut une dot de cinq cens mille écus, qu'on ne paya jamais,) sous la condition expresse qu'elle renonceroit à la succession d'Espagne; « condition qui fut dès-lors reconnue inutile par D. Louis de Haro, & » par Philippe IV lui-même, qui dit, » *Esto es una patarata*, c'est une pétarade. » D. Louis de Haro disoit au car-

dinal Mazarin : « Il feroit à fouhaiter, & » non à efpérer, qu'au cas que l'Efpagne » perdît fes deux Princes, le Roi très- » chrétien ne s'attendît pas à hériter. » Le cardinal Mazarin s'en étoit expliqué ainfi dans fes lettres aux miniftres de France à Munfter : « Si le Roi très-chré- » tien pouvoit avoir les Pays-Bas & la » Franche-Comté pour dot, en époufant » l'Infante d'Efpagne, alors nous aurions » tout le folide, car nous pourrions afpi- » rer à la fucceffion d'Efpagne, quelque » renonciation que l'on fît faire à l'In- » fante; & ce ne feroit pas une attente » fort éloignée, puifqu'il n'y a que la vie » du Prince fon frere, qui l'en pût ex- » clure. »

[1659.]

Le roi d'Efpagne combla d'honneur & de bienfaits D. Louis de Haro, & lui donna le furnom de *la Paz*, (la Paix,) qui devoit paffer à fes defcendans. Mille tranfports de joie éclaterent à la cour, quand on y vit paroître le maréchal de Grammont, habillé en courrier, avec foixante feigneurs François, dans le même équipage, « afin de mieux exprimer l'im- » patience & les defirs de leur maître. » Le maréchal venoit faire la demande fo- lemnelle de l'Infante au nom de Louis XIV.

[1660.]

Philippe IV conduit l'Infante, sa fille, jusqu'à la frontiere où Louis XIV s'étoit rendu avec une cour brillante. Frappé de l'air noble & majestueux du jeune Roi, il ne cessoit point d'avoir les yeux fixés sur lui. Les acclamations des François, à la vue de leur nouvelle Reine, réveillerent dans son ame les sentimens qu'il avoit sur la succession à sa couronne, & il s'écria : « Je crains bien que cette allé» gresse des François, ne cause bientôt » le deuil de l'Espagne. »

[1660.]

Les deux Rois se présentoient mutuellement les personnes les plus considérables de leur cour. Philippe IV regarda Turenne avec beaucoup d'attention, lui dit plusieurs choses très-honnêtes, & ajouta, en s'adressant à la reine Anne d'Autriche, sa sœur : « Voilà un homme qui » m'a fait passer bien de mauvaises nuits. »

[1661.]

L'Espagne se vit tout-à-coup exposée à une nouvelle guerre contre la France, » par une prétention chimérique sur la » préséance. » Le baron de Batteville, ou Vatteville, ambassadeur d'Espagne à Londres, prit le pas sur le comte d'Estrades,

ambaſſadeur de France, qui fut obligé de céder à la force, après avoir vu tuer quelques-uns de ſes gens. A cette nouvelle, Louis XIV exigea une réparation égale à l'offenſe. Philippe IV rappella ſon ambaſſadeur, le déſavoua & le punit. Ce n'étoit pas encore aſſez; &, après avoir longtems balancé, il fit la réparation que la France exigeoit : « Mon gendre, diſoit-» il, agit en roi fier & belliqueux, & moi » j'agirai en pere. » Le marquis de la Fuentes, ambaſſadeur extraordinaire, ſe rendit à la cour de France, & dit, en préſence de tous les miniſtres étrangers : » Sire, le Roi mon maître a envoyé ſes » ordres à tous ſes ambaſſadeurs & mi-» niſtres, afin qu'ils s'abſtiennent, & ne » concourent point avec les ambaſſa-» deurs & miniſtres de Votre Majeſté. » Louis XIV, adreſſant auſſitôt la parole aux miniſtres étrangers, leur dit : « Vous avez » ouï la déclaration que l'ambaſſadeur » d'Eſpagne m'a faite; je vous prie de » l'écrire à vos maîtres, afin qu'ils ſça-» chent que le Roi Catholique a donné » ordre à tous ſes ambaſſadeurs de céder » le rang aux miens en toute occaſion. » L'ambaſſadeur de Hollande diſoit, en parlant de cette affaire : « Je ſçavois bien que » les Princes Catholiques envoyoient des » ambaſſades d'obédience au Pape, mais

» je n'avois pas encore vu qu'un Prince » en envoyât à un autre Prince. »

[1662.]

Le marquis de Liche, fils aîné de D. Louis de Haro, n'ayant pu obtenir, après la mort de son pere, de lui succéder dans le gouvernement du Buen-Retiro, conspire contre les jours du Roi. Plusieurs scélérats, ses complices, jettent une grande quantité de poudre sous le théâtre de Buen-Retiro, & s'engagent d'y mettre le feu, dès que le Roi y aura pris sa place. Cet horrible attentat est découvert, presque au moment qu'on alloit le commettre. » La mémoire des services du pere sauva » le fils de l'échafaud. Philippe, dont la » clémence ne se démentit jamais, ne le » laissa pas même languir long-tems en » prison : il en sortit honnête homme, & » ne songea plus qu'à prodiguer sa vie » pour un Roi si humain. Son crime fut » oublié ; il parvint aux premiers emplois » de la Monarchie, & mourut vice-roi » de Naples, en 1687. »

[1663.]

Aussitôt après la conclusion de la paix avec la France, Philippe IV avoit fixé toute son attention sur le Portugal ; mais

les forces réunies de l'Espagne ne suffisoient pas pour exécuter ce qu'on appelloit « le châtiment d'une troupe de rebel» les. » Une seule bataille sembloit devoir décider du sort des Portugais ; elle se donna le 8 de Juin. On se battit de part & d'autre avec un acharnement presque incroyable. Les Castillans perdirent la victoire, & douze mille hommes, tués ou prisonniers. Six Grands d'Espagne furent conduits en triomphe à Lisbonne. Ce désastre acheva d'altérer la santé du Roi, que la crainte d'un triste avenir pour ses peuples allarmoit fortement. Il ne lui restoit qu'un fils âgé de deux ans, d'une complexion très-délicate ; & il répétoit souvent que son royaume seroit déchiré par ses deux gendres, l'Empereur & le roi de France.

[ 1665. ]

De nouveaux malheurs causés par les Portugais, qui, loin de se tenir sur la défensive, attaquoient par la force des armes & par des intrigues secretes ; de nouvelles allarmes & des maladies aiguës, conduisirent Philippe IV au tombeau, après un règne de quarante-quatre ans, pendant lequel l'Espagne fut aussi malheureuse qu'elle avoit pu l'être depuis l'invasion des Maures.



## CHARLES II.

[ 1665. ]

L'ESPAGNE se trouvoit sous l'empire d'un enfant de quatre ans & demi, & d'une régente, (Anne d'Autriche,) qui manquoit de talens pour bien gouverner, sur-tout pendant une minorité qui devoit être orageuse. D. Yuan d'Autriche, fils naturel de Philippe IV, le héros & l'idole de la nation, étoit exclus du gouvernement, & faisoit craindre qu'il n'usurpât le trône : « Ce n'eût pas été le » premier exemple, en Espagne, d'un bâtard » parvenu à la couronne. » Les Grands avoient profité de la foiblesse des deux derniers règnes pour accroître leur puissance, & prenoient ouvertement le parti de D. Juan. Le jeune Roi fut proclamé à Madrid le 15 d'Octobre, & aussitôt après dans toutes les villes de la Monarchie.

[ 1665. ]

On commence à négocier la paix entre l'Espagne & le Portugal, par la médiation du roi d'Angleterre. On craignoit Louis XIV, qui menaçoit les Pays-Bas. On tire en

longueur la négociation, dans l'espérance de profiter des troubles que la conduite du furieux & imbécille Alphonse VI, roi de Portugal, ne manqueroit pas d'exciter dans ses Etats.

[1666.]

Suivant la loi de dévolution qui avoit lieu, sur-tout dans le Brabant, Louis XIV se proposoit de faire valoir les droits de la reine de France sur plusieurs provinces des Pays-Bas. Les manifestes publiés de part & d'autre, ne furent que le prélude d'une guerre que l'Espagne auroit pu prévenir par la cession de quelques villes.

[1667.]

Louis XIV, suivi de toute sa cour, de Turenne, & d'une armée de soixante mille hommes, commence la célèbre campagne, appellée la campagne de Lille, & en moins de quatre mois enleve à l'Espagne les meilleures villes des Pays-Bas. La Régente faisoit dire par le Roi son fils, lorsque les Grands venoient lui faire la cour : « Défendez-moi, je suis innocent. »

[1668.]

L'Espagne perd la Franche-Comté, conquise en moins d'un mois, & au milieu de l'hiver, par Louis XIV & le grand

Condé. A cette nouvelle, on écrivit au gouverneur qui étoit accusé d'avoir opposé peu de résistance : « Le roi de » France auroit dû envoyer ses laquais » prendre possession de cette province, » au lieu d'y aller lui-même. » La Régente signa la paix avec le Portugal, qui fut reconnu pour un royaume libre & indépendant ; &, peu de mois après, le traité d'Aix-la-Chapelle, par lequel on abandonnoit au roi de France ses conquêtes dans les Pays-Bas, à condition qu'il restitueroit la Franche-Comté. D. Juan d'Autriche blâmoit hautement cette paix, parce qu'il étoit mécontent de la cour de Madrid. Turenne n'avoit pas été d'avis qu'on rendît la Franche-Comté, par zèle pour la gloire de son maître, & par l'idée qu'il avoit de la foiblesse de l'Espagne.

[ 1669. ]

D. Juan d'Autriche paroît aux portes de Madrid avec deux mille chevaux, ce qui force la Régente à lui accorder tout ce qu'il demande. Il s'en tient à procurer des graces à ses amis, & à former un conseil qui ne devoit être occupé qu'à chercher des moyens de soulager les peuples. Cette action le fit appeller LE PERE DE LA PATRIE, & facilita le succès du

projet qu'il avoit formé d'abord, de partager l'autorité de la Régente, s'il ne pouvoit pas l'en dépouiller entiérement. Il obtint le titre de Vicaire géneral de la Couronne dans l'Aragon, la Catalogne, Valence, les Baléares, la Sardaigne, & s'établit une cour à Saragosse.

[ 1669. ]

La Régente craignoit que D. Juan ne lui enlevât le Roi : elle leve un régiment de Gardes à pied; &, le peuple accoutumé à ne voir autour du palais que quelques vieux soldats armés de hallebardes, s'allarme de ce nouvel appareil de gens de guerres. Les Grands menacent d'une guerre civile, si le régiment des Gardes n'est pas licencié; mais on vient à bout de les calmer.

[ 1669. ]

Le comte de Melgar, fils de l'Amirante de Castille, force en plein jour les prisons de Madrid, & en tire un criminel. L'Amirante arrête lui-même son fils, le conduit en prison, & va prier la Régente de punir cet attentat suivant la rigueur des loix. La Reine, désarmée par un procédé si noble & si digne d'un citoyen, ne répond au pere que par des larmes, & signe la grace de son fils.

[1670.]

De nouvelles plaintes sur les impôts font établir un nouveau conseil pour remettre l'ordre dans les finances, & retrancher les dépenses de la cour. Que pouvoit-on retrancher? Le Roi n'avoit pas plus de sept millions pour soutenir l'éclat de sa Couronne, & pour défendre ses Etats en tems de guerre.

[1671.]

La France n'épargnoit rien pour détacher l'Espagne de l'alliance avec la Hollande, & la Régente opposoit beaucoup de fermeté aux instances du marquis de Villars, ambassadeur de France. « Non, » lui disoit-elle, l'exemple de l'Empereur, » des rois de Suède & d'Angleterre ne » me touchent point; & rien au monde » ne me fera manquer de foi à mes al» liés. »

[1672.]

L'Espagne envoie douze mille hommes aux Hollandois, & traite l'envoyé du Stathouder, le prince d'Orange Guillaume III, comme ceux des ducs de Savoye & de Lorraine; honneur auquel il n'avoit pas lieu de s'attendre, & dont l'Europe fut étonnée. Les ministres de Louis XIV étoient d'avis d'attaquer les Pays-Bas Ca-

tholiques, pour punir l'Espagne de l'infraction faite au traité d'Aix-la-Chapelle, par le secours accordé aux Hollandois ; mais on n'étoit occupé qu'à tirer vengeance de la conduite de leurs ambassadeurs dans toutes les cours de l'Europe, de l'insolence de leurs gazetiers, & des médailles qu'ils faisoient frapper.

[1673.]

La Régente renouvelle son alliance avec la Hollande, & s'engage à déclarer la guerre à la France toutes les fois qu'elle en sera requise par les Etats-Généraux ; ce qui fut exécuté sans délai. C'étoit replonger l'Espagne, pour la défense des Hollandois, dans tous les maux qu'elle avoit soufferts pour les accabler. (Voyez ci-dessus, sous les règnes de Philippe II & de Philippe III.)

[1674.]

Charles II, étant entré dans sa quatorzieme année, devoit être déclaré majeur ; mais on eut moins d'égard pour les loix du Royaume, que pour les ordres du feu Roi. Il avoit prescrit dans son testament, que « la Reine ne quitteroit le titre de » Régente, que lorsque le jeune Prince » auroit quinze ans accomplis. »

[1675.]

D. Juan d'Autriche ſe rend à la cour le 6 de Novembre, jour auquel le Roi prenoit poſſeſſion du gouvernement. La défiance que cette démarche inſpire le fait reléguer à Saragoſſe; & la Reine ſe conſerve une autorité dont on vouloit la dépouiller, en lui ordonnant de ſe retirer dans un couvent, ce qui ne tarda pas à arriver.

[1676.]

Valenzuéla obtient rapidement tous les honneurs auxquels ſa naiſſance & ſa fortune ne lui donnoient pas lieu de prétendre; &, par la ſeule faveur de la Reine, il devient premier miniſtre. « Les Grands » regarderent la grandeſſe comme proſti» tuée, lorſque le favori y fut admis: la » perte de quelques Royaumes leur eût » été moins ſenſible que la honte d'avoir » un pareil camarade. Quand ils ſe ren» controient, ils ne pouvoient s'empê» cher de s'écrier les larmes aux yeux... » Valenzuéla eſt grand d'Eſpagne! ô tems! » ô mœurs! » Le nouveau miniſtre travailloit à gagner le peuple, en lui procurant des vivres en abondance, & en l'amuſant par des ſpectacles. Il faiſoit repréſenter des comédies de ſa compoſition, & toutes les places y étoient gratuites.

[1676.]

Il étoit nécessaire d'envoyer une armée dans la Catalogne, & on manquoit de troupes. Tous les commandeurs des ordres militaires eurent ordre d'aller servir en Catalogne, ou d'y envoyer, à leurs dépens, chacun trois soldats. Ce n'étoit plus ces anciens chevaliers, l'honneur de la nation, & si redoutables aux Maures : au lieu de voler au secours de la patrie, ils envoyerent des mercenaires qu'ils payoient mal, & qui ne rendirent aucuns services.

[1677.]

Charles II, persuadé que la Reine-mere le tenoit dans une espece de servitude, ne vit pas d'autre moyen pour s'en tirer, que de sortir seul de son palais pendant la nuit, & de se rendre à Buen-Retiro, d'où il écrivit à la Régente de ne point sortir de son appartement. D. Juan d'Autriche fut déclaré premier ministre, & se pressa de faire conduire la Reine dans un couvent de Tolède, avec défense d'en sortir & d'y recevoir aucune visite. Le nouveau ministre fit rendre une ordonnance contre le luxe, qui fut mal exécutée : on y défendoit « l'usage des étoffes étrangeres & » des carrosses, à moins qu'on ne justifiât » qu'on avoit des revenus suffisans pour » fournir

» fournir à ces sortes de dépenses. » Du reste, D. Juan répondit mal aux espérances qu'il avoit données : la guerre contre la France n'étoit qu'une source de revers, & l'Espagne affoiblie mendioit des secours qu'elle devoit trouver dans son sein : on vendoit les charges, les dignités, les gouvernemens; les intrigues se succédoient à la cour ; déja on y regrettoit la Régente ; mais D. Juan sçut conserver sa place avec autant d'adresse que de fermeté.

[ 1678. ]

L'Espagne accède à la paix de Nimégue, en cédant à la France la Franche-Comté, & seize villes considérables des Pays-Bas. Toute sa consolation « fut qu'elle » traita avec son heureuse rivale, sur le » pied d'une égalité parfaite. Louis XIV » se relâcha d'une vaine prééminence, en » faveur des avantages solides qu'il retiroit » d'une paix dont lui-même avoit dicté » les conditions. » Deux ans après, il donna ordre à ses officiers de marine de faire baisser par-tout le pavillon aux Espagnols.

[ 1679. ]

Charles II épouse à Burgos, le 18 de Novembre, la princesse Marie-Louise d'Orléans, fille de Monsieur, & d'Henriette d'Angleterre ; elle montroit une ex-

trême répugnance pour ce mariage, ce qui fit dire à Louis XIV : « Mais je ne » pourrois rien de mieux pour ma fille. — » Ah! répondit-elle, vous pourriez quel» que chose de plus pour votre niéce. » Elle desiroit d'épouser le Dauphin; D. Juan ne vit point cette alliance qui étoit son ouvrage. Il mourut le 17 de Septembre, au moment où le roi avoit résolu de le disgracier. La Reine-mere revint triomphante à la cour.

[ 1680. ]

Philippe IV, ayant besoin d'augmenter ses finances, avoit doublé les especes d'or & d'argent, sur le poids de leur valeur intrinséque, & la monnoie de Billon étoit presque au pair de la monnoie d'argent. Charles II, se trouvant dans une circonstance aussi fâcheuse, donne un édit qui supprimoit la monnoie de Billon, & diminuoit des deux tiers les especes d'or & d'argent. Les Espagnols virent tomber tout-à-coup leur commerce, & augmenter leurs denrées, tandis que les étrangers emportoient des sommes immenses sur lesquelles ils firent des gains considérables. On se trouva réduit, dans une grande partie de l'Espagne, à l'échange de denrées pour denrées, comme dans un pays où l'usage de la monnoie n'eût pas

encore été introduit. On répara cette faute en 1686. Les finances étoient épuisées par les appointemens & les pensions accordées aux ministres, aux grands & aux membres des conseils. « A la mort du » marquis de Céralvo, qui mourut cette » année, le roi gagna soixante & dix mille » piastres qu'il lui donnoit chaque année » pour ses appointemens. » On avoit introduit la coutume d'accorder des places de surnuméraires & des survivances, même pour plusieurs vies; & ceux qui les obtenoient, jouissoient des appointemens attachés aux charges, aux offices, &c; ce qui causoit une dépense énorme.

[1686.]

Le luxe en vaisselle d'or & d'argent étoit porté au point qu'on « s'estimoit » pauvre en argenterie, quand on n'avoit » que huit cens douzaines d'assiettes & deux » cens plats. » On comptoit dans plusieurs maisons jusqu'à douze cens douzaines d'assiettes, beaucoup plus fortes que les nôtres, & juqu'à douze cens plats. Il n'y avoit pas alors dans le commerce pour deux cens millions d'argent monnoyé.

[1680.]

Les menaces de Louis XIV font rendre au marquis de Villars les priviléges dont

il jouissoit à la cour en qualité d'ambassadeur, & que Charles II lui avoit ôtés pour se venger de l'obligation qu'on lui imposoit de retrancher de ses titres celui de duc & comte de Bourgogne.

[1681.]

La jeune reine, Marie-Louise d'Orléans, tombe de cheval, & y reste attachée par un pied engagé dans l'étrier. Elle est traînée dans la cour du palais, au risque de perdre la vie; & aucun des spectateurs n'ose voler à son secours, parce qu'il est défendu à tout homme, sous peine de mort, de toucher la Reine. Deux gentilshommes se déterminerent cependant à exposer leur vie pour la sauver. L'un arrête le cheval, l'autre dégage le pied de l'étrier, & tous deux prennent la fuite à toute bride. La Reine revenue à elle, & remise de sa frayeur, demande à voir ses libérateurs: on lui répond qu'ils ont disparu, afin de se mettre a couvert de la rigueur des loix. Elle obtient leur grace, les fait chercher, & les récompense d'un service dont elle n'avoit pas connu d'abord tout le prix.

Mamoud, roi de Cambaye en Afrique, avoit couru le même danger à la chasse, vers l'an 1550. Une de ses femmes s'approchant hardiment du cheval, coupa

d'un coup de ſabre les courroies de l'étrier, & dégagea Mamoud. Ce barbare la fit mourir, en diſant : « Qui a eu la hardieſſe » de me conſerver la vie, pourroit avoir » le courage de me l'ôter. » Cette action abominable acheva de le faire déteſter.

[1682.]

Cinq vaiſſeaux de la flotte des Indes périſſent avec vingt millions en or dont ils étoient chargés. Cette perte afflige le duc de Médina-Cæli, premier miniſtre, & il croit n'avoir plus d'autre reſſource que de vendre la grandeſſe. Le marquis de Stépa, Génois, l'acheta une ſomme qui reviendroit aujourd'hui à huit cens mille francs. En 1699, le comte de Caſtromonte l'obtint pour quatre cens mille francs ; & le comte Viſcomti, pour cent mille piéces de huit.

On l'accorda gratuitement au général de l'ordre de la Merci, à l'exemple des généraux des ordres de S. François & de S. Dominique.

Les Grands ſe contenterent alors de gémir & de ſe plaindre. Ils auroient pu fournir eux-mêmes aux beſoins de l'État, & préſenter les reſſources qui reſtoient encore dans le domaine royal qui étoit uſurpé, dans un grand nombre de penſions inutiles, & dans une infinité de particuliers

qui accumuloient chaque jour des richesses immenses aux dépens du Roi & du peuple.

[1684.]

Après deux ans d'une guerre malheureuse, pendant laquelle l'Espagne sollicitoit, pour la soutenir, les secours de l'Empire, de l'Angleterre, & sur-tout de la Hollande, on fut obligé de recourir à la négociation; & le 10 d'Août une trève de vingt ans fut signée à Ratisbonne. Il en coûta Luxembourg & toutes les villes dont les François s'étoient emparés, excepté Courtrai & Dixmude que Louis XIV consentit de restituer à l'Espagne.

[1689.]

La reine d'Espagne meurt, en trois jours, à l'âge de vingt-sept ans. Charles II, qui l'aimoit beaucoup, avoit supprimé en sa faveur tout ce qu'elle trouvoit de trop rigoureux dans l'étiquette, & la pressoit de faire venir à Madrid le duc de Chartres, son frere, qu'il vouloit déclarer héritier de sa courone. Elle appartenoit de droit à la maison d'Orléans, au défaut des enfans de Marie-Thérèse, reine de France, & du prince électoral de Baviere; mais les ministres d'Espagne étoient trop devoués à l'Empereur, pour ne pas travailler à conserver la couronne dans la maison d'Au-

triche. C'est ce qui les fit soupçonner d'avoir avancé, par le poison, la mort de leur Reine.

[1689.]

Des négocians François, informés que l'Espagne va publier sa déclaration de guerre contre la France, viennent réclamer plusieurs millions qu'ils avoient dans le commerce de l'Amérique. On les satisfait, malgré la circonstance & l'embarras où l'on étoit de trouver des fonds.

[1690.]

Charles II épouse à Valladolid la princesse Marie-Anne de Neubourg, fille de l'électeur Palatin, & belle-sœur de l'empereur Léopold. La nouvelle Reine commença par soutenir trop ouvertement les intérêts de son neveu l'archiduc Charles d'Autriche, que l'on vouloit faire monter sur le trône. Les Espagnols n'ignoroient pas qu'on élevoit ce jeune Prince « dans » un mépris choquant & injurieux pour » leurs mœurs, leurs coutumes & leurs » personnes. On peut observer ici que rien » ne contribua davantage à transporter » dans une maison étrangere les vingt-deux » couronnes qui composoient la monar- » chie Espagnole, que la connoissance » qu'eurent les peuples que le maître qu'on

» leur destinoit, ne les aimoit, ni ne les
» estimoit. »

[1691.]

Charles II apprend que Louis XIV s'est emparé de Mons; &, ne sçachant pas que cette ville lui appartenoit, il s'attendrit sur la perte qu'il croyoit que l'Empereur venoit de faire en cette occasion.

Par une semblable méprise, ou plutôt par une suite de l'ignorance dans laquelle on l'avoit élevé, en apprenant, l'année suivante, la prise de Namur; il en parla comme d'une place qui appartenoit à la maison d'Orange, & plaignit Guillaume III d'avoir essuyé une perte si considérable.

[1691.]

Les François, commandés par le duc de Noailles, pénétroient dans l'Aragon, tandis que leur flotte bombardoit Alicante & Barcelone. Charles II assemble un conseil pour délibérer sur les moyens de soutenir la guerre avec avantage : « Il faut,
» dit le duc d'Offonne, que le Roi pa-
» roisse à la tête des armées, afin de ra-
» nimer l'audace de la nation. Sa présence
» entraînera les Grands, les chevaliers des
» ordres militaires & la noblesse, qui de-
» puis le règne de Philippe IV, n'ont paru

» dans aucun cas. C'eſt ainſi que Louis XIV
» trouve autant de héros qu'il a de ſol-
» dats. » Pluſieurs courtiſans répondent, qu'il vaut mieux perdre la Catalogne, & même la moitié du Royaume, que d'expoſer la vie & la ſanté du Roi. Cet avis prévaut, le conſeil ſe ſépare, & la guerre continue comme elle avoit commencé.

[1691.]

On ſigne avec l'empereur de Maroc, un cartel pour l'échange des priſonniers. On lui rendoit dix Maures pour un Eſpagnol.
» Ce cartel n'étoit point avantageux à la
» nation, mais il flattoit ſa vanité. »

[1693.]

La néceſſité d'envoyer une armée en Catalogne, oblige Charles II de vendre une ville, (Sabionetta dans le Milanez,) de retrancher le tiers de ſa dépenſe, de ſuſpendre le payement des penſions & des appointemens, & de recevoir une taxe que les Grands s'impoſeroient eux-mêmes.

[1694.]

Louis XIV, quoique vainqueur, offre la paix aux mêmes conditions, qu'elle fut acceptée trois ans après. L'Eſpagne la refuſe, dans l'eſpérance d'épuiſer enfin ſa rivale, & de lui dicter à ſon tour des con-

ditions. Une nouvelle ſuite de diſgraces répandit bientôt la terreur juſques dans Madrid ; & les François, domiciliés depuis long-tems parmi les Aragonnois & les Navarrois, furent impitoyablement maſſacrés par la populace. Le duc d'Eſcalonne réprima cette fureur qui devenoit épidémique.

[ 1695. ]

La marine eſpagnole, autrefois ſi floriſſante, étoit réduite à huit vaiſſeaux; il en coûta cinq cens mille écus pour obtenir des Anglois & des Hollandois que leur flotte paſſeroit l'hiver à Cadix, afin d'être à portée d'agir au printems, & d'arrêter les progrès des François.

[ 1695. ]

L'Empereur envoie quinze mille hommes au ſecours de la Catalogne ; &, pour payer ces troupes auxiliaires, on met à l'enchere les vice-royautés du Méxique & du Pérou. Les trois millions qu'on en tire ne ſuffiſant pas, on emprunte le reſte à douze & quinze pour cent d'intérêt.

[ 1696. ]

La fureur des duels avoit été heureuſement réprimée depuis plus de deux ſiécles, ſoit par la ſévérité des loix, ſoit par

le caractere de la nation, qui est naturellement grave & circonspect. La foiblesse du gouvernement de Charles II sembloit réveiller cette fureur. Dix Seigneurs oserent se battre, cinq contre cinq, à la vue de Madrid. Il y en eut quatre de blessés. » Ceux qui étoient Grands, en furent quittes pour garder les arrêts dans leurs palais, & les autres dans les prisons publiques. »

[1696.]

Charles II, dont la santé étoit toujours languissante, tombe dangereusement malade, & fait un testament en faveur de son neveu le prince de Baviere, comme son plus proche héritier, attendu la renonciation de Marie-Thérèse d'Autriche. On a contesté long-tems l'existence de ce testament, parce qu'aucun des historiens n'en parle; mais il est certain, que le 16 de Décembre 1698, « de Guilville, major » du régiment de Normandie, arriva de » Madrid; c'étoit un des officiers de » confiance que le marquis d'Harcourt » avoit amené avec lui en Espagne: on » apprit par lui que le roi d'Espagne con» tinuoit à se mieux porter, mais que ce» pendant il a fait son testament, par le» quel il nomme le prince électoral de » Baviere pour son héritier, & il nomme

» sa femme Régente durant la minorité du » Prince électoral ; ce testament n'est pas » encore public en Espagne, mais Sa Ma» jesté Catholique l'a montré à ses conseil» lers d'Etat ; & le cardinal Portocarrero, » qui est un du conseil, l'a appris au mar» quis d'Harcourt, & c'est sur cela qu'il » a fait partir de Guilville qui ne retour» nera pas en Espagne. » On trouve encore dans les mêmes Mémoires, au 7 de Novembre 1700 ; « Le roi d'Espagne fit, » il y a un mois, un testament NOUVEAU » qu'il signa de sa main. » Donc il y en avoit un antérieur.

[ 1696. ]

La convalescence de Charles II fut signalée par la liberté rendue à tous les prisonniers, qu'on ne trouva pas coupables des crimes les plus énormes. Rien n'étoit plus rare en Espagne que l'exécution des criminels. On se contentoit de condamner aux mines ou aux galeres, les scélérats les plus insignes.

[ 1697. ]

La prise de Barcelone par les François, après une victoire complette, remportée sur une armée supérieure, détermine enfin l'Espagne à signer la paix qu'on négocioit, depuis trois ans, à Riswick. Ja-

mais elle n'en fit de plus avantageuſe : » Tout ce que Louis XIV ſacrifioit par » ce traité, annonçoit aſſez que la mort » prochaine du roi d'Eſpagne en étoit le » motif. » Il offrit même d'envoyer une flotte contre les Maures, qui depuis trente ans attaquoient les poſſeſſions des Eſpagnols ſur les côtes d'Afrique : « Mais la » Reine & les partiſans de l'Empereur, » qui dominoient dans les conſeils, en- » gagerent le Roi à rejetter cette offre » généreuſe, dans la crainte que la mai- » ſon de Bourbon ne devînt trop chère » aux Eſpagnols. »

[1698.]

Charles II déclare publiquement qu'il a choiſi pour ſon héritier, le jeune Prince électoral de Baviere. Il vouloit par cette déclaration rendre inutile un traité que la France, l'Angleterre & la Hollande venoient de ſigner à la Haye, & par lequel on partageoit ſa ſucceſſion entre ceux qui ſe portoient pour héritiers. Le prince de Baviere y étoit déſigné roi d'Eſpagne & des Indes : on donnoit au Dauphin, Naples, Sicile, ce que l'Eſpagne poſſédoit en Toſcane, & la province de Guipuſcoa : l'archiduc Charles d'Autriche devoit avoir le duché de Milan. Ce traité

réveilla le zèle des Espagnols pour la conservation de la monarchie, & ils jurerent de la conserver sans aucun partage, au prince de Baviere. Il mourut âgé de sept ans, le 6 de Février de l'année suivante. Il étoit, par sa mere, petit-fils de Marguerite-Thérèse d'Autriche, fille du second lit de Philippe IV, & premiere femme de l'empereur Léopold.

[1699.]

La mort du jeune Prince électoral replongea la cour dans les cabales & les intrigues. Les partisans de la maison d'Autriche espéroient tout de l'ascendant qu'ils avoient dans le conseil, & de la bonne intelligence qui régnoit depuis si longtems entre l'Espagne & l'Empire : les partisans de la maison de Bourbon employerent un artifice bien indigne de la cause qu'ils défendoient. « Ils insinuerent » au Roi qu'il étoit ensorcelé, & que » ceux qui l'approchoient le plus, pou» voient bien avoir part au maléfice sous » le poids duquel il gémissoit. » Une émeute populaire, occasionnée par la disette, les servit plus efficacement, en éloignant du conseil leurs adversaires, dans un tems où le Roi ne devoit plus différer à se choisir un successeur.

[1700.]

Les héritiers de Charles II étoient, 1° les enfans de Marie-Thèrese, fille du premier lit de Philippe IV, & femme de Louis XIV. Le Prince électoral de Baviere n'auroit occupé que le second rang dans l'ordre de la succession. (Voyez ci-dessus, page 270.) 2° Monsieur, frere de Louis XIV, fils cadet d'Anne d'Autriche, laquelle étoit fille aînée de Philippe III, & avoit épousé Louis XIII. 3° L'archiduc Charles, fils de Léopold, petit-fils de Marie-Anne d'Autriche, seconde fille de Philippe III, & femme de Ferdinand III, pere de Léopold. 4° Le duc de Savoie, dont la bisaïeule, Catherine d'Autriche, étoit fille de Philippe II, & femme du duc Charles-Emmanuel.

Le droit à la succession d'Espagne devoit se régler, 1° par la ligne directe, en sorte qu'une fille, seule héritiere, est préférée à son oncle. On n'a jamais recours aux lignes collatérales, que toute la ligne directe ne soit épuisée: 2° par le degré, en sorte qu'entre les lignes collatérales, on prenne celle qui est la plus proche du dernier Roi mort: 3° par le séxe, c'est-à-dire qu'entre ceux qui son également éloignés, on préfére le mâle t la femme: 4° par l'âge, ensorte qu'en

tre ceux qui ſont en même ligne, même degré, même ſexe, on préfere l'aîné au cadet.

C'étoit d'après ces principes que Charles-Quint appelloit, dans ſon teſtament, à la ſucceſſion de ſes Royaumes, d'abord Philippe II, ſon fils, & enſuite Charles, fils de Philippe II, ſi connu ſous le nom de D. Carlos: &, en cas que ni l'un ni l'autre n'euſſent point d'enfans, il déclaroit ſa fille aînée, Marie, reine de Bohême, héritiere de tous ſes Etats, &, à ſon défaut, ou au défaut de deſcendans, ſa ſeconde fille Jeanne avec ſes deſcendans; &, enfin au défaut de ſes enfans, Ferdinand I, ſon frere, avec ſa poſtérité, & enſuite madame Eléonore, ſa ſœur, veuve de François I. Le teſtament de Philippe II ſuivoit la même diſpoſition, & celui de Charles II ne s'en eſt preſque point écarté.

[ 1700. ]

Charles II, voulant prévenir les malheurs que ſa mort pourroit cauſer à l'Eſpagne, porte deux fois à ſon conſeil d'Etat l'affaire de la ſucceſſion à ſa couronne. Des douze membres dont ce conſeil étoit compoſé, un ſeul fut d'avis de remettre à l'aſſemblée des Etats-généraux, le choix que le Roi vouloit faire par ſon teſtament;

testament; tous les autres opinèrent en faveur des droits de la maison de France. Peu content de cette décision, le Monarque consulte toutes les Facultés de Théologie & de Droit, & tous les avis furent également favorables « au Dauphin de France, » comme au seul Prince qui eût un droit » légitime, les moyens de le soutenir, » & le pouvoir de conserver en son en» tier une succession dont le partage eût » été funeste à la Monarchie. » Ils ajoutoient que, « si on lui réfusoit son héri» tage, il étoit en état de le conquérir, » & par conséquent d'arracher comme » vainqueur, une couronne qu'il devoit » recevoir comme héritier. »

Enfin le Roi s'adressa au pape Innocent XII, sur le choix qu'il devoit faire d'un successeur. Le souverain Pontife répondit: « Que la renonciation de Marie» Therèse ne pouvoit annuller les loix » fondamentales du Royaume, ni déro» ger à celles qui avoient été constam» ment observées; & qu'on ne devoit pas » s'écarter de l'avis du conseil royal, fondé » sur le principe nécessaire d'assurer l'u» nion & la conservation entiere de la » Monarchie. » La répugnance que Charles II avoit à se choisir un héritier parmi les Princes de la maison de Bourbon, ne fut vaincue que par le cri de sa conscience;

& ſon teſtament en faveur du duc d'Anjou, fut un acte de juſtice qu'il termina le 2 d'Octobre. Afin qu'il ne manquât rien à l'authenticité d'un pareil acte, on donna la qualité de notaire à D. Antoine de Ubilla, ſecrétaire des dépêches : le cardinal Porto-Carrero, & D. Manuel Arias, ſignerent ſeuls comme témoins, & on garda le ſecret avec la plus ſcrupuleuſe exactitude. Charles II ayant entendu la lecture de ſon teſtament, ne put retenir ſes larmes ; & il répéta pluſieurs fois, » c'eſt Dieu qui donne les Royaumes, » parce qu'ils ſont à lui. » Il confia la régence au cardinal Porto-Carrero, & dit, en lui remettant les ſceaux : « Déja » nous ne ſommes plus rien. » Ce Prince mourut le 1er de Novembre, à l'âge de trente-neuf ans. Il fut le dernier des ſix Rois de la maiſon d'Autriche, qui avoient porté la couronne d'Eſpagne pendant quatre-vingt-ſix ans.

[ 1700. ]

Le cardinal Porto-Carrero convoque les Grands, les préſidens des conſeils, & les miniſtres, à l'inſtant même de la mort du Roi, & fait lire le teſtament. Tous entendent avec la plus agréable ſurpriſe cette diſpoſition qui mettoit le comble à leurs vœux : « La reine de France, notre

» sœur, n'ayant renoncé à la succession,
» qu'afin que les sceptres d'Espagne & de
» France ne fussent pas portés par la
» même main, nous entrons dans les
» vues de Philippe IV notre pere, en ap-
» pellant à notre succession indivisible
» Philippe de France, duc d'Anjou; &,
» dans le cas qu'il meure sans postérité,
» ou qu'il parvienne à la couronne de
» France, le duc de Berri, son frere; &,
» au défaut de ce Prince, l'archiduc Char-
» les d'Autriche, & enfin le duc de Sa-
» voye. » (Voyez ci-dessus, page 271.) Monsieur, frere de Louis XIV, & le duc de Chartres, son fils, qui devoient précéder l'archiduc dans l'ordre de la succession, étoient oubliés. Monsieur fit ses protestations contre cet oubli, le 1er de Décembre, & Philippe V donna un décret qui le confirmoit dans ses droits.

[1700.]

Le duc d'Abrantes, sortant de l'appartement du Roi, rencontre l'ambassadeur de l'Empereur, & lui dit : « Je viens de
» prendre congé de la maison d'Autri-
» che. » Ce mot déconcerte d'autant plus l'ambassadeur, qu'il ne doutoit pas que le testament pût être favorable à personne qu'à son maître.

[ 1700. ]

En attendant l'arrivée du nouveau Roi, l'autorité souveraine étoit confiée à une Junte où tout devoit être décidé à la pluralité des voix. Elle écrivit à Louis XIV, pour le conjurer d'accepter le testament, & d'envoyer au plutôt son petit-fils à Madrid. Quoi qu'en disent plusieurs historiens, on délibéra très-sérieusement à la cour de France sur les conséquences de ce testament, & la Junte avoit ordonné des prieres publiques dans toute l'Espagne, pour obtenir du Ciel que Louis XIV acceptât le testament. On craignoit qu'il ne s'en tînt à un second traité de partage, dont celui de la Haye étoit la base, & qui paroissoit plus avantageux aux intérêts de la Monarchie Françoise. (Voyez ci-dessus, page 257.) Après un conseil extraordinaire, Louis XIV accepta le testament de Charles II, le 11 de Novembre; le déclara, le 16, à l'ambassadeur d'Espagne, & écrivit à la Junte, ainsi que le nouveau Roi, dans des termes remplis d'estime, d'amitié & de reconnoissance. Le Dauphin transporta à son fils tous ses droits sur la couronne d'Espagne, & dit, en signant l'acte de transport : « Je ne dé- » sire rien tant que de dire toute ma vie, » le Roi mon pere, le Roi mon fils. »



## PHILIPPE V, LE COURAGEUX.

[1700.]

UNE foule prodigieuse d'Espagnols étoit accourue en France pour y voir le nouveau Roi, & l'escorter pendant une marche qu'ils vouloient changer en un triomphe. Ils répandirent des larmes à ces paroles qui terminerent les adieux de Louis XIV: « Il n'y a plus de » Pyrénées, mon fils! » & jurerent aux François de cimenter, par les sentimens d'une tendre amitié, l'alliance que les deux peuples venoient de contracter. Philippe V quitta Versailles le 4 de Décembre, accompagné des ducs de Bourgogne & de Berri ses freres, & congédia tous les François dès qu'il fut arrivé sur les frontieres. Toute l'Europe, excepté l'Empereur, venoit de le reconnoître pour Roi d'Espagne.

[1701.]

Philippe V, en arrivant dans ses Etats, le 22 de Janvier, confirme la Junte jusqu'à son arrivée à Madrid; (Voyez ci-dessus, page 276.) & la pension de seize cens mille livres, donnée à la Reine

douairiere par le teſtament de Charles II. La vue des maux que la ſtérilité des années précédentes cauſoit à ſes nouveaux ſujets, l'engage à leur remettre la moitié des droits qu'ils devoient payer; & cette généroſité lui gagne tous les cœurs. On ne tarde pas à reconnoître en lui, » un entendement lumineux ; un jugement » facile ; un eſprit ſérieux, paiſible, ca» pable de ſecret & de diſcrétion, & de » la continence juſqu'à exciter l'admira» tion. . . , Il avoit reçu une éducation » peu ordinaire aux Princes, ſous les » yeux du Roi ſon aïeul. Le pouvoir » ſouverain n'altéra jamais ces vertus : il » les rendit au contraire plus fortes, & » elles jetterent de profondes racines avec » le tems, l'expérience & les travaux. »

[1701.]

Cervera, ville de la Catalogne, fut une des premieres qui ſe déclara pour Philippe V; & la fidélité qu'elle lui jura fut inviolable. Le Monarque reconnoiſſant, accorda pluſieurs priviléges à cette ville, & y fonda une univerſité.

[1701.]

Louis XIV avoit donné le 3 de Février des Lettres-Patentes, par leſquelles « il » conſervoit au roi d'Eſpagne & à ſes

» enfans mâles le droit de ſuccéder à la » couronne de France. » Il rendit auſſi une ordonnance « qui déféroit aux Grands » d'Eſpagne les mêmes honneurs à ſa cour, » qu'aux Ducs & Pairs. » Philippe V ne tarda pas d'accorder, par un décret, le traitement de GRANDS aux Ducs & Pairs de France, « ce qui bleſſa, dit-on, la fierté » des ſeigneurs Eſpagnols. »

[1701.]

On travaille à réformer les abus dans le conſeil ſecret, qui n'étoit compoſé que du cardinal Porto-Carrero, de D. Manuel Arias, & du duc d'Harcourt, ambaſſadeur de France; mais il fallut bientôt ſuſpendre des occupations ſi utiles au bien public, & ſe préparer à de nouvelles guerres. Tandis qu'on regardoit la couronne comme aſſurée ſur la tête du nouveau Roi, on délibéroit en Allemagne ſur les moyens de la diſputer, & l'on y répandoit une foule d'écrits favorables aux droits de la maiſon d'Autriche.

[1701.]

Philippe V ſe rend dans la Catalogne, pour y célébrer ſon mariage avec la princeſſe Marie-Louiſe-Gabrielle, ſeconde fille du duc de Savoye, & pour tenir les Etats qu'il avoit convoqués à Barce-

lone. Les Catalans donnerent un don gratuit de quatre millions & demi, & obtinrent de nouveaux priviléges, des graces & des distinctions, qui, loin d'exciter leur reconnoissance, ne servirent qu'à les animer à la révolte.

## [1701.]

L'Empereur Léopold avoit répondu à la demande de l'investiture du Milanez, pour le roi d'Espagne, que « non-seulement le Milanez, mais toute la Monarchie lui appartenoit, parce que le testament de Charles II avoit été supposé ou suggéré par le cardinal Porto-Caréro, & que Charles mourant l'avoit signé sans aucune connoissance. » Une armée de trente mille hommes, envoyée en Italie sous les ordres du prince Eugène, suivit de près cette réponse.

## [1702.]

Pendant que Philippe V alloit rassurer l'Italie par sa présence, l'Angleterre & la Hollande signoient leur fameux traité de LA GRANDE ALLIANCE avec l'Empereur. « Leur objet n'étoit dabord que de démembrer ce qu'ils pouvoient de la succession d'Espagne; & ce ne fut qu'après les avantages qu'ils remporterent dans la suite, que leurs prétentions

» s'augmenterent au point de vouloir dé-
» trôner Philippe V. » L'Eſpagne n'avoit alors preſqu'aucunes troupes formées; ſur ſes frontieres aucunes villes fortifiées, & dans ſes ports aucune marine guerriere.

[1702.]

La jeune reine d'Eſpagne, qui gouvernoit pendant l'abſence du Roi, offrit ſes pierreries pour la ſolde des troupes, & propoſa d'aller en Andalouſie, ſi l'on croyoit que ſa préſence y fût utile. Tant de zèle & de courage engagerent tous les ordres à faire des efforts extraordinaires. La nobleſſe & le Tiers-Etats envoyerent à la caiſſe militaire des ſommes très-conſidérables; le clergé ne réſervant ſur ſes revenus que le pur néceſſaire, abandonna tout le reſte « pour la défenſe de
» Dieu, du Roi & de l'Etat. »

[1702.]

Le duc de Vendôme commandoit en Italie l'armée combinée de France & d'Eſpagne, & on l'accuſoit de reſter dans l'inaction, en ouvrant la campagne. Philippe V lui avoit écrit le 9 de Mai: « J'ap-
» préhende que vous ne battiez les enne-
» mis avant mon arrivée. Je vous per-
» mets de ſecourir Mantoue; mais de-
» meurez-en là, & attendez-moi pour le

» reste. Rien ne peut mieux vous mar-
» quer la bonne opinion que j'ai de vous,
» que de craindre que vous n'en fassiez
» trop pendant mon absence. »

[1702.]

Le désir de fournir aux frais de la guerre, sans accabler les peuples par de nouveaux impôts, fait prendre à Philippe V la résolution de réunir au domaine les droits de la couronne, usurpés depuis Henri III; mais il lui manquoit un sujet capable de rétablir l'ordre dans les finances. Il le trouva dans M. Orri, qu'il appella de France, & qui, par un travail assidu & une intelligence supérieure, se montra digne de la confiance dont on l'honoroit.

[1702.]

Philippe V se trouve en personne à la bataille de Luzara, dont les ennemis ont voulu s'attribuer l'honneur; mais le duc de Vendôme en retira l'avantage qu'il se proposoit, en prenant, après l'action, Luzara & Guastalle, à la vue des prétendus vainqueurs. Comme ils s'étoient procuré l'avantage du terrain & de la surprise, il ne fut pas difficile de persuader à leurs partisans qu'ils avoient vaincu, & de faire oublier une circonstance très-glorieuse à M. de Vendôme & aux troupes Françoises. Il fal-

lut disposer l'armée à la hâte ; & les escadrons & les bataillons étoient obligés de combattre à mesure qu'ils arrivoient.

Les muses Françoises pleurerent la mort du marquis de Créqui ; & celle du Prince de Commerci fut pleurée par les muses Italiennes.

L'officier dépêché à la cour de France avec le détail de cette sanglante journée, s'exprimoit avec tant d'embarras, que madame la duchesse de Bourgogne ne put s'empêcher d'en rire avec éclat. Après qu'il eut fini son récit, il demanda gravement à la Princesse : « Est-ce que vous » croyez, Madame, qu'il est aussi aisé de » raconter une bataille, qu'à M. de Ven» dôme de la gagner ? »

[1703.]

La défection du duc de Savoye sauve l'empereur Léopold, que trois armées alloient attaquer jusques dans sa capitale. La France & l'Espagne avoient trop compté sur leur alliance avec la Savoye & le Portugal, & cette sécurité doit être regardée comme la source de toutes leurs disgraces.

[1703.]

Le Pape invitoit les puissances belligérentes à rendre la paix à l'Europe ; & l'Empereur, qui se promettoit les plus

grands ſuccès, tranſportoit à l'archiduc Charles les droits que lui-même & ſon fils aîné le roi des Romains, faiſoient valoir ſur la couronne d'Eſpagne. Il le fit même proclamer à Vienne, ſous le nom de Charles III, & reconnoître par toutes les Puiſſances alliées contre la France & l'Eſpagne. On frappa l'année ſuivante une médaille, dont la légende étoit : » Charles III, Roi Catholique, par la grace » des hérétiques. » Ce Prince étant arrivé à Duſſeldorp, y reçut la viſite de Malboroug. Il vouloit lui faire préſent d'une épée riche, qu'il portoit : « Milord, lui » dit-il, je n'ai pas honte de dire que je ſuis » un pauvre Prince, & que je n'ai que la » cappe & l'épée. La derniere n'eſt pas de- » venue pire, parce que je l'ai portée un » jour. »

[1703.]

Philippe V apprend qu'une flotte de cent cinquante vaiſſeaux de guerre inſulte les côtes de l'Eſpagne. « Je combat- » trai, dit-il, juſqu'à la mort du dernier » de mes ſujets, pour défendre mes droits » & conſerver ma couronne. Mes peu- » ples me verront toujours le premier » dans tous les périls, pour conſerver » leurs priviléges, & maintenir la Monar- » chie dans ſon entier. »

[1703.]

L'Eſpagne déclare la guerre au roi de Portugal; & l'indignation des Caſtillans eſt ſatisfaite, en voyant qu'on ne donnoit à ce Prince que le titre de duc de Bragance. Un ſimple payſan ſonde les chemins où Philippe V devoit paſſer, pour aller combattre les Portugais, & on lui préſente quelques piſtoles qu'il refuſe: « Comment, dit-il, » mon Souverain expoſe ſa vie pour la » défenſe de l'Etat, & je n'y contribuerois pas autant que ma ſituation me le » permet? Jamais je ne me reprocherai » cette baſſeſſe. »

[1704.]

La garde ordinaire des rois d'Eſpagne ne répondoit en rien à celle des rois de France; &, pour lui donner quelques traits de reſſemblance, qui augmenteroient en même tems le nombre des troupes, Philippe V créa quatre compagnies de gardes du corps, dont deux Eſpagnoles, une Italienne, & une Flamande, compoſées chacune de deux cens gentilshommes. Ces compagnies ſe diſtinguent par la bandouliere; elle eſt rouge pour l'Eſpagnole, verte pour l'Italienne, & jaune pour la Flamande.

On joignit à cette garde à cheval, deux

régimens d'infanterie, chacun de six bataillons, formant trois mille hommes, & qu'on appelle gardes Espagnoles & Wallones. Ils ont le même uniforme, habit bleu. Ces six mille huit cens hommes forment encore aujourd'hui la garde ordinaire du Roi, & sont toujours de service auprès de sa personne.

L'infanterie Espagnole consiste actuellement,

1° En vingt-neuf régimens d'Espagnols, de deux bataillons chacun;

2° Sept autres, dont la création est plus récente;

3° Deux régimens d'infanterie Italienne.

4° Quatre d'infanterie Wallone;

5° Quatre d'infanterie Suisse;

6° Un régiment d'artillerie, créé en 1710, composé de quatre bataillons & d'une compagnie de cent vingt-sept cadets.

On y compte quatorze colonels, dix-sept lieutenans-colonels, soixante-dix capitaines, soixante-dix lieutenans, & quatre-vingt-quatre sous-lieutenans.

Il y a une école d'artillerie à Ségovie.

La cavalerie consiste,

1° En quatorze régimens de cavalerie, de quatre escadrons chacun;

2° Huit régimens de dragons, aussi de quatre escadrons.

Il y a encore,

1° Quarante-deux régimens de milices, chacun d'un bataillon, appellées milices provinciales, dont vingt-huit ont été crés en 1734, & quatorze en 1766;

2° Treize régimens de milices des villes, crés successivement en 1762, 1766, 1768 & 1769;

3° Quarante-six compagnies d'invalides.

On compte

1° Six capitaines généraux;

2° Soixante-trois lieutenans généraux;

3° Soixante-trois maréchaux de camp;

4° Cent quinze brigadiers.

[1704.]

Toutes les troupes furent habillées à la françoise, peu de tems après l'avènement de Philippe V à la couronne. La noblesse, & même une partie de la bourgeoisie, ne tarderent pas à adopter l'habillement françois, & bientôt on ne vit plus que les magistrats, les gens de campagne, & les vieillards habillés suivant l'ancienne mode. Les magistrats portent la gotille, espece de collet de carton, couvert de toile ou de dentelle, dont l'usage s'est long-tems conservé, & qui se trouve aujourd'hui presque totalement banni.

Les Espagnols portoient autrefois une épée très-longue, un poignard attaché à la ceinture, & un manteau fort ample. Les gens de la campagne n'ont ordinairement qu'une veste qui ne passe pas la ceinture, & le manteau qu'on ne quitte jamais, ni à la ville, ni à la campagne. Il est d'une grande ressource, soit pour cacher les habits qui communément ne sont pas fort bons, soit pour se couvrir pendant l'hiver, & se tenir plus commodément au soleil; on ne se chauffe, même dans les meilleures maisons, qu'avec des brasiers. Les cheminées sont fort rares, & n'ont commencé d'être un peu en usage dans Madrid, que depuis le règne de Philippe V.

[ 1704. ]

La flotte Angloise, après avoir échoué dans toutes les entreprises contre l'Espagne, passe devant Gibraltar. On y jette au hasard quelques bombes, qui n'y causent aucun mal. Plusieurs matelots déterminés veulent tenter un coup de main, montent sur des rochers qui paroissoient inaccessibles, & prennent un grand nombre de femmes qui alloient en procession à une chapelle. Les habitans capitulent pour sauver leurs femmes, & les Anglois s'emparent

s'emparent d'une place importante qu'ils craignoient d'attaquer, & qu'ils ont sçu rendre imprenable.

[1705.]

La guerre se continuoit en même tems dans la Catalogne, sur les frontieres du Portugal, en Italie, en Allemagne & dans les Pays-Bas. Philippe V étoit dans la plus étrange situation; il voyoit son trône assiégé par des Puissances étrangeres & par des sujets rebelles, & il n'avoit en finances ni en troupes, aucunes ressources capables de résister à tant d'ennemis conjurés. Dans ses conseils, comme à sa cour, les sentimens étoient aussi partagés que les intérêts personnels. Les Espagnols fidèles ne sembloient servir le même maître, que pour se desservir dans son esprit: les François qui avoient sa confiance, employoient leurs forces, plutôt à se déchirer mutuellement, qu'à soutenir le Monarque dont ils étoient l'appui; & les troubles qui agitoient le palais du Roi, ne lui donnoient pas moins d'occupation que les mouvemens qui se faisoient dans les armées ennemies. « Le malheur des tems » étoit tel, que, dès qu'on n'obtenoit pas » du Roi ce qu'on désiroit, on devenoit » aussitôt ennemi du gouvernement, &

» l'on se jettoit dans le parti de la mai-
» son d'Autriche. »

[1705.]

Un officier Portugais force avec un détachement Allemand trente Espagnols qui s'étoient défendus jusqu'à la derniere extrémité : « Je devrois, leur dit-il, vous » faire pendre pour avoir fait périr beau» coup de braves gens en vous défendant, » contre les loix de la guerre, avec trente » hommes contre quatre cens. — Pardon» nez-moi, répond le commandant Espa» gnol, j'ignorois que j'avois affaire à des » Allemands; je croyois n'avoir à com» battre que des Portugais. »

[1705.]

L'ambassadeur de France reprochoit aux ducs de Montellano & de Montallo le peu de réserve qu'ils mettoient dans leurs discours. Ils répondirent : « C'est » une preuve de zèle & d'affection, de » censurer ce qui est contraire au bien de » la Monarchie. Du reste, nous pouvons » parler ainsi pour notre propre intérêt, » nous voyant embarqués dans le même » vaisseau que le Roi, lequel est prêt à » se perdre ; ceux qui auroient dû le sau» ver, ne travaillant qu'à le couler à fond. »

[1705.]

L'archiduc Charles débarque sur les côtes de la Catalogne avec douze mille hommes de troupes réglées, dans le dessein de profiter d'une conjuration formée en sa faveur par les Catalans; & ses succès surpassent bientôt toutes ses espérances. Il prend Barcelone, y est proclamé Roi, & ses nouveaux sujets lui prouvent leur zèle, en mettant en piéces les statues de Philippe V, & en faisant brûler par la main du bourreau les nouveaux priviléges dont ce Prince les avoit honorés. Alors il y eut dans l'Espagne « deux Rois, deux » capitales, deux cours, & deux peuples » plus acharnés l'un contre l'autre, que » ceux qui venoient les détruire. »

[1706.]

Philippe V forme le siége de Barcelone, & le succès de ses premieres opérations fait craindre à son rival de tomber entre ses mains. Déja la prise du fort Montjoui annonçoit la prompte reddition de la place; « déja les assiégés tenoient » investi le palais de l'archiduc, afin qu'il » ne pût se sauver par mer, & qu'il par- » tageât avec eux le sort qui les atten- » doit; plusieurs Catalans proposoient

» même d'arrêter ce Prince, & de le li-
» vrer au roi Philippe, afin de mériter
» leur grace par une nouvelle perfidie, »
quand tout-à-coup la flotte de France, qui bloquoit le port, prend le large pour éviter celle des ennemis qui étoit trois fois supérieure. Les assiégés prennent l'épouvante; une éclipse de soleil augmente la terreur; Philippe V franchit les Pyrénées, arrive à Perpignan, & rentre dans ses Etats par la Navarre. Le maréchal de Tessé qui l'accompagnoit, lui proposa de se rendre à Versailles, pour y conférer avec le Roi, son aïeul. « Non, répondit le
» Prince, jamais je ne reverrai Paris; je
» veux mourir en Espagne. »

L'archiduc n'étoit pas plus tranquille à Barcelone, qui devenoit le théâtre des plus affreux désordres. « Les Anglois ar-
» boroient aussi haut l'étendard de l'héré-
» sie, que celui de la licence. Il n'étoit plus
» question des priviléges qu'on s'étoit pro-
» mis du nouveau Roi. L'impiété s'ap-
» plaudissoit de ses fureurs, & la débau-
» che ne rougissoit pas des horreurs les
» plus inouïes. Ce monstrueux libertinage
» devint funeste aux Anglois, & ruina
» leurs troupes. Mais les Catalans n'en
» soutinrent pas leur révolte avec moins
» d'opiniâtreté. »

[1706.]

Quarante mille Anglois & Portugais entrent dans l'Estramadure, & s'avancent vers Madrid. On conjure Philippe V de se rendre en Andalousie, où il auroit le tems de rassembler une armée, & d'attendre des secours de France. « Non, dit-il, » je veux combattre & m'ensevelir sous » les débris de mon trône. » Il quitte sa capitale, après avoir donné un décret qui transféroit à Burgos, la Reine & tous les tribunaux. Cette Princesse, non moins courageuse que le Roi son époux, répondoit à ceux qui vouloient lui faire appréhender les progrés des ennemis : « Nous » avons encore des villes ; mais, si nous » les perdons, chassée de la derniere, » j'irai dans les montagnes, & je gravirai » de rocher en rocher avec mes enfans » dans mes bras, jusqu'à ce qu'on nous » tue. » Elle contribua plus que personne à procurer au Roi de l'argent & des soldats qu'elle enrôloit elle-même : « Mes en- » fans, disoit-elle, ne m'appellez point » votre Reine ; appellez-moi plutôt la » femme d'un pauvre soldat. »

[1706.]

Le comte de Santa-Crux livre aux Anglois Carthagène, & les galères qu'il com-

mandoit. Son frere, archidiacre de Cordouë, va prendre à la paroisse le registre des baptêmes, & arrache la feuille où le nom du comte étoit inscrit : « Il ne faut » pas, disoit-il, qu'il reste aucun souve» nir d'un homme si méprisable. »

[ 1706. ]

François Vélasco, curé dans le pays de la Manche, qui est la partie méridionale de la nouvelle Castille, se met à la tête de ses paroissiens, se cantonne dans les montagnes, & empêche la jonction de l'armée des Anglois & des Portugais avec celle de l'Archiduc. Philippe V disoit qu'il étoit redevable de sa couronne à Vélasco, qui d'ailleurs étoit un homme de mérite. Il lui donna d'abord l'évêché de Badajos, & ensuite l'archevêché de Tolède.

[ 1706. ]

Philippe V avoit rassemblé dix mille hommes, parmi lesquels le bruit couroit que, las de lutter contre sa mauvaise fortune, il alloit abandonner la couronne à son rival. Il assemble ses soldats, leur fait une courte harangue qu'il termine ainsi en répandant des larmes : « Je vous jure » de périr à la tête de mon dernier esca» dron, & de n'abandonner qu'à la mort » mes fidèles Castillans. » Chacun lui

jure, à son tour, de verser pour lui jusqu'à la derniere goutte de son sang. La joie, la confiance & le zèle des Castillans se raniment; le bruit de cette heureuse révolution se répand; jeunes & vieux, prêtres & laïques, fondent à l'envi sur les Portugais, les Allemands & les Anglois: on vit même en plusieurs lieux des femmes & des enfans combattre pour conserver la couronne à un Roi si digne de la porter.

» Nous autres Anglois, disoit le général Stanhope, nous pourrons bien détruire toute l'Espagne, mais non pas la conquérir, parce que Philippe est le Roi des cœurs des Espagnols. »

[ 1707. ]

Louis XIV, accablé par une longue suite de disgraces, ne fait de nouveaux efforts en faveur de son petit-fils, qu'après s'être assuré des sentimens dont la Castille étoit animée. « Il n'y eut pas un Grand qui ne jurât entre les mains de l'ambassadeur de France, de mourir plutôt que d'obéir à un autre Roi, » & tous les Castillans donnerent les mêmes assurances. Les villes de Cordouë, de Grenade, de Séville & de Jaën, se réunirent pour entretenir quinze mille hommes; le clergé donna deux millions d'écus, & le Mexique un

million de piaſtres. La groſſeſſe de la Reine avoit cimenté l'attachement des peuples ; & leur cauſoit une joie qu'ils n'avoient pas goûtée depuis quarante-ſept ans.

## [1707.]

L'armée des alliés rencontre le maréchal de Berwick dans les plaines d'Almanſa, & perd la victoire « la plus complette & la plus déciſive que les François & les Eſpagnols aient remportée dans cette guerre. » L'artillerie, les bagages, cent douze drapeaux ou étendards, & un grand nombre de priſonniers, releverent la gloire d'une action dont le ſuccès demeura long-tems douteux. Le marquis d'Avarey & le chevalier d'Asfeld en partagerent l'honneur avec le général ; & le régiment du Maine mérita une diſtinction bien remarquable. Les habitans de Valence firent graver ces paroles en lettres d'or, ſur leur hôtel-de-ville : « Quand le régiment du Maine commença à combattre, alors on cria, victoire ! victoire ! » Les ſuites en furent des plus heureuſes, parce que l'armée vaincue, compoſée de trente-cinq mille Anglois, Portugais, Allemands & Hollandois, ſe trouvant réduite à cinq ou ſix mille, le vainqueur ſoumit, preſqu'en les parcourant, les royaumes de Valence & d'Ara-

gon. Trois villes oserent se défendre, & furent emportées d'assaut. La premiere, appellée Xativa, « fut brûlée & détruite » jusqu'aux fondemens : on sema du sel » sur le sol qu'elle occupoit, & on éleva » une pyramide qui instruisoit la postérité » du nom de cette ville, de son crime » & de son châtiment. Philippe V la re- » bâtit depuis, & l'appella de son nom » Philippeville. »

[ 1707. ]

Huit cens Anglois se rendent à condition qu'on les conduira jusqu'à Lérida. Le chemin qu'ils vouloient prendre n'étant pas stipulé, on profite de cet oubli, & on leur fait employer trois mois à ce voyage qu'ils auroient pu faire en quinze jours. A leur arrivée, ils trouvent la place investie, & ne peuvent plus y porter un secours qui en auroit empêché la prise.

[ 1708. ]

Les généraux Espagnols & Portugais, de l'aveu des Rois leurs maîtres, conviennent entr'eux que les hostilités n'auront plus lieu qu'entre les troupes réglées, & que, loin d'inquiéter les habitans des deux frontieres, qui s'occupent à la garde des troupeaux & à la culture des terres, on veillera à leur sûreté, & à les mettre

à couvert des malheurs qu'entraîne ordinairement la licence des armes.

[ 1709. ]

Sensible aux malheurs que la guerre apportoit à ses peuples, Louis XIV entreprend de la terminer par la voie des traités, & tente une négociation avec la Hollande qui ne demandoit rien moins pour préliminaire, que la cession de l'Espagne, des Indes, du Milanez & des Pays-Bas, en faveur de l'Archiduc. Bientôt des conditions énormes exigées avec une rigueur impérieuse, les variations sur tous les articles, le désaveu des conventions précédentes, la nouveauté des demandes, ne décelerent que trop des intentions contraires à une paix que chaque conférence ne faisoit qu'éloigner. Le tems d'ouvrir la campagne arriva; &, plus encore en France qu'en Espagne, il fallut se défendre de tous côtés, sans avoir le moyen de soutenir la guerre, ni de faire la paix. Les succès de la grande alliance ne furent cependant pas tels qu'on avoit lieu de le présumer.

[ 1709. ]

On veut s'emparer du château d'Alicante, placé sur le haut d'une montagne escarpée, & l'on creuse une mine dans

laquelle on met douze cens quintaux de poudre. Le projet étoit de faire sauter toute la montagne, mais il ne s'en détache qu'une très-petite partie, ce qui l'a rendue plus escarpée qu'elle n'étoit auparavant. « L'effet de la poudre fut si prodigieux, & le mouvement qu'il produisit fut si violent, que tous ceux qui étoient dans le château passerent vingt-quatre heures sans pouvoir se remuer; ensorte que, si, pendant cette espace de tems, on eût envoyé douze grenadiers avec des pétards pour faire sauter les portes, ils s'en seroit emparés, sans trouver aucune résistance. »

[1710.]

De nouvelles conférences pour la paix, tenues à Gertruydemberg, donnent lieu aux alliés de multiplier leurs demandes & leurs prétentions. Ils allerent même jusqu'à exiger que Louis XIV forceroit par la voie des armes, seul & à ses dépens, le Roi, son petit-fils, à céder son trône à l'Archiduc, & dans le court espace de deux mois. « Toute la France applaudit à son Roi qui lui fit part des justes motifs qui l'empêchoient d'accepter une paix illusoire, plus funeste que la guerre même; » & Philippe V, abandonné à ses propres ressources, eut la gloire de se

maintenir ſur le trône. Il leva deux armées, en offrant des priviléges, des graces & des honneurs à ceux qui viendroient ſe ranger ſous ſes drapeaux, ou qui contribueroient volontairement aux frais de la guerre. C'étoit connoître le génie d'une nation toujours grande & toujours ſenſible à la gloire.

[1710.]

La perte de trois batailles, dans l'eſpace d'un mois, ouvre pour la ſeconde fois les portes de Madrid à l'Archiduc. Les habitans ſe tiennent renfermés chez eux; on ne daigne pas ramaſſer l'argent qu'il fait jetter ſur ſon paſſage; chaque jour on lui tue des ſoldats en trahiſon; il manque d'être enlevé dans les bois du Pardo où il étoit à la chaſſe. Deſeſpérant de régner jamais ſur les fidèles Caſtillans, il aſſemble un conſeil, dont le réſultat eſt de quitter Madrid. Les uns propoſent de piller cette ville & d'y mettre le feu. Le général Anglois Sthanhope s'y oppoſe: » Eh bien! dit l'Archiduc, puiſque nous » ne pouvons la piller, abandonnons-la. »

[1710.]

On preſſoit vivement le marquis de Mancéra, âgé de plus de cent ans, de rendre hommage à l'Archiduc: « Non,

» répondit-il, je ne ternirai pas ma gloire » à l'âge où je suis ; je l'emporterai toute » entiere au tombeau. »

[ 1710. ]

Philippe V demande pour tout secours à Louis XIV, le duc de Vendôme avec lequel il avoit triomphé à Luzara. Vendôme prend congé de son Roi, qui, malgré les malheurs des tems, lui offre cinquante mille écus. « J'ai trouvé, dit-il, » dans mes propres ressources de quoi » faire la guerre ; j'espere même que je ne » serai pas à charge à l'Espagne. »

[ 1710. ]

Vendôme arrive en Espagne, & voit les Grands délibérer sur le rang qu'ils lui donneront : « Tout rang m'est bon, leur » dit-il ; je ne viens point vous disputer » le pas, je viens sauver votre Roi. »

[ 1710. ]

La réputation de Vendôme, & l'exemption d'un tribut pour les familles qui auront un fils à la guerre, réveille le courage de la nation ; &, dans l'espace de cinquante jours, il se forme une très-belle armée. En cherchant l'ennemi, on trouve cinq mille Anglois qui s'étoient jettés dans Brihuéga. Vendôme les attaque ; &,

termes les plus honorables. Un officier trouvoit que des services si importans méritoient d'autres récompenses : « Vous » vous trompez, répondit Vendôme, les » hommes comme moi ne se payent qu'en » paroles & en papiers. »

[1711.]

L'Archiduc quitte l'Espagne pour aller recueillir la succession de son frere, l'Empereur Joseph, & laisse en ôtages, aux Catalans, son épouse & le général Staremberg. Les conquêtes importantes que faisoient les ducs de Vendôme & de Noailles, la retraite de l'Archiduc, & les préliminaires de la paix, signés par Louis XIV & la reine Anne, achevent d'assurer la couronne sur la tête de Philippe V, & l'arrivée des Gallions le mettent en état de terminer la guerre avec avantage. Il destinoit quatre cens quatante mille livres au duc de Vendôme, qui les refusa en disant : « Je suis très-touché des soins tendres & magnifiques de Votre Majesté, » mais je peux m'en passer ; & je vous » supplie de faire distribuer cette somme » à ces braves & fidelles troupes Espagnoles, qui seules, en vingt-quatre heures, » vous ont conservé quatorze royaumes, » en combattant dans les plaines de Villa-Viciosa. »

[1711.]

[1711.]

Un capitaine de dragons cède à l'impatience qu'il a depuis long-tems de voir Charles XII, roi de Suède; se démet de sa compagnie, & quitte l'Espagne pour se donner la satisfaction d'envisager de près un héros qui fixoit son admiration. Après un voyage de mille lieues, il arrive à Bender, donne à ses yeux tout le tems de contempler le roi de Suède, & reprend le chemin de Constantinople, dans le dessein de se rendre en France.

[1711.]

Le gouverneur de Vénasque, ville d'Aragon, est pris dans une sortie; on somme le lieutenant de Roi, son frère, de rendre la place, avec menace, en cas de refus, de faire mourir à ses yeux le gouverneur. Il répond à cette sommation: « Mon honneur & mon devoir me sont plus chers » que la vie de mon frere. »

[1712.]

La mort du Grand-Dauphin, celle des ducs de Bourgogne & de Bretagne, rapprochoient la couronne de France de la tête de Philippe V, & formoient à la paix un obstacle imprévu. On propose à ce Prince de renoncer au droit que sa naiss-

ſance lui donnoit ſur la France, ou de le conſerver, en acceptant un échange pour la couronne d'Eſpagne. Louis XIV l'invitoit à préférer l'échange ; il préféra la couronne qu'il portoit, & dit dans ſa réponſe : « Je donne par-là également la » paix à la France ; je lui aſſure pour al- » liée une Monarchie qui, ſans cela, » pourroit un jour, jointe aux ennemis, » lui faire beaucoup de peine ; & je ſuis » en même tems le parti qui me paroît » le plus convenable à ma gloire, & au » bien de mes ſujets qui ont ſi fort con- » tribué par leur attachement & leur zèle » à me maintenir la couronne ſur la tête. »

[1712.]

Le duc de Vendôme, âgé de cinquante-huit ans, meurt à Vinaros, le 11 de Juin. Philippe V baigna de ſes larmes le tombeau qu'il lui donna à l'Eſcurial parmi ceux des Rois ſes prédéceſſeurs ; &, par une diſtinction unique, il voulut que toute la nation prît le deuil.

[1713.]

La paix eſt ſignée à Utrecht avec tous ceux qui compoſoient la grande alliance, excepté l'Archiduc, devenu empereur, ſous le nom de Charles VI, & qui s'obſtinoit à réclamer l'Eſpagne & les Indes, tan-

dis que Philippe V réclamoit, de son côté, toute l'Italie. Ces deux princes refuserent mutuellement de se reconnoître pour Empereur & pour roi d'Espagne, & se firent la guerre jusqu'en 1725.

[ 1713. ]

Les Etats-généraux, assemblés à Madrid, font la promulgation d'une loi qui prouvoit leur amour & leur zèle pour le Roi & la patrie ; elle régloit que « les Princes descendans de Philippe V, en quelque degré qu'ils soient, parviendront à la couronne avant les Princesses, fussent-elles filles du Roi régnant. » Toute l'Espagne applaudit à une loi qui fixoit la succession à la couronne dans la postérité masculine, de préférence aux droits des femmes, & dissipoit la crainte d'être soumis à un Prince étranger.

[ 1713. ]

Les Catalans, soutenus par les secours & les promesses de l'Empereur, se confirment dans le dessein d'établir parmi eux le gouvernement Républicain, & portent l'audace jusqu'à déclarer la guerre à leur légitime Souverain. Philippe obtient de son aïeul, le maréchal de Berwick avec quarante bataillons. Il étoit réservé au vainqueur d'Almansa, (Voyez ci-des-

fus, page 296,) de terminer la rebellion par un des siéges les plus opiniâtres & les plus meurtriers. Tandis que les généraux Espagnols travailloient à soumettre la Catalogne, Berwick en attaquoit la capitale, où tous les scélérats & les plus furieux des rebelles s'étoient renfermés. Barcelone se rendit le 12 de Septembre de l'année suivante, après onze mois de blocus, soixante-un jours de tranchée ouverte, un assaut qui dura quarante-huit heures, & une perte de vingt mille hommes. Les habitans planterent sur la brêche un drapeau, sur lequel étoit peinte une tête de mort, symbole de la résolution qu'ils avoient prise de se défendre en désespérés. Forcés enfin de se rendre, la vie sauve, ils furent désarmés, dépouillés de tous leurs priviléges, & accablés d'impôts qu'on a continué de lever avec une sévérité singuliere. « On donne pour solde aux » soldats, des billets dont ils doivent être » payés par les villages; & ils vivent aux » dépens de la communauté, jusqu'à ce » qu'ils soient payés. »

[1714.]

Les Castillans pleurent sincérement la mort de leur Reine, qu'ils avoient vu partager en héroïne les malheurs de Philippe, & qui, par un exemple inouï,

avoit compté son pere, le duc de Savoye, au nombre des ennemis conjurés pour lui arracher sa couronne. Elle est remplacée par la princesse de Parme, Elisabeth Farnèse, qui, par ses droits sur les duchés de Parme & de Plaisance, du chef de son pere, & sur la Toscane, du chef de sa bisaïeule Marguerite de Médicis, procuroit à Philippe V de nouveaux Etats en Italie, où il avoit tant d'intérêt de balancer la puissance de l'Empereur.

[ 1714. ]

Fondation de la ROYALE ACADÉMIE ESPAGNOLE, destinée à perfectionner la langue, l'éloquence & la poësie Castillane.

Deux langues différentes sont en usage dans l'Espagne, la Biscayenne & l'Espagnole. La premiere est, comme nous l'avons déja dit, l'ancien langage des Espagnols. La seconde est différente, selon la diversité des provinces, & chacune a sa dialecte particuliere. Le Castillan est le plus riche, le plus pur & le plus châtié. C'est celui que les honnêtes gens parlent, & dont on se sert pour écrire. On peut l'appeller une corruption de la langue latine, mêlée d'une infinité de mots Goths & Arabes. Un méchant railleur allemand a dit que « si l'on ôtoit au

» Castillan les OS & les AS, il ne lui res-
» teroit plus de sons que pour siffler &
» bâiller. » La plaisanterie n'est pas juste;
& l'on doit convenir que cette langue
est riche, noble, faite pour exprimer des
sentimens relevés, & que les mots sont
pompeux & sonores : elle ne manque pas
de douceur, mais elle ne descend point
à l'afféterie de la langue Italienne.

Cette Académie, qui devoit n'être composée que de vingt-quatre Académiciens, tint sa premiere assemblée le 6 de Juillet 1713. On y dressa la liste des huit premiers Académiciens fondateurs : on choisit un sceau particulier, dont le corps étoit un creuset dans le feu, avec cette légende qui spécifie l'objet principal que se proposoit l'Académie, d'épurer, de fixer, de perfectionner la langue : L'IMPIA, FIIA, Y DA ESPLENDOR. « Il épure, » il fixe, & donne du brillant. » Enfin on rédigea les statuts les plus convenables au dessein de l'Académie; &, le 13 de Mai 1714, la patente Royale d'approbation & de protection fut expédiée. Le Roi s'y exprimoit ainsi :

» Nous ayant été représenté par le mar-
quis de Villéna que différentes personnes
» de qualité, & d'une érudition consom-
» mée en tout genre de sciences, desi-
» roient travailler en commun pour culti-

» ver & fixer les termes & les phrases de
» la langue Castillane dans leur plus grande
» propriété, élégance & pureté; & que,
» pour contribuer à un dessein si utile &
» si louable, ledit marquis avoit offert sa
» maison & sa personne. . . . & comme
» ce même dessein est un des principaux
» que j'avois conçus, dès le moment que
» Dieu, la raison & la justice, m'appel-
» lerent à la couronne de cette Monarchie,
» n'ayant pas été possible de le mettre à
» exécution parmi les soins continuels de
» la guerre, j'en ai toujours conservé l'ar-
» dent desir, & la résolution d'en réali-
» ser le projet aussitôt que la conjoncture
» des tems me permettroit d'y employer
» tous les moyens qui peuvent contribuer
» au repos public, à l'utilité de mes su-
» jets, & à rendre la nation Espagnole
» plus illustre. L'expérience générale a
» fait voir qu'il n'y a point de signe plus
» certain de la félicité parfaite d'une Mo-
» narchie, que quand les sciences & les
» arts y fleurissent dans un souverain de-
» gré; & comme ces mêmes sciences
» s'insinuent & se persuadent plus facile-
» ment & plus efficacement lorsqu'elles
» paroissent revêtues & ornées de l'élo-
» quence, qui ne peut être parfaite, si au-
» paravant l'on n'a choisi, avec une ex-
» trême application & un discernement

» exact, les mots & les phrases les plus
» propres, dont se sont servi les auteurs
» Espagnols les plus célèbres, faisant con-
» noître les façons de parler hors d'usage,
» proscrivant les termes bas ou barbares:
» quand l'Académie s'appliquera à la com-
» position d'un Dictionnaire Espagnol
» avec une critique prudente des paroles,
» & des manieres de s'exprimer qui mé-
» ritent, ou qui ne méritent pas d'être
» admises en notre idiôme, on connoî-
» tra évidemment que la langue Castil-
» lane est une des meilleures qui soient
» aujourd'hui en usage, & qu'on peut en-
» seigner & apprendre tous les arts &
» toutes les sciences, traduire quelques
» auteurs originaux que ce soit, grecs ou
» latins, en langue Castillane, sans qu'ils
» perdent rien de leur beauté & de leur
» force: enfin le crédit de la nation peut
» considérablement s'augmenter par un
» dessein si beau, puisqu'on voit par-là
» le grand nombre de sujets qui font hon-
» neur à cette Monarchie par leur haute
» réputation en tout genre de littérature,
» & dans la profession de l'éloquence
» Espagnole, d'où résulte l'honneur de mes
» sujets, & la plus grande gloire de mon
» gouvernement.

» C'est par des considérations si justes
» que j'ai agréé la demande qui m'a été

» faite, & qui étoit déja si conforme à
» mes intentions royales, d'établir une
» Académie Espagnole de vingt-quatre
» Académiciens, sous ma sauve-garde &
» protection royale. C'est pourquoi....
» que la dignité de directeur de ladite
» Académie soit perpétuelle dans celui
» qui l'occupera le premier.... qu'il y
» préside, & qu'il y régle tout ce qu'il
» jugera à propos, pour parvenir à la
» fin qu'on se propose.... que celui qui
» lui succédera dans cet honorable em-
» ploi, ne l'occupe seulement qu'une an-
» née, & qu'ensuite il soit élu entre les
» Académiciens à la pluralité des voix &
» par scrutin. J'approuve la dénomination
» du secrétaire, dont la charge sera per-
» pétuelle. Je permets à l'Académie d'a-
» voir son imprimeur particulier pour
» imprimer ses ouvrages, à condition ce-
» pendant qu'il prendra toujours la per-
» mission du conseil, avant que de rien
» entreprendre.... &, pour montrer ma
» bienveillance royale, & animer les Aca-
» démiciens à remplir leurs devoirs avec
» plus de zèle & d'application, j'ai ré-
» solu de leur accorder, comme par la
» présente je leur accorde tous les privi-
» léges, graces, prérogatives, immuni-
» tés, exemptions dont jouissent les offi-
» ciers qui assistent & sont actuellement

» de service dans mon royal palais. . . .
» Donné le 3 d'Octobre 1714. »

Philippe V voulut être le protecteur de cette Académie, comme le Roi son aïeul étoit celui de l'Académie Françoise.

Suivant les statuts, l'Académie s'assemblera un jour par semaine; les assemblées commenceront & finiront par une courte priere qui est indiquée, & dureront au moins l'espace de trois heures. . . . Pour commencer une séance, il suffira qu'il y ait sept Académiciens, y compris le président. Si l'on avoit à délibérer sur quelque chose d'importance, au jugement du directeur, on en suspendra la proposition jusqu'à ce qu'il y ait au moins treize Académiciens. . . . Le directeur choisira tous les mois un Académicien, pour faire un discours en prose ou en vers, qui sera lu dans l'assemblée. . . . Les ouvrages que chaque Académicien écrira pour être donnés au public, en Castillan, seront examinés par l'Académie, si l'auteur le veut; &, à l'égard des ouvrages que l'Académie n'aura point examinés, ou n'aura point approuvés, on ne permettra point à l'auteur de prendre, dans le titre, la qualité d'Académicien.

C'est à l'époque de cet établissement que les sciences ont commencé à renaître en Espagne. La nation, excitée par les re-

gards d'un Roi protecteur des beaux arts, ne tarda pas à prouver que son génie peut réussir également dans tous les genres: qu'elle est propre pour la guerre, autant que pour la politique; pour les sciences élevées où il faut se défier de l'imagination, autant que pour les ouvrages d'esprit où l'imagination a plus de part. «Il est » vrai qu'un penchant naturel la porte à » s'abandonner à l'imagination plutôt qu'à » la contraindre. Ce feu mal ménagé à » un peu gâté l'éloquence & la poësie » Espagnole.»

[1715.]

L'attention que Philippe V donnoit à la réforme des abus qui s'étoient glissés dans le gouvernement, produisit un décret qui prouve sa candeur & sa droiture. Après avoir désavoué l'ancien ministere, » il prioit les conseils de lui représenter » ce qu'ils jugeroient convenable au bien » de la Religion & de l'Etat, ajoutant que » les ministres dont il avoit été environné, » pouvoient l'avoir trompé, & engagé à » des démarches contraires aux avanta» ges de la Patrie & de la Religion.»

[1715.]

L'espérance d'une nouvelle révolte en Catalogne, où il fallut punir quelques

chefs de rebelles, retenoit Majorque & Ivica dans les intérêts de la maison d'Autriche. Le chevalier d'Asfeld réduisit, en moins de quinze jours, ces deux îles qui étoient le dernier retranchement des troupes impériales. Charles VI n'en prenoit pas moins le titre de Majesté Impériale & Catholique. Il créoit des Grands d'Espagne, des Chevaliers de la Toison d'or, & confisquoit les biens de ceux qui, dans les Pays-Bas & en Italie, ne se déclaroient pas pour lui. Philippe V n'attendoit que le moment de l'attaquer avec avantage.

[1715.]

La mort de Louis XIV donne à Albéroni, (cardinal en 1717,) l'occasion d'exercer l'esprit intrigant, présomptueux & téméraire que lui reprochent plusieurs historiens. On prétend que Philippe V n'auroit pas manqué de réclamer la Régence, en qualité de premier Prince du Sang de France, s'il n'avoit pas craint de renouveler contre lui la grande alliance, & de fournir à l'Empereur un prétexte légitime d'envahir l'Espagne. Du moins « il voulut que le duc d'Orléans regardât son désistement comme un véritable sacrifice, & que par reconnoissance il entrât dans toutes ses vues. »

[1716.]

D. Balthafar Guévarra fort des ports d'Efpagne avec cinq galères & fix vaiffeaux de guerre, pour fe joindre aux Vénitiens, & fe fait fuivre par tous les vaiffeaux marchands qu'il rencontre fur fa route. Cette rufe en impofe aux Turcs, qui affiégeoient Corfou. Ils comptent plus de cent voiles, fe croyent perdus, levent le fiége, & fe réfugient précipitamment dans leurs ports. L'Efpagne fecouroit l'Italie contre les Turcs, afin de la mettre dans fes intérêts, & de l'engager à favorifer les projets qu'elle méditoit contre l'Empereur. Elle diffimuloit fes forces dans le tems qu'elle étoit redoutable par cent mille hommes de troupes aguerries, foixante-dix vaiffeaux de guerre, & le plus grand ordre rétabli dans fes finances. Ces avantages étoient dûs à Albéroni, cet homme fingulier, ce génie actif & plein de courage qui portoit fes vues fur toutes les branches de l'adminiftration, & qui, dans l'efpace de quelques années, eut l'art & le fecret de ranimer pour ainfi dire la Monarchie d'Efpagne, au point qu'elle fut elle-même, avec le refte de l'Europe, étonnée de fes propres forces.

[1717.]

La France, l'Angleterre & la Hollande se réunissent, en signant le traité de la triple alliance, dont le but étoit de déconcerter les projets de l'Espagne contre l'Italie. Le cardinal Albéroni en prit occasion de chercher tous les moyens de troubler la France, d'allarmer l'Angleterre, d'inquiéter la Hollande, & de cacher les préparatifs de la guerre qu'on alloit porter en Italie.

[1717.]

Une flotte considérable, dont on ignoroit absolument la destination, met à la voile, aborde en Sardaigne, y débarque quinze mille hommes, qui font la conquête de cette île, en moins de deux mois, & avec tant de facilité, qu'il n'en coûta que six cens hommes. Le royaume de Naples auroit subi le même sort, si l'on avoit perdu moins de tems en préparatifs inutiles.

[1718.]

Cinquante vaisseaux de guerre, dix galères, trente-cinq mille hommes, avec des munitions en abondance, arrivent en Sicile, & cette expédition n'avoit pas été

tenue moins secrete que celle de l'année précédente. L'Empereur conclud une trève de vingt ans avec les Turcs, accède au traité de la triple alliance, & fait passer en Italie cinquante mille hommes.

Le cardinal Albéroni, voulant n'avoir à combattre que l'Empereur, met toute sa politique à exciter des troubles en France & en Angleterre. Il fait répandre le bruit d'une rupture, ou du moins il en profite pour donner lieu à cette déclaration, qui ne tendoit pas uniquement à rassurer les négocians françois.

» Il m'est revenu de plusieurs endroits, « que des personnes mal intentionnées » ont affecté depuis quelques jours d'in» sinuer avec artifice aux négocians Fran» çois qui résident dans mes Etats, qu'il » leur convient de mettre au plutôt leurs » effets en sûreté, voulant sans doute » leur faire entendre par-là, qu'on en » viendra bientôt à une rupture ouverte » contre l'Espagne. Il est aisé de voir que » le but des auteurs de ces insinuations, » est de troubler la paix & de rompre » l'étroite union que la divine Provi» dence, par une admirable disposition, » a ménagée entre les deux nations, non» seulement pour leur propre félicité, mais » pour la tranquillité de toute l'Europe.

» Souhaitant de faire connoître au pu-

» blic la sincérité de nos intentions ; & » de rassurer les négocians François con» tre ces allarmes si malicieusement ins» pirées, je veux bien leur déclarer, par » ces présentes, qu'on ne confisquera ni » ne mettra point leurs biens en séquestre, » en quelque lieu de ma Monarchie qu'ils » puissent être ; que si, contre mon at» tente, il arrivoit dans la suite qu'on me » forçât à prendre les armes, je leur donne » ma parole royale, que je leur accor» derai auparavant, une année entiere » pour recueillir & transporter leurs ef» fets où bon leur semblera, de quelque » nature qu'ils soient ; & si, ce terme étant » expiré, quelques-uns d'entre eux vou» loient rester dans mes Royaumes, je leur » promets de les y laisser vivre avec toute la » tranquillité & toute la sûreté qu'ils pour» ront desirer, & de contribuer même, au» tant qu'il sera possible, à leurs avantages, » aussi-bien qu'à ceux de tous les autres » négocians & particuliers François qui, » maintenant ou après les ruptures qui » pourroient survenir, ou en quelque tems » que ce soit, voudroient s'établir dans » mes Etats. J'ai d'autant plus de raison » de les recevoir & de les traiter avec » bonté, que je suis persuadé que, quand » même on se porteroit à me déclarer la » guerre, on ne pourroit imputer un évé-

» nement

» nement aussi peu attendu & ses fu-
» nestes conséquences, à une nation à
» qui je sçais que je suis cher, & que je
» dois tendrement chérir par tant de ti-
» tres, n'étant pas possible que j'oublie
» jamais que je suis né dans son sein, que
» je lui suis redevable de mon éducation,
» & que, conjointement à mes fidèles su-
» jets, elle a généreusement prodigué son
» sang avec ses biens, pour me maintenir
» sur le trône d'Espagne. »

Donné au château du Pardo, le 9 de Novembre 1718.

*Signé*, MOI LE ROI.

[ 1718. ]

Le cardinal Albéroni travailloit avec ardeur à se former en France un parti puissant, par le moyen du Prince de Cellamare, ambassadeur d'Espagne à la cour de France. Il s'agissoit d'arrêter le duc d'Orléans Régent; d'assembler les Etats-Généraux du Royaume, & de déférer la Régence à Philippe V. L'ambassadeur s'en expliquoit ainsi dans une lettre au cardinal Albéroni, écrite de sa main & sans chiffre:

» J'ai trouvé plus nécessaire d'user de
» précaution que de diligence, dans le
» choix du moyen de faire passer à vo-

» tre Eminence les papiers que j'ai ren-
» fermés ici. Ainsi j'ai mis ce paquet en-
» tre les mains de Dom Vincent Porto-
» Carréro, frere du comte de Montijo,
» qui va où vous êtes, en le chargeant,
» avec grand soin, de le rendre à Votre
» Eminence. Je l'ai cacheté doublement,
» & j'ai mis deux enveloppes. Votre Emi-
» nence trouvera dans ce paquet deux
» différentes minutes de manifestes, cotées
» n° 1° & 2°, que nos ouvriers ont com-
» posées, croyant que, quand il s'agira de
» mettre le feu à la mine, elles pourront
» servir de prélude à l'incendie. Une de
» ces minutes est relative aux instances de
» la nation Françoise, dont j'envoyai un
» exemplaire à Votre Eminence par mon
» courrier extraordinaire : l'autre, sans
» avoir rapport à ces instances, expose
» les griefs que souffre ce Royaume. En
» appuyant sur ce fondement les résolu-
» tions de Sa Majesté, & en demandant
» la convocation des Etats, en cas que
» pour notre malheur nous soyons obli-
» gés de recourir aux remèdes extrêmes
» & de commencer les entreprises, il sera
» bon que Sa Majesté choisisse une de
» ces deux voies, & qu'elle examine l'é-
» crit coté n° 3°, dans lequel nos parti-
» sans prennent la liberté de lui proposer
» avec respect tous les moyens qu'ils ju-

» gent convenables, ou plutôt nécessai-
» res, pour l'accomplissement de nos dé-
» sirs, pour éviter les malheurs que l'on
» prévoit être prêts d'arriver, & pour as-
» surer la vie de Sa Majesté Très-Chré-
» tienne, & le repos public.

» L'écrit coté n° 4° est un abrégé de
» différentes choses arrivées dans le tems
» d'autres minorités ; il peut servir d'ins-
» truction suffisante, pour régler plusieurs
» des mesures que l'on doit prendre dans
» le cas présent. Enfin j'envoie à Votre
» Eminence, en feuilles séparées, sous le
» n° 5°, un catalogue des noms & qualités
» de tous les officiers François qui de-
» mandent de l'emploi dans le service de
» Sa Majesté. Après que Votre Eminence
» aura vu tous ces Mémoires, elle pourra
» donner son avis sur ce qu'ils contien-
» nent, & Sa Majesté prendra les résolu-
» tions qu'elle estimera les plus convena-
» bles à son service. Si la guerre & les
» violences nous forcent à mettre la main
» à l'œuvre, il faudra le faire avant que
» les coups qu'on nous portera nous af-
» foiblissent, & que nos ouvriers perdent
» courage, sans épargner, ni le tems, ni
» les offres, ni l'argent : si nous sommes
» obligés d'accepter une paix simulée, il
» faudra, pour entretenir ici le feu sous

» la cendre, lui donner quelques alimens
» modérés : &, si la divine Miséricorde
» appaisoit les jalousies & les méconten-
» temens présens, il suffira, par la recon-
» noissance à laquelle nous sommes obli-
» gés, de protéger & favoriser les princi-
» paux chefs qui s'intéressent présentement
» avec tant de zèle pour le service de nos
» maîtres, en méprisant les dangers aux-
» quels ils s'exposent. En attendant les
» résolutions décisives de Sa Majesté, je
» tâche d'entretenir leur bonne volonté,
» & j'éloigne tout ce qui pourroit la ral-
» lentir. Je suis avec respect, &c. »

*Signé*, N. P. de Cellamare.
A Paris, le 1er de Décembre 1718.

[1718.]

La conjuration fut découverte, peu d'heures avant le départ de Dom Vincent Porto-Carréro, par la Fillon, maîtresse d'un lieu de débauche que fréquentoit le secrétaire de l'ambassadeur. On se saisit de tous les papiers dont il s'agit dans la lettre ci-dessus, & le prince de Cellamare fut arrêté dans son hôtel, & gardé par un détachement de mousquetaires. Il écrivit aussitôt cette lettre aux ambassadeurs des cours étrangeres qui se trouvoient à Paris.

» Monſieur,
» L'intérêt commun qui regarde tous les
» miniſtres des Princes, dans le tems
» que l'on viole en ma perſonne le reſ-
» pectable & ſacré caractere d'Ambaſſa-
» deur d'un grand & puiſſant Monarque,
» m'oblige de vous en donner la con-
» noiſſance, quoique tout Paris ſoit inſ-
» truit de la maniere avec laquelle, après
» m'avoir intercepté & ouvert avec tant
» de violence & ſi peu d'égards un pa-
» quet que j'envoyois au Roi mon maî-
» tre, adreſſé à M. le cardinal Albéroni,
» je me trouve arrêté dans ma maiſon,
» auſſi-bien que le ſecrétaire de l'ambaſ-
» ſade, & gardé par un détachement de
» mouſquetaires de la maiſon du Roi
» Très-Chrétien, & tous les papiers, tant
» publics que ſecrets, ſaiſis & ſcellés.
» N'ayant pas donné le moindre ſujet à
» cette action, & ne pouvant m'empê-
» cher de rendre compte à mon Souve-
» rain de tout ce qui peut contribuer, en
» cette délicate conjoncture, à ſon ſer-
» vice, & à la défenſe naturelle de ſes
» Royaumes, il eſt évident que le droit
» des gens ſe trouve griévement bleſſé &
» violé par pluſieurs motifs, & qu'une
» telle violence, qui ne s'eſt jamais vue,
» crie & demande à tous les Princes une
» juſte ſatisfaction & réparation d'infrac-

» tion si grande. C'est pourquoi je vous
» prie d'en rendre compte à Sa Majesté,
» afin qu'un exemple si étrange, si injuste
» & si scandaleux ne s'autorise point par
» un pernicieux silence. Je suis, &c. »

Le 10 de Décembre 1718.

M. l'abbé Dubois, secrétaire d'Etat, fit cette Lettre circulaire aux mêmes ambassadeurs étrangers qui résidoient à Paris.

» Comme ce qui se passa hier, Monsieur, à l'égard de M. le Prince de Cellamare, excite sans doute l'attention du public, & que le Roi veut faire connoître le motif de ses résolutions, lorsqu'elles peuvent intéresser les Puissances, Sa Majesté m'a ordonné de vous marquer que ce n'est qu'après que, par un événement inattendu, l'on a trouvé dans un paquet que M. le Prince de Cellamare avoit confié à une personne qui passoit en Espagne, des preuves, de la propre main de cet ambassadeur, de l'abus qu'il faisoit du caractere dont il est revêtu, pour porter les sujets du Roi à la révolte, & le plan de la conspiration qu'il avoit formée pour renverser l'ordre & la tranquillité de tout le Royaume, qu'elle s'est portée à prendre la résolution de mettre l'un des gen-

» tilshommes ordinaires de sa maison auprès de lui, & à l'engager à cacheter de son cachet, conjointement avec celui de son Altesse Royale, les papiers de son ambassade, pour empêcher qu'ils ne soient détournés ; ce que Sa Majesté m'a prescrit de vous faire sçavoir, afin que vous en informiez votre cour, en attendant que ce qui a rapport à cette découverte soit mis dans tout son jour. Je puis vous assurer, en même tems, que la nécessité indispensable de pourvoir, en cette occasion, à la tranquillité des peuples, étoit le seul motif qui pût être capable de porter Sa Majesté à s'assurer, par les mesures qu'elle a prises, contre les trames dangereuses de M. le Prince de Cellamare ; que ce n'est qu'avec beaucoup de peine qu'elle s'est portée à prendre cette résolution, quoiqu'accompagnée de tous les égards & de toutes les marques de considération possible à l'égard de l'ambassadeur d'un Prince dont l'amitié lui sera toujours chere, & qui est incapable d'entrer dans des vues aussi pernicieuses. Je vous supplie de croire que je suis, &c. »

A Paris, ce 10 de Décembre 1718.

[1718.]

Le prince de Cellamare ne tarda pas

à informer sa cour de ce qui venoit d'arriver, & Philippe V donna ce manifeste.

» Les avis que je reçois de toutes parts, » qu'on prépare depuis quelque tems de » gros magasins sur les frontieres de la » France, & qu'on a déja nommé les » chefs qui doivent y commander une » armée ; plusieurs autres dispositions mi» litaires, & enfin l'attentat qu'on vient » de commettre, contre le droit des gens, » à l'égard de mon ambassadeur, me font » croire que, contre toute raison, on pense » à faire une irruption dans mes Etats.

» Un procédé si singulier & si barbare » me surprend d'autant plus, qu'il est évi» dent que le Roi Très-Chrétien, mon » très-cher neveu, n'y a aucune part, » étant incapable par son âge, & encore » plus par la bonté de son naturel, d'une » action si noire. On ne doit pas aussi » l'imputer à une nation que j'aime ten» drement, & avec laquelle je suis lié » par des nœuds si étroits ; personne » n'ignore qu'outre que je suis né & que » j'ai été élevé dans son sein, elle a uni » ses forces avec celles de mes fidèles su» jets, & que, de concert avec eux, elle » m'a maintenu sur le trône d'Espagne, au » prix meme de son sang, & malgré les » derniers efforts de presque toute l'Eu» rope conjurée contre moi.

» Ce détestable projet ne pouvant donc
» être attribué, ni au Roi, mon très-
» cher neveu, avec qui je compte d'en-
» tretenir toute ma vie une tendre &
» sincere correspondance, ni à la nation
» qui m'est si chere & qui a sacrifié tout
» pour moi, ne peut être que l'ouvrage
» d'un particulier, dont les desseins pré-
» médités depuis long-tems, ne sont que
» trop connus dans le monde : la posté-
» rité aura peine à croire qu'il se soit tel-
» lement dépouillé de tout sentiment de
» religion & d'humanité, que, pour
» arriver à ses propres fins, il ait foulé
» aux pieds les droits les plus sacrés,
» ceux de la patrie, d'un pupille du
» sang de France, & qu'il ait rompu une
» union qui coûte la vie d'un million
» d'hommes, & pour laquelle le Roi mon
» aïeul a tout hasardé, jusqu'à son pro-
» pre Etat, persuadé que la conservation
» & la félicité des deux couronnes y
» étoient attachées, & que par-là il met-
» troit fin à des guerres éternelles entre
» des Rois voisins, dont la concorde est
» également importante au repos de l'Eu-
» rope & des deux nations.

» On ne doute pas que les fidèles su-
» jets du Roi, mon très-cher neveu, ne
» soient effrayés & scandalisés d'une nou-
» veauté si monstrueuse, sçachant sur-

» tout que, pendant la minorité du Roi,
» on ne peut, ſans le conſentement des
» Etats, ni déclarer la guerre, ni entre-
» prendre quoique ce ſoit dont les ſuites
» peuvent être funeſtes à toute la nation,
» parce que les Etats ſont ſeuls dépoſitai-
» res de l'autorité du Roi pupille, ſeuls
» chargés de la défenſe du Royaume.

» Nul François, quelque prévenu &
» ſéduit qu'il ſoit par ces faux & ſpé-
» cieux préjugés, pour peu qu'il réflé-
» chiſſe, ne peut au moins diſconvenir
» qu'il n'eſt pas au pouvoir d'un particu-
» lier d'abuſer du nom & de l'autorité
» d'un Roi mineur, pour engager toute
» la nation, ſans ſon aveu, dans une
» guerre qui ne peut que lui être très-fa-
» tale, parce qu'il eſt vraiſemblable que
» la guerre étant une fois allumée, on at-
» tirera juſques dans le cœur de la France,
» ſes plus implacables ennemis qui la ra-
» vageront, ſous prétexte de la ſecourir.

» Je ſuis perſuadé que tous les bons
» François, touchés de ces raiſons ſi juſ-
» tes, auront horreur de prendre les ar-
» mes; &, au cas qu'ils les prennent, je
» me promets de leur bon cœur, que ce ne
» ſera que pour défendre une couronne,
» que, ſecondant le zèle & le courage
» de mes fidèles ſujets, ils ont ſi long-
» tems ſoutenue avec cet amour qu'ils

» ont naturellement pour leurs Princes,
» dont ils ont donné des preuves si écla-
» tantes dans tous les siécles. S'ils se pré-
» sentent dans cet esprit sur mes frontie-
» res, comme je ne doute point, je pro-
» teste que je les recevrai à bras ouverts,
» comme mes bons amis & mes bons al-
» liés : je donnerai aux officiers des em-
» plois proportionnés à leurs rangs, j'in-
» corporerai les soldats dans mes troupes,
» & je me ferai un plaisir d'épuiser, s'il
» est nécessaire, mes finances en leur fa-
» veur, afin que tous ensemble, Espagnols
» & François, nous combattions unani-
» nement les ennemis communs des deux
» nations.

» Que s'il arrive, ce que je ne puis
» croire, que quelque particulier oublie
» son devoir, en exerçant des actes d'hos-
» tilité dans mes Royaumes, il doit bien
» s'attendre à être généralement regardé
» comme un sujet rebelle au Roi Très-
» Chrétien, mon très-cher neveu, & traî-
» tre à sa patrie.»

Donné au château du Pardo, le 28 de Décembre 1718.

*Signé*, MOI LE ROI.

[1718.]

Le projet du cardinal Albéroni contre

l'Angleterre, étoit de rétablir le Prétendant sur le trône, à l'aide des partisans que la maison de Stuart conservoit en Irlande, en Ecosse & même en Angleterre. Le Czar Pierre I, & le roi de Suéde avoient promis de se réunir, & de concourir au succès de ce projet. Il fut déconcerté par l'avis que le duc d'Orléans en donna au roi Georges I, & par une tempête qui dispersa la flotte destinée à porter des secours dans la Grande-Bretagne.

Le cardinal n'avoit pas eu de peine à déterminer les Hollandois à ne prendre aucune part dane une querelle qui ne leur offroit que des risques à courir, & à se contenter d'une déclaration dans laquelle Sa Majesté Catholique les assuroit que, » contente de la conduite de vos Hautes-» Puissances, & des égards que vous avez » pour elle, elle continuera de faciliter » votre commerce, de le protéger, d'a-» voir à cœur vos intérêts comme les » siens propres ; qu'elle ne fera aucune » difficulté de remettre ses prétentions » entre vos mains ; & qu'elle se fera un » plaisir de donner à vos Hautes-Puissan-» ces, dans une affaire si grave, toutes » les marques possibles de son amitié & » de sa confiance. »

[1719.]

Tandis que le cardinal Albéroni continuoit de chercher à troubler la France, par une guerre civile, & qu'il préparoit un soulevement général en Bretagne, le duc d'Orléans dissipoit cette conjuration par le supplice de quelques gentilshommes Bretons, les autres chefs ayant pris la fuite au nombre de trente-trois; il déclaroit la guerre à l'Espagne, & le maréchal de Berwick, après avoir été le défenseur de l'Espagne, venoit combattre contre elle avec une puissante armée. Il est vrai qu'en France, on regardoit cette expédition comme une espece de guerre civile, & que le maréchal de Villars, qui la jugeoit telle, avoit refusé le commandement de cette armée.

[1719.]

Philippe V marchoit en personne contre les François, « moins pour les com-
» battre que pour les attirer sous ses dra-
» peaux; mais ni la présence de ce Prince,
» ni les manifestes qu'il fit répandre dans
» le camp des François, dans lesquels il
» prenoit la qualité de Régent de France,
» & les invitoit à passer à son service,
» ne produisirent l'effet qu'on s'étoit pro-
» mis. Les officiers & les soldats Fran-

» çois combattirent à regret, mais ils » combattirent; » & leurs succès, joints aux intrigues employées contre le cardinal Albéroni, précipiterent la chute de ce ministre malheureux, dont la disgrace étoit l'objet principal que le duc d'Orléans se proposoit dans cette guerre.

[1719.]

Le maréchal de Berwick apprend que son fils, le duc de Liria, est dans l'armée des Espagnols. Il lui écrit pour l'exhorter » à donner à la patrie qu'il a adoptée, » toutes les preuves de zèle & de fidé-» lité qu'il lui doit. — Je sçaurai, ré-» pond le duc, concilier mes différens » devoirs; & ce que je dois à l'auteur » de mes jours ne me fera jamais ou-» blier ce que je dois au roi d'Espagne » mon maître. J'aurai toujours devant » les yeux les instructions & les exemples » d'un pere respectable, qui ne rougira » jamais de m'avoir pour fils. »

[1719.]

Le cardinal Albéroni reçoit l'ordre de sortir d'Espagne, en huit jours, & de se retirer en Italie. Il erra long-tems sous un nom inconnu, & ne cessa d'être persécuté qu'à la mort de Clément XI, auquel il se vit sur le point de succéder, plus

d'une fois pendant le conclave ; il ne lui manqua que peu de voix pour être élu Pape. L'histoire rend justice à cet homme extraordinaire, « dont on a blâmé » l'audace, la fierté, l'inquiétude & les » projets, & qu'on auroit admiré, si la » fortune, qui seule lui manqua, eut cou- » ronné ses entreprises. Dans l'espace de » quelques années, il rendit à la Monar- » chie une partie de son ancien éclat ; » la multitude & la grandeur de ses des- » seins n'occuperent pas tellement son gé- » nie, qui d'un coup d'œil embrassoit » tous les genres de l'administration, qu'il » ne trouvât le moyen de dresser des ré- » glemens favorables à l'agriculture, aux » arts & au commerce ; il établit des ma- » nufactures, & n'oublia rien pour inspi- » rer aux Espagnols l'activité & l'amour » du travail, tandis qu'au dehors il s'ef- » forçoit de leur rendre l'ancienne répu- » tation de valeur & de puissance per- » due depuis la paix des Pyrénées. » Il a dit souvent après sa disgrace : « J'ai été » beaucoup plus sensible à la mort d'un » de mes amis, qu'aux révolutions qui » m'ont dépouillé du ministere d'Espagne, » & qui ont soulevé la France contre moi. »

[1721.]

Un édit « ordonne à tous les men-

» diens, sous peine d'être envoyés aux
» galères, de se rendre à l'hôpital royal
» de Madrid. » Ceux qui n'étoient point
en état de travailler, y trouvoient tous les
secours nécessaires, & on employoit les
autres aux ouvrages publics & aux manufactures.

[ 1723. ]

Après une longue sécheresse qui brûla
la récolte, il survint un orage qui jetta
l'épouvante dans les environs de Madrid.
La pluie fut si abondante, que la campagne ressembloit à une mer, & plusieurs
personnes de la premiere distinction périrent dans cette espece de déluge. Les
bleds de France, de Sicile & d'Afrique
sauverent l'Espagne d'une horrible famine
qu'elle étoit sur le point d'éprouver.

[ 1724. ]

Philippe V se proposoit depuis longtems d'abdiquer la couronne en faveur du
prince des Asturies. Il se préparoit une
retraite dans le palais qu'il faisoit bâtir à
Balsaïm, plus connu sous le nom de
Saint-Ildefonse ; &, afin de former le
jeune Prince aux affaires, il l'avoit admis
dans les conseils, où il le voyoit avec
complaisance, déployer des talens supérieurs à son âge. Au lieu d'assembler les
Etats

Etats-généraux, il se contenta d'envoyer au conseil cet écrit, dans lequel on trouve le véritable motif de son abdication.

» Ayant considéré, depuis quatre ans, » avec maturité & réflexion particuliere, » les miseres de cette vie, par les mala» dies, les guerres & les afflictions que » Dieu m'a envoyées durant les vingt-cinq » années de mon règne, & considérant » aussi que mon fils aîné Dom Louis, » reconnu prince d'Espagne, se trouve » dans l'âge suffisant, déja marié, & avec » la capacité, le jugement, & les talens » nécessaires pour régir & gouverner cette » Monarchie; j'ai résolu d'en quitter ab» solument le gouvernement & la direc» tion, renonçant, en faveur de mon » susdit fils aîné D. Louis, à tous mes » Etats, Royaumes & Seigneuries, pour » me retirer avec la Reine, en qui j'ai » trouvé une volonté prompte & parfaite » de m'accompagner dans ce palais de » Saint-Ildefonse, pour y servir Dieu, » &, débarrassé d'autres soins, penser à » la mort & à mon salut. Je le fais sça» voir au conseil, afin qu'il en soit in» formé. A Saint-Ildefonse, le 10 de Jan» vier 1724. »

*Signé*, MOI LE ROI.

Peu de jours après, Philippe V écrivit en ces termes à son successeur Louis I.

» Dieu, par son infinie miséricorde, » ayant bien voulu, mon très-cher fils, » me faire connoître depuis plusieurs an- » nées le néant de ce monde, & la va- » nité de ses grandeurs, & me donner » en même tems un desir ardent des biens » éternels, qui doivent, sans comparai- » son, être préférés à tous les biens de » la terre, lesquels sa divine Majesté ne » nous a donnés que comme des moyens » pour parvenir à cette fin; j'ai cru ne » pouvoir mieux répondre aux faveurs » d'un si bon pere qui m'appelle à son » service, & qui m'a donné, pendant » toute ma vie, tant de marques d'une » protection visible, soit en me délivrant » des maladies dont il lui a plu de me » visiter, soit en me protégeant dans des » conjonctures épineuses & délicates de » mon règne, & en conservant la cou- » ronne que tant de Puissances liguées en- » semble vouloient me ravir; je n'ai pas » cru, dis-je, pouvoir mieux répondre à » ses faveurs, qu'en lui sacrifiant, & met- » tant à ses pieds cette même couronne, » pour ne plus penser qu'à le servir, à » pleurer mes fautes passées, & à me ren- » dre moins indigne de paroître en sa

» présence, lorsqu'il me citera à son ju-
» gement, qui est beaucoup plus formi-
» dable pour les Rois que pour les autres
» hommes.

» J'ai pris cette résolution avec d'au-
» tant plus de courage & de joie, que
» j'ai eu le bonheur de trouver la Reine,
» mon épouse, dans les mêmes sentimens,
» & déterminée, comme moi, à fouler
» aux pieds le néant des grandeurs mon-
» daines, & les biens périssables de cette
» vie.

» Nous avons formé, de concert, ce
» dessein, depuis quelques années, &
» moyennant le secours de la très-sainte
» Vierge; je l'exécute maintenant avec
» d'autant plus de plaisir, que je laisse
» la couronne à un fils qui m'est très-
» cher, qui mérite de la porter, & dont
» les qualités me font sûrement espérer
» qu'il remplira tous les devoirs de la
» dignité royale, beaucoup plus redou-
» tables que je ne puis l'exprimer.

» C'est pourquoi, mon très-cher fils,
» connoissez bien tout le poids de cette
» dignité, &, au lieu de vous laisser éblouir
» par l'éclat flatteur qui vous environne,
» ne pensez qu'à satisfaire à vos obliga-
» tions; songez que vous ne devez être
» Roi que pour servir Dieu, & pour ren-
» dre vos peuples heureux; que vous avez

» un Maître au-dessus de vous, qui est votre
» Créateur & votre Rédempteur, qui vous
» a comblé de biens, à qui vous devez tout
» ce que vous possédez & tout ce que
» vous êtes. N'ayez donc pour objet que
» l'avancement de sa gloire, & faites servir
» votre autorité à tout ce qui peut l'aug-
» menter; défendez & protégez de tout
» votre pouvoir son Eglise & sa sainte
» Religion, au péril même, s'il le faut,
» de votre couronne & de votre vie;
» n'omettez rien de tout ce qui peut
» contribuer à l'étendre dans les pays
» les plus reculés, vous estimant in-
» finiment plus heureux de réduire ces
» pays sous votre domination, pour y
» faire connoître & servir Dieu, que
» pour donner plus d'étendue à vos Etats;
» empêchez autant que vous pouvez que
» Dieu soit offensé dans vos Royaumes,
» & usez de toute votre puissance pour
» le faire servir, honorer & respecter
» dans toute l'étendue de votre domina-
» tion. Ayez une singuliere dévotion en-
» vers la très-sainte Vierge, & mettez
» votre personne & vos Etats sous sa pro-
» tection, puisqu'il n'y a point de moyen
» plus puissant ni plus efficace pour ob-
» tenir ce qui sera le plus convenable &
» pour eux & pour vous.

» Soyez toujours soumis, comme vous

» le devez, au saint Siége & au Pape, » comme Vicaire de Jesus-Christ; pro» tégez & maintenez toujours le tribunal » de l'Inquisition, qu'on peut appeller le » boulevard de la Foi. L'Espagne lui est » redevable de l'avoir conservée dans » toute sa pureté, sans que les héréſies » qui ont affligé les autres Etats de la » Chrétienté, & qui ont causé des trou» bles & des désordres si affreux & si dé» plorables, ayent jamais pu trouver en» trée dans ce Royaume.

» Respectez toujours la Reine, & re» gardez-la comme votre mere, non-seu» lement pendant ma vie, mais encore » après ma mort, si c'est la volonté du » Seigneur de me retirer le premier de ce » monde; répondez, comme vous le de» vez, à la tendre amitié qu'elle a tou» jours eue pour vous; soyez attentif à » ses besoins, & ayez soin que rien ne » lui manque, & qu'elle soit respectée, » comme elle doit l'être, de tous vos su» jets.

» Aimez vos freres, & regardez-vous » comme leur pere, puisqu'en effet je » vous substitue en ma place; donnez» leur une éducation digne de Princes » Chrétiens.

» Rendez également justice à tous vos » sujets, grands & petits, sans acception

» de personnes ; défendez les petits contre les extorsions & les violences qu'on voudroit leur faire ; empêchez que les Indiens ne souffrent de vexations ; soulagez vos peuples, & suppléez en cela, à ce que les embarras & les conjonctures difficiles de mon règne ne m'ont pas permis de faire, & que je voudrois de tout mon cœur avoir fait, pour répondre au zèle & à l'affection dont mes sujets m'ont toujours donné tant de marques : j'en conserverai éternellement le souvenir dans mon cœur, & vous ne devez jamais les oublier.

» Enfin, ayez toujours devant les yeux deux saints Rois, qui font la gloire de l'Espagne & de la France, S. Ferdinand & S. Louis. Je vous les donne pour modèles. Leur exemple doit faire d'autant plus d'impression sur vous, que non-seulement vous avez l'honneur d'être de leur sang, mais encore qu'ils ont été l'un & l'autre de grands Rois & en même tems de grands saints ; imitez-les dans ces deux glorieuses qualités, mais sur-tout dans la derniere qui est l'essentielle. Je prie Dieu de tout mon cœur, mon très-cher fils, qu'il vous accorde cette grace, & qu'il vous comble de tous les dons qui vous sont nécessaires pour bien gouverner, afin que

» j'aye la consolation d'entendre dire dans
» ma retraite, que vous êtes un grand
» roi & un grand saint. Quelle joie sera-
» ce pour un pere qui vous aime & ai-
» mera tendrement toute sa vie, & qui
» espere que vous conserverez toujours
» pour lui les sentimens que jusqu'ici il
» a reconnus en vous! A Saint-Ildefonse,
» le 14 de Janvier 1724. »

*Signé*, MOI LE ROI.

Réponse de Louis I, à la lettre de Philippe V.

» Monsieur,

» Après avoir admiré avec toute l'Espa-
» gne cette action héroïque, dont tout le
» monde est ravi d'étonnement, & l'ef-
» fort magnanime que vous avez fait sur
» vous-même, pour fouler aux pieds les
» grandeurs de la terre, & renoncer à
» tout ce que l'ambition a de plus doux
» & de plus éclatant, je ne sçais, quand
» je viens à réfléchir sur les raisons qui
» vous y ont engagé, si j'ai plus lieu
» de me réjouir que de craindre. Je
» n'ignore pas que rien n'est plus glorieux
» que de régner sur des peuples innom-
» brables; mais je ne sçais pas moins les
» obligations que m'impose le rang su-
» prême, auquel tant de devoirs indis-

» pensables sont attachés. Toutes les fois » que je fais attention aux pieux motifs » qui vous ont porté à vous décharger » du pesant fardeau de la Royauté, je » tremble de me voir exposé, dans un » âge si tendre, & sans expérience, sur » une mer aussi orageuse que celle où je » me trouve embarqué.

» Bien loin de me laisser éblouir par » l'éclat fastueux d'une couronne, j'en » sens tout le poids, & j'en connois tou- » tes les obligations. Je sçais que Dieu, » en nous mettant au-dessus des autres » hommes, nous remet le pouvoir su- » prême entre les mains, moins pour leur » commander que pour les défendre en » cas de besoin, & les protéger : nous » ne sommes pas moins leurs peres que » leurs souverains; nous devons les regar- » der, moins comme nos sujets que comme » nos enfans, & nous devons plutôt son- » ger à régner sur eux par l'amour que » par la crainte, puisque la véritable » gloire des Rois consiste à être aimés » de leurs sujets, & qu'ils ne sçauroient » s'élever de trophées plus magnifiques » que dans leurs cœurs.

» Je vais donc employer mes soins à » marcher sur vos augustes traces, & à » vous imiter autant que je le pourrai, » non-seulement en ce qui concerne le

» gouvernement de ces vastes Etats dont
» vous m'avez laissé la conduite, mais
» encore pour ce qui regarde cette Ma-
» jesté suprême pour qui vous avez tout
» quitté, & qui mériteroit seule nos soins
» & toute notre attention.

» Je ferai tous mes efforts pour me ren-
» dre digne du nom que je porte, & pour
» ne point démentir ces pieux sentimens
» que vous m'avez toujours inspirés. Je
» sçais que le premier & le plus grand
» des devoirs d'un Roi, est sa religion,
» qu'il doit non-seulement professer ou-
» vertement, mais encore protéger &
» étendre autant qu'il est en son pouvoir.
» J'aurai continuellement devant les yeux
» l'exemple de ces grands Rois nos aïeux,
» dont vous m'avez si souvent parlé : leur
» conduite servira toujours de régle à mes
» actions ; je me conformerai, autant que
» je pourrai, à ces illustres modèles ; &
» leur zéle pour notre sainte Religion,
» sera pour moi un miroir fidèle, sur le-
» quel j'aurai toujours soin de me con-
» former.

» Persuadé que les Rois sont responsa-
» bles devant Dieu des crimes que com-
» mettent leurs sujets par les mauvais
» exemples qu'ils leur donnent, & qu'é-
» tant plus élevés que les autres hommes,

» ils ont plus de compte à rendre à sa
» Majesté divine, j'ai encore besoin de
» toute votre sagesse, pour me conduire
» dans une carriere si difficile. Je ne suis
» pas assez aveuglé par l'amour-propre,
» pour me croire assez ferme pour ne pas
» broncher dans ce sentier si épineux, où
» à peine l'expérience la plus consommée
» peut suffire. J'attends toute ma gloire &
» tout mon lustre de la prudence de vos
» conseils, & de ceux de cette illustre
» Princesse qui, après avoir partagé avec
» vous le poids de la couronne, a voulu
» être compagne de votre retraite; je la
» regarderai toute ma vie comme ma vé-
» ritable mere, & j'aurai pour elle les
» mêmes sentimens & la même vénéra-
» tion que si j'en avois reçu la naissance.

» Je n'aurai pas moins d'égards pour
» les Princes mes freres; je sçais à quoi
» l'honneur & la nature m'engagent à leur
» sujet: si vos bontés & le droit de la
» naissance ont mis quelque différence
» entre eux & moi, la tendresse que j'ai
» toujours eue pour eux, me les fera re-
» garder en frere plutôt qu'en Roi. Cette
» même union qui a été jusqu'ici entre
» nous, régnera toujours.

» Si, après les bontés que vous avez eues
» pour moi, & les marques éclatantes

» que vous m'en avez données, il me » reste encore des vœux à faire pour le » bonheur de mes sujets & pour ma pro» pre satisfaction, c'est d'avoir la con» solation de vous posséder long-tems, » & de vous entendre dire un jour que » vous ne vous repentez point d'avoir » cédé un sceptre à un fils que vos soins » avoient rendu digne de le porter. Quelle » joie ne seroit-ce point pour un fils qui, » après Dieu, n'aime que vous, qui vous » voyoit sans envie porter une couronne » à laquelle il n'auroit voulu succéder » qu'après plusieurs siécles, & dont les » souhaits les plus ardens ne tendent qu'à » mériter de plus en plus cette tendresse » dont vous lui avez donné la marque la » plus éclatante !

» Plût au Ciel qu'après avoir marché » quelque tems sur vos traces, détrompé » comme vous des vaines grandeurs de la » terre, & pénétré de leur néant, je puisse » vous imiter jusques dans votre retraite, » & préférer les biens réels & solides à » des honneurs passagers & périssables ! »

*Signé*, LOUIS.

[1724.]

Philippe V. fit un vœu solemnel de ne

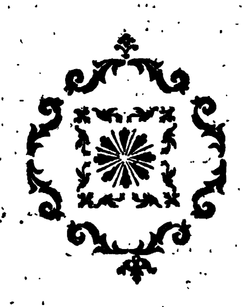
jamais remonter sur le trône, & fit parvenir d'abord à l'empereur Charles VI, une copie de l'acte de son abdication : » Je vous assure, lui disoit-il en finissant » sa lettre, que je vais demander à Dieu » qu'il vous donne un fils qui puisse être » un jour, à votre exemple, le défenseur » des Chrétiens contre les Turcs.

[1724.]

Philippe V se réserva une pension de trois millions, réversible après sa mort sur la tête de la Reine : il en assigna une de sept cens cinquante mille livres à chacun des Infants, & une de deux cens cinquante mille aux Infantes. On regardoit en Espagne son abdication comme nulle, » attendu qu'aucun Roi ne peut rompre » le contrat mutuel qui est entre son peu- » ple & lui, qu'en vertu du consentement » du peuple. Les LAS CORTÈS, où Etats- » généraux, n'avoient été ni convoqués, » ni assemblés, ni consultés ; ils n'avoient » donc pas reçu la renonciation que leur » consentement seul pouvoit légitimer. » Charles-Quint n'avoit pas omis cette formalité. Etoit-ce afin de rendre légitime l'acte de son abdication, ou pour lui donner plus d'éclat & de célébrité ? Phi-

lippe V a abdiqué ſans pompe, & a vécu en Roi dans ſa retraite ; Charles V, après s'être démis, peut-être avec oſtentation, (Voyez ci-deſſus, page 117,) a vécu en ſimple particulier.

Philippe V répondoit à ceux qui lui témoignoient des regrets ſur ſon abdication : « Le bonheur de me voir pere d'un » Roi, me donne plus de gloire que d'ê» tre Roi moi-même. »





## LOUIS I, LE BIEN-AIMÉ.

[1724.]

LE nouveau Roi est proclamé à Madrid & dans toutes les villes de ses Etats, avec une joie qui prouvoit l'amour que les peuples avoient conçu pour un des plus beaux princes de l'Europe, & qui, par ses qualités aimables, méritoit le surnom de Bien-aimé. Sa confiance dans les lumieres & l'expérience de Philippe V, lui faisoit un devoir de le consulter comme son oracle ; & il sembloit n'user du pouvoir suprême, que pour donner un libre cours à sa générosité naturelle. Cette vertu portée jusqu'à l'excès, obligea le conseil de la modérer, & de représenter la nécessité d'éteindre quinze millions de dettes.

[1724.]

Les marquis de Mirabal & de Leyde proposent de retrancher la moitié de la pension que Philippe V s'étoit réservée, & citent l'exemple de Charles-Quint. (Voyez ci-dessus, page 119.) Le jeune Roi rejette cet avis avec indignation, & réduit lui-même sa dépense particuliere.

On ne peut s'empêcher de remarquer ici combien cette conduite étoit différente de celle de Philippe II. (Voyez ci-dessus, page 122.)

[1724.]

Depuis que la monarchie d'Espagne avoit passé dans la maison de Bourbon, le point capital de la politique étoit de ranimer dans tous les cœurs le germe des vertus guerrieres, & de tirer la noblesse d'une oisiveté où elle se tenoit concentrée. Philippe V n'avoit accordé les gouvernemens & les grands emplois qu'à ceux dont les services militaires avoient mérité ces récompenses. Louis I ordonna par un décret « que les capitaines généraux » & les lieutenans généraux auroient à la » cour les mêmes entrées que les Grands.»

[1724.]

La jeune Reine, Louise-Marie-Elisabeth d'Orléans, fille du Régent, ne pouvoit supporter « les loix séveres de l'éti» quette, qui condamnent les Souveraines » d'Espagne à une retraite austère & à » des usages très-gênans;» elle en secouoit le joug, par les conseils d'une dame d'honneur & de plusieurs Caméristes, (dames attachées à son service:) on la tient renfermée dans son appartement

avec un petit nombre de dames très-graves ; peu de jours après, on lui dit que la nouvelle de cette retraite forcée commence à transpirer dans le public ; aussitôt elle se soumet à tous les usages de la nation.

Le Roi lui-même auroit pu profiter de la leçon, pour modérer le goût des exercices violens auxquels on attribua sa mort, & prévenir les dangers auxquels il s'exposoit en se promenant pendant la nuit, sans suite & à pied, dans les rues de Madrid.

[1724.]

Louis I meurt d'une petite-vérole maligne, à l'âge de dix-sept ans, après huit mois d'un règne dont chaque jour avoit été marqué par quelque bienfait. Avant sa mort, il fit un acte de rétrocession de la couronne en faveur de Philippe V, & ne recommanda que la jeune Reine, son épouse, qui avoit eu le courage de lui tenir fidelle compagnie. Elle étoit alors attaquée de la même maladie, & on craignoit pour ses jours. C'est cette Reine dont la rare piété a édifié Paris, où elle mourut le 16 de Juin 1742, âgée de trente-deux ans, six mois & cinq jours.



# PHILIPPE V.

[1724.]

LEs voeux de la nation, les prieres de tous les Grands du Royaume, les représentations du Nonce & de l'ambassadeur de France, au nom de leurs maîtres, les raisons d'Etat alléguées par la Reine & les ministres, ne purent engager Philippe V à remonter sur le trône. Il se rendit enfin à la décision d'une assemblée de Théologiens, qui déclara « que » le vœu étoit nul de toute nullité; (Voyez » ci-dessus, page 347;) que le Roi don» noit atteinte à la justice, en s'opiniâ» trant à l'observer, & qu'il étoit obligé » d'empêcher les maux que pouvoit cau» ser la longue minorité de l'Infant Fer» dinand, qui ne touchoit qu'à sa onzieme » année. » Philippe s'exprimoit ainsi dans un décret du 6 de Septembre: « Je con» sens à remonter sur le trône, comme » Roi & Seigneur naturel, à condition » de le remettre à mon fils aîné, quand » je lui aurai trouvé l'âge & l'expérience » nécessaire, à moins que quelque raison » importante ne m'en empêche. »

[1724.]

C'étoit un ancien usage qu'un Prince, avant que de monter sur le trône, passât quarante jours dans la retraite: Philippe V observa cette loi, autant par zèle pour l'étiquette, que par un goût décidé pour la solitude. Ce terme expiré, il disgracia le marquis de Mirabal, qui avoit ouvert l'avis de diminuer la pension qu'il s'étoit réservée, (Voyez ci-dessus, page 350,) & se contenta de dire au marquis de Leyde, qui n'avoit pas craint d'appuyer cet avis: « Marquis de Leyde, je n'au- » rois jamais cru cela de vous. » Ce mot fut un coup de foudre pour le Marquis; il en tomba malade, & mourut de douleur.

[1725.]

La France, l'Angleterre & la Hollande s'occupoient, depuis treize ans, du soin de réconcilier le roi d'Espagne avec l'Empereur; le congrès de Cambray ne pouvoit terminer cette affaire si importante pour le repos de l'Europe; un Hollandois, connu sous le nom de baron de Ripperda, qui n'avoit de talens que pour le commerce & les manufactures de drap, se rend dans un fauxbourg de Vienne où il se tient caché, & conclud la paix, par

le canal du prince Eugène. « Philippe V
» renonçoit aux royaumes de Naples &
» de Sicile, aux Pays-Bas & au Milanez;
» & l'Empereur à l'Espagne & aux Indes.
» Ils se garantissoient mutuellement
» l'ordre de succession établi pour leurs
» descendans, & conservoient les titres
» qu'ils avoient pris, mais à condition
» que leurs successeurs s'en tiendroient à
» ceux des Etats dont ils seroient réellement
» en possession. Les duchés de Toscane
» & de Parme étoient assurés aux
» héritiers de la reine d'Espagne, & Philippe
» V donnoit à l'Empereur un million
» d'écus. » Toute l'Europe prit ombrage
d'un traité dont Charles VI tiroit
tant d'avantages; mais Philippe V y trouvoit
celui de travailler pendant la paix
au bonheur de ses peuples, & de n'avoir
pas à craindre les suites d'une rupture
avec la France, qui étoit prête d'éclater.

[ 1726. ]

Philippe V annonça, par un décret, qu'il n'avoit recherché la paix que « pour
» travailler plus efficacement, disoit-il,
» au bonheur d'un peuple, dont je ne
» peux trop exalter le zèle, les services,
» le courage & la fidélité. » Parmi les
loix qu'il opposoit aux abus que de longues
guerres avoient introduits, on doit dis-

tinguer celles qui regardoient l'adminiſtration de la juſtice. Il étoit enjoint aux tribunaux « d'expédier promptement les pro-
» cès civils & criminels, qui quelquefois
» ne ſe terminoient pas dans le cours
» d'un ſiécle, & d'envoyer chaque mois
» à la cour, un état des procès jugés, afin
» qu'elle ſçût de quelle maniere on ren-
» doit la juſtice: tous ceux à qui on la
» refuſoit, étoient invités à s'adreſſer di-
» rectement au Roi ou à ſes principaux
» miniſtres. »

[ 1727. ]

Pendant le Jubilé, le Roi donna ſecrettement un bijou de grand prix à un pauvre, qui lui demandoit l'aumône, & qui ne tarda pas à publier cette libéralité. Le bijou étoit de la couronne, & on le racheta douze mille écus : c'étoit ſa juſte valeur; & on crut « qu'il n'étoit
» pas permis de diminuer les graces qu'il
» plaiſoit au Souverain d'accorder en de
» pareilles circonſtances. »

[ 1727. ]

Un gentilhomme Eſpagnol, D. Antoine François Texéda, ayant découvert la maniere de changer le fer en cuivre fin, par le moyen de la pierre Lipis, ou Vitriol Bleu, en donna la méthode dans un livre

imprimé à Madrid. Il se crut obligé de cacher son nom sous celui de Théophile, parce qu'on abhorroit en Espagne jusqu'au nom d'Alchymie.

[ 1727. ]

Le marquis de Villadarias refuse le commandement des troupes qu'on envoyoit pour assiéger Gibraltar. « Cette place est » imprenable, disoit-il, tant que nous ne » serons pas les maîtres de la mer. Il y a » vingt-trois ans que j'ai été forcé d'en » lever le siége ; je préfère aujourd'hui » l'exil & la perte de mes emplois, à la » douleur de voir encore une fois la gloire » de la nation flétrie entre mes mains. » Le comte de Las-Torrés osa se charger de cette expédition dangereuse, & leva honteusement le siége après quatre mois de tranchée ouverte.

[ 1728. ]

Afin d'étendre & de favoriser le commerce, on en fait un traité avec la Russie, par le moyen du duc de Liria, le premier ambassadeur que la cour de Madrid ait envoyé à celle de Pétersbourg. On proposa des lettres de Noblesse à tous les négocians de la province de Guipuscoa qui voudroient s'intéresser dans une com-

pagnie de commerce, dont le but étoit la culture du sucre & du cacao.

[ 1729. ]

L'Espagne rompt les liens qui, depuis quatre ans, l'attachoient à la cour de Vienne, en retirant sa protection à la compagnie commerçante d'Ostende, & se réunit avec la France, l'Angleterre & la Hollande, qui lui garantissent les duchés de Toscane, de Parme & de Plaisance. Cet héritage des Farnèses & des Médicis ne tarda pas à tomber entre les mains de l'Infant D. Carlos, aujourd'hui roi d'Espagne.

[ 1729. ]

Les Catalans qui cultivoient les lettres, se faisoient un devoir de suivre un ancien usage de s'assembler entre eux, pour se consulter mutuellement sur leurs ouvrages. Ces conférences littéraires, si propres à entretenir l'émulation, & à répandre le goût des Sciences & des Arts, donna naissance à l'Académie de Barcelone. Cette origine lui est commune avec un très-grand nombre de Sociétés littéraires. Elle prit le titre modeste de ACADEMIA DE LOS DESCONFIADOS, (l'Académie de ceux qui n'ont pas de confiance dans

eux-mêmes,) & se fit un honneur d'élire pour Président le marquis de Richebourg, de la maison de Melun, gouverneur de Barcelone & de la Catalogne, à qui elle étoit redevable de son établissement. Le sceau présentoit une ruche d'abeilles, couronnée de fleurs, avec cette devise latine: MEL-UN-DE-BEATUR-OPUS. C'étoit un froid jeu de mots & du plus mauvais goût. On le changea dans la suite; mais il parut alors faire une allusion heureuse & délicate au nom de MELUN, que portoit le Président & le Protecteur de l'Académie.

[1729.]

Toute l'Espagne s'empresse de partager la joie que la naissance du Dauphin causoit aux François. (Louis, Dauphin mort en 1765.) Suivant un ancien usage dans les fêtes royales, les personnes de la plus haute distinction briguent l'honneur de s'exposer sur l'arêne aux fureurs des taureaux; M. de Las-Torres, Grand d'Espagne, & Capitaine Général, donna un nouvel éclat aux réjouissances qui furent célébrées à Séville. Malgré son grand âge, il demanda l'agrément du Roi, & combattit contre plusieurs taureaux, pour témoigner la joie qu'il ressentoit d'un si heureux évènement.

[1731.]

Le Pape accorde la levée du dixieme des revenus du clergé, pour aider à une expédition qu'un seul homme avoit autrefois entreprise à ses frais, & glorieusement terminée avec quatorze mille hommes. (Voyez ci-dessus, page 42.) C'étoit la conquête d'Oran, qui fut emportée en trois jours; mais il fallut soutenir un siége opiniâtre contre les Maures. Le marquis de Miromesnil, colonel François au service d'Espagne, eut la gloire d'assurer cette conquête par une victoire qui lui coûta la vie.

» La grace accordée par le souverain » Pontife étoit d'autant plus considérable, » qu'outre les grosses contributions qu'elle » apporta dans les coffres du Roi, elle ne » devoit cesser qu'avec la guerre, qui de- » puis est devenue éternelle contre les » Maures. »

[1733.]

L'Espagne engage la France dans un traité de Ligue offensive & défensive contre l'empereur Charles VI, & fait passer trente mille hommes en Italie, où l'Infant D. Carlos n'étoit entré que dans l'espérance de reprendre deux Royaumes qui

avoient été ſoumis à la couronne d'Eſpagne pendant plus de deux ſiécles.

[1734.]

L'Infant D. Carlos s'avance vers le royaume de Naples, & ſa marche reſſemble à un vrai triomphe. Obligé de ſe rendre aux vœux des Napolitains, il entre dans leur ville capitale au bruit des acclamations publiques, & bientôt il eſt proclamé Roi. Philippe V récompenſe le général de ſes troupes, le comte de Montemar, en le créant Grand d'Eſpagne & duc de Bitonto, « renouvellant la cou» tume glorieuſe, établie chez les Romains, » de donner aux généraux le ſurnom de » leurs conquêtes & de leurs victoires. » C'étoit en forçant les Autrichiens dans leur camp de Bitonto, que le comte de Montemar avoit remporté une victoire déciſive, qui faiſoit perdre à l'Empereur, Naples & Sicile.

[1734.]

Le feu prend au palais de Madrid, le 25 de Décembre. Une collection nombreuſe de tableaux des plus grands maîtres fut la proie de l'incendie. On regrette ſurtout la meilleure partie des Archives de la couronne, & plus particuliérement celles qui regardoient l'Amérique.

[1735.]

Tandis que le jeune roi de Naples achevoit la conquête de la Sicile, les généraux Autrichiens étoient poursuivis dans toute la Lombardie, par le roi de Sardaigne, le duc de Montemar & le maréchal de Noailles. L'empereur ayant perdu l'Italie en moins de deux ans, a recours à la médiation de l'Angleterre & de la Hollande ; il obtient une suspension d'armes, & on travaille à une paix qui lui étoit devenue nécessaire : elle ne fut signée à Vienne, que le 18 de Novembre 1738.

[1736.]

Les troupes Espagnoles quittent l'Italie, & on laisse, en présent, au roi de Naples, huit régimens avec huit vaisseaux de guerre.

[1737.]

On révoque les loix somptuaires, « parce » qu'elles gênoient le commerce, & anéan- » tissoient les manufactures, sans que les » citoyens parussent en retirer quelque » utilité. » On porte l'écu de dix-huit Réales vingt-huit Maravédis, à vingt Réales, afin de mettre une proportion plus exacte de l'argent à l'or.

[1737.]

Philippe V, voulant donner à sa cour une image de la guerre, ordonne un camp de dix mille hommes auprès de Ségovie.

[1737.]

On vit naître à Madrid un ouvrage périodique, dans le goût des Journaux François. La critique y étoit sévère : elle excita d'abord des murmures, ensuite des persécutions qui se multiplierent au point qu'en 1742, les auteurs furent obligés de suspendre leur travail, « parce que, disoient-ils, la nation des écrivains ne » peut souffrir la critique, lors même » qu'elle est modérée, ni se contenter » d'un éloge médiocre. »

[1737.]

D. Emmanuel Marti, doyen d'Alicante, qui mourut cette année, s'étoit acquis beaucoup de célébrité pendant son séjour à Rome. Il se trouva un jour parmi des gens de Lettres, & les charma tous par l'étendue de son érudition. Un d'eux qui ne l'avoit jamais vu, mais qui sçavoit en général que D. Emmanuel étoit fort sçavant, lui dit d'un ton animé : « Que je » meure, si vous n'êtes pas le doyen d'A» licante ; votre esprit vous décèle. »

[1737.]

D. Ignace de Luzan donne une poëtique bien capable d'épurer le goût de la nation. C'eſt, à proprement parler, le premier traité ſur la poëſie qu'ait eu l'Eſpagne, & on peut dire qu'il eſt le fruit d'une lecture immenſe & d'une étude profonde. On y examine pourquoi la nation Eſpagnole, avec tant d'eſprit & de génie, compte ſi peu de bons auteurs; & on attribue cette diſette « à une certaine » fierté qui croiroit s'avilir, ſi elle s'aſ» ſujettiſſoit aux régles preſcrites, & qui » prend pour inſpiration & pour enthou» ſiaſme, ce qui n'eſt que le fruit d'une » imagination qui s'égare. » S'il eſt vrai, comme on n'en peut douter, que les lettres ſuivent toujours la deſtinée de l'Etat politique, l'Eſpagne, conſtamment déchirée par des guerres inteſtines, pouvoit-elle prendre part au rétabliſſement des Lettres? Avant le régne de Ferdinand & d'Iſabelle, les ténèbres de l'ignorance & de la barbarie la couvroient, ainſi que le reſte de l'Europe; elle en ſortit heureuſement; mais Charles-Quint, ne prodiguant ſes bienfaits qu'aux ſçavans de l'Italie, tourna le génie des Eſpagnols du côté des conquêtes & des négociations. Son règne fut cependant le berceau de la

Littérature & de la Poësie : celui de Philippe II peut être appellé le siécle des meilleurs écrivains dans tous les genres ; on comptoit alors un très-grand nombre d'auteurs de petits Romans, appellés NOUVELLES, genre qui appartient en propre aux Espagnols, & dans lequel ils surpassent tous les écrivains des autres nations. On cessa d'écrire avant la mort de Philippe IV, ou l'on parut n'écrire que pour montrer combien on oublioit les bons modèles. Il étoit réservé aux Rois de la maison de Bourbon, à l'exemple de Louis XIV, de faire fleurir les Sciences, les Lettres & les Arts ; d'établir des Académies ; d'encourager les talens, & de mettre l'Espagne en état d'être distinguée par des productions sçavantes & ingénieuses, autant qu'elle l'a toujours été par le génie, la valeur, la probité, la grandeur d'ame, le zèle pour la patrie, & l'amour le plus constant pour ses Souverains.

[ 1738. ]

Suivant les traités d'Utrecht & de Séville, les Anglois devoient se contenter d'envoyer, chaque année, en Amérique, un seul vaisseau chargé de marchandises. Il n'en paroissoit qu'un, mais il étoit suivi

de cinq ou six autres qui entretenoient sa cargaison, à mesure qu'il s'en déchargeoit. Les Espagnols soupçonnoient alors tous les Anglois de faire le commerce clandestin. Ils saisissent le vaisseau d'un nommé Jenkins, mettent l'équipage aux fers, coupent les oreilles & fendent le nez au capitaine : celui-ci trouve le moyen de se rendre à Londres, d'entrer au parlement, & d'y raconter son aventure : « Messieurs, dit-il, quand on m'eut ainsi mutilé, on me menaça de la mort ; je l'attendis en recommandant mon ame à Dieu, & ma vengeance à la patrie. » L'assemblée est indignée de ce récit : le peuple écrit ces mots à la porte de la chambre des Communes : *La mer libre, ou la guerre.* Les deux nations ne tarderent pas à prendre les armes.

[ 1739. ]

Tandis que par la convention du Pardo, Philippe V s'obligeoit à donner aux Anglois un dédommagement pour leurs vaisseaux confisqués, l'Angleterre envoyoit deux flottes en Amérique, & une escadre sur les côtes d'Espagne. On use de représailles, & en moins de six semaines on enlève aux Anglois près de cinquante vaisseaux.

[ 1739. ]

Philippe V envoie l'ordre de la Toison d'or au roi de France & au Dauphin. L'alliance des deux couronnes est resserrée par le mariage de l'Infant D. Philippe avec madame Elisabeth, fille aînée de Louis XV. La cour se rendit à Alcala, pour y recevoir la jeune Princesse.

[ 1740. ]

L'Espagne, secourue de la France, soutient tous les efforts des Anglois, leur oppose de puissantes escadres, déconcerte la plûpart de leurs projets, & rend inutiles les frais immenses qu'exigeoient des armemens formidables.

[ 1740. ]

On travaille à rétablir les manufactures & le commerce, dont on attribuoit la décadence à l'acquisition du Nouveau-Monde. (Voyez ci-dessus, page 70.)

[ 1741. ]

Les Anglois, au nombre de trente mille hommes, avec cent vingt-quatre vaisseaux de toute grandeur, échouent devant Carthagène, dont on regardoit la perte comme infaillible. Le marquis de Eslaba, déter-

miné à s'ensevelir sous les ruines de la place, plutôt que de se rendre, soutint vaillamment un siége de deux mois, sans aucune espérance de secours; & Philippe V lui donna pour récompense la dignité de Capitaine-Général & de Vice-Roi du Pérou.

[1742.]

La naissance de la princesse Isabelle, fille de l'Infant D. Philippe, procure une amnistie aux déserteurs, à condition qu'ils mériteront leur grace en servant six ans.

[1743.]

Philippe V, occupé d'une guerre qui devenoit chaque année plus vive & plus embarrassante, n'en donnoit pas moins d'attention aux établissemens nécessaires ou utiles. Celui d'une école de marine, fait une époque remarquable.

[1744.]

L'Espagne, après avoir partagé les allarmes & la douleur de la France, célébra avec les mêmes transports de joie la convalescence de Louis XV: « il y eut » à Madrid, pendant trois jours & trois » nuits consécutifs, des fêtes publiques: » jamais les Espagnols ne firent plus pour » aucun de leurs Rois. »

[ 1745. ]

Les fêtes recommencent en Espagne ; à l'occasion du mariage de l'Infante Marie-Thérèse avec le Dauphin ; & la joie publique fut long-tems entretenue par les succès de D. Philippe en Italie, & par la rapidité des conquêtes de Louis XV.

[ 1746. ]

Cinq mille Espagnols, commandés par le marquis de Castelar, & investis dans Parme, aiment mieux périr que de se rendre prisonniers de guerre. Ils sortent, la bayonnette au bout du fusil, traversent l'armée ennemie, contre laquelle ils combattent pendant vingt heures, & arrivent à Plaisance, après une retraite de six jours, qui ne fut qu'une suite de combats & de victoires.

[ 1746. ]

Philippe V meurt le 9 de Juillet ; & ses sujets, dont il avoit gagné les cœurs, le pleurent comme un pere dont ils auroient voulu voir éterniser le règne. Par un testament qu'il avoit fait en remontant sur le trône, il laissoit à la Reine, son épouse, « la jouissance du palais de

» Saint-Ildefonse, avec une pension de dix-
» huit cens mille livres, indépendamment
» de celle de seize cens mille attribuée,
» en Espagne, aux Reines Douairieres. »
Il lui laissoit encore la liberté de se retirer dans les pays étrangers. Elisabeth Farneze fixa son séjour à Saint-Ildefonse, où elle mourut le 5 de Juillet 1766.



## FERDINAND VI, LE SAGE.

[1746.]

FERDINAND VI monte sur le trône à l'âge d'environ trente-trois ans. Il étoit le quatrieme & le dernier des fils du premier mariage de Philippe V. Ce Prince pacifique sembloit avoir été choisi pour affermir le bonheur de l'Espagne. Il fait ouvrir les prisons à tous ceux qui ne méritoient pas la mort ; accorde une amnistie aux déserteurs & aux contrebandiers, à condition de se rendre, sous six mois, dans leur patrie ; & met le comble à ses bienfaits, en assignant deux jours de la semaine pour donner audience à ses sujets, & recevoir lui-même leurs requêtes.

[1746.]

Les revers que l'Infant D. Philippe éprouve en Italie, ne changent rien dans le systême politique ; & le nouveau Roi donne un décret par lequel il déclare sa volonté de remplir tous les engagemens de son prédécesseur avec la France & les puissances alliées.

[ 1747. ]

L'art de l'imprimerie n'étoit pas encore perfectionné, & on a long-tems imprimé en caractères Romains les endroits qu'on citoit des auteurs Grecs. Le prix des livres n'est pas arbitraire : il est fixé par le ministère public à tant la feuille, & chaque volume d'un ouvrage se vend plus ou moins, suivant le nombre de pages qu'il contient.

[ 1748. ]

La paix signée à Aix-la-Chapelle, le 18 d'Octobre, met fin à une guerre pendant laquelle on avoit vu les Espagnols se signaler par cette valeur, cette constance, & cette discipline militaire que Philippe V avoit ranimée parmi ce peuple belliqueux.

[ 1748. ]

L'Infant D. Philippe est mis en possession des duchés de Parme, de Plaisance & de Guastalle, à condition que, « s'il » vient à mourir sans enfans mâles, si » lui, ou sa postérité, parvient aux trô» nes d'Espagne ou de Naples, ces du» chés seront reversibles à la maison d'Au» triche. »

[ 1748. ]

D. Antoine de Ulloa avoit accompa-

gné, en 1734, les Académiciens François, chargés de faire des observations au Nord & au Sud, afin de connoître la vraie figure de la Terre. Il rend publique la relation de son voyage, & supposoit, dans sa préface, le mouvement de la Terre suivant le systême de Copernic. L'Inquisiteur général & les qualificateurs du Saint-Office ont été sur le point de faire supprimer l'ouvrage. Un écrit publié pour démontrer qu'on ne parloit du mouvement de la Terre que comme d'une hypothése, a conjuré l'orage, & le livre a passé ; « ce que les gens de lettres ont re» gardé comme une sorte de prodige. »

[1749.]

Ferdinand VI établit une commission particuliere, pour réformer le plan des finances. Les revenus publics sont divisés en rentes générales & en rentes provinciales, & portent sur des objets de consommation. La partie comprise sous le nom de rentes provinciales, est affectée plus particuliérement aux consommations nécessaires & journalieres : c'est sur elles que devoit s'étendre la réforme prescrite par la déclaration du 10 d'Octobre.

[1750.]

Depuis long-tems on se plaignoit de la

négligence à profiter des richesses que la nature présente aux Espagnols, & qu'ils alloient chercher ailleurs. On assuroit que l'Espagne seule produisoit assez de Manne pour en fournir au reste de l'Europe : on prétendoit même qu'elle étoit aussi bonne que celle de la Calabre & de la Sicile, & qu'on en recueilleroit abondamment sur les montagnes des Asturies, de la Galice, de la Catalogne & de l'Aragon. Ferdinand VI ordonna d'examiner la nature de cette Manne, & d'en faire des essais ; ce qui fut exécuté avec plus de succès qu'on ne l'espéroit.

[1751.]

On avoit inséré l'approbation d'un docteur en Théologie, dans une nouvelle édition des Œuvres de Calderon. D. Ramire Cayorcy Fonséca, prêtre, fait imprimer un traité dans lequel, en considérant la comédie dans l'état où elle est actuellement, il examinoit : 1° Qu'y a-t-il en soi de licite dans ce genre de spectacle ? 2° Peut-on l'autoriser ? 3° Quelle confiance peut-on prendre dans le suffrage du docteur qui a donné son approbation aux Œuvres de Calderon ? On assure que » cet ouvrage a suffi pour engager les magistrats de Burgos à faire abattre le

» beau théâtre de leur ville, qui avoit » coûté vingt mille ducats. »

[1751.]

Le Roi se déclare le Protecteur de l'Académie de LOS DESCONFIADOS, (Voyez ci-dessus, page 358,) change le sceau qu'elle avoit pris, & lui donne le nom d'ACADÉMIE ROYALE DES BELLES-LETTRES. C'est, à proprement parler, l'époque de son établissement. Ferdinand VI, par ses Lettres-Patentes, fixa le nombre des Académiciens à quarante. On confirma, par une nouvelle élection, le choix des membres qui composoient anciennement l'Académie. De nouveaux statuts réglerent le tems, l'ordre, la durée des séances, la forme des réceptions, les charges, les emplois, les occupations de l'Académie. Quoiqu'elle n'exclue aucun genre de Littérature, & qu'elle semble même les embrasser tous, elle est spécialement instituée pour travailler à l'histoire de la Catalogne. Dans la liste des différens officiers, il est fait mention d'un Zélateur, (*Zelador*:) ses fonctions ne durent qu'une année, & répondent, en petit, à celles des anciens censeurs de Rome. « Il est chargé par état de veiller » à l'observation des statuts, & de les » maintenir dans leur vigueur. C'est à lui

» de prévenir les abus, & d'en avertir
» l'Académie. Les autres Académiciens,
» qui croiroient avoir quelque chose à
» communiquer sur ces objets, ne peu-
» vent le faire directement à la compa-
» gnie; mais ils doivent exposer leurs re-
» marques & leurs réflexions au Zélateur,
» qui en fait le rapport à l'assemblée. »

On peut juger du goût qui régnoit alors, par ce trait d'érudition, inséré dans la harangue de remerciment faite au Roi: l'orateur tire, pour la gloire future de l'Académie, le plus heureux présage, de ce que les Lettres-Patentes ont été accordées le 10 de Janvier, & expédiées le 27 du même mois. Ce qui fonde ses espérances, « c'est que le Capitole Romain fut » commencé, selon quelques auteurs, & » selon d'autres, fut achevé le 10 de » Janvier; & que le 27 du même mois » fut l'époque de la création des Rois de » Rome. »

Peu d'années après, l'Académie donna un premier volume, in-4°, qui contient l'histoire de son établissement, & des morceaux de Littérature, très-estimables, qui avoient été lus dans différentes assemblées, & approuvés par l'Académie.

[1752.]

L'Académie Royale de Peinture, de

Sculpture & d'Architecture, tint sa première assemblée publique le 13 de Juin, à Madrid dans le Palais de la Panneterie, qui lui a été donné pour vaquer à ses exercices. Les Académiciens étoient au nombre de trente-trois; le Protecteur; le Vice-Protecteur; le Secrétaire; huit Honoraires; douze tant Peintres que Sculpteurs; sept Architectes; deux Graveurs, & la demoiselle Barbe-Marie Hueva, alors fort jeune, & qui, par la supériorité de ses talens, obtint dans cette séance, la grace d'être reçue peintre surnuméraire. L'assemblée finit, comme elle avoit commencé, par une symphonie, suivant la coutume reçue dans les exercices Littéraires.

Peu de tems après, le Roi décora ce nouvel établissement du nom d'ACADÉMIE DES TROIS ARTS, ou DE SAINT FERDINAND, & fonda des prix qui s'y distribuent chaque année.

[1752.]

L'Espagne est désolée par une famine générale, suite d'une longue sécheresse qui avoit fait périr les moissons.

[1753.]

Le malheur des guerres avoit arrêté les progrès que la Royale Académie Espa-

gnole auroit pu faire depuis l'époque de son établissement. (Voyez ci-dessus, page 309.) Ferdinand VI ranime cette société sçavante, & la met en état de remplir les vues de Philippe V, en lui donnant de nouveaux traits de ressemblance avec l'Académie Françoise.

[1754.]

L'Agriculture jouissoit enfin d'une considération sans exemple en Espagne ; & les cultivateurs, soulagés dans leurs travaux, animés par des récompenses, encouragés par des succès, ouvrent une source de richesses plus féconde & plus sûre que n'auroit pu l'être la découverte d'un Nouveau-Monde. De vastes réservoirs creusés à grands frais, dans toutes les provinces, conservent les eaux, les portent dans les terres par de longs canaux, & préviennent les tristes suites des sécheresses qui désolent l'Espagne.

[1755.]

Ferdinand VI est informé du désastre de Lisbonne. Peu content de donner des larmes aux maux d'un Royaume dont il voudroit réparer toutes les pertes, il se hâte d'envoyer des sécours, des munitions de toute espece, & d'offrir au roi de Portugal ses armes & ses trésors.

[1756.]

Le rétabliſſement des manufactures fixe l'attention d'un Roi qui ſe propoſoit de donner au commerce une nouvelle activité. On attire par des bienfaits, & on fixe par des établiſſemens avantageux, des Artiſtes étrangers, capables de diriger l'induſtrie nationale ; & on envoie dans les villes les plus célèbres de l'Europe, des hommes qui promettoient d'y perfectionner leurs talens. On comptoit alors dans Paris, un nombre conſidérable d'Eſpagnols de tous les Etats, occupés, (par ordre & aux frais du gouvernement,) de ſciences, de littérature, d'arts néceſſaires, utiles ou agréables, en un mot de toutes les connoiſſances qu'il eſt poſſible de s'y procurer dans tous les genres.

[1757.]

Le commerce eſt rétabli entre l'Eſpagne, le Danemarck & les Etats du Nord ; un canal immenſe, creuſé depuis Palencia juſqu'à Reynoſſa facilite les tranſports, & fournit des eaux aux campagnes, lorſque la ſéchereſſe les déſole ; des chemins magnifiques réuniſſent les différentes parties de la Monarchie ; l'un traverſe la Vieille-Caſtille, & l'autre, pratiqué dans les montagnes de Guadarama, établit la

communication de Madrid avec la Vieille-Castille.

[ 1758. ]

Mort de la reine d'Espagne, Marie de Portugal. Elle avoit passé les douze dernieres années de sa vie, malade & infirme.

[ 1759. ]

Ferdinand VI s'éloigne des lieux où il a vu expirer la Reine son épouse, & se retire au château de Villa-Viciosa. Il y meurt, sans laisser de postérité, au milieu des justes regrets d'un peuple dont il avoit assuré le bonheur, en maintenant la paix dans ses Etats, & procurant à ses sujets tout ce qui peut orner & enrichir un empire.

*Fin des Anecdotes Espagnoles.*



# ANECDOTES PORTUGAISES,

*Depuis l'Établissement de la Monarchie jusqu'à nos jours.*



## *INTRODUCTION.*

E comte Henri, fils de Robert, duc de Bourgogne, & petit-fils de Robert, roi de France, successeur de Hugues Capet, s'étoit rendu en Espagne avec un grand nombre de seigneurs François qui cherchoient à se distinguer par des actions dignes de leur naissance & de leur patrie. (Voyez Tome I, pages 233-234-254.) Alphonse VI crut ne pouvoir mieux reconnoître les obligations qu'il avoit à Henri, qu'en lui fai-

ſant épouſer une des Princeſſes ſes filles, nommée Thérèſe, à laquelle il deſtinoit pour dot le Portugal, qui comprenoit alors les villes de Coïmbre, de Brague, de Porto, de Viſéo & de Lamégo. Le prince François fit ajouter la condition expreſſe que toutes les conquêtes qu'il pourroit faire ſur les Maures, depuis Coïmbre juſqu'à la riviere de Guadiana, demeureroient unies au Portugal. Les Mahométans vaincus en dix-ſept batailles, dont chacune fut toujours ſuivie de la priſe de quelques villes, apprirent à reſpecter un héros qu'ils avoient d'abord attaqué par leurs railleries : « Ce capitaine étran» ger & inconnu, diſoient-ils, n'eſt pas ſi » redoutable qu'on l'imagine : il n'a qu'une » eſpece de bonheur dans ſes entrepriſes ; » ſa jeuneſſe & non pas ſa valeur fait tout » ſon mérite. »

Sans entrer ici dans la diſcuſſion de pluſieurs étymologies du nom de Portugal, inventées par l'ignorance ou la vanité, nous nous contenterons de dire que les anciens auteurs n'ont connu ce Royaume que ſous le nom de LUSITANIE, & que celui de PORTUGAL, ſuivant l'opinion la plus commune, a été formé des noms de PORTO & de CALE, deux villes qui ſont vis-à-vis l'une de l'autre, & ſeulement ſéparées par la riviere. Les Provinces voiſi-

pes ont reçu ou adopté ce nom, à mesure qu'elles tomboient sous la puissance du roi de Portugal; & les peuples, en perdant les noms particuliers qui les désignoient, porterent celui de PORTUGAIS, c'est-à-dire, sujets des Rois de Porto, ville où le comte Henri fixa d'abord sa demeure. Jusqu'à cette époque, le Portugal ou la Lusitanie n'étoit qu'une Province d'Espagne.

Ce Royaume n'a que cent six lieues de longueur, trente-cinq dans sa plus grande largeur, & cent trente-cinq de côtes, du couchant au midi, où il est borné par l'Océan. Le Douro, le Minho, le Tage & la Guadiana, sont les principales rivieres qui l'arrosent. On le divise en six parties ou Provinces, qui forment autant de gouvernemens généraux, & qu'on distingue par ces noms, ENTRE-DOURO-ET-MINHO; TRA-OS-MONTES, ou par-delà les montagnes; BEYRA; ESTRAMADURE; ALENTEJO; ALGARVE. La premiere de ces Provinces, jointe au pays qui s'étend jusqu'à Coïmbre, composoit l'ancien Portugal. La beauté du climat & l'abondance des fruits qu'on y trouve, l'ont fait appeller LES DÉLICES & LA MOELLE DE L'ESPAGNE.

La langue Portugaise a été formée du latin, de l'espagnol & du françois; ce

qui lui donne de la gravité, de l'élégance, de la noblesse & de la précision. Un caractere fier & courageux distingue particuliérement cette nation ; le peuple même est poli, industrieux & infatigable.

Les Anecdotes Portugaises se divisent tout naturellement, & semblent se ranger d'ellés-mêmes sous deux époques :

LA PREMIERE commence avec l'établissement de cette Monarchie, & finit à la mort du cardinal Henri, après laquelle le Portugal passa sous la domination des rois d'Espagne.

LA SECONDE commence à la fameuse révolution qui plaça la maison de Bragance sur le trône, & finit au règne de Joseph I.

Nous ne touchons point aux conquêtes des Portugais dans le Nouveau-Monde ; ce seroit enlever aux auteurs des Anecdotes Indiennes, &c. tout ce que leur ouvrage peut avoir de plus agréable & de plus intéressant.



PREMIERE



# PREMIERE ÉPOQUE.

*Depuis l'Établissement de la Monarchie jusqu'à la mort de Henri I.*

## ALPHONSE I, LE GRAND.

[1139.]

ALPHONSE n'avoit hérité du comte Henri son pere qu'une petite partie du pays que le Portugal comprend aujourd'hui. Il ne possédoit rien au-delà du Tage, où régnoit un Maure nommé Ismar, qu'il résolut d'attaquer. Celui-ci, informé des préparatifs de l'Infant de Portugal, (Alphonse ne portoit alors que ce nom,) se ligue avec quatre autres petits Souverains, & assemble une armée que les Portugais font monter à un nombre qui excède toute vraisemblance. Alphonse passe le Tage à la tête de treize mille hommes, & rencontre les ennemis dans la plaine d'Obrique, près de Castroverdé. Leur multitude le force de réfléchir sur le danger où il exposoit ses Etats, & lui inspire une circonspection qu'il n'avoit pas pour sa personne. Il s'explique sur son incertitude. L'ardeur de sa petite armée le

détermine au combat, & peut-être encore l'honneur qu'elle lui fit, de le saluer ROI DE PORTUGAL. Il marche aux ennemis, les attaque, couvre la plaine de leurs morts, poursuit les fuyards, & revient couvert de poussiere & de sang, après avoir gagné les cinq étendards des cinq petits Rois ou généraux des Maures qu'il avoit défaits. « Les cinq écussons que » le Portugal porte encore aujourd'hui » pour armes, en champ d'azur, sont le » monument de cette victoire. Tels ont » été les commencemens de la monarchie » Portugaise, célèbre par ses conquêtes » dans le Nouveau-Monde, & non moins » recommandable dans l'ancien, pour » avoir soutenu constamment, dans le » peu d'espace qu'elle occupe en Europe, » son indépendance contre l'ascendant » qui a soumis à la couronne de Castille » tous les autres royaumes Espagnols. »

[1140.]

Le roi de Castille, Ferdinand III, ne vit pas d'un œil indifférent le titre de Royaume attribué au Portugal; il s'y opposa, quoique l'Histoire ne le dise pas formellement; mais il est fait mention d'une guerre entre ces deux couronnes, dont on ne voit pas d'autre cause. On prétend avoir trouvé à Tolède des monumens qui témoignent

que l'affaire « fut mise en arbitrage ; qu'on
» s'en rapporta au jugement du pape In-
» nocent II ; que le roi de Portugal em-
» ploya la médiation de S. Bernard, pour
» se rendre favorable le souverain Pon-
» tife ; & que dès-lors Innocent II le dé-
» clara Roi sans dépendance d'aucune au-
» tre couronne. » Plusieurs historiens ajou-
tent que le Pape en prit occasion « d'as-
» sujettir le roi de Portugal à payer au
» saint siége une redevance annuelle de
» quatre onces d'or. » La Bulle du Pape
dit en termes formels : « Quant aux deux
» marcs d'or que vous avez ordonné
» qu'on me payât, ainsi qu'à mes succes-
» seurs, nous vous prions d'avoir le soin
» de les faire payer chaque année à l'ar-
» chevêque de Brague, pour moi & nos
» successeurs. » Ce qui donne tout lieu de
juger que les deux marcs d'or n'étoient
pas un tribut imposé par le pape, mais
offert par le Roi.

Il est au moins constant qu'Alexandre III
confirma le titre de Roi à Alphonse, en
considération des avantages qu'il procu-
roit à l'Espagne par ses conquêtes sur les
Maures ; & que les prétentions de la Cas-
tille sur le Portugal n'ont eu dans la suite
aucun effet. « Au reste, il est croyable
» que la facilité avec laquelle Ferdinand III
» se relâcha des droits qu'il prétendoit

» sur ce Royaume, fut une suite du zèle
» sincere qui porta ce Prince à ne plus
» faire de conquêtes que sur les terres
» des Infidèles. »

[1142.]

Alphonse convoque, pour la premiere fois, les Etats-généraux de son Royaume. L'assemblée se tint à Lamégo; & le Roi y parut dans son trône, mais sans aucune des marques de la Royauté, qu'il ne prit qu'après avoir été proclamé de nouveau. Alors l'archevêque de Brague se leva, portant une grande couronne d'or enrichie de perles, qu'on dit être celle dont les rois Gots s'étoient toujours servis, & la mit sur la tête du Roi, qui tenoit à la main son épée nue, la même qu'il avoit portée dans les combats. Le Monarque dit à haute voix: « Béni soit Dieu qui
» m'a toujours assisté, quand je vous ai
» délivrés de vos ennemis, avec cette épée
» que je porte pour votre défense. Vous
» m'avez fait Roi, & je dois partager avec
» vous les soins de l'Etat. Je suis donc
» votre Roi, & c'est en cette qualité que je
» vous invite à faire des loix qui établis-
» sent la tranquillité dans notre Royaume.
» — Nous le voulons bien, répondit l'as-
» semblée; faites telles loix qu'il vous
» plaira: nous sommes venus ici avec

» nos familles, pour apprendre & pour
» suivre ce que vous trouverez bon d'or-
» donner. » Aussitôt on fit la promulgation des loix fondamentales du Royaume.
Elles avoient pour objet : 1° la succession à la couronne : 2° l'état de la noblesse : 3° la soumission des peuples : 4° les peines dont les crimes devoient être punis.

La couronne de Portugal fut déclarée héréditaire, & devoit passer du pere aux enfans mâles, de façon cependant « qu'à
» leur défaut, le frere du Roi lui succé-
» dera, s'il en a un, mais pendant sa vie
» seulement; car, après sa mort, le fils de
» ce dernier Roi ne pourra l'être, qu'au-
» tant qu'il aura été élu par les Etats du
» Royaume. Si le Roi n'a point de fils
» ni de frere, & qu'il ait une fille, elle
» sera Reine, pourvu qu'elle épouse un
» seigneur Portugais; mais il ne portera
» le nom de Roi qu'après avoir eu de
» son mariage un enfant mâle. Quand il
» sera dans la compagnie de la Reine, il
» lui donnera la droite, & ne portera
» point sur sa tête la couronne royale.

» Que cette loi soit toujours observée,
» & que la fille aînée du Roi n'ait point
» d'autre époux qu'un seigneur Portugais,
» afin que les Princes étrangers ne devien-
» nent pas les maîtres du Royaume. Si la
» fille du Roi épousoit un Prince ou un

» Seigneur d'une nation étrangere, elle
» ne sera pas reconnue pour Reine, parce
» que nous ne voulons point que nos peu-
» ples soient obligés d'obéir à un Roi qui
» ne seroit pas né Portugais, puisque ce
» sont nos sujets & nos compatriotes qui,
» sans aucun secours étranger, mais par
» leur valeur & aux dépens de leur sang,
» nous ont fait Roi. »

On accorda la noblesse & le titre d'anciens vassaux, à ceux qui portoient les armes à la bataille d'Obrique; & on régla que quiconque auroit combattu pour défendre la personne du Roi, celle de son fils ou de son gendre, & pour la conservation de l'étendard royal, ou qui auroit tué un Roi ennemi, ou son fils, ou gagné leur étendard royal, seroit élevé au rang des nobles. On accordoit la noblesse aux enfans de ceux qui, ayant été faits prisonniers de guerre par les Barbares, seroient morts dans la captivité sans avoir renoncé à la religion Chrétienne. Enfin les enfans des Juifs & des Infidèles, ainsi que les descendans des Maures, étoient déclarés inhabiles à pouvoir jamais aspirer à la noblesse.

La peine de dégradation fut portée
» contre la personne & la postérité des
» nobles qui fuiront dans le combat; qui
» frapperont une femme de la lance ou

» de l'épée ; qui n'exposeront pas leur vie
» pour la liberté de la personne du Roi,
» pour celle du Prince son fils, & pour
» la défense de l'étendard royal ; qui se-
» ront convaincus de parjure, de vol,
» de blasphême, & d'avoir celé au Roi
» la vérité ; qui parleront mal de la Reine
» ou des Princesses ses filles ; qui passe-
» ront au service des Maures ; & qui au-
» ront attenté à la personne du Roi. »

Les loix concernant la justice, portoient la peine de mort contre tout homicide, & condamnoient à une amende pécuniaire ceux qui auroient blessé quelqu'un d'un coup d'épée, de pierre ou de bâton. Celui qui frapperoit un magistrat, devoit être marqué d'un fer chaud. On punissoit le vol en exposant le coupable, les épaules nues, dans la place publique, pour les deux premieres fois ; à la troisieme, on le marquoit au front avec un fer chaud : s'il continuoit à voler, on instruisoit son procès ; mais, s'il étoit condamné à la mort, l'arrêt ne pouvoit pas être exécuté sans un commandement exprès du Roi.

[1142.]

Après la promulgation des loix fondamentales du Royaume, Laurent de Viégas, qui faisoit les fonctions de Procureur

Général du Roi, demanda l'avis de l'assemblée sur le tribut que le Portugal payoit au roi de Léon : chacun se leva en tirant l'épée, & disant à haute voix : « Nous » sommes libres, & le Roi l'est comme » nous ; nous devons la liberté à notre » courage ; & si le Roi consentoit à payer » tribut & à se rendre aux assemblées des » Etats de Léon, il seroit indigne de vi- » vre, & ne régneroit point parmi nous, » ni sur nous. » Le Roi prit aussitôt la parole, & dit à son peuple : « Vous sça- » vez les risques que j'ai courus, & les » dangers auxquels je me suis exposé » pour vous procurer cette liberté dont » vous jouissez dans mon Royaume : je » vous en prends à témoins, ainsi que » cette épée que je porte pour votre sa- » lut & pour votre défense. Vous le dites » bien, si quelque Roi consentoit à faire » une action indigne de son caractere & » de son rang, il ne mériteroit pas de » vivre. Quoique ce fût mon fils ou mon » petit-fils, je les déclare dès à présent » indignes de régner & de me succéder » sur le trône que je remplis. »

[1142.]

Alphonse I donna dans cette assemblée une preuve éclatante de la vénération qu'il avoit pour S. Bernard, & pour la com-

munauté de Clairvaux, qui étoit encore alors gouvernée par ce saint abbé. Le nouveau Roi reconnoissoit qu'il devoit « le » succès de ses armes & sa couronne à » la protection de la sainte Vierge & » aux prieres de S. Bernard. » Il propose à ses sujets, qui tous y consentent volontiers, « de mettre sa personne, son » Royaume & ses successeurs, sous la » protection de Notre-Dame de Clair» vaux, & de rendre son Royaume feu» dataire de cette abbaye, en s'engageant, » lui & ses successeurs, de payer tous les » ans cinquante maravedis d'or pur & » bon. » L'acte en fut dressé, dans l'assemblée, le 28 d'Avril 1142, & signé du roi Alphonse, des quatre premiers officiers de la couronne qui le confirment, & de quatre seigneurs qui servent de témoins. S. Bernard reçut lui-même l'original, qu'on conserve à Clairvaux ; & une copie authentique est déposée, en Portugal, dans la célèbre abbaye d'Alcobaze, de la filiation de Clairvaux.

On peut observer ici que plusieurs écrivains se sont trompés en voyant une prophétie dans la maniere dont S. Bernard s'exprimoit dans une lettre à Alphonse I, lorsqu'il lui envoya des religieux pour fonder le monastere d'Alcobaze : « La soustraction des biens que » vous accordez à ce monastere, seroit

» un dommage & un vol fait à votre
» couronne. » Il est certain que c'étoit une simple allusion à ce que le Roi disoit expressément dans sa Charte : « Les biens
» des monasteres de cet ordre qui s'établi-
» ront dans le Royaume, seront regardés
» comme des biens de la couronne, & le Roi
» doit en avoir autant de soin que de ses pro-
» pres biens. » On a mieux aimé trouver une prophétie toute accomplie, à la mort du cardinal Henri, dont la couronne passa sur une tête étrangere, & qui le premier avoit donné à quelqu'un de ses courtisans une partie des revenus de l'abbaye d'Alcobaze.

Les volontés d'Alphonse I ont été fidèlement exécutées, jusqu'en l'année 1580, époque de la mort du Cardinal-Roi; mais elles furent oubliées pendant que le Portugal, soumis à la domination Espagnole, n'eut plus ses Rois particuliers. Jean IV confirma, le 31 de Mai 1646, la donation d'Alphonse, par sa Lettre royale, dans laquelle il dit : « Les véritables &
» légitimes successeurs de la couronne de
» Portugal ont été rétablis comme par
» miracle, à l'exclusion des étrangers de
» Castille... C'est par l'intercession de la
» glorieuse Vierge Marie de Clairvaux...
» En reconnoissance de cette grace, &
» comme naturel & légitime successeur à
» ce Royaume, je désire d'entretenir

» l'offrande chrétienne & rente feudale, » établie par le Seigneur Roi Dom Al» phonse... Les cinquante maravedis d'or » seront offerts, tous les ans, à la cha» pelle royale, le jour de l'Annoncia» tion. Le thrésorier de ladite Chapelle » les remettra fidèlement à D. Abbé du » couvent d'Alcobaze, afin qu'il les fasse » tenir en France, à D. Abbé du cou» vent de Clairvaux, duquel il tirera quit» tance. » Toutes ces clauses ont été fidèlement remplies jusqu'à ce jour, tant par les rois de Portugal, que par les abbés & religieux de Clairvaux.

[ 1147. ]

Alphonse enlève aux Maures la ville d'Evora, & en confie la garde aux chevaliers d'un ordre militaire, qu'il établit sous le nom de confreres de sainte Marie d'Evora; on les unit à l'ordre de Calatrava, dont ils se séparerent vers la fin du quatorzieme siécle. Peu de tems après leur institution, ils prirent le titre de chevaliers de L'ORDRE D'AVIS, du nom d'un château qui leur fut donné; ils observoient la régle de Cîteaux, & portoient un habit blanc, avec une croix verte, terminée par quatre fleurs de lys, & accompagnée en pointe de deux oiseaux de sable affrontés, par allusion au mot latin *avis*, qui signifie oiseau.

[1147.]

Le roi de Portugal venoit de former le siége de Lisbonne, malgré le nombre prodigieux d'Infidèles qui s'étoient rassemblés pour la défendre. Il se crut perdu sans ressource, en apprenant qu'une flotte considérable faisoit voile vers cette ville. Mais la crainte d'avoir à combattre contre une nouvelle armée, fut bientôt dissipée, à l'approche des premiers vaisseaux sur lesquels il reconnut l'étendard de la Croisade. C'étoit une armée de François, d'Allemands, d'Anglois & de Flamands, qui alloient en Syrie sous la conduite du duc de Normandie, Guillaume, surnommé Longue Epée. Les Croisés se rendirent aisément aux sollicitations d'Alphonse, & firent aussitôt leur descente, afin de se joindre aux Portugais. Après cinq mois d'un siége très-opiniâtre, Lisbonne fut emportée d'assaut; on passa au fil de l'épée tous ceux qu'on trouva les armes à la main, & les Croisés se rembarquerent pour continuer leur voyage.

Alphonse, profitant de sa victoire, prit sur les Maures un grand nombre de villes, & Lisbonne devint le centre de la Monarchie. Sa situation la fit juger, dans la suite, plus propre que Coïmbre, à en être la capitale.

On dit qu'Ulysse, en revenant du siége de Troie « jetta les premiers fondemens » de cette ville, & que dès-lors elle fut » nommée ULYSSIPONE ou ULYSSIPO. » C'est sans doute ce qui a donné lieu » aux Latins de l'appeller *Olyssipo* ou *Ulyssipo*.» Les Espagnols l'ont toujours nommée LISBOA.

Cette ville est située sur sept montagnes ou collines qu'elle renferme dans son enceinte ; de-là vient que, dans les écrivains Espagnols & Portugais, on rencontre si fréquemment des comparaisons de Lisbonne avec la ville de Rome. Elle paroissoit autrefois d'une longueur démesurée, parce que, pour la facilité du commerce, on avoit bâti un grand nombre de maisons & de magasins sur le bord du Tage. Le flux de la mer monte à la hauteur de trois toises dans le port, qui est un des plus fameux de l'Europe.

[ 1150. ]

Alphonse fait heureusement la guerre aux Maures, étend ses conquêtes au-delà du Tage, & fortifie ses places frontieres. Tout plioit à l'approche d'un Roi victorieux, qui eut la gloire de conquérir pendant son règne, le Portugal presque entier, & d'avoir porté aux Maures qui dominoient dans ce Royaume, le coup

mortel dont ils ne se releverent jamais. Il s'occupa constamment du soin d'affermir son trône, & de rendre ses peuples heureux.

[ 1165. ]

Institution de L'ORDRE DE L'AILE, en l'honneur de l'archange S. Michel. Les chevaliers vivoient sous la règle de S. Benoît, & faisoient profession de défendre la religion Chrétienne & la patrie; de protéger les veuves & les orphelins, & de porter sur leur habit une croix d'or, chargée d'une aile de pourpre, entrelassée de rayons d'or, & surmontée de la devise: *Quis ut Deus?* QUI EST ÉGAL A DIEU? Ce nouvel ordre militaire, n'étant pas suffisamment doté pour fournir à l'entretien des chevaliers, ne tarda pas à être négligé & à tomber dans l'oubli.

[ 1169. ]

Alphonse assiégé dans Badajox par le roi de Léon, & se voyant à la veille d'être forcé de se rendre, sort de la place, dans le dessein de s'échapper, mais avec tant de précipitation qu'il se blesse à une jambe contre la porte de la ville, & tombe de cheval. Il est fait prisonnier & conduit au roi de Léon, qui exige, pour rançon, tout ce que les Portugais lui avoient pris dans la Galice.

Nous n'ajouterons pas ici, avec quelques historiens, que le roi de Portugal se reconnut vassal de la couronne de Léon, & s'obligea d'assister à l'assemblée des Etats, pourvu que sa blessure lui permît de monter à cheval, & qu'il n'y monta plus dans la suite, afin d'éluder l'exécution de sa promesse.

[ 1184. ]

Les Maures assiégent Santaren avec une armée formidable, & si promptement, qu'il ne fut pas possible de prévenir leur approche. Le jeune Prince D. Sanche, qui étoit renfermé dans la place, couroit risque de tomber entre les mains des ennemis. Le Roi, malgré son âge & sa blessure qui l'empêchoit de monter à cheval, vient avec une célérité incroyable, au secours de la ville & de son fils; attaque les Maures avec son courage ordinaire, & les met en un si grand désordre, que leur multitude contribue à leur perte.

[ 1185. ]

Le roi de Portugal meurt, âgé de quatre-vingt-onze ans, au retour d'une campagne, pendant laquelle il avoit montré toute l'ardeur qui le distinguoit dans sa jeunesse. La mémoire de ce Prince est toujours chere aux Portugais; & ils disent encore aujourd'hui qu'il « régnoit

» sur son peuple, autant par son amour
» & par sa clémence, que par son pou-
» voir & son autorité. » On lui a rendu pendant quelque tems un culte qui a donné lieu de commencer le procès de sa béatification.

[1185.]

Les Portugais se trouvoient pour la premiere fois dans la nécessité de régler les cérémonies qu'on devoit observer aux funérailles de leurs Rois. Aussitôt après la mort d'Alphonse I, tous les officiers de la cour sortirent du palais à pied, & couverts d'un drap noir. Au milieu d'eux marchoit un hérault de la ville, monté sur un cheval caparaçonné de noir, & portant un étendard de la même couleur. Ils étoient suivis de plusieurs cavaliers vêtus de deuil. Le juge criminel de la ville les devançoit de quelques pas, ayant à ses côtés deux hommes qui portoient sur la tête, ainsi que lui, un écusson aux armes de Portugal : ils se rendirent d'abord à la porte de l'église principale, où le juge apprit au peuple que le Roi étoit mort, & mit en piéces un des trois écus. On répéta la même cérémonie à la porte de l'hôtel de la monnoie & à celle de l'hôpital. Trois jours après, on proclama & on couronna D. Sanche, Roi de Portugal.



## SANCHE I, LE FONDATEUR.

[1185.]

DOM SANCHE succéda à Alphonse, sans aucune contradiction, & ne fut pas moins heureux que son pere dans les guerres qu'il eut à soutenir contre les Maures, & dans les soins qu'il prit pour affermir son trône. On lui donna le surnom de FONDATEUR, à cause du grand nombre de villes & de bourgs qu'il fit bâtir ou réparer pendant son règne.

[1190.]

Les Sarasins d'Afrique portent le ravage dans tout le Portugal, & Sanche n'a plus d'autre ressource que celle de se renfermer dans la ville de Santaren, au risque d'y être bientôt réduit aux plus fâcheuses extrémités. Neuf vaisseaux Danois & Flamands, battus par la tempête, sont obligés de relâcher dans la riviere de Lisbonne; le reste de la flotte, qui étoit de soixante-trois voiles, ne tarde pas à les suivre, & Sanche apprend que ce sont des Croisés qui vont à la Terre-sainte: il en obtient aisément le même secours

qui avoit sauvé son pere dans une circonstance à peu près semblable, (Voyez ci-dessus, page 396,) & dissipe l'orage qui le menaçoit.

[1194.]

Sanche étend ses conquêtes dans les Algarves, & fait bâtir le château de Coïmbre, auquel plusieurs historiens ont prétendu donner une antiquité qu'on doit regarder comme fabuleuse.

[1197.]

La peste & la famine désoloient le Portugal, & se firent sur-tout sentir à Porto & à Brague. Les habitans quitterent ces villes; & ceux que la maladie y retint, moururent faute de secours. La mer fut en même, tems agitée par des tempêtes qui causerent plusieurs naufrages, & l'on ne manqua pas d'attribuer tous ces fléaux à une grande éclipse de soleil qui les avoit précédés.

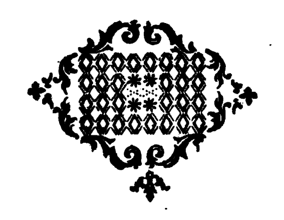
[1208.]

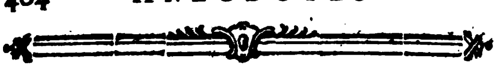
La noblesse épuisée n'etoit plus en état de fournir aux dépenses de la guerre. Le Roi prit le parti d'augmenter les revenus des ordres militaires, & d'ériger un plus grand nombre de Commenderies. Il en gratifia ceux qui avoient mérité ses récom-

penses, & ce moyen lui servit également à relever la noblesse, & à entretenir parmi elle l'amour de la gloire.

[1212.]

Sanche laissa en mourant cinq cens mille marcs d'or, quatorze cens marcs d'argent, & beaucoup de meubles précieux. Il ordonna par son testament qu'Alphonse, son fils aîné, & son successeur à la couronne, n'auroit que deux cens mille marcs d'or, & que tout le reste seroit partagé également entre ses autres enfans.





## ALPHONSE II.

[ 1212. ]

ALPHONSE II est accusé d'avoir terni les premieres années de son règne par la conduite qu'il tint avec les deux Infantes ses sœurs. Après les avoir éloignées des affaires d'Etat, dont elles se mêloient depuis long-tems, il leur ôta la propriété des terres & des villes qui composoient leur apanage, & leur offrit en dédommagement des pensions viageres qui excédoient leurs prétentions. Les Infantes, peu satisfaites d'un frere qui regardoit les biens de sa couronne comme inaliénables & indivisibles, se retirent dans leurs meilleures villes, & se mettent en état de s'y défendre. Le roi de Léon épouse leur querelle, s'empare de plusieurs places. Alphonse termine cette guerre en s'accommodant avec ses sœurs.

[ 1217. ]

Le roi de Castille propose une entrevue au roi de Portugal, qui lui répond : « La » trop grande crédulité de quelques Prin- » ces, en de pareilles occasions, me tient

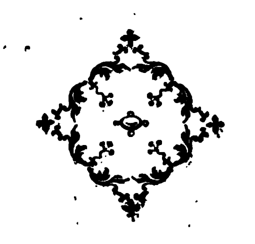
» lieu d'exemple & de régle. J'accepte
» cependant la conférence, pourvu qu'elle
» se tienne sur les frontieres des deux
» Royaumes, & dans un lieu de sûreté
» pour l'un & l'autre. »

[1218.]

Une flotte de Croisés, qui se rendoient dans la Palestine, est jetée par la tempête sur les côtes d'Espagne, & se rassemble dans la riviere de Lisbonne. Alphonse, à l'exemple de ses deux prédécesseurs, veut profiter d'une occasion si favorable. Il procure aux Croisés tous les rafraîchissemens qui leur sont nécessaires, & les détermine à se joindre aux Portugais pour reprendre la forteresse d'Alcasar, dont les Maures venoient de s'emparer. On bloque la place; &, après deux mois de siége, une armée nombreuse, commandée par quatre Rois, attaque le camp des Portugais. La victoire est longtems indécise, les Maures prennent enfin la fuite, laissant deux de leurs Rois & quatorze mille hommes sur le champ de bataille, outre un grand nombre de prisonniers & un butin considérable. Alcasar ne tarda point à se rendre, & les Croisés reprirent leur premier projet.

[ 1222. ]

Alphonſe II vouloit continuer ſes conquêtes ſur les Maures ; & manquant de ſoldats, il donna ordre à ſes officiers d'obliger les eccléſiaſtiques, & même les prêtres, à porter les armes, ſous prétexte qu'ils n'avoient « embraſſé le ſacerdoce, » que pour ſe diſpenſer d'être utiles à » l'Etat, en ſervant dans les armées. » L'archevêque de Brague prit la défenſe du clergé, mais avec trop de zèle & de vivacité, ce qui fit traîner cette affaire en longueur. Elle ne put même être terminée par Alphonſe II, qui mourut l'année ſuivante, à l'âge de trente-huit ans.





## SANCHE II, CAPELLO.

[1223.]

SANCHE II rétablit le clergé dans les droits qu'on lui contestoit, & dédommagea l'archevêque de Brague des excès commis par les troupes dans les biens de son patrimoine & dans ceux de son archevêché. (Voyez ci-dessus, page 406.) Aussitôt après, il régla l'apanage des deux Infantes, (Voyez ci-dessus, page 404,) en leur accordant l'usufruit des terres & des villes qui leur étoient assignées, & des pensions sur un fonds inaliénable. Afin de leur ôter tout sujet de plaintes, il s'engagea par serment d'être fidèle aux engagemens qu'il prenoit avec elles.

[1225.]

Plusieurs historiens mettent Sanche II au rang des Rois fainéans, parce qu'ils oublient les dix premieres années de son règne, pendant lesquelles il ne fut ni moins guerrier, ni moins heureux que ses prédécesseurs. Mais il se laissa gouverner par des favoris qui abusoient de leur

crédit ; & on fit trop d'attention au surnom de CAPELLO qui lui fut donné d'abord, parce que, pendant son enfance, la piété de la Reine-mere l'avoit revêtu de l'habit de l'ordre de S. Augustin, dans lequel il voulut être enterré.

[1238.]

La noblesse & le peuple gémissoient sous le joug des favoris, & le clergé se plaignoit des insultes qu'il essuyoit. Sous prétexte de chercher dans les maisons des ecclésiastiques, si des criminels n'y étoient pas cachés, on emportoit tout ce qui tomboit sous la main. Les Grands se voyoient dépouiller de leurs emplois qu'on donnoit aux créatures des favoris : le peuple étoit surchargé d'impôts ; & le Roi fermoit l'oreille aux plaintes, ou les renvoyoit à ceux qui en étoient l'objet.

[1245.]

On observoit réguliérement de mettre le nom des Reines dans tous les actes que leurs époux signoient en qualité de Rois. D'après cet usage, reconnu pour constant, plusieurs historiens révoquent en doute le mariage de Sanche II avec Mencia, fille de Lopez-Dias de Haro, Prince de Biscaye. D'autres assurent que

cette alliance fut la cause ou le prétexte de la révolte des sujets contre leur Souverain légitime. Les chefs de la révolte, après avoir fait enlever Mencia, & conduire en Castille, où elle mourut, assemblent les trois ordres de l'Etat, déposent leur Roi, & déclarent son frere D. Alphonse Régent du Royaume: le peuple osa même le demander hautement pour Roi.

[1245.]

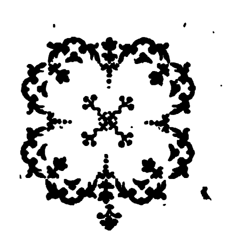
D. Alphonse étoit en France, où il se disposoit à une Croisade, lorsqu'il fut déclaré Régent du Royaume de Portugal. Il prêta le serment, en cette qualité, à Paris le 21 de Septembre, & partit aussitôt pour Lisbonne, où il commença par faire justice de ceux qui avoient le plus contribué aux désordres de l'Etat.

[1246.]

Sanche II trouva encore des sujets fidèles; mais il rejetta leurs remontrances sur l'éloignement de ses favoris, ce qui empêcha le succès d'une nouvelle révolution. Ils lui promettoient de le rétablir sur le trône, s'il s'engageoit à gouverner par lui-même. Il aima mieux se retirer en Castille, où on lui rendit tous les honneurs dûs à la Majesté royale.

[1248.]

D. Martin Freitas se défendoit dans Coïmbre contre le Régent. On lui donna avis de la mort du roi Sanche ; il demande & obtient la permission d'aller s'en assurer par lui-même ; se rend à Tolède, & laisse sur le tombeau de Sanche, qu'il s'étoit fait ouvrir, les clefs de toutes les places dont on lui avoit confié le gouvernement. Il revient à Coïmbre, & reconnoît Alphonse pour son Souverain. Le nouveau Roi, sensible à tant de marques de fidélité, conserva pour Freitas une estime & une confiance toute particuliere.





## ALPHONSE III.

[1248.]

ALPHONSE III ne prit le titre de Roi qu'après la mort de Sanche II, son frere, & s'occupe très-sérieusement du projet, souvent abandonné & repris, de conquérir les ALGARVES. Ce nom signifie en langue mauresque, *Campagnes fertiles*. Cette province comprenoit des terres considérables en Afrique, & s'étendoit en Espagne depuis les côtes du cap Saint-Vincent jusqu'à la ville d'Almeiria: on y comptoit un grand nombre de villes & de châteaux, dont une partie étoit de la Lusitanie, & l'autre de l'Andalousie. Les rois de Castille & de Portugal prenoient également le titre de ROIS DES ALGARVES, parce qu'ils la possédoient en partie.

[1250.]

Le roi de Portugal ayant réduit les Algarves sous son obéissance, environna l'écu de ses armes d'un Orle de pourpre, semé de Châteaux d'or. Le roi de Castille lui disputa la possession de cette province,

prétendant que c'étoit un démembrement de ses Etats. On eut recours au Pape; il décida que le domaine de ce pays resteroit à la couronne de Portugal, & que le roi de Castille en percevroit les revenus tant qu'il vivroit.

[1253.]

Alphonse III cimente la paix avec la Castille, en épousant Béatrix, fille naturelle d'Alphonse X, après avoir répudié, pour cause de stérilité, Mathilde, comtesse de Boulogne. Ce mariage causa dans la suite de grandes difficultés, parce que Béatrix eut deux fils, du vivant de Mathilde, qu'on prétendoit n'être pas légitimes. Des historiens ont même écrit que la comtesse de Boulogne avoit mis au monde une fille : ils se sont trompés en prenant Mathilde de Béthune, femme de Guy, comte de Flandres, pour une Mathilde de Portugal, qui n'a point existé.

[1256.]

Il ne restoit plus un seul Maure sur les frontieres de Portugal; & Alphonse, délivré de ces dangereux ennemis, donna tous ses soins à l'embellissement de son Royaume.

[1267.]

Le roi de Castille s'étoit relâché de ses droits sur les Algarves, (Voyez ci-dessus, page 411,) à condition que le Portugal lui fourniroit cinquante lances, lorsqu'il les demanderoit pour le service de sa personne, ou pour celui de ses Etats. Alphonse III, impatient de s'affranchir d'une obligation qu'il regardoit comme une servitude, envoie en Castille son fils aîné, sous prétexte de recevoir l'ordre de chevalerie de la main de son aïeul. Le jeune Prince, accompagné d'habiles négociateurs, réussit parfaitement. Les Espagnols ont prétendu qu'il s'agissoit alors d'affranchir le Portugal de la souveraineté de Castille & de Léon; les Portugais ont prouvé que cette prétention n'étoit qu'une chimere.

[1269.]

Les sciences étoient en honneur dans le Portugal, on y comptoit même un grand nombre d'hommes de lettres; mais le Roi, qui vouloit donner à l'aîné de ses fils toutes les connoissances propres à former un grand Roi, fit venir de France plusieurs maîtres habiles, & les chargea de perfectionner l'éducation du jeune Prince.

[1273.]

Alphonſe III profitoit de tous les avantages que lui avoit procurés ſur les biens eccléſiaſtiques, le projet d'une nouvelle Croiſade, à laquelle il feignoit de ſe préparer. Il s'étoit même approprié les revenus des évêchés de Brague, de Coïmbre, de Viſéo & de Lamégo. Le Pape prend la défenſe du clergé ; le Roi ſe détermine à rendre quelques édits en faveur des égliſes, & s'en tient à de ſimples promeſſes.

[1279.]

Alphonſe étoit en proie aux réflexions qu'une longue maladie lui donnoit lieu de faire ſur ſa conduite à l'égard de la reine Mathilde & du clergé. (Voyez ci-deſſus, pages 412, & 414.) On conſerve encore aujourd'hui un acte authentique, par lequel il chargeoit l'Infant D. Denis, ſon fils aîné & ſon ſucceſſeur, de réparer les torts qu'il ſe reprochoit, & tous ceux qu'on pourroit attribuer, dans la ſuite, aux ordonnances qu'il avoit rendues pendant ſa vie.





## DENIS I, LE PERE DE LA PATRIE.

[1279.]

L'INFANT D. Alphonse, troisieme fils d'Alphonse III, rassemble ses partisans, & dispute la couronne à son frere, dont il attaquoit la naissance. (Voyez ci-dessus, page 412.) Le roi d'Aragon se fait médiateur, & termine heureusement cette querelle.

[1280.]

Le nouveau Roi éloigne du gouvernement la Reine-mere qui s'étoit emparée de toute l'autorité, & lui dit: « Il con» vient mieux à une femme d'élever des » enfans, que de commander à des hom» mes. »

[1282.]

Suivant la coutume de ses prédécesseurs, Denis I visite les provinces de son Royaume; &, de retour dans sa capitale, il s'occupe du soin de corriger les abus qu'il avoit remarqués. Des loix séveres sont portées contre les voleurs & les fainéans: de nouveaux réglemens abrégent les procédures, & fixent les formalités

de la justice : des commissaires sont chargés d'examiner les titres de ceux qui ont usurpé le nom & la qualité de nobles. L'agriculture, que le Monarque appeloit LE NERF DE LA GUERRE ET DE LA PAIX, est rétablie & honorée d'une protection si particuliere, qu'au titre de PERE DE LA PATRIE, accordé au Roi, on ajouta celui de LAVRADOR, qui signifie LABOUREUR.

[1283.]

On rend au clergé tous les droits légitimes qu'il réclamoit, (Voyez ci-dessus, page 414,) & on défend aux communautés d'acquérir des biens immeubles. On révoque toutes les donations faites sous le règne précédent, & les graces de la cour ne sont plus que la récompense des services rendus à l'Etat.

[1286.]

Denis I protége en grand Roi les sciences & les lettres qu'il cultivoit lui-même en sçavant. Il est le premier qui ait introduit la rime dans les Vers Portugais. Il en composoit à l'imitation des Provençaux, qui faisoient alors tant d'honneur aux muses françoises, & il mérita le nom de PERE DES MUSES PORTUGAISES.

[1290.]

L'université de Lisbonne est établie & fondée avec une magnificence vraiment royale. Cet établissement étoit d'autant plus nécessaire, que les hommes de lettres se trouvoient dans la nécessité de se former eux-mêmes ; ils n'avoient point d'autres instructions pendant leur jeunesse, que celles du théologal des églises cathédrales, qui se bornoient aux premiers élémens de la langue latine & de la philosophie. Ils se rendoient ensuite dans des bibliothéques publiques, où ils étudioient sans maîtres & sans autres secours que leurs dispositions naturelles.

On ne compte que deux universités dans tout le Royaume. Celle de Coïmbre est la plus considérable. Il y a un Recteur, six professeurs de Théologie, sept de Droit canon, dix de Droit civil, cinq de Médecine, deux de Mathématique, un de Musique, & deux colléges dans lesquels on enseigne les belles-lettres & la philosophie. Cette université possède quatre canonicats dans la cathédrale de Coïmbre, & deux dans les neuf autres églises épiscopales; dont elle dispose, de préférence, en faveur de ceux qui enseignent la Théologie & le Droit canon.

Il n'y a dans tout le Royaume que

trois archevêchés & dix évêchés ; ils sont à la nomination du Roi, & les Prélats ne jouissent jamais que des trois quarts du revenu de leurs bénéfices, parce que le quart est mis en pensions qui ne vaquent point à leur profit. Les évêques portent la croix pectorale, & l'habit violet, à moins qu'ils n'ayent été tirés de quelque ordre religieux : alors ils conservent la couleur affectée à l'ordre dont ils sont sortis, & cet usage s'étend jusques sur le chapeau qui surmonte leurs armoiries. On traite les archevêques de SEIGNEURIE ILLUSTRISSIME, & l'on ne donne que le titre de SEIGNEURIE aux évêques.

[1295.]

Les troubles qui s'élevent dans la Castille, à la mort de Sanche IV, inspirent au roi de Portugal le désir de s'emparer d'une couronne qui chanceloit sur la tête d'un enfant de dix ans ; ou du moins de profiter des circonstances pour agrandir ses Etats. Il ravage les frontieres, s'empare de plusieurs villes, & auroit poussé plus loin ses conquêtes, si la Reine-mere avoit eu moins de courage & d'habileté. (Voyez Tome I, page 374.)

[1300.]

Le mariage de Constance, Infante de

Portugal, avec Ferdinand IV, roi de Castille, rétablit la paix entre ces deux royaumes, & donne lieu à Elisabeth, reine de Portugal, d'exercer le talent qu'elle avoit de concilier les esprits. Elle a trouvé plus d'une fois l'occasion de pacifier un Royaume qu'elle édifioit par des vertus qui lui ont mérité le culte que l'Eglise rend aux saints. Elle a été canonisée le 25 de Mai 1625.

[1304.]

D. Ferdinand de Castro, pere de la célébre Inez, dont on parlera dans la suite, vient s'établir en Portugal. Il avoit quitté sa patrie, mécontent de la perte d'un château que lui avoit enlevé l'Infant D. Philippe, frere du roi de Castille. Sa valeur lui fit donner le surnom DE LA GUERRE.

[1307.]

La nouvelle de ce qui se passoit en France à l'égard des Templiers, détermine Denis I à prier le Pape de ne pas disposer des biens que ces chevaliers possédoient en Portugal, & lui propose de fonder un nouvel Ordre Militaire, composé d'hommes vertueux & braves, qui serviroient à reprendre le pays que les Maures tenoient encore dans leur servi-

tude : le Pape consent volontiers à cette proposition, & le Roi s'occupa sérieusement du soin de réaliser son projet.

[1313.]

L'Infant D. Alphonse, aveuglé par le désir de régner, ne ménage rien pour se faire des partisans, & met le Roi, son pere, dans la nécessité de lever des troupes, & de rendre des ordonnances contre ceux qui entreroient dans le parti d'un fils rebelle.

[1318.]

Etablissement de l'ordre de Christ sur les ruines de celui des Templiers, (Voyez ci-dessus, page 419,) & suivant les statuts de l'ordre de Calatrava qu'il étoit enjoint d'observer très-exactement. A la concession générale de tous les biens, châteaux, villes & forteresses que possédoient les Templiers, Denis I ajouta le don de la ville de Castro-Marin, avec son territoire & ses dépendances. Cette place, étant limitrophe des terres occupées par les Maures, convenoit plus qu'aucune autre, par sa situation, au dessein qu'on se proposoit. La maison principale ou le chef-d'ordre, qui étoit d'abord dans la ville de Castro-Marin, a été transférée dans celle de Thomar. La Bulle du Pape

Jean XXII, qui est datée du 14 de Mars 1319, ordonne, conformément aux intentions du Roi Denis I, que « les chevaliers seront vêtus de noir, & porteront sur la poitrine une Croix Patriarchale de gueules, chargée d'une autre d'argent. » Le Grand-Maître, (il devoit être élu par les chevaliers,) & ceux qui possédoient les premieres dignités de l'ordre, avoient seuls le droit de porter la croix sur le milieu de la poitrine; les autres la portoient sur l'habit, du côté gauche. Aujourd'hui, tous les chevaliers la portent pendu au col avec un ruban rouge, & une autre sur leur habit, brodée en soie rouge, & chargée d'une croix d'argent. Le Grand-Maître ne se choisit plus parmi les profès de l'ordre. Depuis 1551, les rois de Portugal son en possession de cette premiere dignité, sans aucune élection, & par le seul titre de Souverain. Quoique le Monarque & la plûpart des seigneurs portent l'ordre de Christ, des officiers subalternes, & même des négocians en sont revêtus; mais ils payent les provisions fort cher, & c'est ordinairement le parain qui fait la dépense de la croix.

Les bénéfices de l'ordre se conféroient ainsi que les chefs le jugeoient à propos.

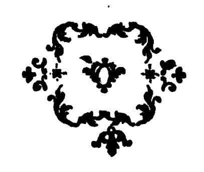
Des Brefs obtenus en 1570 & 1572, & de nouveaux réglemens portent que ces bénéfices ne seront donnés qu'à ceux qui auront servi, pendant trois ans accomplis, en Afrique ou dans les Indes; mais ces sortes de statuts n'ont pas toujours été observés à la rigueur. L'obligation de jeûner quatre jours de chaque semaine, est actuellement bornée au seul vendredi; & le vœu d'obéissance ne consiste qu'à obéir au Grand-Maître dans les choses absolument essentielles, qui sont, par exemple, de partir pour la guerre; de se fournir d'armes, de chevaux & de soldats, à proportion des biens & des bénéfices qu'on possède. « La jurisdiction du » Grand-Maître est toute ecclésiastique, » & ne dépend pas du Roi, comme Roi, » parce que l'ordre relève immédiatement » du saint siége. C'est pourquoi lorsque » Sa Majesté envoie des Vice-Rois dans » les pays conquis dépendans de la cou» ronne de Portugal, elle commence par » leur déclarer que les chevaliers de Christ » ne sont point soumis à leur jurisdic» tion: &, si le Roi veut qu'ils y soient » soumis, il donne de nouveaux pouvoirs » à ces gouverneurs, en qualité de Grand» Maître de l'ordre, lequel a ses juges qui » doivent être du corps des Chevaliers. »

[1323.]

Une troisieme révolte de l'Infant D. Alphonse, oblige Denis I de marcher en personne contre les rebelles. On vit alors un fils combattre contre son pere, & après la bataille recevoir de nouvelles preuves d'une bonté qui seule auroit dû le retenir constamment dans le devoir.

[1325.]

Denis I termine un règne de quarante-six ans, dont le bonheur ne fut troublé que par sa tendresse pour un fils naturel qui donnoit de l'ombrage à l'unique héritier de sa couronne. On a dit de lui qu'il fut « grand Roi, époux fortuné & » pere malheureux. »





## ALPHONSE IV, LE BRAVE.

[1325.]

ALPHONSE IV fut meilleur Roi, qu'on ne devoit l'attendre d'un mauvais fils, & des commencemens de ſon règne. Il a eu la réputation d'avoir été fils ingrat, frere injuſte, & pere cruel.

Le nouveau Roi cite ſon frere naturel à l'aſſemblée des Etats, l'accuſe « d'avoir » tout mis en uſage pour le détruire dans » l'eſprit du feu Roi, & d'être la cauſe » des guerres qui ont troublé le repos du » Royaume. » Il le condamne, ſans l'entendre ; &, pour donner plus d'éclat à ſa vengeance, il fait publier un jugement que les Portugais regarderent moins comme un acte de juſtice, que comme un coup d'autorité.

[1326.]

Un miniſtre auſſi zélé pour la gloire de ſon Maître que pour le bonheur de ſa patrie, oſe repréſenter au Roi les maux qu'il va cauſer à ſes peuples par ſon éloignement pour les affaires : « Mille abus, » dit-il, ſe ſont introduit dans le Royaume,

» & particuliérement dans la régie des Fi-
» nances. Rendez-vous à votre peuple, gou-
» vernez par vous-même, éclairez la con-
» duite de ceux que vous avez chargés
» du ministere, & songez à défendre vos
» sujets, sinon.... » à ce mot qui lui étoit échappé, il s'arrête : « Sinon. — Quoi ? » répond le Roi. — Le ministre reprend,
» Sinon, nous chercherons un Roi qui
» nous gouvernera mieux. » Le Monarque surpris & irrité de ce discours, en blâma d'abord la hardiesse ; bientôt après il reconnut la fidélité de son ministre, & se rendit à ses remontrances.

[1330.]

Alphonse IV est le premier des rois de Portugal qui prit une devise, & celle qu'il choisit fut trouvée conforme à la grandeur de ses idées. C'étoit un aigle qui s'élève dans les airs, avec ces mots : *Altiora peto.* « Je cherche ce qu'il y a de
» plus relevé. »

[1340.]

Les Maures attaquoient l'Andalousie, & Alphonse IV qui venoit de terminer la guerre avec son gendre le roi de Castille, vole à son secours, & gagne avec lui la fameuse bataille de la Salado. (Voyez T. I, pages 405 & suiv.) Alphonse refusa

le butin que son gendre lui offroit. « Je » ne suis pas sorti de Portugal, lui dit-il, » pour y retourner chargé de dépouilles : » l'honneur d'avoir vaincu me suffit. » Il prit l'étendard & la trompette d'Albohacen, Roi de Maroc, & les déposa dans son arsenal. Après sa mort, on les a placés au-dessus de son tombeau, comme un trophée de sa victoire.

[1344.]

Un tremblement de terre jetta la consternation dans Lisbonne : plusieurs maisons croulerent, & ensevelirent sous leurs ruines un grand nombre de personnes, entr'autres l'amiral de Portugal.

[1345.]

L'Infant D. Pierre épouse secrétement la célèbre Inez de Castro, & le Roi qui connoissoit le caractere de son fils, prend le parti de dissimuler le chagrin que lui causoit ce mariage.

[1355.]

Deux favoris d'Alphonse, Coëllo & Pachéco, lui arrachent la permission de faire périr Inez de Castro, pour l'empêcher de conspirer, disoient-ils, contre la vie de l'Infant Ferdinand, afin d'ouvrir le chemin du trône à ses propres enfans.

Ils se chargent eux-mêmes de l'exécution, s'associent Gonzalez, & poignardent Inez dans son appartement. Les fureurs où cette mort firent entrer le jeune Prince, & les excès auxquels il se porta, punirent Alphonse IV de la guerre injuste qu'il avoit faite à son pere.

Ce sujet, mis sur la scene Françoise par M. de la Mothe, en 1723, a eu un succès extraordinaire qui s'est parfaitement soutenu. Cette tragédie donna lieu à une infinité d'écrits pour & contre, & à une excellente parodie, sous le nom d'Agnès de Chaillot.

[ 1356. ]

L'Infant D. Pierre parut oublier tout ce que sa douleur lui suggéroit contre les auteurs de la mort d'une épouse qu'il pleuroit sans cesse. La maladie du Roi, & l'espérance de se venger bientôt en maître absolu, furent pour lui de nouveaux motifs de dissimuler.





## PIERRE I, LE JUSTICIER.

[1356.]

La maniere dont Pierre I punit plusieurs crimes, & sur-tout le meurtre d'Inez de Castro, laissant douter s'il agissoit par cruauté ou par justice, lui attira le surnom de Cruel, sous lequel plusieurs historiens le désignent. La Castille, l'Aragon & le Portugal étoient alors gouvernés par trois Rois du même nom, qui ne méritoient rien moins que l'amour de leurs peuples. (Voyez T. I, p. 433.)

[1358.]

Afin d'assurer la naissance des enfans qu'il avoit eus d'Inez de Castro, Pierre I déclara qu'elle avoit été son épouse légitime, & en fit dresser un acte qui fut publié dans tout le Royaume, & inséré dans les régistres publics.

[1359.]

Les rois de Castille & de Portugal s'étoient engagés, par un traité secret, à se rendre ceux de leurs sujets qui, pour se dérober à la justice ou au ressentiment

de leurs Souverains, se réfugieroient dans l'un des deux Royaumes. Les assassins d'Inez de Castro s'étoient retirés dans la Castille; Pachéco échappa aux recherches, mais Coëllo & Gonzalez furent arrêtés & conduits à Santaren, où étoit le roi de Portugal. Il leur fit souffrir une torture cruelle, en sa présence, & dans la place publique: ensuite on arracha le cœur de Coëllo par la poitrine, & celui de Gonzalez par l'épaule. Leurs cadavres furent brûlés, & les cendres jettées au vent.

[1360.]

Le roi de Portugal vouloit donner à son élévation sur le trône un effet rétroactif, en faveur de celle qu'il avoit compté d'y placer avec lui. Il fait exhumer, & revêtir des habits royaux le cadavre d'Inez, qui n'étoit plus qu'un squelette décharné; lui met la couronne sur la tête, & ordonne aux Portugais de reconnoître leur Reine dans ces restes insensibles. Les Grands & les titrés, qui lui auroient baisé la main, si elle eût été vivante, baiserent le bas de sa robe; & cette cérémonie, « nouvelle & singuliere, » a fait dire qu'Inez a régné après avoir » vêcu, & qu'elle est sortie du tombeau » pour monter sur le trône. »

[1361.]

On transſporte le corps d'Inez, après lui avoir fait de magnifiques funérailles, dans le monaſtere d'Alcobaça, éloigné de Coïmbre d'environ dix-ſept lieues. Un nombreux cortége accompagnoit le char où l'on avoit placé le cercueil, & ceux qui précédoient, en habit de deuil, portant un flambeau de cire blanche à la main, étoient en ſi grand nombre qu'on les diſpoſa en haie, ſur la route qu'on devoit tenir, afin d'éclairer cette pompe funèbre. On mit le cercueil dans un ſuperbe tombeau de marbre, où la ſtatue d'Inez paroiſſoit à genoux, & revêtue des ornemens royaux.

[1362.]

On bat différentes monnoies, parmi leſquelles on diſtinguoit le doublon d'or, qui peſoit vingt-quatre quarats. Le Roi y étoit repréſenté ſur ſon trône, tenant l'épée nue à la main, & on y liſoit ces mots : « Pierre, roi de Portugal, & d'Al» garve. Dieu, ſecourez-moi, & faites» moi triompher de mes ennemis. » Sur le revers étoient les armes de Portugal.

[1364.]

Pierre I avoit un goût décidé pour la

danse, & surtout pour celle qu'on appelloit FOLIE. « On l'exécutoit au son des » flûtes, tantôt lentement & gravement, » & tantôt légerement & avec une vîtesse incroyable. » Le Roi passoit souvent des nuits entieres à danser avec ses enfans, & les personnes de sa cour qu'il honoroit de son amitié. Le jour qu'il arma chevalier D. Jean-Alphonse Tellez, on le vit danser publiquement avec tous ses courtisans; « Je suis persuadé, dit-il, que » rien ne peut dégrader la Majesté du » trône, lorsqu'il s'agit d'honorer la vertu.» Le reste de la fête consistoit en tables servies pour le peuple, & en cinq mille flambeaux allumés & rangés depuis le palais jusqu'à l'église où se fit la cérémonie.

[ 1366. ]

Le désir d'entretenir la paix avec la Castille, fait refuser un asile à Pierre le Cruel. (Voyez T. I, page 442.) Ce Prince dit à cette occasion : « Le chagrin de » m'être trompé, en donnant la préfé» rence au Portugal, m'occupe moins que » la honte dont un Roi se couvre par un » refus de cette nature. »

[ 1367. ]

La premiere ordonnance qui parut sous ce règne, avoit pour objet de réprimer le luxe; & on la trouva aussi singuliere que rigoureuse. Il étoit défendu, aux ache-

teurs & aux marchands, sous peine du fouet pour la premiere fois, & de mort pour la seconde, de rien demander, ni de rien vendre à crédit.

[1367.]

On réduit toutes les procédures aux seuls procès-verbaux; &, dans les affaires de conséquence, il falloit les communiquer au Roi.

[1367.]

Pierre I portoit avec lui un sceptre uni à un fouet, pour marquer sa puissance à récompenser, & sa sévérité à punir. La derniere a éclaté par la rigueur avec laquelle il traitoit les coupables, & la premiere ne répondoit pas à l'idée qu'il vouloit en donner. Ses plus grandes largesses consistoient en un diamant, une médaille d'or, ou quelque ouvrage d'argent bien travaillé. Il disoit souvent: « Un Prince a toujours de » quoi donner quand il sçait ménager » son revenu, & répandre ses bienfaits » sans profusion. »

[1367.]

Pierre I ordonne, en mourant, qu'on porte son corps dans le tombeau où il avoit placé celui d'Inez. Le peuple disoit en assistant à ses funérailles: « Il ne devoit jamais naître, où il ne devoit jamais mourir. »

FERDINAND



## FERDINAND I.

[1367.]

FERDINAND I gagna d'abord le cœur de ses sujets par des qualités brillantes, qui furent obscurcies par son inconstance naturelle. Libéral jusqu'à la prodigalité, il usa mal des trésors que son pere avoit mis en dépôt dans les villes de Lisbonne & de Santaren.

[1369.]

Après la mort de Pierre le Cruel, Ferdinand prend le titre de roi de Castille, en qualité d'arriere petit-fils de Sanche IV, & fait battre une nouvelle monnoie, dont le revers portoit deux couronnes. Un grand nombre de seigneurs Castillans se rendent auprès de lui, & sont comblés de tant de présens, en villes, en domaines & en argent, qu'on disoit avec une sorte de vérité : « Les Castillans viennent en Portugal, bien moins pour offrir un Royaume à Ferdinand, que pour le dépouiller du sien. »

[1371.]

Le roi de Portugal rompt deux maria-

ges qu'il venoit de conclure successivement avec l'Infante d'Aragon & avec l'Infante de Castille : fait casser celui de Léonore Tellez de Ménesez avec d'Acunha, & l'épouse. Le peuple, irrité de cette mésalliance, prend les armes : le Roi calme ce tumulte, en trompant les chefs des rebelles : s'assure de leurs personnes, & les condamne à avoir les pieds & les mains coupés, supplice qui pour-lors étoit en usage. L'Infant D. Denis, troisieme fils de Pierre I, & d'Inez de Castro, fut presque le seul qui refusa de reconnoître Léonore en qualité de Reine, & se retira auprès du roi de Castille, qu'il servit utilement (au grand désavantage de sa patrie,) par les connoissances qu'il donna des affaires de Portugal, & qui furent la cause du siége de Lisbonne.

[ 1372. ]

D. Nugno Alvarez Pereira, si connu dans l'histoire, permet à son fils, âgé de treize ans, de marcher avec un détachement qui alloit reconnoître l'armée des ennemis. Le jeune Nugno se distingue, en cette occasion où il falloit combattre, & de lui-même se présente au Roi pour lui rendre compte de ce qui vient de se passer. Plein d'ardeur, il ajoute : « S'il plai- » soit à Votre Majesté de me confier

» quelques troupes, je lui promets de battre les Castillans. » Le Roi lui fait l'honneur de l'armer chevalier, sur le champ, & l'exhorte à suivre les traces de son pere.

[1373.]

Le gouverneur du château de Faria est pris dans une sortie, & demande qu'on le mene sous les murs de la place, afin, disoit-il, d'ordonner à son fils de ne pas s'opiniâtrer à la défendre plus long-tems. Quelle fut la surprise de ceux qui le conduisoient, lorsqu'ils l'entendirent ordonner à son fils de s'ensevelir sous les ruines du château plutôt que de se rendre, quand même on le rameneroit aux pieds des murailles pour le poignarder à ses yeux! Il fut percé de coups sur le champ, & son fils obligea les Castillans à lever le siége.

[1378.]

D. Jean, second fils de Pierre I & d'Inez de Castro, avoit épousé secrétement Marie Tellez de Ménesez, la plus belle femme d'Espagne, sœur de Léonore, reine de Portugal, & veuve de D. Alvare de Souza. La Reine ayant découvert ce mariage, devient jalouse du bonheur de sa sœur, l'accuse d'infidélité, exhorte D. Jean à se défaire de son épouse, & lui offre sa fille Béatrix, seule héritiere du

Royaume. Le Prince commet le crime n'évite le supplice qu'en fuyant en Castille, & la Reine paroît la plus ardente à demander vengeance d'un attentat dont elle étoit auteur & complice.

[1379.]

On révoque les lettres de maîtrises accordées aux artisans dont on fixoit le nombre, en ordonnant aux autres de se retirer dans les campagnes pour s'adonner à l'agriculture.

[1381.]

Des fonds considérables sont assignés pour le commerce & pour les armemens sur mer. Ceux qui avoient essuyé des naufrages, y trouvoient un dédommagement proportionné à leurs pertes. C'étoit ouvrir la porte à mille abus : on les corrigea, en ordonnant aux négocians de se cottiser, selon leur part dans le commerce, pour aider ceux qui par malheur, & non point par leur faute, se trouveroient hors d'état de commercer.

[1382.]

Le roi de Portugal imite celui de Castille, qui, à l'exemple de la France, avoit établi des maréchaux pour commander les armées ; il créa un connétable & un maréchal du Royaume. La premiere de ces charges étoit héréditaire : la maison

de Bragance la possédoit, lorsque Jean IV monta sur le trône ; & depuis ce tems-là elle n'a plus été remplie que par commission, ainsi que celle d'Alferez-Mor, ou de Grand-Enseigne, qui portoit l'étendard royal dans les cérémonies.

[ 1383. ]

Les Etats du Royaume, assemblés à Estremos, approuvent le mariage de l'Infante Béatrix avec le roi de Castille, à condition que « le premier fils qui en naîtra, sera roi de Portugal à l'âge de quatorze ans. La reine Léonore sera Régente du Royaume, jusqu'à la majorité de son petit-fils ; & le roi de Castille ne pourra jamais entrer avec des troupes en Portugal. » Cette décision étoit contraire à une des loix fondamentales du Royaume, (Voyez ci-dessus, page 388,) & elle fut annullée, comme nous le dirons dans la suite. Alors on se contenta de murmurer contre la prodigalité du Roi, qui fit des dépenses excessives à l'occasion du mariage de sa fille. On peut en juger par le présent que reçut D. Alphonse de Mouxica. Il consistoit en trente mille marcs d'or, trente chevaux, & trente mulets richement enharnachés, & plusieurs belles tentures de tapisseries.

[1383.]

D. Jean, frere naturel du Roi, & qui lui succéda, avoit été renfermé dans le château d'Evora par les intrigues de la Reine, & remis en liberté par la prudence du gouverneur D. Martin de Mélo, qui avoit même reçu des ordres pour le faire périr. En reparoissant à la cour, il demanda publiquement au Roi la cause de sa détention. Ce Prince, qui n'en avoit pas des raisons fort solides, lui répondit: » J'en ai usé ainsi, pour faire connoître » le pouvoir que j'ai sur vous. » D. Jean dit en se retirant: « Sire, je le sçais bien, » depuis que vous êtes mon Roi. » On trouva le lendemain des placards affichés dans la ville, par lesquels D. Jean appelloit en duel quiconque auroit eu la lâcheté de dire ou de croire qu'il avoit manqué au Roi de respect ou de fidélité. Un de ses officiers fit afficher aussi un cartel général, pour venger l'honneur de son maître. Tous ces défis n'eurent point de suite.

[1383.]

Ferdinand I donna, en mourant, de nouvelles preuves de sa générosité. Il laissa à tous les officiers de sa maison des terres & des revenus qu'il proportionna à leurs emplois, & leur en assura la jouissance pendant leur vie seulement.



# INTERRÈGNE.

[1383.]

DOM Jean, fils naturel de Pierre I, & Grand-Maître de l'ordre d'Avis, demande au roi de Castille le gouvernement du Portugal, en attendant qu'il eût un fils de la reine Béatrix. C'étoit la voie la plus sûre de faire valoir la décision de l'assemblée d'Estremos. (Voyez ci-dessus, page 437.) Mais on craignoit que D. Jean ne profitât pour lui-même de l'autorité qu'on lui auroit confiée, & de l'antipathie que les Portugais avoient pour les Castillans. On se dispose à conquérir un Royaume qu'il n'étoit pas aisé d'obtenir autrement. Le Grand-Maître se fait un parti, sous prétexte de travailler à la conservation du repos public, & cherche à gagner les cœurs en devenant doux, affable & populaire.

[1383.]

La Reine Léonore, aidée par le comte d'Andeiro, mettoit tout en usage pour se conserver la Régence du Royaume, & pour écarter D. Jean des affaires. Celui-

çi entre avec une escorte dans le palais, & poignarde le comte d'Andeiro, presque sous les yeux de la Reine, qui lui demande si elle doit aussi mourir! « C'est, » dit-il, à la sollicitation du peuple, que » j'ai délivré le Royaume d'un ministre » odieux; mais si ce même peuple per- » doit le respect qu'il doit à sa Souve- » raine, je me ferois un mérite de mourir » pour la défendre. » Une émeute, excitée à cette occasion, se termine à l'avantage de D. Jean, à qui l'on donne le titre de Protecteur & de Régent du Royaume.

[ 1384. ]

Le roi de Castille, avant que d'entrer en Portugal, s'étoit assuré des deux Infants réfugiés dans ses Etats, & d'Alphonse, comte de Gijon, époux d'Isabelle, fille naturelle du roi Ferdinand. En croyant ne travailler que pour lui-même, il applanissoit le chemin du trône à D. Jean. La reine Léonore paroît d'abord lui sacrifier toutes ses prétentions à la Régence, dont elle se démet par un acte authentique; & bientôt après elle ordonne à tous les gouverneurs des villes d'être fidèles à D. Jean, « quand même elle seroit pré- » sente aux sommations qu'on leur feroit » du contraire. » Elle ne tarda pas à conspirer contre la vie de son gendre, pour

ſe venger de l'indifférence avec laquelle il la traitoit, ce qui la fit reléguer en Caſtille. C'étoit délivrer D. Jean de l'ennemi qu'il redoutoit davantage ; & le ſiége de Lisbonne acheva de réunir en ſa faveur les vœux de la nation. (Voyez Tome I, page 465.)

[1385.]

Les Etats généraux, aſſemblés à Coïmbre, déclarent le trône vaçant, d'après une diſpoſition expreſſe de la loi qui régle la ſucceſſion à la couronne, (Voyez ci-deſſus, page 388,) & caſſent « comme » forcée, involontaire & nulle, la déci» ſion des Etats tenus à Eſtremos, qui » appelloit à la couronne Béatrix, reine » de Caſtille. » (Voyez ci-deſſus, p. 437.) L'orateur de l'aſſemblée parla long-tems en faveur de D. Jean : ce Prince prit la parole, & fit valoir les droits de ſes freres qui devoient l'emporter ſur lui, puiſqu'ils étoient fils légitimes de Pierre I ; il ſe défendit d'accepter la couronne, avec une modeſtie plus puiſſante que tous les éloges : & l'aſſemblée réſolut de le proclamer Roi, ſous le nom de Jean I.



## JEAN I, LE GRAND.

[1385.]

LE nouveau Roi différa la cérémonie de son couronnement, parce qu'il lui restoit un trop grand nombre de villes à réduire sous son obéissance. D'ailleurs, il vouloit mettre son trône à couvert des prétentions de ses ennemis & de ses concurrens. Il donna les premieres charges du Royaume aux plus zélés de ses partisans, & se réserva la grande-maîtrise de l'ordre d'Avis, dont il étoit revêtu avant son élévation sur le trône.

[1385.]

Lisbonne est honorée du titre de ville capitale, & de séjour ordinaire des Rois, en récompense de son empressement à se déclarer pour le Roi, lorsqu'il n'étoit que Régent. Il voulut encore que le premier parlement du Royaume y tînt ses séances. Il est composé d'un président, d'un chancelier & de dix juges. Presque toutes les affaires sont portées à leur tribunal.

Le second parlement tient ses séances dans la ville de Porto, & il est composé

des mêmes officiers que celui de Lisbonne. Outre les juges ordinaires de ces deux tribunaux souverains, les seuls qu'il y ait dans le Royaume, on compte encore deux conseillers, qu'on appelle EXTRAVAGANTÈS, parce qu'ils n'ont pas de fonctions réglées.

Les justices subalternes ont beaucoup de rapport avec nos bailliages. On en compte vingt-quatre dans le Royaume.

Les maisons de ville ont aussi leurs juges particuliers. Une de leurs fonctions principales, consiste à remplir de vivres les magasins publics, & à taxer le prix des denrées. Ils veillent avec beaucoup de soin à la réparation des édifices publics, & à l'entretien des grands chemins.

Les loix propres du Portugal se nomment ORDONNANCES ou DROIT ROYAL. On a cependant conservé le fonds de la jurisprudence Romaine; & le droit civil est suivi dans toute l'étendue du Royaume. Quand il se présente un cas extraordinaire, qui n'a pas été prévu dans le droit royal, les juges le décident selon le droit Romain. Ceux qui prennent le parti de la robe, ne peuvent obtenir aucune charge de judicature, qu'après avoir étudié en droit pendant neuf années; alors ils subissent six examens différens, & soutiennent trois thèses publiques.

Quand un officier a passé quelques années dans les justices subalternes, il est en droit d'aspirer à une charge de conseiller dans les parlemens. Avant que d'en être revêtu, il est examiné dans le conseil du Roi, où il explique, pendant une heure, la loi sur laquelle le hasard l'a fait tomber; &, le jour suivant, il y répond aux difficultés qu'on lui propose sur le droit civil des Romains & sur le droit royal.

Les Avocats sont soumis aux mêmes examens que les juges, mais ils les subissent dans le parlement de Lisbonne, & ne paroissent au barreau qu'après avoir été jugés propres à remplir dignement leurs fonctions.

[ 1385. ]

La célèbre journée d'Aljubarotta comble de gloire le roi de Portugal, & assure la couronne sur sa tête. (Voyez T. I, page 466 & suiv.) Il disoit à ses troupes qu'il rangeoit en bataille: « Je ne vous » exhorte pas à bien faire; mon exemple » vous persuadera mieux que les plus éloquens discours. » Lui seul rétablit l'ordre dans son armée qui ne put soutenir le premier choc; se battit heureusement contre plusieurs chevaliers qui n'en vouloient qu'à sa personne; &, à la tête de sa noblesse, culbuta la premiere ligne des en-

nemis. Depuis ce jour, les Portugais conserverent l'ascendant qu'ils avoient pris sur les Castillans.

[1389.]

Le siége épiscopal de Lisbonne est érigé en archevêché. Il étoit alors suffragant de Brague, après l'avoir été long-tems de Mérida.

[1394.]

D. Nugnez Péréyra, connétable de Portugal, si célèbre dans l'histoire de ce tems-là, partageoit avec les officiers attachés à sa fortune les biens dont l'avoit comblé un Roi qui le regardoit comme son ami, & le plus ferme appui de sa couronne. Cette conduite donnoit de l'ombrage, & les ministres engagerent le monarque à rendre cette ordonnance: « Le Roi rentrera, sans aucun délai, en jouissance » des terres & des villes dont il a disposé avant & depuis sa proclamation: » ces terres & ces villes faisant la meilleure partie de son domaine, ceux qui » les possédent en seront privés, à compter du jour de cette déclaration, & ils » en remettront les titres dans les archives » royales, le Roi se réservant de les dédommager par des sommes équivalentes » dont on leur délivrera des ordonnances

» à son trésor. » Le Connétable regarde cette démarche de la cour comme la suite d'un soupçon injurieux à sa fidélité, &, de concert avec ses amis & ses partisans, se dispose à quitter le Royaume.

[1396.]

Le Roi, informé de la résolution du Connétable, met tout en usage pour la faire changer : il y réussit enfin, & Nugnez reparoît à la cour, très-satisfait en apparence, quoique la déclaration eût été exécutée dans toute sa rigueur.

[1400.]

On convertit en paix, la trève conclue depuis plusieurs années avec la Castille, renouvellée deux fois, & toujours mal observée de part & d'autre. Jean I envoya douze galères bien équippées, & s'offrit d'aller lui-même avec le reste de ses troupes aider le roi de Castille à humilier celui de Grenade.

[1402.]

Jean I gouvernoit en paix le Royaume qu'il devoit à l'affection des peuples, à la crainte qu'ils avoient eue d'une domination étrangère, & à sa valeur. Il rendoit ses Etats florissans, & bientôt on n'y ressentit plus les maux que les guerres ci-

viles & étrangères avoient causés. Sous ce régne commença le beau siécle de la Monarchie Portugaise; elle n'avoit pas encore produit tant de grands hommes à-la-fois.

[1410.]

Les assassinats étoient devenus communs, parce que les coupables se mettoient sous la protection, & même à la suite des grands Seigneurs, ce qui les tenoit à couvert des informations qu'on pouvoit faire contre eux. Une loi nouvelle ordonna de s'assurer de la personne des assassins, & de proportionner la punition au crime qu'ils auroient commis; & on défendit, sous peine d'une grosse amende pécuniaire, de protéger, ni de cacher ces sortes de criminels.

[1411.]

Le Roi vouloit armer chevaliers les trois aînés de ses fils, D. Edouard, D. Pierre & D. Henri. Cette cérémonie ne se faisoit ordinairement que pendant la guerre, à la vue des ennemis, ou à l'issue de quelque combat. Les jeunes Princes représenterent qu'ils n'avoient encore rien fait pour mériter cet honneur, & proposerent le siége de Ceuta, ville d'Afrique, située sur le Détroit de Gibraltar.

Le Roi eut d'abord quelque peine à goûter ce projet ; mais il se rendit aux vives instances des Infants, dont l'ardeur martiale lui plaisoit infiniment, & il s'occupa des préparatifs nécessaires pour une telle expédition. Ils alarmerent les rois de Castille, d'Aragon & de Grenade ; on les rassura, sans leur faire connoître le motif de cet armement.

[1413.]

Quelques Chevaliers Anglois publierent dans Londres, que plusieurs Dames qu'ils désignoient par leurs noms, n'avoient point, du côté de la naissance, de la beauté, ni de l'esprit, le mérite nécessaire pour occuper le rang qu'elles tenoient à la cour, & qu'ils le soutiendroient, les armes à la main, contre quiconque se présenteroit en champ clos. Personne ne parut pour défendre les dames, & cette nouvelle passa bientôt de la cour d'Angleterre à celle de Lisbonne. Douze jeunes chevaliers Portugais se liguent pour aller défendre la cause des Dames Angloises. Ils demandent l'agrément du Roi, l'obtiennent, & se rendent à Londres, où leur ardeur de combattre l'emporta sur l'empressement qu'on avoit de leur donner des fêtes. Le roi d'Angleterre voulut désigner lui-même le lieu du combat, & distribuer

distribuer des armes aux combattans. Ils entrent dans le champ clos au son des trompettes & aux acclamations des dames, qui toutes formoient des vœux pour les chevaliers Portugais. On combat à la lance & à l'épée : aucun des chevaliers Anglois ne peut tenir contre les coups que lui porte son adversaire, & la victoire se déclare successivement en faveur des Portugais. Les dames leur prodiguent des couronnes de fleurs entrelassées de rubans, des lances, des épées, des écharpes ornées de chiffres & de devises, qui servoient de trophées à la valeur, à l'adresse & à la générosité de ces heureux combattans. De nouveaux honneurs les attendoient à Lisbonne, où ils furent reçus comme en triomphe, & leur présence donna aux Infants une nouvelle ardeur pour l'entreprise de Ceuta. (Voyez ci-dessus, page 447.)

[1415.]

Le Roi de Portugal s'embarque avec les trois Infants & la fleur de sa noblesse, pour son expédition contre les Maures d'Afrique. Sa flotte étoit composée de trente-trois vaisseaux de ligne, cinquante neuf galères, & cent dix vaisseaux de transport, sur lesquels on comptoit cinquante mille soldats. On n'avoit point

encore vu en Espagne un armement si considérable. La ville de Ceuta fit une vigoureuse résistance, mais elle ne fut pas de longue durée. Deux braves soldats faciliterent cette conquête : l'un, nommé Cortéréal, monta sur la brèche, tandis que l'autre, appellé d'Albergueria, fit sauter une des portes : ils se jetterent dans la place, suivis de leurs camarades ; & le gouverneur n'eut que le tems de se réfugier dans le château d'où il sortit précipitamment, pour éviter de tomber entre les mains des Portugais.

[1415.]

Le lendemain de la prise de Ceuta, Jean I arma chevaliers les Princes ses fils, auxquels il passa le baudrier, ceignit l'épée, & chaussa les éperons dorés, suivant l'usage des anciens chevaliers, qu'on appelloit CHEVALIERS DU BAUDRIER & CHEVALIERS DORÉS.

[1415.]

On suivoit encore en Portugal l'ère de César, qui étoit antérieure de trente-huit ans à l'ère Chrétienne. Le Roi ordonna de se conformer, sur ce point, à ce qui étoit en usage dans l'Espagne depuis près d'un siécle.

[1416.]

L'infant D. Henri, qui s'étoit extrêmement distingué à la prise de Ceuta, en fait lever le siége aux Maures, & profite de son séjour en Afrique pour tenter des découvertes au-delà des côtes. Ce Prince étoit habile dans les mathématiques, & il contribua plus que personne à perfectionner la navigation, très-imparfaite alors dans toute l'Europe. Il apprit à se conduire en mer, sur le cours des astres; il fit les frais de presque tous les voyages qu'on entreprit de son vivant sur les côtes d'Afrique, & il inspira peu-à-peu à sa nation le goût des découvertes; il établit une école de navigation qui devint très-célèbre, dans laquelle Christophe Colomb acheva du moins de perfectionner ses talens: & on peut regarder ce Prince comme le premier fondateur de ce vaste Empire que les Portugais formérent, en moins d'un siécle & demi, en Afrique, en Asie & en Amérique.

[1423.]

On conclud une trêve de vingt-neuf ans avec la Castille, (Voyez T. I, page 509,) elle étoit également nécessaire aux deux Royaumes. Le défaut d'argent avoit obligé le roi de Portugal à demander l'argenterie des églises.

[ 1427. ]

Jean I supprime un édit, par lequel il soumettoit les eccléfiastiques aux tribunaux féculiers, & aux mêmes impôts que les laïques.

[ 1428. ]

D. Edouard, prince de Portugal, (c'eft le nom que portoit alors le fils aîné du Roi;) époufe l'Infante Eléonore d'Aragon. Elle avoit pour dot deux cens mille florins d'or; fomme très-confidérable pour ce tems-là.

[ 1433. ]

La pefte ravageoit, depuis deux ans, le Portugal, & avoit enlevé le tiers de fes habitans. Jean I en mourut à l'âge de foixante-feize ans, & voulut être inhumé dans le monaftere royal de la Bataille, qu'il avoit fait bâtir dans la plaine d'Aljubarotta, pour fervir de monument à fa victoire. (Voyez ci-deffus, page 442.) On prononça différentes oraifons funèbres dans les églifes où le corps du Roi fut mis en dépôt, & où les Infants & les grands feigneurs le gardoient tour à tour. C'eft la premiere fois que l'Hiftoire de Portugal fait mention d'oraifon funèbre dans ces fortes de cérémonies.

## EDOUARD I.

[ 1433. ]

LE jour même que le roi Edouard I avoit fixé pour son couronnement, un médecin Juif, très versé dans l'astrologie judiciaire, vient le supplier de différer le cérémonie jusqu'après midi, afin d'éviter la rencontre d'une constellation fatale qui présidoit en ce moment, & qui le menaçoit de quelque revers funeste, s'il recevoit la couronne avant cette heure. Le Roi se moque du médecin; &, malgré le respect que l'on avoit encore alors pour les prédictions des astrologues, la cérémonie eut lieu au tems fixé. Son règne fut un tissu de calamités; & les partisans de l'astrologie judiciaire n'ont point manqué de citer cet exemple, pour montrer que cette science n'est pas si vaine qu'on se l'imagine.

[ 1436. ]

Les Infants, freres du Roi, s'engagent dans une seconde expédition en Afrique; débarquent à Ceuta, & font la revue de leurs troupes. Ils comptoient sur une ar-

mée de quatorze mille hommes : quelle fut leur ſurpriſe, en la trouvant réduite à la moitié ! Les uns attribuerent cette diminution à la peſte qui déſoloit encore le Portugal ; & les autres, à la mauvaiſe opinion qu'on avoit conçue d'abord de cette guerre, & qui, le jour même de l'embarquement, fit déſerter la moitié des troupes.

[1437.]

Les Portugais échouent devant la ville de Tanger ; &, malgré deux victoires remportées ſur une armée de quatre-vingt-dix mille hommes, ils ſe trouvent eux-mêmes aſſiégés dans leur camp, & n'obtiennent la liberté de ſe retirer, qu'à condition d'évacuer Ceuta, & de donner en ôtage l'Infant Ferdinand, ſecond frere du Roi.

[1437.]

On délibere, dans le conſeil, ſur l'exécution du traité conclu avec les Maures. Après bien des débats, on s'en tient à l'avis de retenir Ceuta, & de laiſſer l'Infant à la merci des ennemis. La publication d'une Croiſade réveille le zèle des Portugais pour la guerre d'Afrique ; mais elle n'eut pas lieu, & l'Infant mourut dans la ſixieme année d'un eſclavage en

core moins rigoureux qu'on n'avoit dû l'espérer. Il apprit que le Roi son frere vouloit exécuter le traité de Tanger : » J'aime mieux, dit-il, vivre en esclave » & mourir prisonnier, que de voir une » ville Chrétienne livrée pour moi à des » Infidèles. »

[1437.]

Les libéralités de Jean I avoient diminué considérablement les revenus du Roi. On cherchoit des moyens équitables de révoquer la donation d'un grand nombre de belles terres, faite aux premieres maisons du Royaume, dans un tems où il falloit nécessairement acheter leurs suffrages. Jean de Régras, qui, par des talens distingués, & par des services essentiels rendus à l'Etat, avoit mérité la place de chancelier, conseille à Edouard de publier que le Roi son pere a déclaré en mourant que « son intention étoit, en » faisant tant d'aliénations des biens de » sa couronne, que ces mêmes biens passassent d'enfans mâles en enfans mâles, » afin d'augmenter en eux leur zèle pour » la patrie, & leur fidélité pour la per- » sonne du Roi; mais qu'il avoit pré- » tendu que, si ces biens tomboient en » quenouille, par le défaut de la ligne » masculine, ils fussent déclarés réversi-

» bles à la coutonne. Afin de donner une
» pleine connoiſſance de cette intention
» que le roi D. Jean avoit toujours te-
» nue fort ſecrète, & qu'il n'avoit dé-
» clarée qu'aux derniers momens de ſa
» vie, Régras engagea Edouard I à créer
» une loi nouvelle, à laquelle on donna
» le nom de LOI MENTALE.» Jean Régras, qui en étoit l'auteur, fut le premier qui en éprouva les rigoureux effets. Il tenoit tous ſes biens de la libéralité du feu Roi; &, ſans une diſpenſe qui lui fut accordée, ſa fille ſeroit reſtée dans l'indigence.

[1438.]

Edouard I meurt de la peſte qui continuoit ſes ravages. Ce Prince aimoit les lettres & les cultivoit: il a laiſſé deux excellens ouvrages, l'un ſur la fidélité dans l'amitié, & l'autre ſur l'adminiſtration de la juſtice, l'intégrité des juges, & les honneurs qu'ils méritent quand ils s'acquittent dignement de leur miniſtere. On lui attribue un ouvrage ſur la politique, connu ſous le titre de Bon Conſeiller, & qu'il avoit dédié à la reine Eléonore, ſon épouſe.

## ALPHONSE V, L'AFRICAIN.

[1438.]

ALPHONSE V n'avoit que six ans quand il hérita du trône de son pere. La tutelle du jeune Roi & la Régence du Royaume furent longtems disputées entre la Reine-mere & les Infants : D. Henri ne voulut y prendre part que pour concilier les intérêts des prétendans : il étoit tout occupé des soins qu'exigeoient ses nouvelles découvertes, & le succès commençoit à répondre aux espérances qu'il en avoit conçues. (Voyez ci-dessus, page 451.)

[1440.]

Les Etats-généraux du Royaume confient la Régence au seul Infant D. Pierre, oncle du jeune Roi ; & la Reine-mere, quoique dépouillée de son autorité, continue d'agir en Souveraine. La crainte d'exciter une guerre civile, engage D. Pierre à rejetter les conseils violens qu'on lui donne, & sa patience oblige enfin la Reine à se retirer en Castille.

[ 1444. ]

Les ordres militaires de Saint-Jacques & d'Avis sont séparés de l'ordre de Calatrava en Castille, auquel ils avoient toujours été unis, & deviennent des ordres libres, indépendans de tout autre, & attachés au seul royaume de Portugal.

[ 1446. ]

Alphonse V ayant atteint l'âge de sa majorité, le Régent convoque les Etats du Royaume, se démet du gouvernement, rend le compte le plus exact de son administration, & proteste que le seul intérêt de l'état l'avoit déterminé à se charger de la Régence, & qu'il n'a rien négligé pour former son neveu au grand art de régner. Peu de tems après, le jeune Roi épousa Elisabeth, fille du Régent; & cette alliance, qui devoit mettre le comble à sa félicité, devint la source de tous ses malheurs.

[ 1448. ]

D. Alphonse, comte de Barcellos, frere naturel du Régent, auquel il devoit sa dignité de duc de Bragance, outré de n'avoir pu traverser le mariage du Roi dont il ambitionnoit d'être le beau-pere,

détruit le Régent dans l'esprit du Monarque, & le fait disgracier.

[1448.]

Le fameux Alvaro de Almada, comte d'Abranchés, se présente, armé de toutes piéces, devant le Roi, & lui dit: » Je viens vous demander la permission » de me battre contre ceux qui ont parlé » mal de l'Infant D. Pierre, & qui se » sont efforcés de le détruire dans votre » esprit. Cette injure ne peut se laver que » dans le sang des calomniateurs; & je » ne dois pas ménager le mien pour ven» ger un ami absent, & injustement of» fensé en sa personne & en son honneur.» Le Roi loue le courage & le zèle du comte, lui refuse la permission qu'il demande, & ne change rien dans sa conduite à l'égard de l'Infant.

[1448.]

La Reine mettoit tout en usage pour rétablir la bonne intelligence entre son pere & son époux: elle obtient enfin du Roi la promesse de pardonner à l'Infant s'il reconnoissoit sa faute, & le mande au prétendu coupable, en l'exhortant « à » se soumettre à un pardon qu'il n'est ja» mais honteux de demander à son Sou» verain. » Elle reçoit cette réponse: «Je

» suis plus pénétré de votre tendresse que » de la clémence du Roi ; je vous pro- » mets de faire tout ce que vous exigez » de moi, mais ce sera par un pur effet » de ma complaisance pour vous. » La Reine, emportée par les premiers mouvemens de sa joie, montre cette lettre au Roi, qui la met en piéces après l'avoir lue, & dit avec un ton de colere : » Puisque c'est uniquement par complai- » sance pour vous, & non par aucune » considération pour moi, je révoque la » parole que je vous ai donnée. »

[ 1449. ]

D. Pierre, innocent des crimes dont on l'accusoit, se rend coupable en voulant soutenir, les armes à la main, son innocence. Alphonse V marche en personne contre son oncle, son beau-pere & son tuteur ; l'investit dans ses retranchemens, & le réduit à la nécessité de se défendre. Accablé par le nombre, & couvert de blessures, D. Pierre expire en assurant qu'il meurt fidèle à son Roi. Alors le comte d'Abranchés combat en déses-péré, moins pour venger la mort de son ami, que pour ne pas lui survivre ; il tomba de fatigue, sans avoir été blessé, & dit en mourant, à ceux qui le perçoient de coups : « Assouvissez-vous, jeunes gens ! »

[ 1450. ]

Le Roi n'ayant trouvé dans les papiers de l'Infant D. Pierre que des preuves de fidélité, se reproche sa facilité à suivre des conseils dont il découvre enfin toute la malice; pleure la mort de son beau-pere, & s'efforce de réparer les fautes qu'il venoit de commettre à son égard.

[ 1452. ]

L'amour des lettres & des sçavans se conservoit à la cour. Un Italien, nommé Juste, y est appellé à cause de son érudition; & on rassemble dans le palais un nombre suffisant de livres pour donner commencement à la Bibliothéque royale; dont Alphonse V peut être regardé comme le fondateur.

[ 1456. ]

Alphonse V avoit les inclinations guerrieres, & désiroit d'aller venger ses oncles & les armes Portugaises, de l'affront reçu à Tanger; (Voyez ci-dessus, page 454.) c'est ce qui fit destiner contre l'Afrique un armement considérable préparé pour une Croisade, à l'occasion de laquelle on avoit frappé, aux armes de Portugal, une nouvelle monnoie d'argent, appellée CRUZADE, parce qu'elle por-

toit une croix ſur le revers. Elle a toujours valu environ deux livres de France ; elle vaut aujourd'hui trois livres quatorze ſous.

[ 1457. ]

L'armement deſtiné contre l'Afrique, conſiſtoit en deux cens voiles, & vingt mille hommes de troupes réglées. Le Roi voulut conduire lui-même ſon entrepriſe, dont il ne déclara le ſecret qu'après avoir été joint en mer par l'Infant D. Henri, ſon oncle, qui venoit de former des établiſſemens ſur la côte de Guinée. Alphonſe avoit ouï dire que dans la ville de Fez « étoit une tour, du ſommet de » laquelle ſortoit une épée ; & que, ſui» vant la tradition du pays, un Prince » Chrétien enleveroit un jour cette épée, » & qu'alors l'Empire des Saraſins finiroit » en Afrique. » Il ne douta point que cette gloire ne lui fût réſervée ; &, pour y parvenir, il commença par inſtituer un nouvel ordre militaire, ſous le titre de l'ÉPÉE DE SAINT JACQUES. La Grande-Maîtriſe étoit attachée à la couronne, & le nombre des chevaliers devoit être fixé à vingt-cinq. Si l'on en juge d'après les hiſtoriens contemporains, leur ſilence, à cet égard, donne lieu de croire que ce projet n'a pas été exécuté. Il n'eſt fait

mention de cet ordre que vers la fin du seizieme siécle, depuis qu'on en trouva les statuts dans les archives de la maison de Bragance. Alphonse V n'alla point à Fez, & renonça même de bonne heure aux expéditions d'Afrique.

[1458.]

Les Portugais s'emparent d'Alcazar Séguer, le jour même qu'ils attaquent cette ville, & le Roi se plaint du peu de « résistance qu'il éprouvoit de la part de ses » ennemis. Il auroit voulu trouver l'oc» casion de signaler sa valeur, & payer » plus cher l'honneur de la victoire. »

[1460.]

Alphonse V nomme le duc de Bragance, Régent du Royaume, pendant la guerre d'Afrique. Le Duc s'en excuse sur son grand âge, & prie le Roi de lui permettre de passer la mer : « Une guerre » contre les Infidèles me donnera, dit-il, » une nouvelle vigueur. — Non, répond » le Roi, les fatigues d'une pareille ex» pédition ne vont point à un homme de » quatre-vingt-dix ans ; d'ailleurs, je n'ai » que vous sur qui je puisse me reposer » du gouvernement de mes Etats pen» dant mon absence. »

[1462.]

Une seconde expédition en Afrique, met le roi de Portugal dans la nécessité de montrer tout son courage, & d'apprendre à essuyer des revers. Impatient de s'ouvrir, jusqu'à la ville de Tanger, un passage que les Maures disputoient vaillamment, il s'expose aux plus grands dangers. On alloit le faire prisonnier, lorsque D. Edouard de Menezès le degage aux dépens de sa vie. Ce héros, que les Maures appelloient LE REDOUTABLE, depuis qu'il les avoit forcés deux fois de lever honteusement le siége d'Alcazar, est mis en piéces par des Barbares altérés du sang de leur vainqueur.

[1462.]

Les Portugais quittent l'Afrique; & le comte de Villa-Réal, qui avoit heureusement sauvé le reste de l'armée, reçoit le titre glorieux de BOUCLIER DE L'ETAT ET DE LA FOI. Alphonse y ajouta le don de plusieurs terres considérables.

[1470.]

Alphonse V reparoît en Afrique, & se dédommage de toutes ses pertes par la prise d'Arzille & de Tanger. Ce fut à cette

cette occasion qu'on lui donna le surnom d'AFRICAIN. De retour à Lisbonne, il ajouta au titre de ROI DE PORTUGAL ET DES ALGARVES ... ET DE DE-ÇA ET DE DE-LA LES MERS. On prétend qu'il fit représenter ses conquêtes en tapisseries, sur lesquelles on voyoit tous les officiers qui s'étoient signalés par quelque exploit.

[1475.]

Alphonse V abandonne ses projets de conquêtes en Afrique, pour aller soutenir les droits de sa niéce, Jeanne de Castille, contre Ferdinand & Isabelle. (Voyez T. I, pages 594 & suiv.) Obligé de fuir, après la bataille de Toro qu'il auroit pu gagner, (Voyez T. I, pages 598 & suiv.) il abandonne le gouvernement de ses Etats au prince D. Jean, son fils aîné, & passe en France pour y demander du secours. Louis XI le renvoie au duc de Bourgogne, « qui devoit, dit-il, plutôt » que lui, prendre la défense de Jeanne » de Castille, sa proche parente. »

[1477.]

Alphonse V écrit à Louis XI qu'il est résolu de ne plus retourner en Portugal, de s'embarquer pour Rome, & d'aller finir ses jours dans une solitude. Cet exil volontaire lui ôtant la facilité de récompen-

ser ses officiers, il prioit le roi de France de s'en charger. Louis XI le détourne de ce projet, l'engage à reprendre le chemin de Lisbonne, & lui donne une escorte de plusieurs vaisseaux, qui le ramène avec honneur dans ses Etats.

[1478.]

Le prince D. Jean avoit été proclamé Roi pendant l'absence d'Alphonse; il se promenoit sur les bords du Tage, quand on vint lui annoncer que son pere arrivoit: « Comment dois-je le recevoir? » dit-il avec un air embarrassé. « Comme » votre pere, & votre Roi, » répondent le duc de Bragance & l'archevêque de Lisbonne. A ces mots D. Jean prend une pierre & la jette avec violence dans le fleuve. L'archevêque s'approche du Duc, & lui dit: « Cette pierre ne me donnera » jamais dans la tête. » Il ne tarda pas d'exécuter son projet de se retirer à Rome. Cependant D. Jean remit le sceptre à son pere, & ne voulut pas même le partager avec lui. Un historien assure qu'il dit alors: « J'ai plus de joie en vous voyant » sur le trône, que si je commandois à » toute la terre. »

[1479.]

On négocioit la paix entre la Castille

& le Portugal. (Voyez T. I, page 606.) Alphonse V, ennuyé de répondre à des difficultés qui se renouvelloient sans cesse, envoie aux rois de Castille, deux Dez sur l'un desquels étoit écrit le mot PAIX, & sur l'autre le mot GUERRE. Cette alternative fit conclure le traité; & la clause qui limitoit la paix à cent & un an, & que l'usage faisoit regarder comme une simple formule, fut exécutée à la lettre, lorsque Philippe II déclara la guerre au Portugal, en 1580.

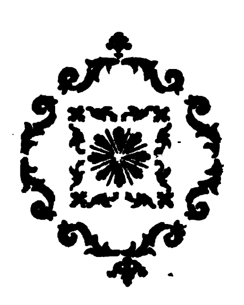
[1480.]

Alphonse V convoque à Lisbonne les Etats-généraux, composés de tous les grands seigneurs du Royaume, des chevaliers de tous les ordres militaires, & des magistrats des Cours Souveraines. Quelle fut leur surprise d'entendre le Roi se reprocher, en pleine assemblée, les fautes, même les plus légeres, qu'il avoit pu commettre sur le trône, & déclarer qu'il passera le reste de ses jours dans un couvent de l'ordre de S. François! Il remet au prince D. Jean, un sceptre qu'il pouvoit se promettre de porter encore long-tems; le fait reconnoître & proclamer Roi; se retire en simple particulier, & se dérobe aux regrets, aux larmes, &

aux remontrances de ſes ſujets, dont il étoit véritablement aimé.

[1481.]

Alphonſe V n'eut pas même la ſatisfaction d'entrer dans la ſolitude qu'il s'étoit préparée: une fiévre maligne le ſurprit en chemin; & il mourut à l'âge de quarante-neuf ans. Il eſt le premier qui ait fait travailler à l'Hiſtoire de Portugal.





JEAN II, LE PRINCE PARFAIT.

[1481.]

JEAN II exécuta les dernieres volontés du Roi son pere avec la plus grande exactitude, & donna même à cette occasion, une preuve d'équité, dont l'histoire fournit peu d'exemples. Il récompensa les services & la fidélité de plusieurs officiers à qui le feu Roi avoit oublié d'assigner des legs par son testament.

[1481.]

Le nouveau Roi donne un édit, « portant révocation de tous les brevêts accordés, soit pour les graces, soit pour les » charges qu'il avoit promises avant qu'il » fût parvenu à la couronne. » Un particulier, chagrin de se voir privé d'un bien sur lequel il comptoit, vient s'en plaindre au Roi : « Apprenez, lui dit-il, que les services qu'on rend aux jeunes Princes gouvernés par les plaisirs, & non par la raison, méritent d'être oubliés, & même punis comme une espèce de perfidie. »

[1482.]

On mit des bornes au pouvoir & à

l'étendue de la justice particuliere des seigneurs, & cette réforme excita parmi les Grands des murmures qui allerent jusqu'à la révolte. D. Ferdinand, duc de Bragance, se plaignit du tort que faisoit une ordonnance qui paroissoit « nouvelle, & » même violente, pour ne pas dire in» juste. » Le Roi lui répondit : « Je sçais » que l'ambition des Grands est de trai» ter en sujets tous ceux qui vivent dans » l'étendue de leurs domaines. Je ne veux » point de vassaux qui font les petits Rois. » Mes peuples ne doivent point reconnoî» tre d'autre Souverain que moi. L'obéis» sance à mes volontés, vous convient » mieux que la hardiesse de m'en deman» der la raison. »

[ 1483. ]

Le duc de Bragance Ferdinand II, est arrêté, & intérrogé sur plusieurs chefs auxquels se réduisoit l'accusation intentée contre lui : sçavoir « qu'il parloit d'une ma» niere peu respectueuse, & même inju» rieuse de la personne du Roi : qu'il in» vectivoit contre le gouvernement : qu'il » avoit des intelligences secretes & dan» gereuses avec le roi de Castille : qu'il lui » découvroit par des lettres furtives, les » desseins que le roi D. Jean lui avoit » communiqués, comme à un bon parent

» & à un sujet fidèle : qu'ayant sçu les » malversations & les mauvaises intentions de son frere, le Connétable, il » n'en avoit pas averti le Roi, comme » il y étoit obligé : que, dans le tems de » l'assemblée des Etats-généraux, il avoit » prévenu les députés par des instructions » secrettes, afin qu'ils s'opposassent formellement aux demandes & aux intentions du Roi : enfin qu'il usoit d'injustices » & de violences envers ses vassaux. » Le Duc garda le silence pendant l'interrogatoire qu'on lui fit subir, & demanda seulement qu'il plût au Roi de renvoyer le jugement de son affaire par-devant tels Princes & Seigneurs qu'il voudroit choisir, « espérant que des juges de ce caractère seroient au-dessus de toute prévention. » On ne changea rien à la forme de procéder contre les criminels.

[ 1483. ]

Le duc de Bragance a la tête tranchée dans la place publique d'Evora. Il étoit beau-frere du Roi ; & ce prince, avant que de le faire arrêter, « le somma en » particulier de lui avouer son crime, » avec promesse de le pardonner ; mais le » Duc nia constamment tout, ignorant » qu'on avoit saisi, par sa négligence, les » lettres du roi de Castille & d'autres

» piéces qui servoient de preuves à l'accu-
» sation. »

Le grand Prévôt refusa d'assister à l'exécution du duc de Bragance. Jean II fit une loi qui oblige cet officier d'être présent au supplice des personnes de considération, sous peine de perdre sa charge.

[ 1484. ]

Les seigneurs Portugais donnent des larmes au duc de Bragance, & font l'horrible serment de le venger en assassinant le Roi & en couronnant le duc de Viseu, son cousin-germain, qui étoit frere de la Reine. Ce jeune Prince, ébloui par l'éclat d'une couronne, devient le chef d'une conjuration dont le Roi ne tarde pas d'être informé, & dans le plus grand détail. Ce Prince mande le Duc dans son cabinet, lui parle du noir complot tramé contre sa personne, & lui dit : « Que feriez-
» vous à celui qui en voudroit à votre
» vie ? » Le Duc, persuadé que ses jours dépendent de la réponse qu'il alloit donner, & que sa fermeté lui tiendra lieu d'innocence, répond d'un ton assuré :
» Je le préviendrois dans ce dessein, &
» je le tuerois s'il m'étoit possible. — Vous
» avez prononcé vous-même votre con-
» damnation, » reprend le Roi, & le poignarde de sa propre main. On fait le

procès au cadavre ; le Roi se soumet à toutes les formalités de la justice, & les conjurés périssent sur des échafauds, ou passent dans les pays étrangers.

[ 1484. ]

Le Roi adopte, en quelque sorte, D. Emmanuel, frere du duc de Viseu ; (celui qui hérita de sa couronne) lui rend tous les biens qu'il étoit en droit de confisquer, & lui accorde la charge de Connétable, avec la grande-maîtrise de l'Ordre de Christ. Il lui fait prendre le titre de duc de Béja, celui de Viseu étant devenu trop odieux.

[ 1484. ]

Un officier faisoit solliciter une grace, qu'il n'osoit demander lui-même. Le Roi lui dit : « Puisque vous avez des mains » pour me rendre service, pourquoi n'a- » vez-vous pas de langue pour me de- » mander des récompenses ? »

[ 1485. ]

On étoit surpris de voir D. Jean de Ménesez revêtu d'une des premieres charges de la couronne. « N'en soyez point » étonnés, dit le Roi ; Ménesez aime la » vérité, il a toujours le courage de me » la dire, lors même qu'elle me déplaît. »

[1485.]

On reprend le projet des découvertes ſur la côte de Guinée. Trois ſçavans aſtronomes ſont choiſis pour donner à l'Aſtrolabe une nouvelle perfection, & le rendre propre à régler, en pleine mer, la route des vaiſſeaux. C'eſt aux Portugais que les pilotes ſont redevables de cet inſtrument avec lequel ils obſervent la hauteur des aſtres, dont les ſeuls aſtronomes s'étoient ſervis juſqu'alors, pour connoître la diſpoſition du Ciel.

[1485.]

Ferdinand Gomez, homme riche & entreprenant, offre de continuer à ſes frais la découverte de la côte de Guinée, & s'engage à laiſſer au Roi tout l'ivoire qu'il pourroit raſſembler.

[1486.]

Jean II, voulant ſe conſerver à lui ſeul les grandes richeſſes qu'il tiroit de l'Afrique, affectoit de paroître ſe repentir de toutes ſes entrepriſes, & faiſoit publier des relations de voyages, propres à en inſpirer le dégoût. Il envoyoit tous les vieux vaiſſeaux qui étoient dans ſes ports, & les faiſoit leſter de bois de conſtruction. On les mettoit en piéces dès qu'ils

étoient arrivés, & on en conſtruiſoit d'autres pour le retour, ce qui donnoit lieu de croire que les premiers avoient fait naufrage.

[ 1487. ]

Un juge plus avide de préſens que fidèle aux devoirs de ſa charge, eſt mandé à la cour. Le Roi lui dit : « Prenez garde » à vous, je ſçais que vous tenez les » mains ouvertes & les portes fermées. » Il n'en fallut pas davantage pour corriger le coupable.

[ 1488. ]

Un riche bourgeois, Pierre Pantoja, avoit prêté au Roi une ſomme conſidérable. On le rembourſe, en lui payant les intérêts de ſon argent. Pantoja ne prend que la ſomme principale, & laiſſe les intérêts ; plus on le preſſe de les prendre, plus il s'obſtine à les refuſer. Le Roi, qui en eſt informé, multiplie les intérêts par le nombre de fois que Pantoja avoit refuſé de les recevoir, & lui ordonne de prendre la totalité de cette ſomme, comme une marque de ſa reconnoiſſance.

[ 1489. ]

Le Comte de Villa-Réal, D. Pierre de Norogna, reçoit le titre de Marquis;

honneur d'autant plus distingué, que le Roi ne l'accorda qu'une seule fois pendant tout son règne. Ce Prince étoit assis sous un dais, dans son appartement, & environné d'une cour nombreuse. Quatre conseillers d'Etat accompagnoient le comte : le premier portoit l'écusson des armes ; le second, l'épée ; le troisieme, le bonnet de velours doublé d'hermines ; le quatrieme tenoit un bassin d'or, dans lequel on avoit mis une bague très-riche.

» Le Comte, placé debout devant le » Roi, fit une profonde révérence, & » le chancelier du Royaume prononça » un discours relatif à la cérémonie. Dès » qu'il eut fini, le Roi, aux pieds de qui » le nouveau Marquis étoit à genoux, lui » mit sur la tête le bonnet, comme une » marque de la fidélité qu'il devoit à son » Souverain : il lui ceignit l'épée, afin » de lui apprendre l'usage qu'il devoit en » faire pour le service & le bien de l'E- » tat : enfin il lui donna la bague, comme » un nouveau gage d'une alliance plus » particuliere avec sa personne, & lui re- » mit les Lettres-patentes de son titre de » Marquis. »

On compte trois classes de TITRÉS ou de GRANDS ; sçavoir, les DUCS, les MARQUIS & les COMTES. Le nombre des premiers est on ne peut pas moins

considérable, quoiqu'il y ait plusieurs duchés; mais ils sont confondus dans les qualités de ceux qui les possédent, comme on le voit dans la personne du Roi, à qui les duchés de Bragance & de Barcellos appartiennent en propre. Chaque titre emporte une pension qui lui est assignée. Les Ducs ont trois mille cinq cens livres; les Marquis, seize cens soixante & cinq livres; & les Comtes, cinq cens quinze livres. La qualité de FIDALGUE est réservée pour la noblesse qui n'est pas titrée. Le Roi assigne aux Fidalgues des pensions sur un fonds de quarante mille Cruzades, qui est destiné à cet effet. (Voyez ci-dessus, page 461.)

[ 1490. ]

Des pirates François avoient pris un vaisseau Portugais chargé d'or, d'ivoire & d'effets précieux. On saisit, par représailles, tous les bâtimens François qui se trouvoient dans les ports du royaume de Portugal; le vaisseau est rendu, & les pirates sont punis. Mais, dans la restitution qu'on avoit faite, il y manquoit un perroquet. Le Roi défendit de relâcher aucun des vaisseaux François, que cet oiseau ne fût rendu; « voulant prouver, di» soit-il, qu'il agissoit moins par intérêt,

» que par zèle à maintenir l'honneur de
» son pavillon. »

[1491.]

Alphonse, prince de Portugal, est tué d'une chute de cheval, dans la dix-septieme année de son âge. Cette mort étoit d'autant plus affligeante, qu'elle faisoit regretter un Prince accompli, & l'unique héritier d'une couronne qui devoit passer, pour la premiere fois, dans la ligne collatérale.

[1492.]

Un édit oblige « tous les vagabonds,
» gens sans aveu & mendians, de sortir
» du Royaume, ou de travailler. » Le Roi fonda, peu de tems après, l'hôpital de Tous-les-Saints, pour y recevoir ceux qui n'étoient pas en état d'obéir à son édit.

Une autre ordonnance défendoit à tous les Portugais « d'avoir des chevaux ou
» des mules, à moins qu'ils ne fussent
» capables de porter les armes, & en état
» d'aller à la guerre. » Le Roi se proposoit de rétablir les haras qui avoient été négligés depuis le régne d'Alphonse V, & de se procurer un assez grand nombre de chevaux pour lever de la cavalerie, en cas de besoin. Le clergé fit des re-

présentations sur cette ordonnance; & le Roi, qui parut en approuver les motifs, déclara « n'avoir point eu intention de » comprendre le clergé dans les ordres qu'il » avoit fait publier. » Mais en même tems il défendit « à tout maréchal, sous peine » de la vie, de ferrer ni chevaux, ni mu» les, que ceux de ses haras. »

[1492.]

On établit des chanoines pour desservir la chapelle du palais, & y célébrer l'office divin, avec la même solennité que dans les églises cathédrales. La premiere dignité est celle de doyen & de trésorier; elle relève immédiatement du saint siége; & celui qui en est pourvu a l'inspection générale sur tous les officiers de la chapelle, avec le droit des conférer les bénéfices qui en dépendent. On le nomme aujourd'hui GRAND-MAÎTRE DE LA CHAPELLE.

[1493.]

Les Juifs, chassés de la Castille, se retirent en Portugal, au nombre d'environ trente mille familles. Le Roi leur accorde un asile, à condition qu'ils se feront instruire de la religion Chrétienne, qu'ils payeront une capitation de huit écus par tête, & que, dans huit mois, ceux qui

n'auront pas reçu le Baptême fortiront du Royaume, ou demeureront esclaves. (Voyez ci-dessus, page 3.)

[ 1494. ]

D. Alphonse de Sylva, ambassadeur de Castille, impatient de juger par lui-même de la convalescence du Roi, se trouve sur son passage, un jour qu'il alloit d'une ville à une autre pour changer d'air. Le Prince, qui regardoit l'ambassadeur » comme l'inspecteur de sa vie ou de sa » mort, » dit au moment qu'il lui présentoit la main à baiser : « Ce bras, » D. Alphonse, est encore assez fort pour » donner une bataille ou deux .... aux » Maures, » ajoute-t-il, après un petit intervalle. L'ambassadeur lui répond : « Le » Roi, mon maître, apprendra de si bonnes nouvelles avec la plus grande satisfaction, sur-tout quand il sçaura Votre » Majesté en meilleure santé qu'on ne me » l'avoit dit. »

[ 1495. ]

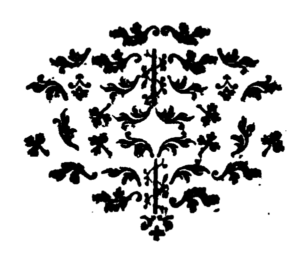
Jean II avoit inutilement tenté de faire tomber sa couronne à D. Georges, son fils naturel, au préjudice de D. Emmanuel, duc de Béja, son cousin, son beau-frere, & son héritier présomptif. Il avoit même laissé en blanc, dans son testament,

ment, le nom de son successeur. Un jour qu'il sentoit ses forces diminuer, il appelle D. Antoine de Faria, secrétaire de ses commandemens, & lui dit de remplir le blanc qu'il avoit laissé, en y mettant le nom de D. Georges. D. Faria représente le tort que ce choix feroit à la gloire du Roi, & au repos de l'Etat : que D. Georges, sans amis & sans appui, auroit pour concurrent un Prince successeur légitime de la couronne, frere de la Reine, allié à tous les Monarques de l'Europe, aimé des Grands, adoré du peuple, & soutenu de toutes les forces de la Castille. Le Roi, touché de la fidélité d'un sujet qui, dans cette occasion, sacrifioit son intérêt personnel au bonheur de la patrie, fait écrire le nom d'Emmanuel, & commence enfin à traiter ce Prince aussi bien qu'il le méritoit depuis long-tems, par une conduite pleine de prudence & de modération.

[1495.]

Jean II fut pour le moins autant regretté après sa mort, qu'il avoit été craint pendant sa vie. Rien n'empêchoit alors de rendre justice à ses grandes qualités. On l'avoit accusé de cruauté; & il ne s'en crut pas moins autorisé à pren-

dre pour sa devise un pélican, afin de marquer à ses sujets l'affection qu'il leur portoit. Il avoit coutume de dire : « Ce» lui qui se laisse gouverner, ne mérite » pas de régner. » C'est ce qu'un seigneur Anglois avoit observé. Il répondit au roi d'Angleterre Henri VII, qui lui demandoit ce qu'il avoit remarqué de plus considérable en Portugal : « Un Roi qui com» mande à tous, & à qui personne ne » commande. »





## EMMANUEL I, LE GRAND.

[ 1495. ]

LA couronne de Portugal passa dans la ligne collatérale, pour la première fois depuis l'établissement de la Monarchie. Le successeur de Jean II étoit son plus proche héritier, en qualité de petit-fils d'Edouard I. On lui donna le nom d'EMMANUEL, parce qu'il naquit le jour de la Fête-Dieu, & au moment où la Procession passoit devant le palais. Il fut redevable du surnom de GRAND, aux conquêtes que les Portugais firent dans l'Orient sous son règne.

[ 1495. ]

On ne donnoit aux rois de Portugal que le titre de SEIGNEURIE : Emmanuel prit celui d'ALTESSE SÉRÉNISSIME, dont l'usage fut conservé sous le règne de ses trois successeurs. Jean IV fut le premier à qui on donna le titre de MAJESTÉ.

[ 1495. ]

Des Commissaires sont envoyés dans toutes les provinces du Royaume, pour

examiner si les gratifications accordées par Jean II, étoient véritablement la récompense du mérite & des services de ceux qui en jouissoient. La noblesse devoit souffrir de cet examen rigoureux. On la dédommagea, en lui assurant, dans les assemblées générales de la nation, les honneurs & les prérogatives accordés, en ces sortes d'occasions, à la noblesse de France & d'Angleterre.

[ 1496. ]

Les Juifs sont obligés d'obéir à l'édit porté contre eux par le roi Jean II. (Voyez ci-dessus, page 479.) Bientôt on se porta contre ces malheureux à des violences qui furent généralement désapprouvées. On enlevoit les enfans qui n'avoient pas encore atteint l'âge de quatorze ans, pour les faire élever dans la Religion Chrétienne; & les peres aimoient mieux poignarder, empoisonner, étouffer leurs enfans, ou les jeter dans des puits, que de les remettre aux Chrétiens.

[ 1497. ]

Le célèbre Vasco de Gama part avec quatre vaisseaux & cent soixante hommes, pour continuer la découverte des Indes, où il arriva l'année suivante, par une route qu'il fraya le premier aux Européens.

[1498.]

Emmanuel rend à la maison de Bragance tout ce que son prédécesseur lui avoit fait perdre, & réhabilite en quelque sorte la mémoire du duc Ferdinand II. (Voyez ci-dessus, page 471.) Il déclare par un acte authentique, dont on trouve la copie dans plusieurs historiens, « que ce n'est point un don, mais » une restitution qu'il fait à Jacques, duc » de Bragance, son neveu. » Ce Prince le déclara, peu de tems après, de vive voix seulement, son successeur au trône, en cas qu'il mourût sans enfans. La crainte de se brouiller avec les rois de Castille, qui avoient des prétentions sur la couronne de Portugal, empêcha Emmanuel de donner plus de célébrité au choix qu'il faisoit d'un successeur; & la naissance de D. Jean fit évanouir les espérances prochaines de la maison de Bragance.

[1500.]

Pierre Alvarez Cabral découvre le Brésil cette année, & non pas en 1501, comme le prétendent plusieurs historiens. Il est encore très-vrai que deux mois avant l'arrivée de Cabral, Vincent Yañez Pinçon, Espagnol, avoit découvert un Cap du Brésil, qu'il nomma « le Cap de

» Consolation, » appelé depuis par les Portugais « le Cap de Saint-Augustin, » & qu'il en avoit pris possession au nom du Roi Catholique.

[1502.]

Les faiseurs d'horoscopes & de prédictions ne manquerent pas d'exercer leurs talens, à la naissance de l'Infant D. Jean, prince de Portugal. Au moment qu'il vint au monde, une horrible tempête fit de grands dégâts dans le Portugal : pendant la cérémonie du baptême, le feu prit au palais, & en consuma une partie. Ces deux circonstances parurent aux devins n'annoncer que des malheurs ; & tous se tromperent. Peu de Rois ont régné plus heureusement & avec plus de gloire que Jean III.

[1503.]

Les Etats du Royaume reconnoissent le prince de Portugal pour héritier de la couronne, & reçoivent avec transport plusieurs ordonnances très-sages que le Roi se proposoit de rendre. Ils offrent, par reconnoissance, de fournir aux frais de la guerre qu'on alloit porter en Afrique ; mais il fallut employer cet argent à soulager les peuples qu'une horrible famine réduisoit à se nourrir d'herbes, d'écorces &

de racines d'arbres. La peste suivit de près ce premier fléau, & désola tout le Royaume qui se dépeuploit à vue d'œil.

[1504.]

Plusieurs tremblemens de terre se font sentir dans tout le Portugal. Les secousses en furent si violentes, que la plûpart des villes demeurerent désertes : les habitans se réfugioient sous des tentes, dans les campagnes.

[1508.]

Les revers que les Portugais venoient d'éprouver en Afrique, firent convoquer une espèce d'arriere-ban. On ordonna aux seigneurs de paroisse, d'assembler dans leurs terres tout ce qu'il y avoit d'hommes en état de porter les armes, d'en former des compagnies, de se mettre à leur tête, & de se rendre auprès de la personne du Roi. La seule province d'Algarve rassembla en cinq jours de tems, une armée de vingt mille hommes également propres à servir sur terre & sur mer. La nouvelle de plusieurs avantages remportés sur les Maures, fit congédier toutes ces troupes.

[1509.]

Les Portugais, qui ne prenoient aucune

part aux affaires de l'Europe, tournoient toutes leurs forces vers l'Afrique & les Indes orientales, où ils faisoient les découvertes les plus glorieuses & les plus utiles à leur Monarchie. Alméida s'étoit contenté de tenir la mer & de s'en rendre le maître, persuadé que c'étoit le moyen le plus sûr de s'emparer un jour des meilleures villes des Indes. Plein de cette maxime, il ne faisoit aucune descente, & n'attaquoit point de places, « pour la » conservation desquelles il falloit, disoit- » il, recevoir chaque année de nouvelles » troupes du Portugal, qu'on épuiseroit » ainsi d'hommes & d'argent. »

Albuquerque, au contraire, ne vouloit établir la domination Portugaise que par des conquêtes ou des traités d'alliance. « Quelques vaisseaux de plus, » chargés d'épiceries, ne contribueroient, » disoit-il, qu'à procurer un peu d'argent; » au lieu que s'emparer de quelques ports, » prendre des villes, marier des Portu- » gais avec des femmes Indiennes, c'est » le moyen de former des Colonies qui, » dans la suite des tems, fourniront des » troupes & des vaisseaux.» Ces maximes, justifiées par d'heureux succès, ont servi de base à la politique des rois de Portugal.

[1510.]

La nouvelle de la prise de Goa cause la plus grande alégresse dans le Portugal ; & l'on se propose d'en faire la capitale de tous les Etats qu'on avoit déja soumis, & de ceux qu'on se promettoit de soumettre encore dans les Indes orientales. On a vu toutes les richesses de la Perse, de l'Arabie, du Mogol, des côtes de l'Inde, de la Chine, du Japon, & des îles de cette vaste partie de l'Océan qui est au-delà de la ligne, se rassembler à Goa, & arriver à Lisbonne sur de nombreuses flòttes, pour y être distribuées à toutes les nations de l'Europe.

[1511.]

Emmanuel I établit des écoles publiques, où il alloit souvent lui-même interroger les enfans, « avec une douceur & » une familiarité que ses courtisans n'ap» prouvoient pas toujours. »

[1512.]

L'Infant de Portugal, (Jean III,) âgé de dix ans, assiste à tous les conseils. Le Roi vouloit lui inspirer de bonne heure du goût pour les affaires, & le former lui-même au gouvernement. Le jeune Prince, flatté de cette distinction, négligea ses

autres études, renonça aux amusemens propres de son âge, & fit des progrès rapides dans l'art de gouverner.

[1515.]

Une dame Portugaise se présente devant le Roi, & lui dit d'un ton assuré : » Votre Altesse Sérénissime auroit-elle » pardonné à mon mari, s'il m'eût tuée » me surprenant en adultere ? -- Oui, » répond le Roi. — J'ai donc raison, re» prend la dame, de me persuader que » Votre Altesse Sérénissime m'accordera » la même grace. Je viens de surprendre » mon mari avec une de mes esclaves ; » je les ai tués l'un & l'autre. » Le Roi lui fait expédier sa grace dans la forme qu'elle le souhaitoit.

[1518.]

Emmanuel I prenoit secrettement des mesures pour abdiquer la couronne, malgré les représentations de ses confidens les plus intimes. L'impatience de monter sur le trône, & quelques nouvelles maximes de gouvernement, que laissoit échapper le jeune prince de Portugal, firent changer cette résolution. Le Roi épousa l'Infante Eléonore de Castille, qu'il avoit destinée d'abord à son fils, & reprit un nouveau desir de régner pour le bonheur de ses

peuples. On sçait que les Portugais donnoient à ce règne, le nom de RÈGNE D'OR.

[1519.]

D. Ferdinand Magellan, qui s'étoit distingué contre les Indiens dans l'Asie, & contre les Maures en Afrique, offensé d'un refus qu'il ne croyoit pas mériter, quitte sa patrie, & va offrir à Charles-Quint de le mettre en possession des îles Moluques, assurant qu'elles étoient échues dans le partage de l'Espagne, & que le roi Emmanuel les retenoit injustement. Charles accepte ces offres, malgré les vives représentations de l'ambassadeur de Portugal; &, quoique Magellan eût été assassiné avant que d'avoir pu exécuter son entreprise, deux de ses vaisseaux aborderent aux Moluques, & ces îles furent long-tems une pomme de discorde entre les deux Monarchies.

Le refus dont Magellan se trouvoit offensé, venoit du changement introduit dans un ancien usage de la cour. Les rois de Portugal nourrissoient autrefois toute leur maison. Le nombre de leurs officiers s'augmentant à proportion qu'eux-mêmes devenoient plus puissans, ils substituerent à la nourriture, des pensions réglées sur le prix des denrées; celles-ci enchérissant

toujours, les pensions ne tarderent pas à devenir insuffisantes. Magellan demanda un demi-ducat de plus par mois; ce qu'on lui refusa, pour n'être pas obligé d'en accorder autant à tous ceux qui auroient été en droit de l'exiger.

[1521.]

Au milieu des troubles qui agitoient l'Espagne pendant l'absence de Charles-Quint, les mécontens proposent à Emmanuel de se donner à lui. Ce Prince, plus généreux que Charles ne l'avoit été à son égard, (Voyez ci-dessus, page 491.) bien-loin de profiter d'une si belle occasion de se venger ou de s'aggrandir, reproche aux rebelles leur infidélité, les exhorte à rentrer dans le devoir, & leur promet sa médiation pour les réconcilier avec leur Souverain. Peu de tems après cet acte de modération, Emmanuel I termina un règne sous lequel les Portugais se signalerent par des exploits dignes des grands hommes qu'ils avoient à leur tête, & du grand Roi qui les gouvernoit.





# JEAN III.

[1521.]

LE nouveau Roi, ayant fixé le jour de son couronnement, se rendit à cheval à la porte du couvent de S. Dominique, où l'on avoit élevé un trône. Il étoit précédé de l'Infant D. Louis, son frere, qui portoit l'épée royale, du connétable, du majordome, & du porte-étendard royal, suivi des tymbales, des trompettes & d'autres instrumens, dont on ne jouoit point, par respect pour la douleur de la Reine, veuve d'Emmanuel. Les Princes & les Grands étoient à la droite du Roi, les officiers de sa maison à la gauche, & le régiment de Lisbonne fermoit la marche. Le cardinal Alphonse attendoit le Roi, son frere, au pied du trône, avec tous les prélats qui se trouvoient à la cour. Le Monarque y monta, & chacun prit sa place des deux côtés. L'orateur royal prononça un discours au nom du Roi; & aussitôt après le cardinal présenta un missel & une croix, sur lesquels D. Jean ayant posé les mains, jura d'observer les lois & les coutumes

du Royaume. L'Infant D. Louis prêta le serment de fidélité en ces termes : « Je » jure sur les saints Evangiles & sur cette » Croix que je tiens entre les mains, que » je reconnois pour mon Seigneur & Roi » véritable, le très-grand, le très-excel- » lent, & le très-puissant Prince D. Juan » notre Maître; & je lui rends en con- » séquence les hommages ordinaires, se- » lon la coutume du Royaume. » Chacun ayant prêté le même serment, le Roi donna sa main à baiser. Alors D. Juan de Menezès leva l'étendard royal, & cria trois fois : « Vive, vive, vive le très- » grand, le très-excellent & le très-puis- » sant Dom Juan troisieme, Roi de Por- » tugal. » Les Officiers & les Hérauts d'armes répéterent trois fois cette proclamation. Le Roi entra dans l'église pour y faire sa priere, & retourna dans son palais, aux cris d'alégresse de ses sujets, qui disoient avec confiance que D. Jean succédoit aux vertus de son pere, ainsi qu'à sa couronne.

[1522.]

Jean III aimoit les arts & les sciences. Il suffisoit de les cultiver pour avoir droit à ses bienfaits, & il se faisoit un devoir de protéger les sçavans : « Ce » sont, disoit-il, des hommes qui ser-

» vent l'Etat, & qui l'honorent en même » tems. »

[1523.]

Etabliſſement de la cour de juſtice, qu'on appelle LA TABLE DE CONSCIENCE. On n'y admettoit que des perſonnes d'un mérite & d'une vertu diſtingués, & on les choiſiſſoit avec un ſoin tout particulier.

[1524.]

Les rois d'Eſpagne & de Portugal nomment de ſçavans géographes pour décider le différend qui s'étoit élevé à l'occaſion des Moluques. Ces commiſſaires s'aſſemblent ſur les confins des deux Royaumes; examinent les globes, les cartes marines, & les relations des pilotes; diſputent long-tems ſur les degrés de longitude & de latitude marqués par les premiers navigateurs aux Moluques, & ne s'accordent ſur aucun point. Les commiſſaires Eſpagnols déſignent la ligne de partage par le milieu du globe; les autres s'y oppoſent, & l'aſſemblée ſe ſépare.

Les Eſpagnols avoient conteſté, en 1472, la mine d'or découverte en Guinée, prétendant y avoir au moins les mêmes droits que les Portugais; ils s'en déſiſté-

rent cependant en leur faveur; d'où ils concluoient que les Portugais devoient céder les Moluques, comme on leur avoit cédé la mine. Ceux-ci répondoient que l'Infant D. Henri, l'auteur de ces découvertes, (Voyez ci-dessus, page 451,) avoit acquis sur ces pays un droit de conquête qu'on ne pouvoit contester, & que le Roi Jean II avoit appelé de la Bulle du pape Alexandre VI, qui partageoit le Nouveau-Monde entre ce Prince & Ferdinand V. (Voyez ci-dessus, pages 9 & 10.) En 1529, Charles-Quint renonça solennellement à tous ses droits sur les Moluques, moyennant une somme de trois cens cinquante mille ducats, qu'on lui paya sans penser à s'assurer de cette renonciation par un acte authentique. Les Portugais resterent paisibles possesseurs de ces îles jusqu'en 1583.

[1525.]

On continue d'envoyer, chaque année, des flottes dans les Indes, où les Portugais se signaloient toujours par de nouvelles découvertes, des alliances utiles, & des conquêtes importantes. De nombreux vaisseaux rentroient, chaque année, dans le port de Lisbonne, & y déposoient les richesses du Nouveau-Monde.

[1526.]

Une nouvelle loi ordonne de ne plus marquer les voleurs au visage : « Il est in» juste, disoit le Roi, que des person» nes qui peuvent se corriger, portent » toute leur vie la marque de leurs cri» mes. »

[1529.]

D. Lopez Sampayo, vice-roi des Indes, arrive à Lisbonne pour y rendre compte de sa conduite. L'avarice & l'ambition avoient terni ses vertus guerrieres & la sagesse de son administration. Toutes ses richesses suffirent à peine au payement d'une amende à laquelle il fut condamné.

[1531.]

Un horrible tremblement de terre commença le 10 de Février, & se fit sentir dans tout le Portugal pendant huit jours consécutifs. Les églises, les palais de Lisbonne, & près de deux mille maisons, ensevelirent sous leurs ruines plus de trente mille personnes. Plusieurs villes, un grand nombre de bourgs & de villages furent abîmés avec leurs habitans. Le Roi n'échappa qu'avec peine au danger, & passa plusieurs jours, avec sa famille & sa cour, sous des tentes en plaine campagne.

Bientôt après les eaux du Tage inonderent la moitié du Royaume, & Lisbonne fut presque totalement submergée avec ses richesses & ses trésors. Ces désastres pourroient passer pour incroyables, s'ils n'avoient pas été renouvellés de nos jours, & d'une maniere plus terrible encore, lorsqu'au 1er de Novembre 1755, Lisbonne perdit la moitié de ses habitans, & n'étoit plus qu'un monceau de débris. (Voyez ci-dessus, page 378.)

[1533.]

Le Roi étant à Coïmbre, se fait lire les noms de tous les écoliers de l'université, qui étoient en grand nombre, & se rend au collége où il appella tous les écoliers par leurs noms. La surprise ne fut pas extrême; parce qu'il avoit déja donné des preuves que la bonté de sa mémoire alloit jusqu'au prodige. On le comparoit même à Cyrus, à Simonides, à Thémistocles & à l'empereur Frédéric I, à qui l'histoire attribue ce talent dans un dégré éminent.

[1535.]

Les comtes du Royaume se disputoient le pas dans les assemblées publiques, & le reste de la noblesse leur disputoit la préséance. Ces querelles pouvoient dégé-

nérer en haine & en guerre ouverte. Le Roi interposa son autorité, & fit observer le cérémonial de la cour, qui étoit favorable à la noblesse titrée. Le rang de chacun des Comtes fut marqué suivant l'ancienneté de l'érection de son comté.

[1536.]

Un hérétique arrache la Sainte Hostie des mains d'un prêtre qui célébroit la Messe. Jean III fit punir sévérement le coupable, &, malgré les vives remontrances des Portugais, établit l'Inquisition dans ses Etats. Le cardinal Henri, frere du Roi, & Roi lui-même en 1578, fut le premier Inquisiteur Général.

[1538.]

On place dans la forteresse de Saint-Julien, à trois lieues de Lisbonne, une coulevrine qui portoit cent vingt livres de balles, & qu'on avoit trouvée dans la ville de Diu, prise cette année. Cette place, la plus forte de toute la côte de Cambaye, & qu'on regardoit comme la clef de l'Inde, a été le plus beau théâtre de la valeur des Portugais. Le roi de Cambaye en forma le siége avec quinze mille hommes de troupes d'élite : le gouverneur, D. Antoine Sylveira de Ménefez, n'ayant pas assez de monde, aban-

donna la ville, & se retira dans la citadelle. La place fut attaquée dans toutes les régles, battue en brèche de toutes parts, & ruinée par l'effet des mines, par cent assauts & mille ruses de guerre; cependant le siége fut levé, « n'y ayant pas en» core vingt Portugais en état de défense, » de six cens qu'ils étoient au commen» cement. » Ce siége devint si célèbre dans les Indes & dans toute l'Europe, que François I envoya exprès en Portugal, pour avoir le portrait de Sylveira. Quels honneurs ce Prince n'auroit-il pas rendus à D. Jean Mescaregnas, qui rendit, en 1546, le second siége de Diu plus fameux encore que le premier? Renfermé dans la place avec quatre à cinq cens hommes, il se défend contre une armée composée de trente mille soldats, & d'un nombre prodigieux de pionniers & de travailleurs. Le fossé étant comblé pour la troisieme fois, tous les boulevards abattus, & les chemins préparés pour un assaut général, « l'ennemi propose les » conditions les plus honorables; Masca» regnas les refuse avec une fierté plus » que Romaine. On donne donc l'assaut, » & plusieurs assauts; on fait plus, on » prend la ville; & elle n'est point prise: » on se loge sur les brèches, & on est dé» logé: on pénétre dans les maisons, &

» on en eſt chaſſé. Les femmes eurent la
» gloire de ce dernier ſuccès. On reprend
» une ſeconde fois la moitié de la cita-
» delle : &, les Infidèles s'étant établis dans
» l'égliſe, Maſcaregnas la partage par un
» mur, & en retient opiniâtrément la
» moitié, tandis que l'autre moitié eſt
» convertie en Moſquée. Enfin les enne-
» mis ſont chaſſés de l'égliſe & de la for-
» tereſſe. »

Mojatecan, l'un des généraux ennemis, étonné d'une ſi prodigieuſe défenſe, s'écria : « On voit bien que les Portugais,
» d'une eſpèce ſupérieure aux autres hom-
» mes, détruiroient le genre humain, ſi
» le Ciel ne les faiſoit naître en petit
» nombre, comme les animaux féroces
» & venimeux. »

Nous obſerverons ici que la méthode ſi vantée de conduire une attaque par des parallèles, avoit été ſuivie au ſecond ſiége de Diu. L'Europe ne l'a admiſe que depuis le ſiége de Maſtricht, en 1673, où M. de Vauban la mit en œuvre, après l'avoir empruntée des Turcs. Ceux-ci compoſoient une partie de l'armée qui aſſiégeoit Diu ; & le premier travail fut une parallèle, baſtionnée avec des parapets revêtus de pierres crues & ſéches. Le front de l'attaque étant embraſſé par cette parallèle, on fit les approches par une tran-

chée bien remparée, & le zigzag fut conduit par mille détours, en forme de labyrinthe : on termina la tête de la tranchée par une nouvelle parallèle remparée, revêtue & bastionnée comme la premiere ; & tous ces remparts & bastions étoient couverts d'une nombreuse artillerie.

[1540.]

Dom Juan de Castro, qui fut vice-roi des Indes en 1546, apperçoit, en se promenant dans Lisbonne, un fort bel habit auquel on travailloit. Il apprend que c'est pour un de ses enfans, le met en piéces à coups de ciseaux, & dit au tailleur : » Dites à ce jeune homme qu'il se fasse » faire des armes : & quoi plus ? des ar» mes. »

[1543.]

Le mariage de l'Infante Marie de Portugal, avec le prince d'Espagne, (Philippe II,) pensa causer une rupture entre la France & le Portugal. François I dit à l'ambassadeur D. François de Norogna ; « Sans doute que votre Maître » veut rompre avec moi, puisqu'il vient » de marier sa fille avec le fils du plus » cruel de mes ennemis. » L'ambassadeur excusa son Maître avec tant de prudence & d'esprit, que François I lui dit : « Mon-

» ſieur de Norogna, je donnerois ma ville
» de Paris pour un homme tel que vous.»

[1549.]

D. Pierre Alvare Cabral, auſſi diſtingué par le mérite que par la naiſſance, eſt nommé Vice-Roi des Indes. « Je tremble d'accepter cette charge, écrivoit-il à ſon épouſe, doña Lucrèce Fiallo; » c'eſt un honneur environné d'écueils, » & je ſuis réſolu de le refuſer. » Vaincu par les ſollicitations de doña Lucrèce, il lui répond : « Vous ſerez contente, Madame; le deſir de vous plaire diſſipe » toutes mes craintes. J'accepte la Vice-Royauté : rendons-nous à Goa; allons » y commander, & venez partager avec » moi des honneurs qui ne me ſont chers » que parce qu'ils vous plaiſent. »

On lui doit la découverte du Bréſil, où il fut jeté par la tempête le 24 d'Avril 1550. Quelques préſens qu'il fit à des pêcheurs du pays, lui gagnerent l'affection des habitans. Ces Barbares, qui alloient à la chaſſe les uns des autres, comme nous allons à celle des bêtes fauves, & qui n'avoient pas même de mots pour compter au-delà de quatre, furent ſurpris de voir des hommes blancs, & faciliterent la deſcente des Portugais. Cabral prit poſſeſ-

fion d'un pays qui ne tarda pas à produire, pour le feul compte du Roi, plus d'un million d'écus chaque année.

[1551.]

Jean III, préférant les conquêtes des Indes à celles qu'on faifoit en Afrique avec des peines incroyables & des fuccès peu rapides, abandonne aux Maures Arzille & plufieurs autres places, dont l'entretien excédoit de beaucoup les revenus qu'il en retiroit. Les Portugais s'en plaignent : « Pourquoi ne pas conferver ces » places, difoient-ils ? Le Roi eft-il moins » puiffant que fon bifaïeul, fon aïeul & » fon pere qui les ont conquifes ? Som- » mes-nous moins braves que nos ancê- » tres pour les défendre ? » On appaife ces murmures, en faifant voir que « ces » conquêtes exigeoient des dépenfes énor- » mes ; qu'on étoit obligé d'y envoyer » les meilleures troupes, qui périffoient » dans des combats continuels, fuivis » d'avantages peu folides, tandis qu'on » pouvoit les employer plus utilement » dans les Indes. »

[1552.]

Le defir d'augmenter le nombre des Portugais dans les Indes, fait accorder la

grace à tous les criminels. Ils passent des prisons dans un vaisseau dont on n'entendit jamais parler; ce qui donna lieu de penser qu'il avoit fait naufrage. Que pouvoit-on se promettre d'une telle colonie, dans des pays où les Portugais sembloient vouloir enchérir sur tous les désordres reprochés aux premiers conquérans du Nouveau-Monde, & qu'ils multiplioient à proportion de leur éloignement de Lisbonne? « A Ormus, c'étoit une » avarice insatiable; à Goa, un luxe effréné; à Malaca, un débordement auquel on n'auroit pu rien ajouter, si les » Moluques ne s'étoient trouvées au-delà » de ce période monstrueux. »

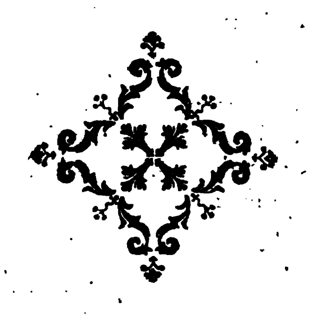
[1555.]

Les Portugais pleurent sincérement le frere du Roi, l'Infant D. Louis, qu'ils appeloient leurs délices. Jamais Prince ne s'étoit fait une réputation plus brillante, & on l'estimoit singuliérement à la cour de Maroc. Une des filles du Roi, se promenant dans les jardins, fit approcher un esclave Portugais, & lui dit: « Cueillez » des fleurs, & faites-en une couronne » semblable à celles que portent les Princes Chrétiens. » Ayant reçu cette couronne, elle la mit sur sa tête, en disant: » Fasse le Ciel que je sois un jour unie à

» l'Infant D. Louis comme épouse; qu'il » soit roi de Portugal, & que j'y sois sa » Reine! »

[1557.]

Le beau siécle de la Monarchie Portugaise finit avec Jean III, qui laissa la couronne à son petit-fils, âgé de trois ans, & la Régence à Catherine d'Autriche, son épouse, qui, malgré son expérience & sa fermeté, ne put accoutumer la nation au gouvernement d'une femme, & mérita cependant le titre glorieux de MERE DE LA PATRIE.





## SÉBASTIEN I.

[1557.]

LE jeune Roi étoit né avec les dispositions les plus heureuses : « Tout » cédoit à sa pénétration, & sa curio» sité pour toutes les sciences étoit insa» tiable. » Avec des vertus héroïques, des intentions droites, des qualités admirables qui pouvoient l'égaler aux plus grands Rois, il devint le jouet de ceux qui sçurent profiter de son foible, & entraîna son Royaume dans l'abîme où il se précipita lui-même. On en attribue la cause à une éducation, pendant laquelle on ne s'étudia peut-être point assez à connoître ses défauts, où l'on travailla trop tard & trop foiblement à les corriger.

[1560.]

D. Sébastien accorde une pension de vingt écus à Louis de Camoëns, auteur du Poëme de la LUSIADE ; ce mot tire son origine de LUSUS, ancien chef des Lusitaniens ou Portugais. Une pension si modique ne put empêcher le Camoëns de mourir dans l'indigence, en 1579. Il

ſe montroit le jour, en poëte indigent; & le ſoir il envoyoit ſon eſclave mendier de porte en porte. Sa patrie ne lui fut libérale qu'en épitaphes, dont on ſurchargea ſon tombeau, & en éloges qu'on prodigue encore à ſon Poëme. Ce n'eſt, à le bien conſidérer, qu'une relation de voyageur, ornée de fictions ſouvent aſſez bizarres; mais il faut convenir qu'il renferme de grandes beautés. «Ce poëte, dédai» gnant de marcher ſur les pas d'Homère » & de Virgile, s'eſt ouvert une route » nouvelle. Il a choiſi un ſujet fort ſim» ple, la découverte des Indes orienta» les par les Portugais, & il l'a orné de » fictions neuves & hardies. Vaſco de » Gama, chef de ces nouveaux Argonau» tes, dont le Camoëns partagea les pé» rils & la gloire, eſt le Héros du Poëme, » & c'eſt ſur lui que rejaillit l'honneur » de cette célèbre expédition.»

» Ce Poëte eſt un peintre hardi, d'une » imagination ſouple & féconde, qui ſe » plie, avec un ſuccès égal, au ſublime, » au ſimple, au gracieux, & qui manie » les paſſions avec beaucoup de force & » de délicateſſe : ſes deſcriptions ſont » neuves & vraies; il peint les lieux, les » mœurs & les perſonnes qu'il a connues » dans ces pays éloignés; & ſon ſtyle, » qu'il ſçait varier avec eſprit, n'eſt point

» infecté de ces insipides jeux-de-mots si
» familiers aux Espagnols & aux Ita-
» liens, » ni de l'enthousiasme effréné qu'on lui prête dans la traduction françoise qui a paru en 1735.

L'intervention des Dieux dans ce Poëme est trop uniforme & presque toujours ridicule. On a trouvé monstrueux le mélange de la Fable & de la Religion Chrétienne ;
» Mais, dit un auteur Espagnol, ce n'est
» pas une impiété, dans le Camoëns,
» d'avoir encore fait usage de Jupiter, de
» Bacchus, de Neptune, &c. on l'a justi-
» fié à cet égard. C'est un défaut de sens
» commun, d'employer ces fausses divi-
» nités dans un Poëme où l'on raconte
» une entreprise faite par des Chrétiens. »
Ajoutons que ce Poëme n'est défectueux, que par la foiblesse du sujet, & par le mauvais usage de la Fable.

[1564.]

D. Alexis de Ménesez, gouverneur du Roi, lui refuse de faire seller un jeune cheval vif & fougueux qu'il vouloit dresser lui-même. Piqué de ce refus, il s'éloigne, & rencontre un gentilhomme qui lui dit : « Seigneur, votre colere est juste ;
» il faut qu'un Prince qui doit régner un
» jour, agisse comme vous faites. » Il retourne vers son gouverneur, en s'écriant :

» Je viens vous dire que N... m'a fait
» compliment de vous avoir désobéi. »

[1568.]

Le cardinal Henri, chargé de la Régence depuis que la Reine s'étoit retirée dans un couvent, par une intrigue de cour, remet le gouvernement de l'Etat à son neveu devenu majeur. La nation s'applaudissoit d'avoir un Roi pieux, zélé, sçavant, courageux, qui ne vouloit régner que pour faire observer les loix du Royaume, dont il s'étoit fait lui-même un extrait, afin de les avoir plus présentes à l'esprit. Il écrivit à tous les Gouverneurs & aux principaux Magistrats, & demanda leur avis sur ce qui pouvoit contribuer au bien de l'Etat.

[1570.]

Les garnisons des tours de Belem & de Saint-Julien, avoient ordre de ne laisser passer aucuns vaisseaux sans les visiter, & de les couler à fond, en cas de résistance. Soit pour s'assurer de l'obéissance des soldats; soit pour céder à une intrépidité naturelle qui le portoit à braver tous les dangers, le Roi se jette dans un brigantin, avec quelques jeunes seigneurs aussi téméraires que lui, & passe fiérement entre les deux tours. On tire

le canon ; il continue sa route, & aborde heureusement au palais.

[1571.]

La guerre étoit la manie du jeune Roi; il en parloit continuellement; &, pour occuper cette passion, il leva dans la ville de Lisbonne un corps d'Infanterie. Il l'exerçoit lui-même, & la formoit, suivant ses idées, à toutes les manœuvres, bien résolu de l'employer à la première occasion.

[1574.]

Le Roi fait embarquer son corps d'Infanterie, & se propose de le mener en Afrique. On lui représente vivement les risques auxquels il s'exposoit en faisant ce voyage, si mal accompagné. « Je ne vais point » à la guerre, dit-il, mais seulement le » long des côtes de l'Afrique, pour visiter » les places que j'y possède. » Il débarque à Tanger, où d'abord on le voit chasser sur les montagnes, avec aussi peu de précautions qu'il en prenoit dans les forêts de son Royaume : bientôt après, il fait des courses dans le pays, insulte les Maures, & les force de se mettre en campagne. C'est ce qu'il desiroit passionnément. Enflé des succès qu'il remporte sur eux, & qui les obligent de dispa-

roître, il célèbre par des courses & des jeux plusieurs victoires qu'il devoit à une valeur aussi heureuse que téméraire, & revient à Lisbonne pour y faire ses préparatifs de guerre.

» On a violemment soupçonné Philippe II d'avoir fait agir des ressorts secrets, pour entretenir son neveu dans cette phrénésie, par l'espérance de lui succéder, en cas qu'il vînt à périr. » Le caractère du jeune roi de Portugal ne dément-il pas cette Anecdote ? & pouvoit-il donner lieu à un semblable soupçon ? Il est constant que Philippe s'opposa de toute sa force à cette entreprise, & refusa même le secours qu'il avoit promis d'abord.

[1575.]

Sébastien I propose à son conseil le projet qu'il a formé de porter la guerre en Afrique, & n'en reçoit que des avis très-sages sur l'inutilité & les dangers d'une telle entreprise. Il ordonne au gouverneur de Tanger de lui écrire que « les Maures » se soumettront à sa puissance, pourvu » qu'on les attaque vigoureusement, & » qu'ils sont hors d'état de faire une longue » résistance. » Cette lettre est lue au conseil : D. Jean Mascaregnas la blâme hautement, & soutient avec force que l'avis du

du gouverneur ne peut qu'être pernicieux au Monarque & à ses peuples. Le Roi, choqué de la sincérité d'un homme qui s'étoit fait un grand nom dans les Indes, & accoutumé à écarter de sa cour ceux qui n'applaudissoient pas à son projet, fait assembler les docteurs en Médecine & leur demande : « Si les années ne diminuent rien de la grandeur du courage, » & si un homme brave ne devenoit pas » un peu timide dans sa vieillesse? » La réponse des Médecins est conforme aux idées du Roi; & Mascarégnas ne fut plus, aux yeux des courtisans, qu'un brave devenu poltron.

[1575.]

Une révolution arrivée dans l'empire de Maroc, offrit au roi de Portugal une raison plus plausible que la lettre du gouverneur de Tanger. Muley-Méhémet, empereur légitime, détrôné par son oncle Muley-Moluc, sollicita la protection des rois d'Espagne & de Portugal. Philippe II refusa la sienne : Sébastien I, qui sembloit n'attendre que cette occasion, promit à Méhémet de le rétablir, &, malgré les oppositions constantes de son conseil, se livra tout entier aux préparatifs d'une guerre que le défaut de troupes & d'argent l'obligea de différer. Il vivoit

comme un simple soldat, & s'accoutumoit à la fatigue, dans l'espérance de se rendre plus robuste & plus propre aux travaux militaires. Les officiers qui devoient l'accompagner, jeunes pour la plûpart & sans expérience, passoient leurs jours dans la débauche, & mettoient dans leurs équipages tous les raffinemens du luxe le plus outré. On pouvoit dire, en les voyant, qu'ils se disposoient à une fête brillante, ou que la victoire dépendoit de la magnificence des habits, de la délicatesse des tables, & de la beauté des armes.

## [ 1576. ]

Le roi de Portugal propose au célèbre duc d'Albe de quitter la Castille, & de venir l'accompagner en Afrique: « J'ai » toujours demandé à Dieu, répond le » général Espagnol, la grace de pouvoir » me rassasier du sang des Sarasins. Je » vous suivrai très-volontiers, si vous » voulez soumettre à mon expérience le » courage brillant qui vous anime. Il ne » me convient pas d'exposer la gloire que » j'ai acquise dans une longue suite de » combats, pour seconder l'ardeur in» considérée d'un jeune Prince qui ne » peut avoir encore que de la valeur : » si vous voulez vous conduire par mes » conseils, je vous promets la victoire ;

» je ne puis ſuivre vos pas, ſi vous avez
» un autre guide que moi. »

Le Monarque, offenſé de cette noble liberté qui renfermoit un avis très-ſage, fait cette réponſe: « Les exploits de mes
» aïeux ſont la meilleure de toutes les
» écoles. La grandeur d'ame qui naît
» avec les Rois, ſuffit pour les faire
» triompher, ſans les épreuves néceſſaires
» aux autres hommes. Le ſuccès qui cou-
» ronnera mon entrepriſe, fera voir que
» vos conſeils m'étoient fort inutiles. Si
» j'avois à confier ma réputation & ma
» fortune à d'autres qu'à moi, le Portu-
» gal fournit des capitaines aſſez fameux
» pour mériter la préférence. »

[1577.]

Ceux qui blâmoient l'expédition d'Afrique, profiterent de l'apparition d'une comète, pour inſinuer au Roi que ce phénomène préſageoit quelque malheur au Portugal, & qu'il falloit changer de deſſein. « Non, répondit-il, non, je n'en changerai point : la comète ne paroît pas pour condamner mon entrepriſe, mais pour épouvanter ceux à qui je vais faire la guerre. » Amurat III ſe ttoit de même à Conſtantinople, & ſoit que la comète lui annonçoit la ruine s Princes Chrétiens.

[1578.]

Tout ce que le Portugal avoit alors de généraux habiles & de troupes aguerries, étoit dans les Indes ; & le Roi ne put rassembler que douze mille hommes, parmi lesquels il n'y avoit pas un chef qui sçût la guerre, ni un soldat qui connût la discipline militaire ; ce qui fit compter, dans cette malheureuse expédition, autant des fautes que de démarches.

[1578.]

Sébastien I s'embarque le 25 de Juin, avec ses douze mille Portugais, & huit mille hommes de troupes auxiliaires levées en Allemagne & en Italie. Arrivé à Tanger, il affoiblit son armée de quatre mille hommes qu'il laisse en garnison dans cette place, & se rend à Arzille. On s'avance imprudemment dans le pays ; on ne laisse aucune autorité aux chefs des troupes auxiliaires, & on méprise leurs avis. Impatient d'en venir aux mains, le Roi marche aux ennemis vers Alcazarquivir, le 4 d'Août, les attaque avec toute son impétuosité naturelle, renverse leur premiere ligne, & la taille en piéces. L'armée ennemie, disposée en croissant, s'étendoit peu à peu, & se rapprochoi afin de charger en flanc, tandis qu'o

donneroit sur l'arriere-garde. Alors les Portugais, attaqués de toutes parts, & environnés par des troupes supérieures en nombre & plus aguerries, perdent leur ordre de bataille ; la cavalerie combat pêle-mêle avec l'infanterie, & les Maures s'avançant toujours, ce n'est plus qu'un horrible confusion. Le Roi se précipite au plus fort de la mêlée, perd trois chevaux tués sous lui, & tout couvert de blessures se bat encore en désespéré. Les Maures le reconnoissent, l'environnent, & lui crient de se rendre. Quelques soldats se disputoient la gloire de le faire prisonnier, lorsqu'un officier survient : » Quoi, chiens, leur dit-il, quand Dieu » vous donne une telle victoire, vous » vous égorgez pour un prisonnier ! » En même tems il décharge un coup de cimeterre sur le Roi, qu'il ne connoissoit pas, & l'étend mort à ses pieds.

[1578.]

Deux jours après la bataille d'Alcazarquivir, le vainqueur fit venir dans sa tente les principaux seigneurs Portugais qui étoient prisonniers ; &, leur montrant le cadavre de D. Sébastien, percé de sept blessures mortelles : « Est-ce bien là, leur » dit-il, le corps de votre Roi ? » Ils répondirent, en fondant en larmes : « Oui,

» c'eſt-là le corps de Sébaſtien notre Roi, » nous n'en ſçaurions douter. » On le fit garder ſoigneuſement à Alcazar. (Voyez ci-deſſus, page 154.)

[1578.]

D. Diégue de Souſa, qui commandoit la flotte, ayant appris la perte de la bataille & la mort du Roi, ordonne à ſes vaiſſeaux de parcourir la côte juſqu'à Tanger, afin de ramaſſer les débris de l'armée, & ſe rend à Lisbonne, où les circonſtances d'une cataſtrophe ſi tragique ne ſervirent qu'à augmenter la douleur publique, & à jetter la confuſion dans tous les ordres de l'Etat. Les miniſtres à qui Sébaſtien I avoit confié la Régence du Royaume, remettent l'autorité royale entre les mains du Cardinal Henri, & les chefs de la nobleſſe le déclarent « Gou» verneur & préſomptif héritier de la » couronne, » juſqu'à ce qu'on fût mieux informé de ce qui s'étoit paſſé en Afrique.





# HENRI I, PRÊTRE-ROI.

[1578.]

HENRI I étoit fils d'Emmanuel I, grand-oncle de D. Sébaſtien, & l'unique héritier, en ligne directe, de la couronne de Portugal. Il prit lui-même le ſurnom de PRÊTRE-ROI, & ſe fit couronner le 20 d'Août. A peine étoit-il monté ſur le trône, que tous les Prétendans à ſa ſucceſſion ſe diſpoſerent à faire valoir leurs droits. (Voyez ci-deſſus, page 156.)

[1578.]

Le nouveau Roi ne s'occupa d'abord qu'à ſe venger de tous ceux qui l'avoient offenſé ſous le règne précédent. Il dépouilla les uns de leurs charges, relégua les autres à vingt lieues de Liſbonne, ne fit grace à perſonne, & montra en même tems qu'il « ne ſçavoit ni pardonner en » Roi, ni ſe venger en Prince offenſé.»

[1579.]

Les Etats du Royaume & les magiſ-

trats de Lisbonne députent vers le Roi, pour lui repréſenter que, vu ſon âge, ſes infirmités & les circonſtances fâcheuſes où l'Etat ſe trouve réduit, il eſt de ſon amour & de ſon zèle pour des ſujets fidèles, de nommer lui-même celui qui doit lui ſuccéder. Henri ſe contente de les écouter; & peu de tems après, n'oſant ſe déclarer en faveur de la ducheſſe de Bragance, parce qu'il craignoit le roi d'Eſpagne Philippe II, il prend le parti de citer tous ceux qui prétendoient à ſa ſucceſſion, « afin qu'ils vinſſent ou » qu'ils envoyaſſent des perſonnes capa-» bles d'expliquer & de ſoutenir leurs » droits. » Cette démarche ne ſervit qu'à donner une nouvelle preuve de ſa foibleſſe. « S'il eût d'abord nommé le duc » de Bragance pour ſon ſucceſſeur, il eût » prévenu tous les malheurs qui affige-» rent dans la ſuite le Portugal. » Il s'amuſoit à délibérer & à faire des réglemens qui furent très-inutiles, tandis que le roi d'Eſpagne prenoit des meſures pour emporter de force une couronne qu'il déſeſpéroit d'obtenir de la bonne volonté des Portugais.

[1579.]

Le Roi, en ſa qualité de Cardinal,

s'occupa du soin de réformer quelques monasteres. Un religieux lui représenta que sa réforme étoit d'une sévérité outrée; il répondit: « Je vous forcerai cependant » de l'embrasser. --- Il faut bien que je » vous obéisse, reprit le religieux, puisque » que vous avez la volonté d'un Homme, » l'autorité d'un Pape, & la force d'un » Roi. »

[1579.]

On assemble les Etats du Royaume, dans le dessein d'y faire nommer cinq gouverneurs qui seroient chargés de la Régence, si le Roi mouroit avant que l'affaire de la succession ne fût décidée. On profita de la circonstance, pour déterminer le Roi à nommer son successeur; on forma & on abandonna plusieurs projets, entr'autres, celui de marier le Roi qui avoit soixante-dix-huit ans. On finit par se séparer, après avoir juré à Henri d'obéir aux Régens ou Gouverneurs qu'il désigneroit, & ensuite à celui qu'ils choisiroient pour Roi.

[1580.]

Henri I, intimidé par le roi d'Espagne, promet de le nommer son successeur; bientôt après, il retombe dans son irréso-

lution naturelle, & meurt le 26 de Janvier, sans avoir prononcé sur le droit des Prétendans à sa couronne. Philippe II étoit le plus puissant. (Voyez ci-dessus, page 155.) Le duc de Bragance, (Voyez ci-dessus, page 156,) & D. Antoine, prieur de Crato, (Voyez ci-dessus, p. 157,) pouvoient seuls lui donner de l'inquiétude; mais le premier étoit mal avec la noblesse du Royaume, & n'osa jamais entreprendre ouvertement de se faire un parti. Le second gagna seulement le peuple, qui le proclama Roi; mais il ne put s'attacher les Grands qui le craignoient.

[1580.]

Les Etats du Royaume cherchoient les moyens de faire valoir le droit d'élire un Roi, qu'ils prétendoient n'appartenir qu'à eux seuls; les cinq gouverneurs refusoient d'agir de concert avec les Etats, qu'ils casserent bientôt après, & s'attribuoient toute l'autorité: D. Antoine se proposoit uniquement de se faire proclamer Roi. » Il auroit mieux pris ses mesures, dit un » auteur Anglois, s'il avoit suivi l'exem- » ple de Jean I, en prenant simplement » le titre de Défenseur du Royaume. » (Voyez ci-dessus, page 437.) La con-

» duite indigne & ſcandaleuſe des cinq
» Régens auroit favoriſé ſon entrepriſe,
» & la nobleſſe auroit pu ſe joindre à
» lui, & fortifier ſon parti. Ayant gagné
» de ſe faire reconnoître en qualité de
» Défenſeur du Royaume, ſon pouvoir
» ſe ſeroit affermi par l'exercice de cette
» qualité, & ſa réputation ſe ſeroit éta-
» blie par quelques heureux ſuccès. De
» cette maniere, la nation ennemie du joug
» Eſpagnol, auroit changé vraiſemblable-
» ment ſon titre de Défenſeur en celui
» de Roi. Jean I, tout bâtard qu'il étoit,
» avoit été placé autrefois ſur le trône,
» par les ſuffrages de toute la nation; &
» D. Antoine pouvoit avoir le même
» bonheur.»

[1580.]

Le duc d'Albe entre en Portugal, à la tête de vingt mille hommes, & bientôt toutes les villes ſe ſoumettent. Philippe eſt reconnu preſque par-tout pour roi de Portugal. Les habitans lui prêtoient ſerment de fidélité, à des conditions qui leur paroiſſoient avantageuſes, mais qu'on ne leur tint pas. Il s'agiſſoit ſur-tout de s'emparer de Liſbonne, & les Eſpagnols y aborderent par l'endroit le plus eſcarpé; ce qui fit dire à un ancien officier: « Cette

» descente paroît plutôt l'ouvrage d'un
» jeune homme de vingt-cinq ans, que
» d'un général de votre âge & de votre
» expérience. — Il est vrai, répondit le
» duc d'Albe, mais les ennemis ne sça-
» vent ce qu'ils font ; il faut profiter de
» leur aveuglement. » Afin de donner un
air extraordinaire au débarquement, « le
» Duc ne fit d'abord descendre qu'un
» Mousquetaire, auquel il donna ordre
» de s'avancer vers les ennemis, jusqu'à
» ce qu'il eût laissé derriere lui un espace
» assez considérable pour y former un
» grand corps de troupes. Ensuite il fit
» partir deux autres Mousquetaires, avec
» ordre d'aller se poster à droite & à
» gauche du premier, de maniere que leur
» position formât un triangle. Ils furent
» suivis de trois, les trois de six, les six
» de douze, & toujours en doublant, jus-
» qu'à ce que toutes les troupes fussent
» débarquées. Alors le Duc descendit lui-
» même, fit avancer la premiere pointe
» de son triangle : tout plia devant lui,
» & Lisbonne fut livrée au pillage pen-
» dant trois jours. »

[1580.]

D. Antoine, poursuivi de toutes parts & n'ayant plus de ressource, est contraint

de se tenir caché. Sa tête est mise à prix pour la somme de quatre-vingts mille ducats. Il a même la hardiesse de venir à Lisbonne, où Philippe II étoit maître absolu. Ses gens sont arrêtés & mis à mort : aucun ne le trahit. Enfin, après plus d'un an de séjour dans le Royaume, depuis la mort de Henri, il trouve un vaisseau qui le transporte à Calais. Il mourut à Paris, en 1595, après y avoir subsisté par les bienfaits de Henri IV, qu'il institua son héritier dans le royaume de Portugal.

[1581.]

Les Etats s'assemblent à Tomar, & Philippe II refuse toutes les demandes qu'on lui fait. (Voyez ci-dessus, page 155.) On publie l'amnistie générale qui avoit été promise, mais cinquante-deux personnes de la plus haute considération y sont nommément exceptées. Les femmes ne sont pas mieux traitées que les hommes : on confisque leurs biens ; on les emprisonne ; on les arrache même de leurs couvents, pour être envoyées en Castille. Les Religieux, qui s'étoient déclarés plus ouvertement contre Philippe, sont mis à mort. « On en jetta plusieurs dans le » Tage ; & les Pêcheurs en tirerent quel-

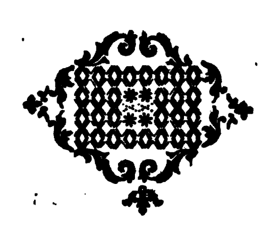
» ques-uns revêtus de leur habit. S'imaginant alors que la riviere étoit excommuniée, ils ne voulurent plus manger du poiſſon qu'ils y prenoient, ni même continuer d'y pêcher, juſqu'à ce que l'archevêque de Liſbonne, s'accommodant à leur ſimplicité, fût venu lever la prétendue excommunication & l'interdit ſur la riviere. »

[1581.]

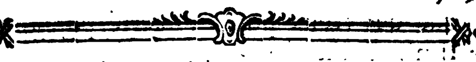
La révolution fut entiere, le Bréſil & les vaſtes établiſſemens en Afrique & dans les Indes orientales, ayant été ſoumis avec autant de facilité que le Portugal. Ce Royaume, affoibli peu à peu, ſe trouva bientôt réduit en province d'Eſpagne. Les Mogols prirent l'Indoſtan; les Perſes s'étendirent du côté de l'Arabie; les Anglois s'emparerent d'Ormus; les Hollandois ſe rendirent maîtres de Malaca, de Ceylan, des iſles de la Sonde; & les conquérans des Indes n'y furent plus connus que par leurs malheurs. On peut juger de l'état où ils ſe trouverent réduits, par ce précis d'un Mémoire, en forme d'inſtructions, que Philippe II laiſſoit à ſes ſucceſſeurs. « Il eſt de la derniere importance de s'aſſurer des Portugais. Loin de les charger d'impôts & de ſubſides,

» on peut leur accorder d'abord tous les » priviléges & toutes les graces qu'ils de» manderont. Auffitôt que le Royaume » fera tranquille, & lorfque les peuples » feront accoutumés à la domination » Efpagnole, on commencera par atta» quer leurs priviléges, en leur donnant » de tems en tems, fous divers prétextes, » des magiftrats Efpagnols, pour les y » accoutumer infenfiblement. On ne doit » jamais perdre de vue le Duc de Bra» gance, ni ceffer d'éclairer de près tou» tes fes démarches : on peut avoir pour » lui de grands égards; mais il faut l'é» carter de toutes les dignités de l'Etat, » & ne lui en accorder jamais qu'en Efpa» gne, en attendant qu'il fe préfente une » occafion de l'opprimer avec toute fa » famille. Il eft bon d'éloigner la no» bleffe, & de l'envoyer fervir, dans » des poftes honorables, en Flandres, en » Allemagne & en Italie. S'il arrivoit » quelque différend entre les Grands » d'Efpagne & de Portugal, il feroit im» portant de favorifer ces derniers, & » de donner en même tems les principa» les charges du Royaume à ceux qui » paroîtront les plus dévoués à la cour » de Madrid, afin d'attirer les autres par » l'efpoir des récompenfes. Lorfqu'on

» n'aura plus rien à craindre de la part » des Grands, de la nobleſſe & du peu-» ple, on ôtera aux Portugais toutes les » charges, ſoit eccléſiaſtiques, ſoit ſécu-» lieres, pour les donner aux Caſtillans; » & on ne gouvernera plus le Portugal, » que ſur le pied des autres Provinces » qui compoſent la Monarchie Eſpa-» nole. »



SECONDE



# SECONDE ÉPOQUE.

*Depuis la Révolution de Portugal jusqu'au Règne de Joseph I.*

[1640.]

L'HISTOIRE ne fournit point d'exemple plus illustre que la grande Révolution du Portugal. Le rétablissement des Rois légitimes en la personne du Duc de Bragance, fut, à proprement parler, l'ouvrage & le miracle du secret. » C'étoit l'affaire du monde la plus difficile & la plus délicate. Les chefs s'étonnoient eux-mêmes de leur résolution; non-seulement toutes les apparences étoient contre eux, mais il leur étoit impossible de réussir par les voies ordinaires & naturelles, qui servent à l'exécution de ces sortes d'entreprises. » La domination Espagnole étoit établie » par-tout; les Castillans étoient maîtres » de toutes les places; il n'y avoit ni forces, ni argent dans le Royaume; le » peuple commençoit à s'accoutumer à » la servitude; la noblesse, qui étoit d'autant plus maltraitée, qu'elle étoit plus » suspecte à l'Espagne, ne pouvoit faire

» que des vœux pour la liberté publique.
» Il n'y avoit rien à espérer du côté des
» Princes étrangers, qui étoient ou trop
» foibles, ou trop attachés à l'Espagne, ou
» trop occupés chez eux.... Les princi-
» paux chefs de la conjuration étant allé
» consulter D. Gondiçal Couttinho, que
» son extrême vieillesse obligeoit de gar-
» der le lit, & qui avoit manié les plus
» importantes affaires de l'Etat, ils n'eu-
» rent point d'autre réponse de lui, sinon
» qu'il louoit leur zèle, mais qu'il jugeoit
» la chose impossible. D. Rodrigue de
» Cunha, archevêque de Lisbonne,
» homme d'un grand sens & d'une grande
» expérience, fut effrayé de la proposi-
» tion qu'ils lui firent, & tâcha de les
» détourner d'un dessein que la difficulté
» de l'exécution lui faisoit paroître chi-
» mérique. »

Tous ces obstacles n'empêcherent pas les conjurés de poursuivre leur entreprise.
» Ils s'assemblerent en divers lieux, & tin-
» rent plusieurs conférences : ils engage-
» rent peu à peu toute la fleur de la no-
» blesse : ils s'ouvrirent à quelques bour-
» geois, & même à des artisans, qui
» avoient le plus de crédit parmi le peu-
» ple : ils firent provision d'armes, & le-
» verent quelques soldats, sous prétexte
» de la révolte des Catalans. Le moindre

» soupçon eût fait échouer cette grande
» affaire : il n'y avoit rien de plus aisé
» aux Espagnols, que de rompre toutes
» les mesures des Portugais ; mais toute
» l'intrigue fut conduite si secrétement
» & avec tant d'habileté, que les yeux
» les plus clairvoyans y furent trompés.
» Jamais secret n'a été communiqué à
» tant de personnes, & jamais secret n'a
» été plus inviolablement gardé. Les fem-
» mes & les jeunes gens eurent une dis-
» crétion étonnante. D. Antoine & D. Ro-
» drigue Menésès, fils du comte de Can-
» tahede, auquel on n'avoit pas jugé à
» propos de confier le secret, n'en dirent
» pas un mot à leur pere. »

[ 1640. ]

Le Portugal étoit gouverné par Marguerite de Savoye, Duchesse de Mantoue, qui portoit le titre de Vice-Reine ; mais toute l'autorité résidoit entre les mains de D. Michel Vasconcellos, Portugais, qui, sous le nom modeste de Secrétaire d'Etat de la Vice-Reine, exerçoit les fonctions de Ministre absolu & indépendant. Le Comte-Duc d'Olivarès ne suivoit qu'avec trop d'exactitude le plan tracé par Philippe II ; (Voyez ci-dessus, page 526.) & les Portugais, n'ayant plus rien à espérer que

dans le changement de l'Etat, ſongerent à s'affranchir d'une domination qui leur avoit toujours paru injuſte, & qu'ils regardoient comme inſupportable.

[ 1640. ]

Les principaux Conjurés n'étoient qu'au nombre de quarante, & partageoient entr'eux le ſoin de ſe faire des partiſans, & de préparer le ſuccès de leur entrepriſe. D. Antoine d'Almada, un des premiers chefs, confia ſon ſecret à D. Jean de Coſta, qu'il connoiſſoit pour un homme de courage, de réſolution, & ſur-tout grand ennemi des Caſtillans. Quelle fut ſa ſurpriſe, lorſqu'il entendit D. Jean détailler les dangers d'un projet qu'il comparoit à un précipice dans lequel on alloit ſe perdre infailliblement, & qu'il étoit réſolu d'éviter! « Lâche & indigne Portugais! » s'écrie d'Almada, ta fauſſe probité m'a » ſéduit: elle m'a arraché mon ſecret, » il faut que je t'arrache la vie; » & tombe ſur lui l'épée à la main. D. Jean de Coſta arrête la fureur d'Almada, & la calme en jurant de garder inviolablement le ſecret, & de ſe montrer un des plus ardens conjurés. Il tint parole, mais d'Almada le fit obſerver avec le plus grand ſoin.

[ 1640. ]

La veille du jour fixé pour l'exécution,

Vaſconcellos s'embarque ſur le Tage, & traverſe la riviere. Il ſe rendoit à une fête à laquelle on l'avoit invité. On le crut informé du complot, & l'allarme dura juſqu'à la nuit. C'étoit la ſeule victime qu'on étoit réſolu d'immoler à la vengeance publique & à la ſûreté de l'entrepriſe. Son retour à Lisbonne calma les inquiétudes des Conjurés.

[1640.]

Le 1er de Décembre, à la pointe du jour, les Conjurés ſe rendent chez les trois principaux chefs, qui devoient attaquer la garde Caſtillanne, la garde Allemande, occuper la ſalle du palais, & s'emparer de toutes les avenues qui y conduiſent. Les dames s'étoient empreſſées d'exhorter leurs époux, leurs fils & leurs freres à combattre avec ardeur pour la liberté. Doña Philippa de Vilhena, comteſſe d'Atougia, avoit armé ſes fils de ſes propres mains, en leur diſant : « Si » mes forces me le permettoient, j'irois » vaincre ou mourir avec vous. » Doña Antonia de Silva, & doña Marie de Lancaſtro, avoient tenu le même langage à leurs fils.

[1640.]

A neuf heures du matin, les trois troupes de Conjurés s'avancent vers le palais; un

coup de pistolet donne le signal; D. Michel d'Alméïda crie « Liberté! vive Jean » quatrieme, roi de Portugal! » Déja les gardes Castillanne & Allemande sont forcées de se rendre; Vasconcellos, percé de plusieurs coups, est jetté par les fenêtres; & la Vice-Reine est gardée dans son appartement, avec tout le respect & les égards qu'elle pouvoit espérer. En peu d'heures, la ville & la citadelle de Lisbonne, avec les forts ou châteaux qui l'environnent, sont au pouvoir des Conjurés; le duc de Bragance est reconnu roi de Portugal; on chante dans l'église cathédrale, des Cantiques d'actions de graces; l'archevêque de Lisbonne est chargé du gouvernement jusqu'à l'arrivée du Roi; & le calme le plus profond règne dans toute la ville. (Voyez ci-dessus, page 221.) On dépêcha, le soir même, des courriers dans toutes les Provinces, pour y faire proclamer le nouveau Roi, & arrêter ce qu'on trouveroit d'Espagnols. Jamais révolution ne fut plus prompte. Toutes les villes de la Monarchie, tant de l'ancien que du nouveau Monde, reconnurent Jean IV, à la réserve de Ceuta, sur les côtes d'Afrique, où il y avoit un gouverneur Espagnol, & de l'île de Ceylan, dont on oublia malheureusement les intérêts.



# JEAN IV.

[1640.]

PLUSIEURS historiens, même François, soutiennent que la gloire d'avoir mis la maison de Bragance sur le trône de Portugal, est dûe à la seule nation Portugaise. Il est vrai que le roi Jean IV fut proclamé à Lisbonne, & mis en possession de la capitale, sans qu'il parût qu'aucune Puissance étrangere s'en mêlât, & que cette grande révolution fut ménagée avec un secret, conduite avec un concert, exécutée avec une valeur qui tiennent du prodige; mais quel est aujourd'hui l'homme instruit qui ignore les ressorts cachés qui ont fait mouvoir toute cette intrigue? « D'ailleurs, suffisoit-il » d'avoir mis la couronne sur la tête du » duc de Bragance? Les seuls Portugais » auroient-ils pu l'y affermir? S'ils eussent » succombé sous les efforts redoublés de » la Castille, qu'auroit pensé la postérité, » de leur entreprise? N'auroit-on pas » même pu les taxer de témérité, ou attribuer à un coup de désespoir le cou» rage avec lequel ils ont brisé leurs fers,

» s'ils n'avoient été assurés d'être puissam-
» ment secourus comme ils l'ont été par
» leurs alliés, sur-tout par la France, sur
» laquelle on sçait qu'ils avoient particu-
» liérement compté ? »

Un écrivain François, exact & judicieux, avoit dit en parlant de cet événement : « Parce que le cardinal de Richelieu avoit des vues vastes, on a jugé à » propos de lui faire honneur de cette » révolution, & de le faire entrer dans » tout, comme s'il eût tenu dans sa main » les ressorts qui tenoient l'Europe en- » tiere, & qu'il en eût réglé jusqu'aux » moindres mouvemens. » Dans une nouvelle édition, il est dit possitivement que » cette révolution fut préparée & ména- » gée par le cardinal de Richelieu. » On en a la preuve daus le recueil d'Aubery, intitulé, « Mémoires pour servir à l'his- » toire. » On y rapporte une longue instruction, donnée au sieur de Saint-Pé, que le Cardinal envoyoit en Portugal avec des lettres adressées aux principaux seigneurs du pays, « pour les exhorter à » secouer le joug des Espagnols, & à » mettre sur le trône le Duc de Bragance, » en cas qu'il voulût accepter la couronne; » &, s'il le refusoit, on offroit de leur » envoyer de France un Prince du Sang, » pour être leur Roi. »

[1640.]

Deux ſeigneurs Portugais, D. Pierre de Mendoza & D. George de Mello, ſont députés vers le duc de Bragance, à Villa-Viciosa, qui eſt à trente lieues de Lisbonne, & leur préſence termine les cruelles agitations que lui cauſoit l'incertitude d'un ſuccès qui devoit décider de ſa fortune & de ſa vie. Il ſe rend aux vœux de ſes nouveaux ſujets ; arrive ſur les bords du Tage, le traverſe dans une barque de pêcheurs, & aborde à la place du palais. Elle étoit remplie d'une infinité de perſonnes qui attendoient, depuis deux jours, leur Prince ; « mais pas un ne conjecturoit, en voyant aborder cette barque de pêcheurs, qu'elle portoit le Roi. Il ne fut point connu d'abord de tout ce peuple qui occupoit la place ; il traverſa la foule comme un ſimple particulier ; & ce ne fut qu'après être monté ſur une eſpèce d'échafaud où on avoit placé ſon trône, qu'il fut ſalué & proclamé Roi, avec une joie infinie, de tous les Portugais. »

Peu de jours après, la ducheſſe de Bragance ſe rendit à Lisbonne avec une ſuite nombreuſe. Toute la cour ſortit bien loin au-devant d'elle, & le Roi n'oublia rien pour lui montrer combien il étoit per-

fuadé qu'elle n'avoit pas peu contribué à lui mettre la couronne fur la tête. « On » obferva que, dans ce changement de » fortune, le perfonnage de Reine ne lui » coûta rien, & qu'elle foutint fa nou- » velle dignité avec tant de grace & de » majefté, qu'elle fembloit être née fur » le trône. » (Voyez ci-deffus, pages 223 & 224.)

[ 1640. ]

On ne manqua pas de fe rappeler la prétendue prophétie d'un nommé Encubert, qui prédifoit aux Portugais « qu'ils » feroient délivrés d'un joug étranger, » lorfqu'un Roi viendroit les trouver » monté fur un cheval de bois, » & on en fit l'application au duc de Bragance, & à la barque de pêcheurs qui le portoit. On parloit encore d'un miracle arrivé dans le tems même de la proclamation du Roi. Quoi qu'il en foit de ces prodiges qui nourriffent plus la vanité que la piété des peuples, le nouveau Roi ne négligea rien de ce qui pouvoit affermir la couronne fur fa tête. Il délivra quantité de commiffions pour lever des troupes, & envoya dans les places frontieres, des gouverneurs d'une fidélité, d'une valeur & d'une prudence reconnues, avec ordre de fe mettre en état de défenfe,

le plus promptement qu'il leur seroit possible.

[ 1641. ]

Jean IV convoque les Etats du Royaume, & y fait examiner ses droits à la couronne, afin de ne laisser aucun scrupule dans l'esprit de ses sujets, & de mettre un nouvel obstacle aux prétentions que des rivaux entreprendroient de faire valoir. Il est reconnu par un acte solemnel, « véritable & légitime roi de Portugal, » comme descendant, par la Princesse sa » mere, de l'Infant Edouard, fils du roi » Emmanuel, à l'exclusion de Philippe IV, » roi d'Espagne, qui ne sortoit d'Emmanuel que par une fille, laquelle, suivant » les loix fondamentales du Royaume, » étoit exclue de la couronne, ayant épousé » un Prince étranger. » (Voyez ci-dessus, pages 156 & 389.)

Le Décret des Etats finissoit ainsi : » Les Portugais, en plaçant Jean IV sur » le trône, ont eu pour eux tous les droits » les plus respectables : le droit de succession, le droit de représentation, & » les loix du Royaume. Ces droits sont » plus que suffisans pour détruire une possession de soixante ans ; possession forcée & tyrannique, établie & maintenue » par la force des armes, force qui rend

» nuls tous les actes, décrets & senten-
» ces donnés en sa faveur, tant dans les
» Etats tenus à Tomar, l'an 1587, qu'à
» Lisbonne, l'an 1619; d'ailleurs, la sen-
» tence qui déféroit au roi de Castille la
» couronne de Portugal, étoit vicieuse en
» plusieurs autres points : 1° parce qu'elle
» ne fut pas signée unanimement : 2°
» parce qu'elle fut rendue hors des limi-
» tes du Royaume, ce qui choquoit tou-
» tes les constitutions de l'Etat de Portu-
» gal. »

[1641.]

Les Etats reconnurent aussi pour leur Prince & successeur légitime à la couronne, l'Infant D. Théodose, fils du Roi, & ils dresserent cet acte : « Nous recon-
» noissons & Nous recevons pour natu-
» rel & véritable Prince & Seigneur, le
» très-grand & très-excellent Infant D.
» Théodose, fils & légitime héritier du
» Roi notre seigneur, & de la Reine Doña
» Louise, sa femme. Comme ses naturels
» & véritables sujets & vassaux, nous lui
» rendons hommage, entre les mains du
» Roi, son pere, qui le reconnoît pour son
» fils & successeur légitime, & actuellement
» son tuteur. Nous lui promettons qu'après
» la mort de Sa Majesté, nous le recon-
» noîtrons pour roi du Portugal & d'Al-

» garve, pour seigneur de la Guinée, » dans l'Afrique, & du commerce d'E- » thiopie, Arabie, Perse & Inde. Nous » obéirons en tout & par-tout à ses com- » mandemens. Nous ferons la guerre pour » lui : nous maintiendrons la paix dans » ses Etats. En vertu de quoi, nous ju- » rons sur la Sainte Croix, & sur les » Evangiles, d'exécuter en tout & par- » tout, ce que nous venons de dire ; &, » pour preuve de sujettion, d'obéissance » & de reconnoissance envers ladite sei- » gneurie, nous baisons la main de Sa Ma- » jesté, & de Son Altesse, tous deux pré- » sens. »

Nous observerons ici que Jean IV est le premier des rois de Portugal qui ait eu le titre de MAJESTÉ : on ne leur avoit jamais donné que celui d'ALTESSE, qui passa alors aux Infants.

[ 1641. ]

Le Roi déclare, dans l'assemblée générale des Etats, qu'il se contente de ses biens de patrimoine, pour l'entretien de sa maison, & qu'il attribue aux besoins du Royaume tous les revenus du domaine royal. Il abolit en même tems les impôts, dont le ministere Espagnol avoit accablé les Portugais.

[1641.]

Jean IV envoie des ambaſſadeurs dans les principales cours de l'Europe. Celles de France, d'Angleterre & de Suède les reçurent comme tels. Le Roi de Danemarck n'oſa ſe déclarer en faveur de la révolution, quoiqu'il parût l'approuver. Le Pape refuſa de donner audience à l'évêque de Lamégo; & les vives ſollicitations du marquis de Fontenay, ambaſſadeur de France, ne purent l'emporter ſur la crainte de chagriner le Roi Catholique. D. Triſtan de Mendoça étoit chargé d'obtenir des Hollandois la reſtitution des provinces du Bréſil, dont ils s'étoient emparés. Il leur repréſenta que « les motifs » qui les avoient engagés à en prendre » poſſeſſion, ayant ceſſé du moment que » le Portugal avoit ſecoué le joug de l'Eſpa- » gne, il n'étoit pas juſte que ce Royaume » continuât de porter la peine des injures » que leurs Hautes Puiſſances prétendoient » avoir reçues de la Cour de Madrid. » Ces repréſentations ne furent point écoutées: les Etats-Généraux vouloient bien faire alliance avec le Portugal, parce que c'étoit un ennemi de plus pour l'Eſpagne, mais ils étoient réſolus de ne ſe point relâcher ſur leurs conquêtes dans le Bréſil,

Ils conclurent un traité d'alliance avec le roi Jean IV, & userent, sur l'article du Brésil, de termes ambigus, qui firent connoître à ce Prince leur véritable intention. L'état de ses affaires l'obligeant de dissimuler, il accepta, sans explication, une trève de dix ans pour les Indes. Elle fut mal observée ; &, tandis que les Hollandois travailloient en Asie à dépouiller les Portugais de ce qu'ils possédoient, ils contribuoient en Europe à maintenir le duc de Bragance sur le trône de Portugal.

[ 1641. ]

Les Portugais attaqués par les Espagnols, & puissamment secourus par les François, soutinrent la guerre aussi heureusement sur terre que sur mer ; mais elle se fit d'abord avec un acharnement & une barbarie qui étoient bien propres à déshonorer les deux nations. Une conjuration pensa remettre les Portugais sous le joug : une intrigue fut sur le point de faire perdre l'Andalousie aux Espagnols ; les uns & les autres ne se ménagerent nullement dans les manifestes qu'ils publierent, & le succès des armes Portugaises causa la disgrace du Comte - Duc d'Olivarès. (Voyez ci-dessus, pages 223 & 230.)

[1641.]

L'archevêque de Lisbonne vouloit sauver un de ses amis, qui étoit complice de la conjuration dont on vient de parler : il s'adresse à la Reine avec la confiance que peuvent donner des services importans : « Monsieur l'archevêque, lui » dit-elle, la plus grande grace que vous » pouvez attendre de moi sur ce que » vous me demandez, c'est d'oublier que » vous m'en ayez jamais parlé. »

[1641.]

Un cavalier Portugais, nommé Roque Antunes, tomba percé de coups, entre les mains des Espagnols : on lui demanda : » Qui vive ? — Dieu, répondit-il, & » D. Jean IV, roi de Portugal. » On promit de lui faire quartier, s'il disoit une seule fois : « Vive D. Philippe. — Tuez-» moi donc, répliqua-t-il ; la vie me se-» roit odieuse à ce prix. » Les Espagnols le firent expirer sous leurs coups.

[1642.]

Pendant un combat que les Portugais soutenoient près d'Olivença, les femmes de cette ville sortirent avec des rafraîchissemens ; elles eurent le courage de

les

lès porter, même au fort de la mêlée, & de les distribuer aux combattans.

[ 1642. ]

Un traité de Commerce, conclu le 29 de Novembre entre l'Angleterre & le Portugal, acheva de persuader aux Portugais qu'ils n'avoient plus à redouter la supériorité de l'Espagne.

[ 1643. ]

Les Etats généraux, convoqués à Lisbonne, tiennent leur assemblée dans les formes anciennement observées : les Ducs occupoient des siéges de velours sans bras ; les Marquis, des bancs couverts d'écarlate ; les Comtes, des bancs couverts d'un drap ordinaire : les Prélats étoient placés vis-à-vis des Ducs, sur un banc couvert de velours. Les députés des villes, avec le reste de la noblesse, se plaçoient indifféremment sur des bancs qui leur étoient préparés.

D. Manuel d'Acugna, évêque & chapelain du Roi, charge qui répond à celle de grand ou de premier Aumonier, porta le premier la parole : « Dans l'espace de » soixante ans que nous avons vécu sous » la domination Castillane, nous n'avons » vu, dit-il, que deux fois l'assemblée » des Etats. La premiere se fit pour ci-

» menter notre servitude, & la seconde
» pour opérer notre destruction totale.
» Depuis que Sa Majesté nous gouverne,
» nous nous sommes déja assemblés deux
» fois. La premiere pour notre liberté, la
» seconde pour la maintenir.... Les rois
» de Castille n'avoient point assez de con-
» fiance en nous, pour nous permettre de
» nous assembler, & nous, nous n'étions
» pas assez libres pour le désirer. Ils vou-
» loient captiver notre intelligence & no-
» tre volonté à tous leurs commande-
» mens, afin d'abolir totalement notre
» liberté. Que Sa Majesté pense bien dif-
» féremment ! Elle nous assemble pour
» vous donner des marques de son affec-
» tion & de sa confiance, & pour en re-
« cevoir de votre part, en lui disant li-
» brement ce que vous pensez sur l'état
» des affaires... Dans la derniere assem-
» blée, Sa Majesté vous affranchit des tri-
» buts, & vous prites la défense du
» Royaume sur votre compte; mais, quel-
» que précaution que l'on prit, il ne fut
» pas possible d'éviter mille inconvéniens
» imprévus.... Loin de nous étonner de
» nos fautes, regardons plutôt comme
» une merveille, la maniere dont notre
» Roi s'est maintenu dans un Royaume
» épuisé d'hommes & d'argent. Nous man-
» quions d'armes, de munitions, d'artil-

» lerie, de vaisseaux & de soldats. Dans » l'espace d'une année, nous avons en» tretenu des troupes considérables sur les » frontieres, réparé les places les plus » importantes, mis en mer trois flottes » différentes, dépêché plusieurs grandes » ambassades, & pourvu à mille dépen» ses particulieres.... »

Les Etats ne se séparerent qu'après avoir donné tous les secours nécessaires à l'entretien des flottes, des armées, des fortifications des places frontieres, & le Roi trouva dans le zèle de ses sujets, les moyens d'affermir son trône, & de rendre au Portugal son premier éclat dans l'ancien & le nouveau Monde. En Europe, il ne vouloit que lasser ses ennemis, & quoique cette conduite excitât les murmures de ses sujets, il se tint constamment sur la défensive, parce qu'il lui suffisoit d'empêcher l'Espagne de faire des conquêtes dans le Portugal. En Afrique, dans les Indes, en Amérique, la nouvelle de son couronnement ranima le courage des Portugais, & la révolution y fut aussi prompte, aussi complette qu'on pouvoit l'espérer.

[1647.]

Le Roi donne à l'Infant Théodose, son fils aîné, le titre de Prince du Brésil, qui

depuis ce tems-là est affecté aux héritiers présomptifs de la couronne de Portugal.

[1649.]

On avoit tout à craindre de la guerre que les Hollandois faisoient dans le Brésil ; &, pour en prévenir les suites, on établit une compagnie commerçante, sous le nom de COMPAGNIE OCCIDENTALE. Elle seule pouvoit faire le commerce du Brésil, à condition d'entretenir une flotte qui escorteroit les vaisseaux Portugais, & donneroit la chasse à ceux des Hollandois. Chacun s'empressoit d'entrer dans cette compagnie qui devint florissante en peu de tems, & elle eût la gloire de conserver le Brésil à la couronne de Portugal.

[1651.]

Le prince du Brésil, âgé de dix-sept ans, s'échappe de la cour avec deux gentilshommes de sa chambre, & se rend dans la province d'Alentejo, pour y commander les troupes dont il avoit souvent blâmé l'inaction. Son projet étoit d'entrer dans la Castille, & d'y faire quelque action d'éclát, afin de forcer le Roi, son pere, à pousser la guerre avec plus de vigueur. Forcé lui-même, par des ordres réitérés de retourner à Lisbonne, il y mourut peu de tems après, le 15 de Mai 1653.

[1655.]

D. Antoine Soarés, feignant d'accepter les propofitions que lui faifoit D. Alphonfe de Sande, de la part du roi d'Efpagne, convient du jour auquel il fe laiffera furprendre dans la fortereffe qu'il étoit chargé de défendre. D. Alphonfe fe préfente avec trente officiers déguifés en marchands; on les introduit dans la place l'un après l'autre: mais, à mefure qu'ils entrent, on les affomme avec une barre de fer, & l'on ne conferve la vie qu'à leur chef. Il étoit réfervé pour une mort plus barbare encore & plus horrible. Soarés lui reproche de l'avoir cru capable de trahir fon Prince, & le fait attacher à la bouche d'un canon, auquel il ordonne de mettre le feu. Cette action fit horreur, & Soarés ne put jamais effacer l'idée qu'on avoit conçue de lui. On ne le nommoit que par un furnom flétriffant qu'il porta toute fa vie.

[1656.]

Jean IV meurt à l'âge de cinquante-deux ans & demi. La joie indécente que les Efpagnols firent éclater, à la nouvelle de fa mort, honorerent encore plus fa mémoire que les regrets de fes fujets qu'il méritoit véritablement.



# ALPHONSE VI.

[ 1656. ]

LE peu de concert qui régnoit depuis quelques années entre les Grands, leur faisoit espérer une minorité tumultueuse : ils regardoient la Reine-Mere comme une Castillane, & ce titre seul devoit la rendre odieuse à la nation ; mais la fermeté, la grandeur d'ame & la prudence de cette Princesse déconcerterent tous leurs projets. Déclarée tutrice du jeune Alphonse, & Régente du Royaume, par le testament de Jean IV, elle prit un systême tout propre à effacer les idées qu'on avoit conçues de la conduite du feu Roi à l'égard de l'Espagne, & chercha les moyens de faire la guerre avec plus de vigueur, afin d'ôter aux Espagnols l'espérance de subjuguer de nouveau le Portugal.

[ 1657. ]

Le caractere & les inclinations du jeune Roi, donnoient de vives inquiétudes à la Reine-Mere. Il n'avoit point de satisfaction plus agréable que de rassembler des enfans du peuple, parmi lesquels

il se mêloit pour se battre à coups de fronde & de poing. Il avoit donné toute sa confiance à un nommé Antoine Conti, qui, étant venu de Vintimiglia sur la côte de Gènes, lever une petite boutique à Lisbonne, avoit trouvé le secret de gagner les bonnes graces du jeune Roi, en lui donnant des frondes de soie, des couteaux dorés, & l'entretenant dans ses désordres. On défendit, sous des peines rigoureuses, à Conti & à sa suite, de paroître dans la cour du palais : Alphonse en fut outré de colere, & se retira dans son appartement, où il jura de ne prendre aucune nourriture, qu'on ne lui eût rendu son favori : on usa de condescendance ; Conti en devint plus insolent, & le Roi fut moins circonspect dans ses divertissemens dangereux. Tantôt il faisoit lâcher des dogues contre ceux qui passoient dans la place du palais ; tantôt il tomboit brusquement l'épée à la main sur les personnes qu'il rencontroit. Deux blessures qu'il reçut lui-même, & qui firent craindre pour sa vie, donnerent lieu à une députation générale des conseillers d'Etat, qui lui adresserent cette remontrance par la bouche du duc de Cadaval :
» Par ordre de la Reine Régente, votre
» mere, de l'Infant votre frere, de l'In-
» fante votre sœur, & enfin de tout le

» Royaume, nous venons ſupplier Votre
» Majeſté de conſerver votre vie, afin
» de prévenir la ruine de l'Etat. Il n'eſt
» pas raiſonnable que Votre Majeſté courre
» après la fin de ſes jours; & il n'eſt pas
» juſte qu'elle arrache la vie à ſes ſujets.
» L'art principal de régner conſiſte à
» ſçavoir acquérir l'amour de ſes peuples.
» Devenez leur pere & non leur oppreſ-
» ſeur. Ils ne reſpirent que le zèle de vo-
» tre ſervice. Qu'ils éprouvent à leur tour
» votre reconnoiſſance par des bienfaits,
» bientôt la tranquillité régnera dans tout
» le Royaume.» Cette démarche produi-
ſit un effet contraire à celui qu'on pou-
voit en eſpérer. Le Roi s'affranchit de
toute bienſéance, & devint un fléau pu-
blic. On craignoit de le rencontrer, même
en plein jour.

[1657.]

M. de Comminge, ambaſſadeur de France en Portugal, y arrive avec des inſtructions relatives aux plaintes de la cour de Liſbonne, ſur la foibleſſe des ſecours qu'on lui fourniſſoit. La France exigeoit une diverſion qui la mit en état de faire ſes conditions meilleures avec l'Eſpagne, & de pouvoir parler plus haut en faveur de ſes alliés. Le Portugal avoit compris trop tard les avantages qui lui

revenoient d'une alliance avec la France, & quand il proposa une ligue offensive & défensive, ce fut à des conditions qui n'étoient point recevables.

Il est certain 1° que la France donna au roi d'Angleterre deux cens mille écus, pour contribuer à l'envoi de trois mille hommes de pied & de mille chevaux en Portugal, & que, sans cet argent, les Anglois ne seroient point partis; 2° que la France donna différentes sommes, tant pour armer des vaisseaux de guerre, que pour lever des régimens François d'infanterie & de cavalerie, outre cinquante mille livres pour une recrue faite à Londres, & transportée en Portugal; 3° que le marquis de Sande, ambassadeur de Portugal à la cour de France, toucha extraordinairement les sommes nécessaires à l'entretien des troupes Françoises, & d'un régiment Allemand, ce qui montoit par an, à deux cens mille écus.

[ 1658. ]

La discorde se mettoit parmi les officiers généraux de l'armée que commandoit D. André d'Albuquerque, & la fureur des duels en avoit déja fait périr plusieurs. Albuquerque « établit qu'on ne » pourroit plus terminer les querelles, ni » réparer les affronts, de particulier à par-

» ticulier, que par des actions d'éclat » contre l'ennemi commun de la patrie. » Que celui-là seroit regardé comme vain- » queur, qui auroit par devers lui plus » d'actions de cette espece. »

[ 1659. ]

Les Espagnols s'opiniâtroient depuis deux ans au siége de Monçao, & les Portugais se défendoient avec une intrépidité presque incroyable. Les femmes de la ville, qui s'étoient occupées d'abord à panser les blessés & à servir les malades, s'accoutumerent insensiblement aux veilles, aux fatignes, & prirent les armes pour la défense de leur patrie, sous les ordres d'Héléne Pérés, veuve de D. Jean Figueira, officier de distinction. Bientôt on les vit paroître sur la brèche; affronter les dangers, & remplacer les meilleurs soldats.

[ 1660. ]

Le comte de Schomberg arrive à Lisbonne avec six cens officiers François, parmi lesquels il y avoit d'excellens bombardiers & d'habilles ingénieurs. Ce nouveau général soutint parfaitement sa réputation, mais il eut lieu de se rappeller plus d'une fois qu'on lui avoit dit en partant de France: « Vous aurez moins » de peine à triompher de la valeur des

» Castillans, que de l'envie des Portu-
» gais. »

[1661.]

L'Infante Catherine, sœur d'Alphonse VI, épouse Charles II, roi d'Angleterre, & ce mariage occasionne un Traité par lequel « le roi de Portugal cédoit la ville & la » forteresse de Tanger en Afrique..... & » permettoit à tous les négocians Anglois, » d'établir quatre familles dans chaque » ville des Indes ou de l'Amérique. » Le roi d'Angleterre promettoit « de soutenir » les intérêts du Portugal, avec toutes les » forces de son Royaume, tant par mer » que par terre,... de se rendre média- » teur entre le roi de Portugal & les » Etats de Hollande; &, si la médiation » devenoit inutile, d'envoyer une flotte » dans les Indes, pour y faire la guerre » aux Hollandois. » L'Infante devoit avoir pour dot deux millions de crusades; l'un en argent comptant ou en effets, & l'autre payable dans un an. (Voyez ci-dessus, page 461.) Charles II lui assuroit trente mille livres sterling de rente.

[1662.]

La Régente voyant que tous les avertissemens étoient inutiles auprès du Roi, prit enfin le parti de faire arrêter Antoine

Conti, Jean ſon frere, & trois autres hommes de cette eſpece, qui partageoient la faveur. On ſe ſaiſit d'eux, le 16 de Juin, & on les embarqua auſſitôt pour le Bréſil. Alphonſe ne l'eut pas plutôt appris, qu'il entra en fureur. Il parut ſe modérer, mais, quelques jours après, il ſortit de Lisbonne, & ſe rendit à Alcantara avec le comte de Caſtelmelhor, & quelques autres qui ne valoient guère mieux que les Conti. On le preſſa envain de revenir. Il ne s'y détermina que ſur la promeſſe par écrit, de la Reine, ſa mere, de lui abandonner les rênes du gouvernement. Il avoit l'âge preſcrit par les loix pour régner. Dès qu'il eût l'autorité en main, il en fit l'uſage qu'on avoit prévu. Les anciens miniſtres furent diſgraciés, les confidens de l'Infant D. Pierre maltraités, les ſerviteurs de la Reine bannis; on la traita d'abord ellemême avec beaucoup d'indifférence, enſuite avec un mépris viſible; enfin le 17 de Mars, de l'année ſuivante, elle fut obligée de ſe retirer dans un couvent.

[1663.]

L'Eſpagne ayant compris qu'elle ne recouvreroit jamais le Portugal, ſi elle ne faiſoit de plus grands efforts, mît à la tête de ſes troupes D. Juan d'Autriche, le plus eſtimé de ſes généraux. « Toute

» l'Europe avoit ses regards fixés sur lui.
» Les Espagnols l'avoient préconisé,
» comme le Conquérant du Portugal, &
» lui avoient fait prendre par leurs exa-
» gérations, une espece d'engagement
» avec le public, qui l'obligeoit à tout
» entreprendre, pour ne pas voir tom-
» ber sa réputation. » Les ministres, qui ne l'aimoient point, empêchoient qu'on ne lui envoyât les secours qu'il demandoit, & il ne fit rien de considérable. Il perdit même la fameuse bataille d'Ameyxial ou Du Canal, & cette journée, qui fut suivie de la prise d'Evora, affermit pour toujours le trône de Portugal.

Après la bataille, on trouva dans la cassette de D. Juan d'Autriche, un état fort détaillé des troupes, de l'artillerie, des munitions & des équipages de l'armée Espagnole qui devoit servir à la conquête du Portugal. Un secrétaire d'Etat de la cour de Lisbonne, renvoya ce mémoire à la cour de Madrid, avec cette addition. « Nous certifions le présent état
» exact & véritable, ayant été trouvé
» sur le champ de bataille, après la dé-
» faite des Espagnols, le 8 de Juin 1663. »

[1664.]

Tandis que les Portugais triomphoient sur les frontieres, Lisbonne étoit en proie

aux fureurs insensées du Roi, & à l'insolence des favoris. Alphonse ne garda plus de mesures dans ses dereglemens. Il leva deux especes de compagnies, l'une à pied, l'autre à cheval, qu'il appeloit BASSE ET HAUTE PATROUILLE, composées de gens de son humeur. Alors il n'y eut plus de sûreté dans les rues de Lisbonne, où l'on couroit plus de risque la nuit, que sur les grands chemins & dans les forêts. Quand le Prince étoit las d'attendre, d'insulter & de battre les passans, il entroit dans les maisons, ou se contentoit quelquefois d'en faire enfoncer les portes. Il avoit écrit lui-même aux Conti pour les rappeller auprès de sa personne, & à leur arrivée du Brésil, ils furent reçus au bruit de l'artillerie, & au son des trompettes. Un nouveau favori trouva cependant le moyen de les éloigner.

[1665.]

Les Portugais continuent d'attaquer l'Espagne, tant par la force des armes que par des intrigues secrettes. On découvrit la conspiration qu'ils avoient formée pour incendier en même tems tous les magasins de leurs ennemis, mais ils furent plus grands & plus heureux dans les plaines de Villa-Viciosa, où ils gagnerent la bataille de Montes-Claros. « Dix

» mille hommes tués ſur le champ de ba-
» taille, quatre mille priſonniers, l'artil-
» lerie, les équipages & les drapeaux de
» l'armée ſignalerent cette victoire que
» les Portugais dûrent comme les précé-
» dentes à l'habileté du comte de Schom-
» berg, & à la valeur des François & des
» Anglois.... Qui eût oſé dire à Phi-
» lippe II, conquérant en quinze jours le
» Portugal, que ſa nation ſeroit un jour
» vaincue par les Portugais, toutes les
» fois qu'elle en viendroit aux mains avec
» eux ? »

[1666.]

La Reine-Mere, peu de jours avant ſa mort, terminoit ainſi la lettre qu'elle écrivit au Roi le 26 de Février : « Si je meurs » ſans vous voir, je vous laiſſe ma béné- » diction, la ſeule choſe qui me reſte à » vous donner, en vous aſſurant que Dieu » ne me demandera point compte de n'a- » voir pas toujours traité Votre Majeſté » comme mon fils. » Le Roi lut froidement la lettre, railla l'Infant D. Pierre, ſon frere, de la douleur qu'il éprouvoit en cette occaſion, & s'oppoſa même au deſſein qu'il avoit de ſe rendre ſur le champ auprès de la Reine.

[1667.]

Marie-Françoiſe-Iſabelle de Savoie, fille

de Charles-Amédée, duc de Nemours, appellé mademoiselle d'Aumale, avant son mariage, quitte secrettement le palais du Roi qu'elle avoit épousé l'année précédente, & se retire dans le monastere de l'Espérance. Elle écrivit aussitôt cette lettre à Alphonse : « J'ai quitté ma patrie, » ma maison, mes parens, & j'ai vendu » tout mon bien, pour venir être votre » compagne, avec un désir sincère de contribuer, autant que je le pourrois, à » votre bonheur. J'ai un extrême déplaisir de n'y avoir pu réussir. Pressée par » ma conscience, j'ai résolu de retourner » en France, avec nos vaisseaux de guerre » qui sont dans le port. Je prie Votre » Majesté d'ordonner que ma dot me soit » rendue, puisqu'elle sçait parfaitement » que je ne suis point sa femme. » Après la lecture de cette lettre, Alphonse courut tout furieux à la porte du couvent, &, sur le refus qu'on fit de l'ouvrir, il ordonna de la mettre en piéces. L'Infant D. Pierre arriva, & à force de prieres l'obligea de retourner au palais.

[ 1667. ]

La Reine informa les conseillers d'Etat & les principaux officiers de la couronne du motif de sa retraite, & de la résolution où elle étoit de partir, après avoir

avoir fait déclarer nul ſon mariage. La conjonĉture parut favorable au conſeil. On ſouhaitoit depuis longtems de ſe défaire d'un Prince auſſi incapable de régner, que de donner des ſucceſſeurs à la couronne. Dès le 23 de Novembre, (la lettre de la Reine étoit du 21,) Alphonſe fut arrêté dans ſon appartement. « Il parut ceſſer d'être furieux, dès qu'on ceſſa » de le traiter en Roi : il donna ſur le » champ ſon abdication en faveur de » D. Pierre, ſon frere, qui jugea à propos » de ſe contenter du titre de Régent du » Royaume. »

Alphonſe fut relégué aux îles Terceres; & le peuple diſoit hautement : « On devroit ſe contenter de lui ôter ſa couronne & ſa femme, ſans le priver encore de reſpirer l'air de ſa patrie. » Il reſta dans cet exil juſqu'en 1675, qu'on le transféra dans une forteresse voiſine de Lisbonne, où il mourut en 1683.

[1668.]

Ce qui paroît de plus extraordinaire dans les circonſtances de cette révolution, écrivoit l'ambaſſadeur d'Angleterre à Lisbonne, & ce qui diſtingue ce fameux évènement de tout ceux de ce genre, c'eſt qu'il ne fut point occaſionné par

un mécontentement général de la nation, par un abus des loix, par l'usage odieux d'un pouvoir arbitraire, par les mauvais succès d'une guerre, par le dérangement des affaires publiques, par la chute du commerce, ni enfin par les murmures & les plaintes du peuple. Au contraire, la nation Portugaise jouissoit alors d'une vie douce & tranquille, & on n'y remarquoit aucune de ces dispositions qui ont coutume de préparer & d'annoncer des révolutions dans un Empire. Il est vrai que le roi Alphonse VI, par ses emportemens, ses débauches, ses inclinations basses, ses indignes amusemens, & sa conduite déréglée, s'étoit attiré le mépris de tous ses sujets, & particuliérement de la ville de Lisbonne. Mais peu de personnes, en particulier, avoient lieu de se plaindre du gouvernement, si ce n'est le Duc de Cadaval, & quelques autres Grands, avec un petit nombre de gentilshommes à qui l'on avoit ôté leurs emplois, & dont une pareille disgrace avoit fait des mécontens. Tout cela ne paroissoit pas capable d'occasionner un évènement tel que celui qui s'ensuivit. Cependant l'Infant D. Pierre, héritier présomptif de la couronne, sçut si bien s'en prévaloir, qu'il s'en servit comme de moyens suffisans pour détrôner son frere.

[ 1668. ]

Le premier soin du Conseil fut de retenir Mademoiselle d'Aumale en Portugal. On lui proposa d'épouser l'Infant D. Pierre, & elle y consentit. Le Chapitre de l'église cathédrale de Lisbonne, le Siége vacant, déclara son mariage nul « sans au-
» tre contestation que celle du Promoteur
» par négation ; &, au défaut de partie,
» (ainsi que porte la sentence,) l'empê-
» chement étant tenu pour moralement
» assuré, & sans qu'il fût besoin d'autres
» preuves, ni de plus long délai. » On lui conseilla cependant, « pour l'honnê-
» teté publique, » d'obtenir une dispense du saint siége. Les Espagnols avoient pris les devants à Rome, & s'opposoient à cette demande ; mais, par un concours de circonstances heureuses qui paroissoient un peu préméditées, M. de Verjus apporta une dispense signée le 6 de Mars 1668, par le cardinal Louis de Vendôme, oncle de la Princesse, qui étoit alors en France, revêtu de la qualité de Légat, & ses pouvoirs portoient expressément qu'il pourroit dispenser de ces sortes d'empêchemens en France & dans les pays voisins. Mademoiselle d'Aumale épousa D. Pierre, peu de jours après, pendant

les fêtes de Pâques, le lundi 2 d'Avril, & porta toujours le titre de Reine, quoique son nouvel époux n'eût que celui de Régent du Royaume. Les partisans de la cour d'Espagne blâmoient hautement ce mariage; mais les Cardinaux & les plus habiles Canonistes n'ayant pas été de leur avis, le pape Clément IX confirma la dispense le 10 de Décembre de la même année.

[1668.]

La rapidité des conquêtes de Louis XIV oblige l'Espagne à signer la paix avec le Portugal, afin d'avoir un ennemi de moins à combattre. Ce Royaume fut reconnu pour libre & indépendant; on restitua les places prises de part & d'autre; la ville de Ceuta qui n'avoit pas suivi, en 1640, le torrent de la révolution, resta aux Espagnols, (Voyez ci-dessus, page 534.) & on ôta du blason d'Espagne, les armes de Portugal.

[1669.]

L'Infant D. Pierre crut devoir employer d'abord son autorité à réprimer la fureur des duels, & porta une loi très-sévère contre « ceux qui feroient de leur valeur un » emploi si funeste à la patrie, & si hon» teux pour la raison. »

[ 1673. ]

On découvre à Lisbonne une conſpiration formée en faveur du Roi détrôné, & appuyée par l'Eſpagne. D. Govea, ambaſſadeur de Portugal à la cour de Madrid, s'en plaint hautement, & va même juſqu'aux menaces. Le peuple trouvant ſes plaintes injurieuſes à la nation, l'aſſiége dans ſon palais, & le force à une fuite précipitée : « La foibleſſe ſeule du Portu» gal l'empêcha de venger tant d'outrages.»

[ 1675. ]

On avoit lieu de ſoupçonner qu'il ſe formoit aux îles Terceres un parti pour rétablir Alphonſe VI ſur le trône. Le Régent fit transférer ce Prince dans le château de Cintra, à quelques lieues de Lisbonne, & l'y retint priſonnier, par le peu de liberté qu'il lui laiſſa. Le ſouvenir de ſes extravagances, pendant qu'il avoit été Roi, empêcha la nation de s'intéreſſer à ſon ſort.

[ 1683. ]

Alphonſe VI meurt le 12 de Septembre, âgé de quarante ans, & D. Pierre quitte le titre de Régent du Royaume, pour prendre celui de Roi. La reine de Portugal ne ſurvécut pas long-tems à ſon premier mari. (Voyez ci-deſſus, page 559.)



# PIERRE II.

[ 1683. ]

LE nom de Roi ne changea rien dans la conduite de Pierre II, qui gouvernoit depuis dix-ſept ans avec une autorité abſolue. On lui doit des ordonnances très-ſages pour arrêter les vols & les aſſaſſinats qui ſe commettoient, avant ſon régne, avec une ſorte de fureur épidémique.

On attribue la cauſe de ces déſordres à la miſere du peuple, & plus encore à cent cinquante mille Négres ou Métis qui inondent Lisbonne. D'ailleurs on uſe de beaucoup d'indulgence dans les affaires criminelles, & les arrêts les plus ſéveres ſont preſque toujours d'enrôler les coupables pour les Indes ou pour l'Afrique.

Il n'y a point de Maréchauſſée dans tout le Royaume. S'il eſt vrai qu'on entend rarement parler de vols ſur les grands chemins, il n'eſt pas moins vrai que les Portugais ſont fort ſédentaires, à moins qu'ils n'aillent aux Indes ou en Afrique. Quand un homme de conſidération voyage, il va loger de couvent en cou-

vent, & ſon palefrénier porte les armes du Roi ſur la houſſe de ſon cheval : cette marque de diſtinction le fait reſpecter dans toutes les provinces. Un étranger qui n'a pas cet avantage, ne doit jamais s'écarter du grand chemin.

[ 1684. ]

L'adminiſtration publique des affaires étoit confiée à cinq miniſtres qui compoſoient le conſeil d'État. Ils étoient d'une naiſſance diſtinguée, ou d'un mérite illuſtré par des titres. Chacun d'eux avoit ſon département, & le Roi ſeul décidoit de tout en dernier reſſort. Le plus jeune de ces miniſtres portoit le nom de ſecrétaire d'Etat, & en rempliſſoit les fonctions.

[ 1694. ]

L'Eſpagne avoit à ſe défendre, en Europe, contre la France, & en Afrique contre deux armées de Maures. Elle demande du ſecours au Portugal. Pierre II conſent à fournir quelques régimens, à condition qu'ils ne ſeront employés que contre les Maures.

» Rien n'étoit plus miſérable que la mi-
» lice Portugaiſe, juſqu'à la guerre de
» 1762, à peine y comptoit-on dix mille
» hommes ; encore étoient-ils moins des

» soldats que des paysans levés à la hâte,
» sans uniformes, sans armes, deman-
» dant l'aumône, & dont les officiers ser-
» voient à table leurs colonels. »

L'infanterie Portugaise consiste aujourd'hui :

1° En trente-trois bataillons, faisant ensemble vingt-six mille hommes;

2° Trois bataillons d'artillerie ;

3° Un corps de génie.

On ne parle pas d'environ cent mille paysans, qui servent sans paie, & qui se rendent formidables par leur genre de guerre, d'embuscades & de surprises.

La cavalerie consiste :

1° En vingt-six escadrons, faisant ensemble quatre mille cavaliers, montés sur d'excellens chevaux d'Andalousie & de Béira;

2° Quatre escadrons de cuirassiers ;

3° Un régiment de volontaires à pied & à cheval, composé de douze cens hommes.

Toutes ces troupes sont assez bien exercées au maniment des armes, mais nullement aux grandes opérations de la guerre.

Elles sont commandées par un capitaine général, des lieutenans généraux, des maréchaux de camp, des brigadiers, de colonels, &c. très-peu de gentilshom-

mes entrent au ſervice, parce que très-peu en obtiennent la permiſſion. Il n'y a même de bons ingénieurs, de bons officiers d'artillerie, que des étrangers. C'eſt un ſeigneur Allemand, le comte de la Lipe, qu'on peut regarder comme le reſtaurateur de la milice Portugaiſe.

Le Roi n'a point une garde particuliere, comme en France & en Eſpagne. (Voyez ci-deſſus, page 285.) Il ſe fait eſcorter par un détachement d'infanterie ou de cavalerie, caſernée à Lisbonne, & la garde de la Reine conſiſte en quelques hallebardiers, qui n'ont pas ſeulement d'uniforme.

[ 1699. ]

Le Portugal voit tout à coup doubler ſes richeſſes par la découverte qu'on fait dans le Bréſil de pluſieurs mines d'or & de diamans. Les premieres ont toujours fourni, chaque année, au moins quarante millions; il n'a jamais été poſſible d'évaluer le produit des ſecondes. On prétend qu'il eſt ſorti du Bréſil, plus de deux milliards quatre cens millions. Ces ſommes immenſes paſſent en Angleterre, qui s'eſt emparée de tout le commerce de Portugal, par des Traités qui font ſouvent accuſer d'indolence une nation ſi active autrefois & ſi jalouſe de ſa liberté,

Les Portugais invoquent en leur faveur des raiſons d'état : « Notre puiſſance, » diſent-ils, eſt ſi peu redoutable en Eu- » rope, que nous ne devons chercher » qu'à vivre en paix avec toutes les na- » tions, ou à nous comporter de maniere » que, ſi les unes conſpirent notre perte, les » autres ſoient engagées, par leur propre » intérêt, à travailler à notre conſervation. » Si l'or que nous trouvons ſans peine au » Bréſil, étoit dans le Portugal, nous » aurions toutes les manufactures qu'on a » en France & en Angleterre, parce que » nos richeſſes nous mettroient en état » de conſtruire des places fortes, & d'en- » tretenir des troupes pour les garder ; » mais comme tout notre or eſt en Amé- » rique, en nous prenant une de nos vil- » les maritimes, on nous mettroit hors » d'état de jouir de nos tréſors. Nous » n'avons rien à craindre, tant que les » Anglois trouveront à débiter chez nous » le produit de leurs terres & de leur in- » duſtrie. Ils nous protégeront même, & » verſeront juſqu'à la derniere goutte de » leur ſang, pour nous défendre contre » les ennemis qui oſeroient nous attaquer. » Nous leur procurons plus de profit que » les autres nations enſemble, & ils ſont » les ſeuls qui faſſent valoir nos vins & » nos denrées. S'ils n'emportent pas tout

» notre or, c'eſt de peur que les autres » Puiſſances ne ſe réuniſſent pour nous » enlever le Bréſil. Ils ne ſeroient pas alors » aſſez forts pour nous défendre ; & l'Eſpa- » ne ne manqueroit pas de ſe mettre de » la partie pour nous ſubjuguer. »

» C'eſt pour la même raiſon que nous » ne faiſons pas travailler aux mines d'ar- » gent & de cuivre des parties ſepten- » trionales du Royaume : nous craignons » d'exciter la jalouſie de nos voiſins ; nos » richeſſes du Bréſil leur ſont déja aſſez d'en- » vie ; en travaillant à nos mines d'étain & » de plomb, nous ruinerions le commerce » d'Angleterre. Il faut auſſi ménager la » Suéde qui nous apporte du cuivre ; » & il n'y a pas juſqu'aux Hollandois, » autrefois nos ennemis, de qui nous ne » ſoions bien-aiſes d'acheter diverſes mar- » chandiſes, entr'autres le ſalpêtre, quoi- » que les ſeules immondices de Lisbonne » en fourniroient abondamment. »

Les Portugais ſont d'autant plus atta- chés à ces principes, qu'ils les regardent comme la baſe d'un ſyſtême heureux de politique, & comme la ſource de la tran- quillité, de l'abondance, & du bonheur dont ils jouiſſent.

[ 1699. ]

Une des filles de la Reine meurt de

douleur, deux ou trois jours après la mort de sa maîtresse, Marie-Sophie Elisabeth de Neubourg, qui n'avoit que trente-trois ans; & le Roi ne se consola jamais de cette perte. Il alla dix fois, pendant la nuit, & pieds nuds, dans plusieurs églises éloignées de son palais, pour y faire sa priere. Les petits Princes alloient aussi pieds nuds, pleurer & prier sur le tombeau de leur mere, & les peuples partageoient sincérement la douleur de leurs maîtres.

[1700.]

On termine à Lisbonne un célèbre procès qui duroit depuis long-tems entre les évêques du Royaume, & D. Laurent-Perez Carvalho, commissaire de la CRUCIATE. Ceux qui jouissent du privilége de cette Bulle, ont le pouvoir de se choisir le Confesseur qu'ils veulent, pourvu qu'il soit approuvé de l'ordinaire. Les évêques soutenoient cette proposition: » Il est nécessaire que le Confesseur soit » approuvé par l'ordinaire du lieu où s'en» tendent les confessions. » Le Commissaire prétendoit qu'il suffisoit « que le Con» fesseur fût approuvé pour un diocèse » quel qu'il fût, » mais il perdit sa cause, qu'il avoit appuyée d'un gros volume de sa composition.

[1701.]

Pierre II reconnoît le duc d'Anjou pour roi d'Espagne, & signe un Traité d'alliance avec Louis XIV & Philippe V. On lui avoit envoyé des ingénieurs François, pour travailler à mettre en défense les côtes & les villes frontieres de ses Etats. Il écrivit le 11 de Mars aux Etats de Hollande, pour les exhorter « à main-» tenir la paix, toujours préférable à la » guerre la plus heureuse. » (Voyez ci-dessus, page 283.)

[1703.]

Le roi de Portugal se laisse vaincre par les menaces, ou gagner par les promesses, &, après avoir assez long-tems balancé, se détermine à entrer dans la grande alliance. (Voyez ci-dessus, page 280.) Il dissimula cependant le nouvel engagement qu'il venoit de prendre, & il ne se déclara qu'à l'arrivée de l'Archiduc. Pierre II étoit persuadé, comme les autres Potentats de l'Europe, qu'il n'étoit pas de l'intérêt public que le Prince qui seroit Empereur ou Roi des Romains, fût en même tems roi d'Espagne; &, pour le gagner, l'Empereur commença par renoncer à ses droits prétendus, en faveur de l'Archiduc, au nom duquel il cédoit

à perpétuité plusieurs villes en Europe, & une étendue de pays considérable en Amérique. Les Anglois s'engagerent à garder les côtes du Portugal, à fournir des convois & des vaisseaux pour les Indes, quand on le jugeroit à propos. L'Empereur, l'Angleterre & la Hollande promirent solidairement de fournir douze mille hommes effectifs, (entretenus à leurs frais,) à l'ordre des généraux Portugais, & de payer à Pierre II un million de Patagons, pour soudoyer huit mille hommes de ses troupes.

[1704.]

L'Archiduc Charles arrive dans la riviere de Lisbonne avec huit mille hommes de troupes, & le même jour, 9 de Mars, l'ambassadeur de France eut ordre de sortir du Portugal. On imprima à Lisbonne un Manifeste, en latin, en portugais, en espagnol, dans lequel on se plaignoit 1° de l'inobservation du Traité de partage; 2° du manque de secours qu'on avoit promis; 3° de quelques gravures faites à Paris, où Philippe V étoit représenté avec le titre de roi de Portugal; 4° de l'enlevement d'un cavalier Espagnol, arrêté à Lisbonne contre la foi publique & le droit des gens. On terminoit ce manifeste, en disant que D. Pierre

avoit résolu, comme un bon médecin, de tirer tout le mauvais sang des Espagnols, en cas que par une espece de frénésie, ils persistassent à rester sous l'esclavage François. Un critique ajoutoit à la réfutation de ce manifeste : « Chaque langue » a ses expressions qui lui sont propres ; » je ne sçais si celles-ci sont dans le gé» nie Portugais : je suis sûr qu'elles n'ont » pas été du goût des nations civilisées, » qui ne mettent point de pareils discours » dans la bouche de leurs Souverains. La » suite a fait voir que D. Pierre n'étoit » pas un bon médecin, ou qu'il y avoit » peu de mauvais sang chez les Espagnols, » car il n'en a pas beaucoup tiré. »

[ 1704. ]

Le duc de Schomberg propose, dans un conseil de guerre, de joindre les troupes auxiliaires à celles du Portugal, afin d'en former une armée capable de tenir la campagne. Le Roi veut qu'on distribue ses troupes dans les places, qui pour la plûpart étoient très-foibles. Cette disposition procure à Philippe V l'avantage d'enlever une grande partie des Portugais en détail & par pelotons. Schomberg en eut tant de chagrin, qu'il demanda son rappel.

[ 1705. ]

Les soldats Portugais qui servoient dans l'armée de l'archiduc Charles, étant embarrassés pour se donner un chef qui fût de leur nation, élurent saint Antoine de Padoue, patron de Lisbonne, & l'ont toujours regardé, dans la suite, comme leur général. Pierre II en expédia la commission dans toutes les formes, « & fit » porter l'image du saint dans une litiere » superbe, à l'armée, où la nation lui ren» dit tous les honneurs dûs à la dignité » de général. » Suivant l'usage qui s'est toujours conservé, le roi de Portugal va tous les ans, entendre les vêpres dans l'église de S. Antoine, la veille de la fête du saint, & fait un don de trois cens mille reis.

Aujourd'hui les Portugais comptent par REIS, & il en faut cent quatre-vingt pour une livre. La plus ancienne monnoie connue, est une piéce d'or qui vaudroit cinq cens reis, & dont soixante peseroient un marc. Elle représente Sanche I à cheval & armé, & sur le revers on voit une croix avec quatre étoiles, entourée de ces mots, par abréviation : *In nomine Patris, & Filii, & Spiritûs Sancti, Amen.* On n'en trouve point d'autre jusqu'au règne d'Al-

d'Alphonse IV, qui fit battre des piéces d'argent, les plus anciennes qu'on connoisse en Portugal : elles pourroient valoir aujourd'hui quarante reis. Elles ne portent pas l'effigie du Prince, mais seulement son nom, & au-dessous une couronne, avec cette légende qui est la même pour le revers : *Sit Nomen Domini Benedictum.* Nous ajouterons ici à ce que l'on a déja dit de la Crusado, ou Crusade, (Voyez ci-dessus, page 461.) ainsi nommée à cause de sa destination pour l'usage des Croisés, que cette monnoie portoit l'empreinte d'une croix de saint George, entourée de lettres qui signifioient : *Adjutorium nostrum in Nomine Domini* : &, sur le revers, l'écu royal couronné & placé sur la croix de l'ordre d'Avis, avec cette légende : *Crusatus Alphonsi Quinti Regis.*

Le nom de Crusade est encore aujourd'hui un des plus usités dans la monnoie de Portugal, & il n'y en a point au-dessous de quatre cens quatre-vingt reis. L'ancienne monnoie d'or consiste en trois sortes de piéces, dont les plus fortes sont de vingt-deux & demi au marc, & valent quatre mille huit cens reis ; les deux autres sont des moitiés & des quarts. Les piéces les plus modernes valent, par gradation, depuis quatre cens quatre-vingt reis, jusqu'à six & sept mille. Les plus

basses, appellées Crusades, sont la dixieme partie de l'ancienne monnoie d'or. Les étrangers enlevent autant qu'ils peuvent les especes d'argent sans alliage, parce qu'elles valent, à proportion de l'or, dix pour cent moins que dans les autres pays, ce qui les fait manquer à la circulation. Le gouvernement y supplée par quantité de monnoie de cuivre, & de petites piéces d'or qu'on fait battre au Brésil, dans l'endroit même où sont les mines. La poudre d'or est de contrebande en Portugal, & il est défendu, sous peine de la vie, d'en faire venir du Brésil.

[1706.]

Pierre II meurt le 9 de Décembre dans sa soixante-deuxieme année. Sous le règne de ce Prince, les François abandonnerent le commerce qu'ils faisoient avec le Portugal, les marchandises de France ne pouvant plus arriver à Lisbonne, pendant la guerre de la succession d'Espagne. Aujourd'hui même ce commerce est borné à des toiles, des bas, des gants, des éventails & à quelques bagatelles, dont on ne retire que l'équivalent, en cuirs, en bois de teinture & en fruits.



# JEAN V.

[1706.]

ON faisoit dire à ce Roi : « Mon » grand-pere craignoit les Grands » du Royaume ; mon pere les craignoit » & les aimoit ; pour moi je ne les crains » ni ne les aime. » On prétend qu'afin de les corriger des excès presque incroyables auxquels ils se portoient, il faisoit appeller dans sa chambre celui qui s'étoit rendu coupable de quelque violence, & ordonnoit qu'on lui donnât la bastonnade. Cette premiere punition avertissoit qu'à la premiere rechute on ne manqueroit pas d'être exilé dans quelque château sur les côtes d'Afrique, des Indes, du Brésil, &c. où ces seigneurs étoient obligés de servir en qualité de simples soldats.

[1707.]

Le roi de Portugal annonce que trois fois par semaine il donnera lui-même ses audiences, le samedi à la noblesse, & les deux autres jours à quiconque se présentera. Il étoit permis à chaque particulier d'approcher du trône, de remettre

son placet au Souverain, & de l'entretenir de ses affaires. Le Monarque, assis sous un dais, s'appuyoit contre une table sur laquelle étoit une corbeille remplie de piéces d'or, dont il gratifioit ceux qui se trouvoient dans le besoin. Quand il avoit à donner des ordres qui demandoient une prompte exécution, il en chargeoit un des Grands du Royaume, qu'il faisoit appeller. Ces audiences jettoient l'épouvante parmi tous ceux dont la conduite étoit répréhensible. Les ministres mêmes n'étoient pas exempts de crainte, & le Roi n'ignoroit rien de ce qui se passoit dans ses Etats, parce que chacun avoit la liberté de l'en informer. La noblesse avoit l'honneur de lui parler debout, & les autres à genoux. Il n'y a aucune espece de siéges dans les appartemens du Roi, & personne ne peut s'y asseoir, pas même le secrétaire d'Etat, qui est obligé d'écrire à genoux.

L'audience commençoit par les hommes, & finissoit par les femmes. Celles-ci prenoient des especes de mentes ou de domino, qui empêchoient qu'on ne les reconnût. On sçait que les dames Portugaises sont renfermées chez elles au point qu'il est passé en proverbe que « les femmes ne vont à leur paroisse que trois » fois en leur vie, pour y être baptisées,

» mariées & enterrées. » Afin de leur ôter tout prétexte de sortir, on trouve dans presque toutes les maisons des chapelles où on fait dire la Messe.

[1707.]

Un ministre, ou secrétaire d'Etat, donnoit tous les jours audience au public, & se trouvoit souvent exposé aux injures d'une foule de mécontens. Un d'eux porta la fureur jusqu'à le menacer de l'assassiner : « Ne vous en avisez pas, répondit-» il en souriant, car le Roi vous feroit » pendre, & d'ailleurs vous perdriez un » homme qui ne cherche qu'à vous obli-» ger tous, lorsqu'il le peut. »

[1715.]

Freyre Mascarenhas introduit les gazettes en Portugal. Il n'en existe plus aucune sous le gouvernement actuel. L'auteur de ces gazettes avoit parcouru tous les pays, parloit toutes les langues de l'Europe, étoit de toutes les Académies de Portugal, & a écrit sur tous les évènemens de son tems.

[1716.]

On crée un Patriarche à Lisbonne, &, ce qui n'étoit pas encore arrivé, on voit

alors, dans une même ville, deux diocèses indépendans l'un de l'autre. D. Thomas d'Alméida fut le premier revêtu de cette éminente dignité que le Roi avoit eu tant de peine à établir. « Il fit faire » au prélat des équipages magnifiques, & » voulut que sa marche eut toujours l'air » d'un triomphe, afin d'inspirer au peu- » ple une vénération plus profonde. La » croix patriarchale étoit portée par un » cavalier, qui montoit un cheval superbe. » Le Patriarche qui le suivoit, occupoit » une litiere entourée de vingt valets-de- » pieds. Ensuite venoient quatre carosses » d'une grandeur & d'une richesse extraor- » dinaire, attélés de six mules, & con- » duits par des hommes vêtus superbe- » ment. Le premier étoit vuide; c'étoit » la voiture d'honneur. Les trois autres » contenoient les officiers du Pontife. Les » Chanoines, choisis parmi la premiere » noblesse, & richement fondés, alloient » en litiere, suivis chacun de six domesti- » ques. Aux processions de la Fête-Dieu, » un clerc portoit devant eux un chapeau » verd, & un ecclésiastique la queue de » leur robe. Le Roi & les Infants ve- » noient après eux, ensuite les grands » officiers de la couronne, & six cens » chevaliers de l'ordre de Christ, avec leurs » habits de cérémonie. »

Lorsque le Patriarche officioit, il étoit accompagné à l'autel par dix-huit Chanoine, (ils portent la crosse & la mître, comme les évêques ;) & le Roi ne manquoit jamais d'assister à sa Messe, avec toute la cour.

[1716.]

A l'occasion de l'établissement du patriarche de Lisbonne, on divisa la ville en deux parties ; l'orientale & l'occidentale : celle-ci compose le diocèse du Patriarche, l'autre a été conservée à l'archevêque de Lisbonne. On est obligé, sous peine de nullité, d'exprimer dans tous les actes, la partie de la ville dans laquelle ils ont été passés. Les négocians le distinguent aussi sur leurs lettres de change, & les imprimeurs ne l'oublient pas dans le titre des livres qu'ils donnent au public.

[1717.]

Le patriarche de Lisbonne abolit la plûpart des superstitions que l'ignorance avoit introduites, qu'un long usage autorisoit, & que le caractere de la nation sembloit devoir perpétuer. Les processions qui n'étoient pas moins indécentes que nombreuses, furent presque toutes réduites à celle de la Fête-Dieu «la plus

» superbe, dit-on, qui soit dans le monde
» Chrétien. Les rues sont tapissées des
» étoffes les plus précieuses. On étale tout
» ce que la magnificence la plus somp-
» tueuse a de plus éclatant ; & lorsqu'on
» loue une maison, on a soin de stipu-
» ler dans le bail, que le propriétaire
» sera tenu de l'orner le jour de la Fête-
» Dieu.

» La statue de S. George, placée sur
» une grande haquenée blanche, ouvre
» la marche à trois heures du matin, au
» son des timbales, des trompettes, &
» des cors de chasse de la cour. Tous les
» chevaux du Roi, richement harnachés,
» suivent le saint. Tous les religieux s'y
» trouvent en corps ; tous les chevaliers
» des ordres en habits de cérémonie ;
» tous les tribunaux supérieurs & infé-
» rieurs ; la Cour enfin & tout ce qu'il
» y a de Grands dans le Royaume, assis-
» tent à cette procession. Il est ordinai-
» rement plus de trois heures après-midi,
» lorsque tout le monde est rentré dans
» l'église. »

[1720.]

On avoit déja vu s'établir à Lisbonne différentes Académies, particuliérement celles des *Instantaneos*, ainsi nommés parce qu'ils parloient sans préparation sur les

sujets qu'on leur proposoit : des *Singulares*, des *Generosos*, des *Anonymos*, des *Applicados*, des *Estudiosos*, des *Illustrados*, & d'autres qui n'avoient été d'aucune utilité pour le public, & dont les membres n'étoient occupés qu'à se donner des louanges réciproques, ou à se déchirer par des satires. « La République » des Lettres, dit un écrivain Portugais, » se trouvoit parmi nous dans le même » état où sont la plûpart des Républiques » politiques ; c'est-à-dire avec tous les » défauts qui accompagnent d'ordinaire » cette sorte de gouvernement. C'étoit » une famille sçavante, mais sans sup» port & comme orpheline ; un corps » littéraire sans chef ; une Aristocratie » sans assemblée ; un peuple confus d'arts » & de sciences peu estimé, à cause de » l'inefficacité inséparable du gouverne» ment populaire. L'heureux moment ar» riva enfin qui changea cette Républi» que en Monarchie, sans qu'elle perdit » rien de sa liberté... Le Roi forma le » dessein de composer un corps de sça» vans, & de l'animer, non-seulement » par la protection qu'il lui assureroit, » mais encore par tous les moyens qu'un » Prince éclairé sçait employer pour for» mer & pour perfectionner de pareils » établissemens. »

[ 1720. ]

L'ACADEMIE ROYALE DE L'HISTOIRE PORTUGAISE tient sa premiere séance le 8 de Décembre. Ce jour n'étoit pas choisi au hasard, puisque la nouvelle Académie s'engageoit à « regarder » la Mere de Dieu comme sa protectrice, » & à célébrer particuliérement son Im» maculée conception. » Cette compagnie paroissoit n'embrasser d'abord que l'histoire ecclésiastique de Portugal, & prendre pour modèle l'*Italie sacrée* d'Ughelli, mais elle n'a pas tardé à étendre ses vues sur l'histoire civile & politique, & à se proposer également de corriger, de perfectionner, de completter l'une & l'autre histoire.

Le nombre des Académiciens est fixée à cinquante, & on n'en peut recevoir de surnuméraires que par ordre du Roi. Chaque année on tire au sort les noms de cinq personnes : celui dont le nom vient le premier, est déclaré Directeur de l'Académie ; les quatre autres sont Censeurs, & président tour à tour, suivant l'ordre dans lequel on a tiré leurs noms. Si quelqu'un d'eux meurt avant la fin de l'année, on en substitue un autre par la voie du scrutin. Le Secrétaire est perpétuel, & son élection se fait par scrutin.

Dans l'absence du Directeur & des Censeurs, il préside & nomme un Secrétaire à sa place. Son emploi consiste à tenir registre de tout ce qui a été arrêté dans les séances, & à instruire les nouveaux Académiciens des statuts & des usages de la compagnie ; de recevoir les lettres adressées à l'Académie, & d'y répondre après avoir consulté le directeur & les censeurs. Ceux-ci sont chargés de s'opposer, indépendamment même du Directeur, aux abus qui pourroient s'introduire dans l'Académie ; d'examiner & de juger tous les écrits des Académiciens, aussi-bien que tous les papiers qui ont été remis à l'Académie, & de communiquer aux assemblées générales tout ce qui aura été discuté dans les conférences particulieres.

C'est au Directeur à proposer la matiere des délibérations, & à recueillir les suffrages. Il peut imposer silence, & empêcher qu'on ne traite d'objets indifférens ou qui ne conviennent pas. Il doit avertir les Académiciens des sujets sur lesquels ils sont chargés de travailler ; rendre compte au Roi de tout ce qui se passe dans l'assemblée où il a présidé, recevoir ses ordres, & les intimer à la compagnie.

Chaque semaine, le Directeur, les Censeurs & le Secrétaire s'assemblent en

particulier pour convenir, à la pluralité des voix, des ſujets dont on doit s'occuper dans la prochaine ſéance. Les aſſemblées ſe tiennent le dimanche, de quinze en quinze jours, & l'on ne peut s'en abſenter pendant deux mois, qu'après en avoir donné avis au Secrétaire par écrit. Le Directeur & les Cenſeurs ne peuvent s'abſenter une ſeule fois, ſans en avoir prévenu le Secrétaire. Quand il meurt un Académicien, le Directeur nomme celui qu'il juge à propos, pour en faire l'éloge, & on lui choiſit un ſucceſſeur par la voie du ſcrutin : ſi le Roi n'approuve pas le choix, on fait une nouvelle élection.

Il peut y avoir dans les provinces & dans les pays de conquêtes, des Académiciens aggrégés, qu'on nomme ſurnuméraires ; ils étoient au nombre de dix-ſept, dès l'origine de l'Académie. Ils ont ſéance dans les aſſemblées, ſans diſtinction, lorſqu'ils ſe trouvent à Lisbonne. On ne peut admettre dans ces aſſemblées aucun étranger, de quelque qualité qu'il ſoit, à moins qu'on ne l'ait invité, ou qu'il n'ait fait ſçavoir à la Compagnie qu'il a des choſes importantes à lui communiquer. Il ſe tient, chaque année, deux aſſemblées publiques, aux jours de la naiſſance du Roi & de la Reine. On y fait la lecture des piéces qui ont été choiſies

par le Directeur & les Censeurs. La devise de l'Académie, est la Vérité, telle que les anciens la représentent, avec ces mots latins : *Restituet omnia*, « elle rétablira tout. » Le sceau est composé des armes de Portugal ; au-dessous, on voit le tems enchaîné. Ces mots latins sont gravés autour : *Sigillum Regiæ Academiæ Historiæ Lusitaniæ* : « Sceau de la royale » Académie de l'histoire de Portugal. »

[1721.]

Tout le Portugal applaudit à l'édition d'un Dictionnaire portugais & latin, en huit gros volumes *in-quarto*, donnée par le pere Raphaël Bluteau, clerc régulier François : il parut assez singulier qu'un pareil ouvrage fût celui d'un étranger. D. François de Sousa, capitaine des gardes du roi Jean V, s'étoit chargé d'écrire à l'auteur au nom de toute la cour, « pour » le conjurer de revenir en Portugal, & » de ne pas leur refuser un bien que sa » présence leur rendroit comme propre. » Ce sont les termes de la lettre qui contenoit les instances les plus vives, & auxquelles il n'étoit pas possible de résister. » Ce fut alors un concert de louanges » que tous les gens de lettres en Portugal » formerent comme à l'envi, pour obte» nir place & voir leurs noms dans un

» ouvrage immortel.» Les vers latins, françois, italiens, espagnols, portugais, & tous les genres de poësie, concoururent, avec une étonnante fécondité, à consacrer l'admiration & la reconnoissance d'un peuple ami des sciences, mais dont le goût étoit encore un peu gothique.

L'auteur désapprouvant la coutume des écrivains, de ne mettre jamais qu'un avis au lecteur, « comme s'il n'y avoit qu'un » lecteur dans le monde, consacre un » avertissement à chaque espece de lec- » teurs. » L'ouvrage commence par dix préfaces ou avertissemens, dont nous nous contenterons de rapporter les titres : « Au » Lecteur Bénévole. Au Lecteur Malé- » vole. Au Lecteur Impatient. Au Lec- » teur Portugais. Au Lecteur Etranger. » Au Lecteur Sçavant. Au Lecteur Igno- » rant. Au Lecteur Faux-Critique. Au » Lecteur Impertinent. Au Lecteur Futile » & Mauvais plaisant. » C'est en parlant au lecteur impertinent, qu'on se justifie d'avoir substitué à ces deux mots, VOCABULAIRE UNIVERSEL, une phalange de mots, barbares pour la plûpart, & qui se présentent au frontispice par ordre alphabétique. « Vocabulaire Aulique, Ar- » chitectonique... Bellique, Brasilique.... » Comique, Chimique... Dogmatique, » Dendrologique... Ecclésiastique, Eco-

» nomique... Floriférique, Fructiférique.
» Géographique, Gnomonique... Homo-
» nimique, Hiérologique... Ichtyologi-
» que, Isagogique... Laconique, Li-
» thologique... Météorologique... Néo-
» térique... Ortographique, Ornitholo-
» gique... Poëtique, Philologique...
» Quidditativique... Rustique... Sym-
» bolique, Syllabique... Théologique,
» Térapeutique, Technologique... Ura-
» nologique... Xénophonique... Zoo-
» logique. »

[ 1724. ]

Cent quatre-vingt vaisseaux échouent, ou périssent sur leurs ancres, dans le port que le Tage forme en face de Lisbonne. C'est à ce malheur qu'on doit attribuer l'état déplorable où se trouvoit la marine Portugaise, lorsque réduite à cinq ou six vaissaux, & autant de frégates, sans officiers, sans matelots, sans soldats, il fallut appeller enfin des étrangers, François, Anglois, Suédois, Hollandois, Danois, pour enseigner la navigation aux Portugais. « Ces derniers, qui depuis trois siè-
» cles faisoient sur mer des voyages dont
» le bruit avoit élevé leur réputation au-
» dessus de celle des Phéniciens & des
» Carthaginois, connoissoient à peine en-
» core l'art de naviger. » Leur marine est

aujourd'hui composée de dix vaisseaux de ligne & de vingt frégates, mais ils n'ont presque point de vaisseaux marchands. On les fait venir des pays étrangers, parce que le bois est si rare en Portugal, que, même pour brûler, on n'y connoît guère que celui de pin. Les navires au-dessus de cinq ans, qui se vendent dans le port de Lisbonne, payent vingt pour cent de droit ; & ceux qui sont au-dessous, ne donnent que dix pour cent. On veut, par cette différente imposition, engager les négocians à n'acheter que de bons vaisseaux. On a établi un impôt de trois pour cent d'entrée & cinq de sortie, sur toutes les marchandises, pour fournir à l'entretien des vaisseaux employés à la garde des côtes.

[1725.]

Jean V se piquoit d'être, en toute occasion, sévère observateur de la justice. Une dame qu'il aimoit beaucoup, crut pouvoir lui demander une grace extraordinaire : « Ce n'est point à moi qu'il faut » vous adresser, répondit-il, mais au Roi » qui demeure au *Terreiro do Paço.* » C'est la place du palais.

[1727.]

La nouvelle Académie de l'histoire Portugaise,

tugaise, donne le premier volume de l'ouvrage qu'elle est chargée d'exécuter. (Voyez ci-dessus, page 586.) On y trouve l'histoire même de cette Académie, écrite par le marquis d'Alegrete qui en a été le premier secrétaire perpétuel. Toutes les autres piéces qui composent ce volume, sont des dissertations & des discours assez étendus, remplis d'une grande érudition, & qui ne pouvoient manquer de prévenir le public en faveur d'une histoire préparée avant tant de soin, & composée avec tant de concert. D. Jule de Mello de Castro, fils du célèbre de Castro, Vice-Roi des Indes, à été le sujet du premier éloge funèbre prononcé à l'Académie. Il étoit chargé de recueillir les monumens qui regardent les rois Sanche I & Alphonse II, dont il avoit l'honneur d'être issu. On dit, à la louange de son esprit, qu'il « étoit si » prompt, si vif, si prodigieusement fé» cond, que, dans ses Œuvres poëtiques, » il y avoit autant de pensées que de vers. » Chaque pensée lui en faisoit naître une » foule d'autres, qu'il avoit le merveilleux » talent de mettre au jour & de rendre » sensibles. Sur quelque sujet qu'il entre» prît de discourir, tant de belles choses » se présentoient à lui, que, s'il n'avoit » pas eu le discernement le plus exquis, » il seroit tombé dans cette sorte de di-

» ſette que produit aſſez ſouvent l'abon-
» dance : il s'éleve même quelquefois ſi
» haut, qu'on a peine à le ſuivre, quoi-
» qu'il ſoit toujours naturel & ſans affec-
» tation... Mais il s'étoit ſurpaſſé lui-
» même dans cette fameuſe Romance qu'il
» avoit commencée & qui devoit com-
» prendre, en deux mille ſtrophes, toute
» la vie de la Mere de Dieu. Sa dévotion
» lui avoit inſpiré une ſi grande éléva-
» tion, que ſes penſées paroiſſoient plus
» qu'humaines, & les graces de ſa poë-
» ſie étoient couronnées par ſa piété. »

[ 1730. ]

On peut regarder comme un fruit des travaux de la nouvelle Académie de Lisbonne, l'hiſtoire de l'Amérique Portugaiſe, compoſée par D. Sébaſtien de Rocha Pitta, gentilhomme de la maiſon du Roi, & Académicien ſurnuméraire. Elle renferme tout ce qui s'eſt paſſé au Bréſil, depuis que Cabral le découvrit en 1500, juſqu'à l'année 1724. Les Portugais ont trouvé cet ouvrage fort à leur gré ; on peut juger du goût qu'ils avoient alors, par ce début : « De toutes les par-
» ties du Nouveau Monde, inconnu du-
» rant tant de ſiécles, calomnié par tant
» de ſçavans ; de ce Monde où jamais
» ni Hannon par tous ſes voyages mariti-

» mes, ni Hercule le Libyen avec ses » Colomnes, ni Hercule le Thébain par » ses exploits, ne purent arriver, la plus » considérable portion, c'est le Brésil : » région immense, très-heureux terrain, » dont la surface n'est que fruits, le cen- » tre n'est que trésors, les montagnes & » les côtes ne sont qu'aromates : région » dont les campagnes payent pour tribut » l'aliment le plus utile, & les mines » l'or le plus fin ; dont les arbres four- » nissent le Baume le plus exquis, & les » Mers l'Ambre le plus précieux : pays » admirable à jamais riche, où la nature » merveilleusement prodigue, se répand » en fertiles productions, que, pour l'opu- » lence du Monarque & le bonheur du » Monde, l'art affine en tirant de ses Can- » nes un agréable Nectar, & de ses fruits » une ambrosie délicieuse, dont la liqueur » & les viandes que les Payens les plus » polis & les plus cultivés faisoient ser- » vir à leurs Dieux, n'étoient que l'om- » bre & une foible image. » Après avoir crayonné rapidement une esquisse de l'Histoire Portugaise, & de l'état où se trouvoit le Royaume à la fin du quinzieme siécle, l'auteur commence ainsi sa narration : « Déja le soleil avoit parcouru » cinq mille cinq cens cinquante-deux » fois le zodiaque, suivant la plus exacte

» chronologie, lorsqu'en l'année mil cinq
» cent de notre rédemption, Pierre Al-
» varès Cabral, jetté par la tempête sur
» la côte du Brésil, en fit la découverte.»
Nous ne devons pas manquer d'ajouter ici qu'on commence enfin à se dégoûter en Portugal « de ces narrations emphati-
» ques, de ces pointes, de ces jeux de
» mots, de ces comparaisons forcées, qui,
» pris autrefois pour de l'esprit, faisoient
» illusion chez plus d'un peuple civilisé.»
Les progrès sont plus lents du côté de l'éloquence, & on voit avec peine régner encore dans la chaire & au barreau, le goût des métaphores, des antithèses, & des hyperboles orientales.

[ 1732. ]

Jean V, attaqué d'une maladie qui mit ses jours en danger, fit vœu « de fonder
» un autre escurial, (Voyez ci-dessus,
» pages 124 & 133.) & dans le lieu même
» où seroit situé le plus pauvre monastere
» d'hommes de son Royaume.» Celui de Maffra, où quelques Capucins habitoient une chaumiere au milieu d'un désert, n'ayant point laissé de doute sur la préférence qu'il méritoit, se trouva bientôt changé en un monument capable d'immortaliser un grand Roi, & dont le plan étoit venu d'Italie. « L'ordonnance est

» telle que l'églife en occupe le centre. » Derriere le chœur on voit des cellules » pour trois cens religieux. La droite & » la gauche de l'édifice forment un vafte » palais pour le Roi, la Reine, la famille » royale & leurs officiers. Il a la vue fur » la mer, & fert aux mariniers à fe re- » noître. »

[1735.]

Tout fembloit annoncer une rupture entre le Portugal & l'Efpagne; & Jean V, qui fentoit l'infériorité des forces de fon Royaume, donna un décret par lequel » il offroit la paye double aux officiers » & aux foldats François qui prendroient » du fervice en Portugal. » C'étoit chercher le moyen d'enlever à fon ennemi des bras toujours prêts à le fervir; mais cette politique devint inutile par la médiation de l'Angleterre qui diffipa l'orage prêt à éclater.

[1736.]

Un Phyficien fe propofoit de foutenir le mouvement de la terre, d'après le fyftême de Copernic; fes amis l'en diffuaderent, en lui repréfentant que ce feroit s'expofer au rifque d'être lapidé.

[ 1737. ]

On ne comptoit que trois fontaines à Lisbonne, & l'eau qu'on faisoit porter par des ânes, se vendoit trois & quatre sols la charge. Jean V fit bâtir un aqueduc superbe, qui distribuoit l'eau avec abondance dans toute l'étendue de la capitale. A la campagne, on a de grandes citernes auxquelles aboutissent des canaux qui portent l'eau où elle est nécessaire. Il pleut à déluge pendant cinq mois de l'année, alors les citernes se remplissent & servent de ressource pendant les sept mois de sécheresse. La provision de glace pour l'été se fait tout naturellement au bas de la montagne de la Strelle, où le vent pousse de grands amas de neige. On la couvre d'herbe & de terre, afin de la garantir du soleil, & on la transporte, pendant la nuit, sur des mulets, jusqu'aux bords du Tage qui sont éloignés de douze lieues. On l'embarque jusqu'à Lisbonne, où elle se vend quinze sols la livre. On n'a pas encore imaginé de faire des glacieres, ni même de conserver la neige dans les vallons des montagnes voisines de Lisbonne.

[ 1740. ]

Le Portugal se ressent de la disette de

bled que la France éprouvoit alors. « Ce » pays produit le meilleur grain de l'Eu» rope, mais il ne fournit pas la moitié » de ce qu'il faudroit pour la consomma» tion des habitans. Il leur en vient des » îles Açores, de France & de la mer » Baltique. Parmi les différentes causes de » cette disette, on pourroit assigner la » trop grande quantité de terres qui sont » plantées de vignes, & le trop grand » nombre de bras enlevés à l'agriculture. » D'ailleurs, la population n'est pas en » proportion de la moitié du terrain, & » elle pourroit être double, sans surchar» ger le pays. »

[ 1744. ]

Un médecin de Lisbonne répand une espece de manifeste, dans lequel, il se plaint « de l'injustice qui lui a été faite » par l'Académie royale de Chirurgie de » Paris, dans la distribution du prix pro» mis à celui qui auroit fait le meilleur » discours sur la nature & la méthode de » curation du cancer. » Après avoir détaillé son âge de soixante-treize ans, ses études, son expérience, le nombre & la réputation de ses élèves, ses titres de docteur en l'université de Lérida, de lecteur royal jubilé en Anatomie dans l'hôpital de Tous-les-Saints, & de maître

en Chirurgie, Physique, Anatomie, Médecine, &c. il ajoute que, pour mettre le public instruit en état de juger ce procès, il a fait imprimer son discours rejetté par l'Académie, & il la prie de faire pareillement imprimer celui qu'elle a jugé digne du prix, & de lui en adresser un exemplaire. « Si l'on me refuse cette » grace, je proteste que je me tiendrai » pour vainqueur; que je ne cesserai de » demander justice, & que je l'attendrai » de la postérité. »

## [1748.]

On donne en sept volumes *in-quarto*, le Recueil des Poëtes latins de Portugal. Ces sortes d'ouvrages ressemblent aux galeries de peintures, où les chefs-d'œuvres sont toujours rares. D'ailleurs, « les grands » maîtres eux-mêmes ont eu leur enfance » & leur maturité, leurs beaux jours & » leur déclin. » Celui qui joue le plus beau rôle dans ce Recueil, est le célèbre François de Macédo, qui parloit toutes les langues anciennes & modernes. Poëte, Orateur, Historien, Philosophe, Littérateur, Théologien, aucun écrivain, en Portugal, n'a joui d'une plus grande réputation. « Il a prononcé soixante discours » latins, cinquante-trois panégyriques, & » trente-deux oraisons funèbres. Il a com-

» posé quarante-huit Poëmes, cent vingt-
» trois Elégies, cent cinquante Epita-
» phes, deux cens douze Epîtres dédi-
» catoires, & plus de deux mille Epi-
» grammes, parmi lesquelles on trouve
» les éloges de tous les Doges de Venise.
» On distingue, sur-tout dans ses Poëmes,
» des vers sur la statue équestre de Louis
» XIII. Une tragédie intitulée JACOB,
» & la Tragi-Comédie d'Orphée, repré-
» sentée devant Louis XIV, alors enfant.»
N'oublions pas un discours académique sur ce sujet: « Lequel pourroit être le
» plus flatté à la représentation d'une piéce
» de théâtre, ou un sourd qui la verroit,
» ou un aveugle qui l'entendroit? »

Si l'on considere le penchant naturel des Portugais pour la poësie, & le génie de leur langue, on ne sera point surpris du grand nombre de Poëmes qu'ils ont dans tous les genres, mais on le sera sans doute de les voir eux-mêmes compter si peu de bons auteurs, sur-tout depuis que le goût d'une meilleure érudition & d'une saine critique a commencé de tirer les sciences & les lettres du chaos où elles étoient plongées. Toujours occupés de guerres étrangeres ou domestiques, & de conquêtes dans le Nouveau Monde, les Portugais ambitionnoient la gloire des

armes, avec bien plus d'ardeur qu'un rang distingué dans l'Europe sçavante : il est vrai cependant que la littérature Portugaise n'est point assez connue, & qu'on en juge communément par le seul ouvrage du Camoëns. (Voyez ci-dessus, p. 507.) On compte cependant encore six autres Poëmes épiques ; « l'ULYSSÉE, par Perreira » de Castro ; LA FONDATION DE LIS- » BONNE, par Antoine de Sousa ; LE POR- » TUGAL RECONQUIS, par le marquis de » Ménesès ; MACHABÉE, par Michel Syl- » veira ; ALPHONSE, par Vasconcellos ; » & LA HENRIADE, par le comte d'Eri- » ceira. » La Noblesse & même les Grands se font un honneur particulier de cultiver les lettres. Les succès de Sada Miranda & de Rodrigue Lobo dans la poësie pastorale, ont fait donner à l'un le nom de Théocrite, & à l'autre celui de Virgile Portugais. La Satire, l'Epigramme, l'Ode, les Stances, les grands & les petits Poëmes, fourniroient un grand nombre de volumes intéressans, dans lesquels on donneroit place à la Fable de Poliphême & aux Métamorphoses d'Ovide, mises en vers burlesques par Antoine des Reys, & aux ouvrages de Bernarde Ferreira de Lacerda, femme sçavante dans la Rhétorique, la Philosophie, les Ma-

thématiques, & dont on conserve un Recueil de Poësies, un volume de Comédies, & un Poëme intitulé l'Espagne délivrée.

Quoique les Drames espagnols se soient presqu'entiérement emparés de la scène Portugaise, on compte cependant un Dias Balthasar, auteur d'anciennes piéces appellées AUTO, comparables à celles qui portoient jadis en France le nom de MYSTÉRES; un Mello; un Mattos; un Fragoso; un Cordeyro; un Henri de Gomez, auteur de vingt-deux comédies dont on ne connoît plus que les titres; un Vicente, regardé comme le Plaute du Portugal; un Antoine Joseph, dont les piéces, recueillies en quatre volumes, sont restées au théâtre.

[ 1748. ]

Un Anglois, ennuyé d'entendre assurer que Lisbonne contenoit cinq cens mille habitans, ose parier une somme très-considérable qu'il n'y en avoit pas trois cens mille. Après un dénombrement exact, on n'en trouva pas plus de deux cens quatre-vingt mille, en y comprenant même les étrangers.

[ 1750. ]

Jean V laisse, en mourant, des preuves

de ſon zèle à embellir ſa capitale. Tant de monumens qui devoient ſervir à ſa gloire, ont été détruits par le tremblement de terre du 1^er^ de Novembre 1755. Il n'en reſte plus que la précieuſe collection de tableaux, de ſtatues, de livres & de manuſcrits, dont il a enrichi ſa bibliothéque. « Mais il ſemble, par le peu » de ſoin qu'on en avoit alors, que ce » Prince étoit plus curieux de la réputa- » tion qu'il s'étoit faite en les acquérant, » que jaloux de les conſerver. »

*Fin des Anecdotes Portugaiſes.*



# TABLE DES MATIERES LES PLUS INTÉRESSANTES,

Contenues en ces deux Volumes.

[*La lettre* a, *indiquè le Tome I*, & b, *le Tome II.*]

## A

# C

*Colomb*

## D

E

## F



Ferdinand

## G

# L

M

## N

## O

*Portugal*

## T

## Z



*Fin de la Table des Matieres.*

---

## *APPROBATION.*

J'AI lu par ordre de Monseigneur le Chancelier, un Ouvrage intitulé : *Anecdotes Espagnoles & Portugaises, jusqu'à nos jours ;* dans lequel je n'ai rien trouvé de répréhensible. A Paris, ce 26 Avril 1773.

*Signé* LAGRANGE DE CHÉCIEUX.

---

*Le Privilège se trouve au commencement des* Anecdotes Angloises.

## *Fautes à corriger.*

PAGE 6, ligne 20, Alcantana, *lisez* Alcantara.
Page 80, ligne derniere, sang, *lisez* de sang.
Page 94, ligne 5, étoit, *lisez* n'étoit.
Page 110, ligne 9, deviennent, *lisez* devinrent.
Page 484, ligne 8, accordés, *lisez* accordées.
Page 500, ligne 14, Mescaregnas, *lisez* Mascaregnas.

## *Livres qui se trouvent chez* VINCENT.

Abrégé de l'Histoire Ecclésiastique; par M. *Racine*, in-12, 15 vol. 52 l. 10 s.

Almanach encyclopédique de l'Histoire de France, où les principaux évènemens de notre Histoire se trouvent rangés, suivant leurs dates, sous chacun des jours de l'année, in-18, 1773, 1 l. 5 s.

Anecdotes Angloises, depuis l'établissement de la Monarchie jusqu'au règne de George III, in-8°, *petit format*, 5 l.

Anecdotes Arabes & Musulmanes, depuis l'an de J. C. 614, époque de l'établissement du Mahométisme en Arabie, par le faux prophète Mahomet, jusqu'à l'extinction totale du Califat, en 1538, in-8°, *petit format*, 1772, 5 l.

Anecdotes Ecclésiastiques, contenant tout ce qui s'est passé de plus intéressant dans les Eglises d'Orient & d'Occident, depuis le commencement de l'ère chrétienne jusqu'à présent, 2 vol. in-8°, *petit format*, 1772, 10 l.

Anecdotes Françoises, depuis l'établissement de la Monarchie jusqu'au règne de Louis XV; par M. l'abbé *Berıou*, nouvelle édition, in-8°, *petit format*, 5 l.

Anecdotes Germaniques, depuis l'an de la fondation de Rome 648, & de l'ère chrétienne 106, jusqu'à nos jours, in-8°, *petit format*, 5 l.

Anecdotes Italiennes, depuis la destruction de l'Empire Romain en Occident, jusqu'à nos jours, in-8°, *petit format*, 5 l.

Anecdotes du Nord, comprenant la Suède, le Danemarck, la Pologne & la Russie, depuis l'origine de ces Monarchies jusqu'à présent, in-8°, *petit format*, 5 l.

Anecdotes Orientales, in-8°, 2 vol. 10 l.

Anecdotes des Républiques, comprenant Gènes & la Corse, Venise & Malthe, la Hollande & la Suisse, auxquelles on a joint la Savoie, la Hongrie & la Bohême, 2 vol. in-8°, *petit format*, 1771, 10 l.

Bibliothèque historique, politique & militaire; par M. le Baron de *Zur-Lauben*, in-12, 3 vol. 7 l. 10 f.

Dictionnaire géographique, historique & critique; &c. par M. *Bruzen de la Martiniere*, nouvelle édition augmentée, *in-folio*, 6 vol. 150 l.

——— le même abrégé, in-8°, *petit format*. 5 l.

Dictionnaire historique de *Moreri*, nouv. édit. *in-fol.* 10 vol. 240 l.

Dictionnaire historique d'Education, où, sans donner de préceptes, on se propose d'exercer & d'enrichir toutes les facultés de l'ame & de l'esprit, en substituant les exemples aux leçons, les faits aux raisonnemens, la pratique à la théorie, 2 vol. in-8°, 1771, 10 l.

Dictionnaire des Cultes religieux, établis dans le monde depuis son origine jusqu'à présent: Ouvrage dans lequel on trouvera les différentes manieres d'adorer la divinité, que la révélation, l'ignorance & les passions ont suggérées aux hommes dans tous les tems; l'Histoire abrégée des dieux & demi-dieux du Paganisme & celle des Religions Chrétienne, Judaïque, Mahométane, Chinoise, Japonoise, Indienne, Tartare, Africaine, &c. leurs sectes

& héréſies principales, leurs miniſtres, prêtres, pontifes & ordres religieux ; leurs fêtes, leurs ſacrifices, leurs ſuperſtitions, leurs cérémonies, le précis de leurs dogmes & de leur croyance, in-8°, 3 vol. *Fig.* 15 l.

Dictionnaire hiſtorique des Saints Perſonnages, où l'on peut prendre une Notion exacte & ſuffiſante de la Vie & des Actions mémorables des Héros du Chriſtianiſme, des Apôtres, des Pontifes, des Patriarches, des Evêques, des Solitaires fameux de l'Orient & de l'Occident, des Vierges, des Martyrs, des Confeſſeurs, de tous ceux enfin dont les Egliſes Grecque & Latine ont conſervé les noms dans leurs Faſtes, ou conſacré la mémoire par un Culte public, in-8°, 2 vol. *petit format*, 1772. 10 l.

Dictionnaire hiſtorique des Siéges & Batailles mémorables de l'Hiſtoire ancienne & moderne, *ou* Anecdotes militaires de tous les Peuples du monde, 3 vol. in-8°, 1771, 15 l.

Diſcours ſur l'Hiſtoire univerſelle de l'Egliſe ; par M. l'abbé *Racine*, in-12, 2 vol. 7 l.

Géographie générale de *Varenius*, revue par *Newton*, augmentée par *Jurin*, traduite de l'anglois, in-12, 4 vol. *Fig.* 10 l.

Guide des chemins de la France, contenant toutes ſes Routes tant générales que particulieres, précédé d'avis ſur les accidens les plus ordinaires dans les voyages, & ſur les moyens d'en prévenir les ſuites, & ſuivi d'une notice très-ample des villes principales & des curioſités qu'on y trouve, nouvelle édition, in-12, *petit format*, 2 l.

Hiſtoire du Commerce & de la Navigation des Peuples anciens & modernes ; par M. le Chevalier *d'Arc*, in-12, 2 vol. 5 l.

Histoire du Concile de Trente de Fra-Paolo Sarpi, avec des Notes critiques; par *P. F. Le Courayer*, nouvelle édition in-4°, 3 vol. 30 l.

Histoire Ecclésiastique; par M. l'abbé *Fleury*, nouvelle édition, in-4°, 37 vol. 303 l.

Histoire générale de Languedoc, avec des Notes & les Piéces justificatives; composée sur les Originaux, enrichie de divers monumens, *avec Cartes, Figures & Vignettes en taille douce*; par *D. Vaissette*, R. B. *in-folio*, 5 vol. 120 l.

Histoire des Navigations aux terres Australes, in-4°, 2 vol. 24 l.

Histoire militaire des Suisses, avec les *généalogies* des maisons illustres; par M. le Baron de *Zur-Lauben*, in-12, 8 vol. 20 l.

Histoire poëtique tirée des Poëtes François : on y a joint un Dictionnaire poëtique; par *M.* l'abbé *Bertou*, in-12, nouvelle édition, *petit format*, 1771, 2 l.

Institutions abrégées de Géographie, ou Analyse méthodique du globe terrestre; par M. *Maclot*, in-12, 2 l. 5 s.

Mémoires & Lettres de *Henri*, duc de Rohan, publiés pour la premiere fois par M. le Baron de *Zur-Lauben*, in-12, 3 vol. 7 l. 10 s.

Vies des Hommes illustres comparés les uns avec les autres, in-12, 2 vol. 5 l.

Vindiciæ Actorum Murensium, seu Acta fundationis Murensis monasterii, in-4°, 12 l.



